TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9261 — 40 PAGES — JEUDI 24 OCTOBRE 1974



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

La presse israélienne suggère l'ajournement de la visite de M. Sauvagnargues

LIRE PAGE 2

UN TOURNANT DANS LA POLITIQUE AGRICOLE EUROPÉENNE

Les Neuf achèteront 200 000 tonnes de sucre au prix mondial et accroîtront de 20 % les emblavures de betterave

Les ministres de l'agriculture des Neuf réunis à Luxembourg se sont mis d'accord mardi 22 octobre sur les moyens de remédier à la pénurie de sucre, qui affecte surtout la Grande-Bretagne et l'Italie. Pour faire face à un déficit évalué pour cette année à 500 000 tonnes de sucre, les Neuf ont décidé de subventionner dans un premier temps l'achat de 200 000 tonnes au prix mondial, lequel est trois fois et demie supérieur au prix européen. D'autre part, dès 1975 les emblavures de betteraves augmenteront de 20 % environ, et la production de sucre pour laquelle les prix sont garantis passera de 7,8 millions de tonnes à 9,1 millions de tonnes. Les Neuf détermineront le mois prochain la part du marché communautaire qui sera offerte aux pays du Commonwealth. Ces derniers demandent que leur soit garanti l'achat d'au moins 1,4 millions de tonnes. Si cette demande était retenue, la C.E.E. couvrirait largement ses besoins : sa consommation est en effet de l'ordre de 10 millions de tonnes.

Cette nouvelle politique est décidée à un moment où les prix mondiaux non seulement du sucre, mais également du soja et des céréales, reprennent leur envolée ; la pénurie de ces différents produits est en effet une menace de plus en plus précise qui, notamment en ce qui concerne le soja, remet en cause la politique alimentaire de la C.E.E.

LA PEUR DE MANQUER

Les Neuf pouvaient-ils encore longtemps se payer le luxe d'un déficit persistant en sucre ? Jusqu'à une date récente les instances communautaires en étaient persuadées. La Commission de Bruxelles proposait que la C.E.E. soit importatrice nette de plusieurs centaines de milliers de tonnes de sucre par an produit dans les pays sous-développés. Les conditions météorologiques qui ont affecté les récoltes, la crise de l'énergie qui a raréfié les devises, ont bouleversé ce schéma quasi idéal de l'aide aux pays pauvres.

Mardi à Luxembourg, les ministres de l'agriculture des Neuf ont donc changé de cap : l'autosuffisance est désormais l'objectif.

Comme le souhaitaient la Belgique et la France, le conseil des ministres a décidé d'augmenter de quelque 2 millions de tonnes les approvisionnements dès 1975. La C.E.E. couvrira ainsi « grosso modo » ses besoins. N'était-il pas *déraisonnable de devoir* acheter à prix d'or — 430 livres la tonne — du sucre aux pays tiers alors que la Communauté elle-même a la possibilité de produire bien davantage à 120 livres seulement ?

Les Neuf ont pris des dispositions pour combler le trou de 500 000 tonnes qui cette année affecte la Grande-Bretagne et l'Italie. La Commission de Bruxelles achètera 200 000 tonnes sur le marché mondial.

Le coût de l'opération, soit 220 millions de francs, sera supporté par le Fonds européen agricole (FEOGA). Après avoir apprécié les conditions dans lesquelles se sera déroulée cette opération, le conseil des ministres donnera en principe le feu vert pour une deuxième tranche d'importations.

L'intervention de la Communauté permettra en particulier aux ménagères britanniques et italiennes d'acheter leur sucre au prix européen, trois fois et demie inférieur au prix mondial. En outre, le jeu de la solidarité européenne favorise le maintien dans l'orbite communautaire de la Grande-Bretagne, qui connaît les plus grandes difficultés d'approvisionnement et envisageait d'acheter du sucre à l'Australie. Mais celle-ci mettait comme condition à la livraison la conclusion d'un contrat lui *ouvrant pour cinq ans le marché* anglais. Cela aurait été résolument contraire aux obligations de la politique agricole commune, et les liens élastiques qui relient la Grande-Bretagne à la C.E.E. auraient pu se détendre définitivement. En bref, l'accord de Luxembourg constituera assurément un point très positif dans le bilan général des avantages et des inconvénients de l'Europe verte qui, à la demande de l'Allemagne et de l'Angleterre, doit être établi par les Neuf au cours des prochains mois.

Il reste que les thèses du *« lobby » betteravier ont* triomphé : alors que le fantôme de l'abondance et son cortège d'excédents obsèdent encore nombre des Etats membres, le filet protecteur tissé depuis la création de l'Europe verte est brutalement levé. C'est la première fois, après des années de politique malthusienne, que la Communauté prend conscience de la pénurie.

Le nouveau règlement arrêté par les ministres écarte toute idée de restriction autoritaire de la production.

Dans la conjoncture présente, il semble que ce soit la voie de la sagesse. Toutefois, de nombreuses questions se posent encore : quelle est la valeur des prévisions faites par les instances de Bruxelles, quand on se souvient que la pénurie de sucre *allait de pair* avec une politique de restriction de la production et que la pléthore de viande s'accompagnait d'une ouverture sans limite des frontières ? Est-il raisonnable de considérer uniquement le niveau de la consommation actuelle des habitants de la C.E.E., alors que de nombreux pays pauvres sont dans une situation alimentaire tragique ?

Le soja, enjeu d'une nouvelle guerre froide

« *L'histoire ne se répète pas, elle bégaie...* » En lançant cette boutade, Winston Churchill ne pensait pas assurément à l'aventure récente de l' « or vert » : le soja. Une petite fève jaune et ronde, qui ne paie pas de mine ; véritable carburant de l'élevage moderne, *gourmand de protéines.* Et pourtant...

Au cours de l'été 1973, Washington, inquiet de l'épuisement des stocks, a mis sous embargo les exportations de cette graine. Or le département d'Etat américain estime aujourd'hui que les réserves de soja des Etats-Unis seront inférieures à 2 millions de tonnes à la fin de la prochaine campagne ; situation analogue à celle de 1973. Dès lors, l' « *inimaginable affaire* » — selon le mot de Georges Pompidou — peut rebondir, bien que l'administration américaine s'en défende. Le président Ford n'a-t-il pas demandé récemment à des courtiers en grains de *renoncer à livrer 2,5 millions* de tonnes de céréales à l'U.R.S.S. ? Les Etats-Unis ne pratiquent-ils pas, dès à présent, un contingentement déguisé des exportations de soja en limitant les contrats à 100 000 tonnes par semaine ?

L'Europe serait-elle en mesure de faire face à un nouvel gel de ses approvisionnements ? Pas plus qu'en 1973, apparemment. La C.E.E. avait alors brutalement réalisé que, depuis quinze ans, le développement de sa production laitière et carnée (volailles et porcs notamment) avait été « forcé » à coups d'aliments composés riches en protéines fournies à bon compte par le pois américain *d'origine japonaise.*

Etait-ce une réelle surprise ? Non : les meilleurs augures avaient prévu, dès 1966, les conséquences d'une trop grande dépendance vis-à-vis des fermiers yankees. Ces derniers considèrent en effet la production de soja comme une spéculation dont la mise en culture se détermine en fonction du prix du maïs ou du coton (*le Monde* du 3 août 1973). Mais les Cassandres ne sont guère écoutées. *On a alors assisté à la générale* d'une pièce qui a été mise en scène, quelques mois plus tard, par les pays producteurs de pétrole, à quelques avriantes près. Au pied du mur, les agronomes ont entrepris de dresser le bilan de tous les produits de remplacement possibles : colza, tournesol, féverole *et aussi lysine industrielle.* Le résultat a été décevant : il ne serait possible de produire, d'ici à 1980, que des quantités couvrant, au mieux, l'augmentation des besoins.

Pour quelques agriculteurs, il s'agissait néanmoins de conquérir un « créneau » : ils ont donc entrepris de se lancer dans la production de soja, possible dans le Midi.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 36.)

EN MARGE DU DÉBAT BUDGÉTAIRE

L'U.D.R. et M. Poniatowski misent sur la durée du contrat de la majorité

Les premiers orateurs du débat budgétaire ont déjà tempéré l'optimisme relatif de M. Jean-Pierre Fourcade et de M. Michel Debré, porte-parole du groupe de l'U.D.R., devait de la même façon aller, mercredi, à l'encontre de la confiance affichée par le gouvernement. Cependant, selon leur président, M. Claude Labbé, les députés gaullistes voteront — fût-ce avec quelques réserves — le budget.

Cette profession de foi en faveur de la cohésion de la majorité parlementaire est confortée par les déclarations de M. Michel Poniatowski sur la durée du gouvernement. Parallèlement, le ministre de l'intérieur, qui ne croit pas à une rupture prochaine de l'union de la gauche, estime que le parti communiste est un « parti totalitaire à caractère fascisant ».

L'appréciation de M. Poniatowski, relevée comme une insulte par *l'Humanité*, vient à point pour confirmer les communistes dans leur sentiment qu'ils sont d'autant plus agressés que l'union de la gauche progresse.

Un argument de plus pour M. Georges Marchais, à la veille de l'ouverture, le jeudi 23 octobre, du vingt et unième congrès du P.C.F. Cette attaque, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque de rigueur, tombe au moment où le parti communiste, subissant les conséquences de son action unitaire et les effets de la concurrence socialiste, est enclin à durcir un peu plus ses positions sans renoncer pour autant à la stratégie d'union de la gauche. Ni le P.C.F. ni le P.S. n'ont d'ailleurs de solution de rechange.

M. Poniatowski le reconnaît volontiers et pronostique, à plus long terme, une rupture de l'union de la gauche si celle-ci venait au pouvoir, étant données les caractéristiques qu'il prête au parti communiste et la nature républicaine du parti socialiste.

Dans l'immédiat, ces prévisions auront au moins pour effet de calmer les appréhensions que suscitent chez les communistes et chez les gaullistes les projets de redistribution des cartes au sein de la *majorité actuelle et de l'op*position de gauche, prêtés, non sans fondement, à MM. Poniatowski, Lecanuet, Servan-Schreiber, et même à M. Giscard d'Estaing. Le ministre de l'intérieur préfère, pour l'heure, affirmer que le gouvernement s'inscrit dans le temps et dans la durée, et, pour l'avenir, que les investitures de la majorité aux candidats des prochaines élections législatives procéderont beaucoup plus du critère de la loyauté au président de la République que des étiquettes politiques.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

A l'occasion de son congrès extraordinaire

LE P.C.F. VA CHERCHER A FAIRE MIEUX APPARAITRE SA PERSONNALITÉ DANS L'UNION DE LA GAUCHE

(Lire page 8 l'article de THIERRY PFISTER.)

LA GRÈVE DES P.T.T.

Le trafic postal est paralysé dans la région parisienne

F.O. lance un appel à la négociation

La grève des P.T.T., qui a débuté le jeudi 14 octobre dans certains centres de tri de la capitale, ne cesse de s'étendre dans la région parisienne et en province ; elle commence de gagner l'ensemble du personnel de la poste. Il en résulte de très graves perturbations dans la distribution, qui, quelle que soit l'issue du mouvement en cours, ne pourra être à nouveau normalement assurée avant plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

La Fédération des postiers Force ouvrière a, ce mercredi matin, lancé « *un appel solennel au gouvernement pour que des négociations s'ouvrent immédiatement* ».

Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. a publié mardi soir le communiqué suivant :

« *En raison des grèves déclenchées sans préavis dans les services de tri du courrier postal, notamment à Paris, l'administration des postes ne se trouve plus en mesure d'acheminer normalement les correspondances à destination ou en provenance de Paris et de sa banlieue.*

» *Pour éviter l'engorgement des services de transit, le secrétaire d'Etat aux P.T.T. demande au public de bien vouloir suspendre l'envoi de toute lettre et de tout colis destinés à la région parisienne ou à partir de cette origine. Toutefois, l'administration des postes s'efforcera de transporter les sérums, les vaccins, antibiotiques et lettres adressées à des militaires sous un numéro de secteur postal, à la condition que ces objets soient déposés à Paris recette principale, rue du Louvre, ou à Paris, 41, avenue de Saxe.* »

Les avions de l'aéropostale sont restés au sol mardi soir.

Deux manifestations de postiers ont été organisées à Paris ce mercredi 23 octobre au matin par les fédérations parisiennes C.G.T. et C.F.D.T. devant le secrétariat d'Etat, avenue de Ségur (une dizaine de milliers de personnes y ont participé) ; jeudi 24 octobre au matin par la fédération F.O. à la Bourse du travail.

Le bureau régional Force ouvrière des postiers de l'Ile-de-France a, dans la soirée de mardi, appelé « *l'ensemble des travailleurs des P.T.T. de la région parisienne à une grève illimitée* ». Ces consignes concernent plus de cent mille postiers de Paris et des sept départements du district. Mais il semble bien que sans attendre ce mot d'ordre la grève, partie des centres de tri, ait gagné l'ensemble du personnel de la poste, notamment dans la région parisienne.

(Lire la suite page 30.)

MOSCOU ORGANISERA LES JEUX OLYMPIQUES DE 1980

(Lire page 16.)

LES « TIERS MONDES »

Comme l'an dernier, les Nations unies vont célébrer le 24 octobre la Journée mondiale d'information sur le développement. C'est en avril 1972, à Santiago, au cours de la troisième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), que M. Giscard d'Estaing, qui était alors ministre de l'économie et des finances, suggérait l'organisation de cette « journée mondiale », idée qui fut adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies. Pierre Drouin, Philippe Simonnot et Philippe Decraene examineront tour à tour, à la lumière des récents bouleversements de l'économie internationale, les nouvelles dimensions du sujet.

I. — Où l'on brouille les cartes

par PIERRE DROUIN

Quand un pays en voie de développement fait des avances à la France... au sens le plus financier du terme, on se rend compte brusquement que quelque chose a changé dans les mécanismes de l'économie internationale. Avant la fin de cette année, le gouvernement de Téhéran versera à la Banque de France, on le sait, la première tranche (300 millions) du milliard de dollars d'acompte sur les commandes passées lors de la visite du chah à Paris en juin dernier.

L'aide de l'Iran à la France n'est qu'un symbole, bien sûr. La nouvelle politique des prix adoptée par les producteurs de pétrole n'a pas ramené au sous-développement les pays riches de l'Occident. Elle n'a pas transformé en sociétés hautement industrielles les pays arabes possesseurs d'or noir. Mais les nouveaux rapports de force nés de la confrontation sur l'énergie ont du moins révélé mieux que les experts — qui s'époumonnaient pourtant depuis des années — la diversité de ce que l'on avait baptisé pour des raisons de commodité : le tiers-monde.

Quand Alfred Sauvy lança l'expression, dans les années 50, les choses étaient assez claires. La planète se partageait entre un bloc socialiste homogène, un bloc capitaliste qui ne se posait vraiment pas de problèmes sur les finalités de la croissance et ce troisième ensemble de pays ou de colonies, dont le ciment était la pauvreté, et qui aspiraient à être quelque chose. La conférence de Bandoung, en 1955, concrétise ce schéma, ses organisateurs afro-asiatiques, ayant brandi bien haut les deux drapeaux de l'anticolonialisme et du non-engagement.

(Lire la suite page 35.)

AU JOUR LE JOUR

UNE ET DIVISIBLE

Voilà donc M. Trudeau reparti pour ses arpents de neige dont la France redécouvre bien tardivement les mérites. Félicitons-nous qu'il n'ait pas profité de son passage parmi nous pour aller au Larzac crier : « Vive l'Occitanie libre ! »

Ou bien faut-il le regretter ? M. Trudeau a tout le long de sa carrière défendu l'idée de nations multiculturelles et multilingues, ce qui implique qu'il est à la fois pour le Québec libre, pour la Saskatchewan libre, l'Ontario libre. Donc, pourquoi pas l'Occitanie, la Bretagne ou la Corse ?

Le Canada et la France sont faits pour s'entendre. Il n'y a aucun doute. Ce serait peut-être une occasion de prouver que ce n'est pas sur le dos des minorités.

ROBERT ESCARPIT.

UNE VIRULENTE ATTAQUE

La « Pravda » contre l'art abstrait

Pour la première fois depuis plus d'un an, la presse soviétique vient de publier un violent article contre l'art abstrait. Sous le titre « Recherche artistique ou crise spirituelle ? », la *Pravda*, organe du P.C. soviétique, du dimanche 20 octobre s'en prend d'une façon extrêmement virulente à l'art abstrait et au modernisme, car « *sous-estimer le mal que fait le modernisme revient à favoriser l'expansion d'une maladie qui détruit le psychisme moral* », écrit M. Youri Niekhorotchev, un critique d'art connu.

Prenant comme point de départ l'exposition d'art décoratif de *Menton* (*Alpes-Maritimes*), dont il parle avec dérision, l'auteur s'indigne d'abord parce que Mondrian a affirmé que l'art abstrait est un moyen pour réorganiser la société et qu'une société d'où auront disparu les contradictions de la vie sociale n'aura absolument plus besoin d'art. « *Utopie !* », s'écrie M. Niekhorotchev.

Il explique qu'il est « *difficile de s'imaginer qu'un tableau abstrait soit un bon moyen pour lutter contre la junte chilienne (...). D'ailleurs, n'est-il pas évident que les incitations à renoncer à un art ayant un caractère de classe ne sont que des appels au désarmement idéologique ?* », poursuit l'auteur de l'article. Il affirme que le secret de la survie de l'art abstrait réside dans le fait que n'importe quel barbouilleur ignorant le dessin, la peinture et la composition peut « *passer pour un maître* » et baptiser « *liberté de création* » son ignorance.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 18.)

EUROPE

Allemagne fédérale

LES ÉLECTIONS DU 27 OCTOBRE EN BAVIÈRE

M. Strauss espère qu'une victoire de la C.S.U. renforcera sa position dans la démocratie chrétienne

Des élections auront lieu le dimanche 27 octobre dans deux Länder de la République fédérale allemande : en Hesse et en Bavière, fief de M. Franz-Joseph Strauss. Le président de la C.S.U. cherche à renforcer sa position au sein de la démocratie chrétienne. Alors qu'en Hesse le clergé catholique reste neutre, en Bavière l'Eglise appelle à voter contre les candidats sociaux-démocrates.

De notre envoyé spécial

Benediktbeuern (Haute-Bavière). — M. Goppel, ministre-président sortant de Bavière, a choisi un petit village pour parler. Une fanfare a fait patienter un public composé de touristes profitant du dernier soleil de l'automne et de villageois endimanchés, tous acquis à l'Union chrétienne sociale (C.S.U.).

M. Goppel a laissé à son jeune ministre du développement régional et de l'environnement le soin d'aborder la politique locale. Ses thèmes favoris sont moins compliqués et mieux faits pour frapper les imaginations et les cœurs. Il agite d'abord l'épouvantail socialiste, « *synonyme de malheur, de servitude et d'asservissement* », auquel il oppose les vertus bavaroises traditionnelles : « *la liberté et l'honneur, le travail et l'efficacité* ». Après avoir reppelé que la Bavière avait de tous les Länder « *la plus longue frontière avec la servitude* » (entendez avec les pays du bloc socialiste, R.D.A. et Tchécoslovaquie), il juge en une phrase la politique à l'Est des sociaux-démocrates (S.P.D.) et des libéraux (F.D.R.) : « *Nous allons fournir aux Soviétiques notre technique, nos machines et même notre argent pour leur permettre de développer les instruments avec lesquels ils nous tueront ensuite.* »

La conclusion de cette « *démonstration* » est claire : les sociaux-démocrates ne sont que les fourriers du communisme. En votant C.S.U., on sauve de la barbarie non seulement la Bavière, mais toute la République fédérale, et M. Goppel en appelle à l'évêque Ulrich d'Augsbourg, qui, avant l'an 1000, protégea la Bavière de l'invasion des Huns. Pour le ministre-président, « *la tempête rouge doit s'échouer une fois de plus contre le bastion bavarois* ».

Un langage chauvin

Plus pathétique encore, M. Strauss, président de la C.S.U., s'interroge en latin devant les milliers de personnes qu'il a drainées au cours de la campagne électorale : « *Quo vadis Germania ?* », et répond dans le même style : « *Vers une réunification sous le signe du compas et du marteau* (emblème de l'Allemagne de l'Est) *si les « sozis » restent au pouvoir.* »

Les successeurs de l'évêque Ulrich d'Augsbourg ne ménagent pas leur appui à l'Union chrétienne sociale. Le dimanche précédant le vote, l'Eglise catholique de Bavière a fait lire en chaire une lettre pastorale mettant les fidèles en garde contre un vote en faveur du S.P.D. ou du F.D.P. Mgr Defregger, coadjuteur de Munich, soutient même ouvertement certains candidats. « *M. Untel, un homme fidèle à sa patrie et conscient de sa responsabilité chrétienne*, écrit-il, par exemple, *serait à la Diète de Bavière un garant du maintien des vieilles traditions bavaroises.* »

Le langage nationaliste parfois chauvin des dirigeants bavarois correspond dans les campagnes à un sentiment largement répandu. La Bavière n'est pas, comme la plupart des Länder de la République fédérale, une région dont les frontières ont été découpées plus ou moins arbitrairement par les vainqueurs de la guerre. N'importe quel Bavarois rencontré autour d'une chope de bière parle d'abord de l'originalité de « *l'Etat libre de Bavière* », seul Land à n'avoir pas voté la loi fondamentale de la R.F.A., et seul, aussi, à posséder encore un hymne national. Les dirigeants de Bonn sont considérés comme des étrangers qui exploitent le travail des Bavarois. « *Notre moindre souci n'est pas que ce que nous produisons parte vers Bonn* », explique M. Streibl, ministre du développement, *et que nous soyons obligés de mendier pour en recevoir une petite partie.* »

Il y a vingt-cinq ans, un tiers de la population active de la Bavière était employé dans l'agriculture. Depuis, la situation a bien changé. L'industrialisation s'est développée, la progression du P.N.B. s'est toujours située légèrement au-dessus de la moyenne nationale, mais aujourd'hui encore, les paysans représentent 13,2 % de la population active contre 7,5 % dans l'ensemble de l'Allemagne fédérale, et cette proportion atteint jusqu'à 50 % dans certains arrondissements. Dans le Länd le plus vaste de la R.F.A., peuplé de onze millions d'habitants, les traditions locales, les groupes folkloriques et les sociétés patriotiques sont plus vivants que partout ailleurs.

Dans les grandes villes et dans quelques circonscriptions de Haute-Franconie, le parti social démocrate s'est cependant bien implanté. M. Hans-Jochen Vogel, ministre fédéral de la justice, qui se présente au poste de ministre-président, a été pendant une dizaine d'années bourgmestre de Munich. Lors de sa dernière élection, il avait recueilli 77,9 % des suffrages. Agé de quarante-huit ans, il a été longtemps « *le jeune homme plein d'avenir* » du S.P.D. Des démêlés avec la gauche du parti, qui ont terni l'éclat de ses dernières années à Munich, ont entamé sa popularité. Au cours de la campagne, il est apparu comme un homme politique pondéré, sérieux, qui fait appel à la raison des électeurs par opposition à M. Strauss « *cet éléphant dans la porcelaine de l'ordre démocratique* » (selon le S.P.D.).

Alors que M. Strauss peint un tableau très sombre de la situation économique en République fédérale, M. Vogel passe le plus clair de son temps à défendre l'action du gouvernement de Bonn. Les problèmes régionaux ne sont pas abordés par les deux protagonistes que comme des aspects particuliers d'une interrogation plus globale. Dans l'ensemble, la Bavière a moins souffert du ralentissement de la conjoncture que d'autres Länder. Le taux de chômage reste à 2 % environ, alors que la moyenne nationale est proche de 2,5 %. Au ministère bavarois de l'économie on se félicite d'une structure industrielle dominée par la construction électrique, les machines-outils, la chimie... Même l'industrie automobile a mieux résisté qu'ailleurs. La Bavière pense profiter d'un déplacement général du nord au sud de l'activité industrielle. Son approvisionnement énergétique est assuré, notamment depuis octobre 1973, par un gazoduc transportant le gaz naturel soviétique. Elle est également partie prenante dans le contrat en préparation entre l'Algérie et un consortium de sociétés européennes pour la livraison à partir de 1980 de 15 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Avec l'aide de l'Etat fédéral, le gouvernement bavarois a attiré de nouvelles industries ou aidé au développement des entreprises existantes en proposant des subventions représentant jusqu'au quart des investissements et des crédits à faible taux d'intérêt.

La mort lente de plusieurs arrondissements

Pourtant la rencontre de problèmes conjoncturels et de crise structurelle dans des régions où domine la mono-industrie (textiles, habillement, céramique ou industrie du meuble) crée une situation de plus en plus précaire dans les zones frontalières de Franconie ou de la forêt bavaroise. Avec la division de l'Allemagne, ces industries ont perdu leurs débouchés à l'Est. Elles se sont retrouvées dans une position marginale aggravée par l'intégration de la République fédérale à l'Europe occidentale. Le problème n'est pas seulement de trouver pour les chômeurs d'un secteur un emploi dans un autre secteur, mais d'empêcher la mort lente d'arrondissements tout entiers. Les experts estiment, par exemple, que si l'évolution se poursuit la Haute-Franconie aura perdu dans vingt ans un tiers de sa population actuelle. Dans la forêt bavaroise, le revenu moyen est le plus faible du Land. Le nombre des emplois diminue, le taux de chômage atteint 4,2 %, le litre d'essence coûte 10 pfennigs (environ 18 centimes) de plus qu'à Munich. La Basse-Bavière a seulement douze kilomètres d'autoroutes et la prise en charge médicale est parmi les plus mauvaises en R.F.A.

Le gouvernement bavarois, qui déclare avoir créé depuis 1963 cinquante-sept mille emplois nouveaux, dix-huit lycées et quinze écoles professionnelles dans cette région, rejette la responsabilité de cette situation sur les autorités fédérales, en leur reprochant de défavoriser la Bavière dans la distribution des aides. Le S.P.D. estime au contraire que le principal responsable est le gouvernement de Munich, hostile à une industrialisation qui pourrait lui faire perdre des fiefs électoraux.

Le second thème « régional » de cette campagne électorale concerne la politique d'éducation, car, déclare le porte-parole du parti libéral, « *c'est la seule véritable compétence du Land* ». Sociaux-démocrates et libéraux reprochent aux dirigeants chrétiens-sociaux d'être surtout préoccupés par l'ordre à l'université ; de refuser la disparition progressive des collèges, des lycées et des écoles techniques au profit de collèges d'enseignement général ; de vouloir instituer un *numerus clausus* sévère dans les lycées, sous prétexte que seuls 20 % des jeunes d'une classe d'âge doivent poursuivre des études supérieures. M. Maier, ministre bavarois de l'éducation, affirme d'ailleurs que « *le droit à la formation inscrite dans la Constitution ne signifie pas le droit d'entrer à l'Université.* »

Bien que chaque camp se soit appliqué à dénoncer quelque scandale chez l'adversaire, la campagne a eu lieu dans le calme et même dans un climat de léger ennui. Il est vrai que tout le monde pense que les jeux sont déjà faits. En 1970, la C.S.U. avait obtenu 56,4 % des suffrages (et 124 sièges sur 204 à la Diète), le S.P.D. 33,3 % et le F.D.P. 5,5 %. Avec le système électoral bavarois, il suffit à la C.S.U. d'avoir 48 % des voix pour détenir la majorité absolue des sièges. Même les sociaux-démocrates les plus optimistes n'osent envisager un changement de pouvoir. Pour M. Vogel, l'objectif principal est de « *renforcer le camp libéral-socialiste en Bavière* ». Il ne souhaite d'ailleurs nullement devenir après les élections chef de l'opposition à Munich. Il restera au ministère de la justice à Bonn.

Les libéraux espèrent recueillir les voix que le S.P.D. perdra dans la capitale bavaroise du fait de ses divisions. Selon M. Strauss, l'enjeu des élections est vital. C'est un choix entre « *la liberté et la servitude, l'économie de marché et le marxisme, l'être et le non-être* ». Il ne faut pas « *que la Bavière devienne une province socialiste* ». Mieux, il faut « *créer les conditions d'un renversement de la coalition libérale-socialiste de Bonn* ». En fait, la C.S.U. voudrait surtout maintenir le pourcentage de voix obtenu il y a quatre ans et si possible l'augmenter, car M. Strauss se soucie moins de la majorité gouvernementale à Munich que du renforcement de sa propre position dans la démocratie chrétienne. Il attend d'une nouvelle victoire électorale que soit justifiée sa politique de « *confrontation totale* » avec les dirigeants de Bonn.

DANIEL VERNET.

Italie

M. Fanfani perd patience...

De notre correspondant

Rome. — « Cette correspondance va être interrompue, car je n'ai plus de « timbre », a *déclaré M. Amintore Fanfani aux quatre partis de la majorité de centre-gauche, après leur avoir adressé, mardi 22 octobre, une dernière lettre. Plus de timbre, plus beaucoup d'enthousiasme et plus du tout de patience. Socialistes, sociaux-démocrates et républicains sont invités à répondre par oui ou par non aux propositions du secrétaire de la démocratie chrétienne. Celui-ci tirera alors la conclusion qui s'impose. Mardi soir, il était à deux doigts de se rendre au Quirinal pour faire savoir au président de la République qu'il renonçait à former le gouvernement. Puis il a rédigé cette ultime lettre qui analyse le point sur lequel se sont cristallisées les divergences des quatre partis de la majorité : les rapports du futur cabinet avec les syndicats.*

L' « entente » *réclamée par les socialistes est jugée irréaliste et surtout dangereuse par leurs alliés : aucun gouvernement, disent-ils, ne peut se soumettre en permanence au bon vouloir des travailleurs sous peine de paralysie. On nous a mal compris, répliquent, furieux, les socialistes. Nous n'avons jamais soutenu que le cabinet devait subordonner ses décisions à celles des syndicats. C'est d'un accord qu'il s'agit. Et il est indispensable pour sortir de la crise économique. Le futur gouvernement serait indépendant, mais « pentagonal » (avec quatre partenaires et l'appui des grandes centrales syndicales). Le P.S.I. devait réunir ce mercredi matin ses instances dirigeantes pour prendre une décision.*

Les sociaux-démocrates jubilent, sur l'air de « On vous l'avait bien dit ! ». Ils disent et répètent que leurs convergences avec la démocratie chrétienne sont totales. Et ils glissent au passage une allusion à la dissolution de la Chambre, qui reste leur désir profond.

Ces « obscures manœuvres » sont dénoncées chaque jour sur cinq colonnes à la une par le quotidien du parti communiste, l'Unita.

Pendant ce temps, M. Ugo la Malfa, secrétaire général du parti républicain, promène son regard triste sur les événements en se disant que pour sortir de « cette crise dramatique », il faudrait vraiment un miracle.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

M. ENOCH POWELL NE DIRIGERA PAS LE GROUPE UNIONISTE D'ULSTER AUX COMMUNES

Londres (A.F.P.). — M. James Molyneaux, député de la circonscription de South Antrim, a été élu mardi 22 octobre chef du groupe parlementaire de la coalition des unionistes d'Ulster à la Chambre des communes. Le choix de M. Molyneaux, cinquante-quatre ans, l'un des plus anciens parlementaires protestants d'Irlande du Nord, met fin aux spéculations selon lesquelles M. Enoch Powell, ancien leader de la droite du parti conservateur, élu le 10 octobre en Ulster dans la circonscription de South Down, aurait pu être désigné pour diriger le groupe unioniste à Westminster. Deux vice-présidents ont été élus : le pasteur Ian Paisley (parti unioniste démocratique) et M. William Craig (parti Vanguard). M. Enoch Powell pourrait être désigné comme porte-parole du groupe.

D'autre part, M. Selwyn Lloyd, ancien ministre conservateur des affaires étrangères, a été réélu au poste de speaker des Communes (président des débats), qu'il occupait déjà depuis 1970.

Grèce

M. GEORGES PAPADOPOULOS ET LES PRINCIPAUX AUTEURS DU COUP D'ÉTAT D'AVRIL 1967 SONT DÉPORTÉS DANS L'ILE DE KEA.

Athènes (A.F.P., Reuter). — L'ancien président de la République, M. Georges Papadopoulos, les généraux à la retraite Stylianos Pattakos et Nicolaos Makarezos, anciens vice-présidents du gouvernement, le colonel à la retraite Ioannis Ladas et le général à la retraite Roufoigalis, ancien chef des services spéciaux, ont été arrêtés mercredi matin, 23 octobre, à leur domicile et aussitôt déportés dans l'île de Kea (Cyclades), a-t-on appris de bonne source à Athènes. Les personnes déportées sont les principaux auteurs du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967.

Le ministre de l'ordre public, M. Solon Ghikas, avait déclaré mardi que M. Papadopoulos se livrait à des activités subversives et constituait un danger public. L'ancien président placé en résidence surveillée dans sa luxueuse villa de Lagonissi, station balnéaire proche d'Athènes, avait déposé une plainte contre ses gardiens pour protester contre les restrictions apportées à sa liberté de mouvement.

De son côté, le procureur général d'Athènes avait inculpé, lundi 21 octobre, M. Papadopoulos et plusieurs autres dirigeants et chefs militaires du régime déchu pour avoir ordonné ou participé à la répression contre les étudiants de l'école polytechnique d'Athènes en novembre 1973. On s'attend à de nouvelles inculpations des mêmes dirigeants pour les responsabilités qu'ils ont encourues dans le putsch du 21 avril 1967.

● *Le comité des ministres du Conseil de l'Europe* « envisage d'inviter » la Grèce à reprendre sa place au sein de cette Organisation, au cours de la réunion qu'il tiendra à Paris, au niveau des ministres des affaires étrangères, le 29 novembre prochain. Le comité a, en effet, adopté mardi 22 octobre à Strasbourg une résolution à ce sujet dans laquelle il « prend acte de la décision du gouvernement hellénique d'organiser le 17 novembre prochain des élections libres au suffrage universel en Grèce ». Il fait également référence à une résolution adoptée le 27 septembre dernier par l'Assemblée du Conseil de l'Europe, prévoyant que la commission permanente rendrait un avis favorable à la réadmission de la Grèce, mais seulement après les élections grecques. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Avant de rencontrer le roi Hussein

M. Sauvagnargues s'est rendu dans un camp de réfugiés palestiniens

M. Sauvagnargues a regagné Paris dans la soirée du mardi 22 octobre, après avoir été reçu à Amman par le roi Hussein de Jordanie. A l'issue de cette entrevue, le ministre a déclaré : « *Ma rencontre avec le roi Hussein m'a permis de recueillir des renseignements que j'ignorais.* » En réponse à une question, il a affirmé qu'il était prématuré d' « *examiner la question de la création d'un Etat palestinien dans les territoires libérés* ». M. Sauvagnargues a ensuite fait allusion au plan de développement jordanien, « *fondé sur des bases saines et dont l'application se poursuit par étapes* ».

La conversation entre M. Sauvagnargues et le roi Hussein a porté avant tout sur le problème palestinien. Le souverain a rappelé sa thèse, fondée sur la résolution 242 des Nations unies. Selon lui, la première étape devrait être un dégagement israélien en Cisjordanie, analogue à ceux réalisés au Sinaï et sur le front du Golan ; la seconde, l'évacuation du reste des territoires occupés par les Israéliens ; enfin la troisième, l'organisation d'un référendum en Cisjordanie. Le choix devrait être laissé à la population entre trois solutions : intégration de la Cisjordanie au royaume de Jordanie, indépendance et création d'un Etat palestinien ou confédération entre la Jordanie et la Cisjordanie suivant le plan présenté par le souverain en 1972.

Le roi a de nouveau déclaré qu'il refusait que l'O.L.P. décide de l'avenir de la Cisjordanie. Si le « sommet » arabe de Rabat en décidait autrement, a-t-il dit en substance à son interlocuteur, la Jordanie se désintéressait de la suite des événements.

Avant d'être reçu par le souverain M. Sauvagnargues avait visité, dans la matinée de mardi, le grand camp de réfugiés de Wahadate, situé au sud d'Amman, et qui abrite trente cinq mille Palestiniens. Le ministre français a entendu deux représentants des réfugiés, qui ont attiré son attention sur le problème de ceux-ci problème politique et non humanitaire, ont-ils souligné. Ils ont réclamé le droit pour le peuple palestinien à l'existence et démenti les bruits sur de nouveaux différends entre Jordaniens et Palestiniens.

M. Sauvagnargues a déclaré en réponse : « *Vous connaissez l'attitude nette de mon pays à l'égard du problème palestinien. Nous avons considéré qu'il devait être abordé dans sa dimension politique, dans la perspective d'un règlement progressif qui tienne compte à la fois des intérêts des uns et des autres et de la nécessité qui s'impose de rétablir progressivement dans cette région du monde les conditions de la paix et de la stabilité.* » Après avoir rappelé que « *depuis le général de Gaulle, la France avait constamment souligné que la prise en considération des droits du peuple palestinien est un des éléments essentiels d'un règlement durable* », M. Sauvagnargues a précisé : « *Telle est également la position du président Giscard d'Estaing, qui d'ailleurs s'exprimera à ce sujet dans la conférence de presse qu'il doit tenir jeudi à Paris.* »

La presse israélienne suggère que la visite du ministre des affaires étrangères à Jérusalem soit reportée

De notre correspondant

Jérusalem. — Les propos et même les attitudes de M. Jean Sauvagnargues, à Beyrouth, à l'occasion de sa rencontre avec M. Arafat, et dans le camp de réfugiés de Wahadate, près d'Amman, ont une très large résonance dans toutes les couches de la population israélienne. « *Est-ce vraiment ce même ministre français qui sera parmi nous dans quelques jours ?* » Cette question, entendue si souvent depuis le fameux petit déjeuner à la Résidence des pins, est l'expression la plus modérée des réactions enregistrées dans le public israélien, qui sont d'une extrême vigueur.

Il est difficile de croire que le mutisme complet des dirigeants du pays soit dû à une totale divergence d'opinions entre les gouvernants et les gouvernés. Les dirigeants veulent visiblement éviter tout propos qui pourrait compromettre la visite que doit faire, le 30 de ce mois, M. Sauvagnargues en Israël, mais on peut se demander s'ils pourront longtemps encore obtenir de la grande majorité des journaux qu'ils observent la surprenante discrétion qui était la leur jusqu'à présent. Il est significatif que des « *sources israéliennes officielles* » aient indiqué au *Jerusalem Post*, qui les a citées mardi 22 octobre, qu'une protestation avait été adressée il y a trois semaines au gouvernement français à propos du projet de rencontre entre M. Sauvagnargues et M. Arafat (*le Monde* du 23 octobre).

Ce même mardi, les deux quotidiens du soir, qui ont une très vaste diffusion, se demandent s'il ne conviendrait pas de reporter à plus tard ou d'annuler purement et simplement la visite de M. Sauvagnargues en Israël.

Dans un éditorial intitulé « *Il est sorti de ses gonds* », le *Yedioth Aharonoth* affirme que le ministre français des affaires étrangères souhaite l'abolition de la résolution 242 « *afin de satisfaire l'O.L.P.* », et conclut en suggérant à M. Sauvagnargues de réfléchir à l'opportunité de son voyage en Israël.

Le *Maariv*, sous la signature de son directeur, M. Shalom Rosenfeld, publie un violent réquisitoire contre la politique française au Proche-Orient, et écrit notamment : « *La réaction épidermique, instinctive, qui s'impose devant le resserrement de l'idylle franco-palestinienne, commande d'annuler ou au moins de remettre à plus tard la visite de M. Sauvagnargues en Israël.* »

Après avoir demandé qu'il soit répondu par un «non» catégorique à une proposition de la France de servir de médiateur entre Israël et les Palestiniens, le directeur du *Maariv* conclut en ces termes : « *Notre amour-propre et notre volonté de vivre nous commandent d'accueillir le ministre français des affaires étrangères avec une très froide politesse, en manifestant une profonde méfiance devant ses intentions, et que seul le minimum obligatoire de mains israéliennes officielles et non officielles serrent la main qui, pas plus tard qu'hier, était tendue vers Yasser Arafat, le responsable des boucheries de Lod, Munich, Rome, Kyriath-Shmoneh et Maalot.* »

Le grand quotidien indépendant du matin, *Haaretz*, se demande cependant, ce mercredi 23 octobre, s'il ne serait pas préférable de repousser la visite du chef de la diplomatie française, qui, « *à Beyrouth, a dépassé de loin, ce que des politiciens français faisaient du temps de de Gaulle et de Pompidou* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

DIPLOMATIE

PRÉPARATION DU « SOMMET » ARABE DE RABAT

L'O.L.P. rejette par avance toute solution jordanienne du problème palestinien

De notre correspondant

Rabat. — D'entrée de jeu, l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a signifié, mardi 22 octobre, au conseil des ministres arabes des affaires étrangères, réuni à Rabat, qu'elle n'entendait rien abdiquer de ses revendications et qu'elle rejetait par avance toute solution jordanienne du problème palestinien. La netteté du langage et le ton assuré de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., s'expliquent par les récents succès remportés par l'O.L.P. sur la scène internationale.

M. Farouk Kaddoumi s'est appuyé sur les résolutions du précédent « sommet » d'Alger. Il a constaté qu'elles sont restées lettre morte. D'une part, ni la libération totale des territoires occupés par Israël en 1967 ni celle de Jérusalem ne sont intervenues. D'autre part, la qualité de représentant unique du peuple palestinien n'est pas unanimement reconnue à l'O.L.P., étant donné le différend sur ce point qui oppose cette Organisation à la Jordanie.

Le « plan palestinien » que M. Kaddoumi a soumis au conseil prévoit la réaffirmation des résolutions d'Alger et le refus d'une solution « *partielle et individuelle* » du problème palestinien. Le plan proclame aussi « *le droit du peuple palestinien à établir une autorité indépendante sur toute parcelle du territoire palestinien libéré* », ainsi que le développement du dialogue euro-arabe.

M. Laraki, ministre marocain des affaires étrangères, qui préside la conférence, a, quant à lui, lancé un appel à l'unité et demandé aux pays arabes de resserrer les rangs. Relance et cohésion ont paru d'autant plus nécessaires aux yeux de plusieurs orateurs, dont M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, qu'Israël, a affirmé ce dernier, renforce son potentiel militaire. « *Il semble que l'ennemi ait oublié les leçons de la glorieuse guerre du Ramadan*, a-t-il dit. *Mais notre nation ne peut abandonner ne serait-ce qu'un pouce de son territoire.* »

Ces déclarations ont précédé les travaux à huis clos du conseil des ministres, qui ont lieu à l'hôtel Hilton, où siégera également la conférence « au sommet ». Jamais les mesures de sécurité n'avaient été, en semblable circonstance, aussi rigoureuses. — L. G.

● *Des rumeurs de complot* ont circulé mardi dans les couloirs de la conférence de Rabat. Plusieurs commandos palestiniens auraient été arrêtés alors qu'ils tentaient de s'infiltrer dans le pays. Ils auraient eu pour mission d'assassiner le roi Hussein, qui est attendu dans la capitale marocaine. De nombreux Palestiniens vivant dans le pays ont été mis en résidence surveillée ou ont été priés de quitter le pays durant la durée de la conférence. — (*U.P.I., Reuter.*)

Égypte

Une trentaine d'anciennes personnalités du régime nassérien ont été graciées

De notre correspondant

Le Caire. — Une trentaine d'anciennes personnalités du régime nassérien, qui avaient pour la plupart été condamnées à de lourdes peines de prison au lendemain de la défaite de juin 1967 — on reprochait à certaines d'entre elles leurs carences, à d'autres leurs manœuvres politiques, — viennent d'être graciées par le président Sadate.

Les plus connues de ces anciens responsables sont le général Salah Nasr, qui fut le chef redouté du plus notoire des services égyptiens de police, les moukhabakhate (renseignements), le général Chams Eddine Badran, ancien ministre de la guerre, le général Galal Haridi, ancien responsable des commandos, et M. Saad Eddine Zayed, ancien gouverneur du Caire.

La libération du général Nasr, que certains Egyptiens comparent encore à Robespierre ou à Beria, risquant de provoquer l'irritation d'une partie de l'opinion, une « indiscrétion calculée » avait permis il y a quelques jours de savoir que l'ancien chef des moukhabakhate serait prochainement traduit devant le tribunal chargé des affaires relatives aux biens sous séquestre. Cette instance se bornera d'ailleurs, sans doute, à confirmer la mise sous séquestre des biens du général Nasr, ce qui tranchera sur la tendance actuelle, qui est plutôt pour la levée des séquestres.

L'amélioration des relations avec le Kremlin devrait amener bientôt l'élargissement des deux derniers « prisonniers de marque » encore détenus, MM. Ali Sabri et Charaoui Gomaa, anciens chefs de la tendance nassérienne dure éliminés lors du « redressement » de mai 1971. Compte tenu des grâces accordées ces dernières années par le Raïs (anciens ministres, militaires, frères musulmans, intellectuels, étudiants, etc.), les prisons égyptiennes devraient bientôt être vides de détenus politiques.

Signalons encore que le chanteur contestataire aveugle Cheikh Imam, qui avait été arrêté il y a quelques semaines (*le Monde* du 19 septembre), a été récemment libéré, ainsi que toutes les autres personnes interpellées en même temps que lui. Cheikh Imam devait même se produire ces jours-ci à Beyrouth lors des festivités marquant le cinquantième anniversaire de la fondation du parti communiste libanais.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *L'association Amitiés Afrique-Israël déplore le vote par les* gouvernements des Etats d'Afrique noire de la résolution par laquelle l'Assemblée générale de l'ONU invite l'O.L.P. à participer aux délibérations sur la question de la Palestine, et « *considère ce vote comme un acte politique maladroit* ». Elle « *souhaite vivement que les gouvernements des Etats d'Afrique noire contribuent, par le resserrement de leurs liens avec Israël, à faire avancer le processus diplomatique engagé en vue de trouver une solution au conflit israélo-arabe* ».

● *M. Chazel Taka*, ministre irakien des affaires étrangères, est mort dimanche 20 octobre à Rabat à la suite d'une crise cardiaque. M. Taka, qui était âgé de quarante-six ans, avait été nommé ministre des affaires étrangères le 23 juin dernier en remplacement de M. Mortada Saïd Abdel Baki, qui avait été démis de ses fonctions.

AVANT LE DÉPART DU PREMIER MINISTRE CANADIEN POUR BRUXELLES

MM. Giscard d'Estaing et Trudeau ont relancé la coopération économique franco-canadienne

M. Trudeau, premier ministre canadien, quitte Paris ce mercredi après-midi 23 octobre, pour Bruxelles, où il sera jusqu'à jeudi l'hôte du gouvernement belge. Il aura des entretiens avec le premier ministre, M. Tindemans, ainsi qu'avec M. Luns, secrétaire général de l'Organisation atlantique, et avec la Commission économique européenne.

Un des principaux objectifs de M. Trudeau est d'établir des liens spéciaux entre son pays et la C.E.E. En quittant l'Elysée, mardi, après un second entretien avec M. Giscard d'Estaing, M. Trudeau a dit à ce sujet : « *J'ai informé le président Giscard d'Estaing des démarches que je vais effectuer à Bruxelles. Nous espérons y avoir un accueil sympathique et l'appui de la France. Si la Communauté veut exister, il serait normal qu'elle ait des relations avec d'autres pays. En tout état de cause, nous serons très contents d'obliger la Communauté à penser à des rapports avec les pays industriels.* »

La première visite d'un premier ministre canadien à Paris depuis dix ans, la première aussi depuis le « *Vive le Québec libre !* » du général de Gaulle à Montréal en 1967, s'est soldée par une relance concrète de la coopération franco-canadienne. Le porte-parole de l'Elysée, M. Beauchamp, a dit : « *Le président Giscard d'Estaing a accordé beaucoup d'importance à ces entretiens qui se sont déroulés dans une atmosphère très directe et très franche, comme cela est d'usage entre parents.* » Il a ensuite dressé le bilan de la visite de M. Trudeau en six points :

1) Les échanges commerciaux seraient diversifiés et développés. M. Giscard d'Estaing a souhaité un doublement rapide des échanges, qui sont encore d'un niveau très modeste (les produits français n'entrent que pour 1,4 % dans les importations canadiennes et les marchandises canadiennes pour 0,9 % dans les importations françaises). M. Trudeau n'a cependant pas voulu s'engager sur un chiffre précis.

2) La commission franco-canadienne de coopération, qui réunissait jusqu'ici des hauts fonctionnaires, est élevée au niveau gouvernemental. M. Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, présidera la délégation française et M. Gillespie, ministre fédéral du commerce, la partie canadienne. La commission se réunira au début de 1975 à Ottawa.

3) Des groupes de travail étudieront plus spécialement la coopération dans deux domaines : l'énergie (*le Monde* du 23 octobre) et les affaires industrielles. Ce second groupe se concentrera dans un premier temps sur les moyens de transports ferroviaires, aéronautiques (hélicoptères, notamment) et maritimes.

4) La France a donné son accord à la création d'un consulat général du Canada à Strasbourg. Le Canada a déjà des consulats généraux à Marseille et à Bordeaux. (Il semble que Strasbourg intéresse plus spécialement le Canada comme siège des institutions parlementaires européennes.)

5) Des négociations s'ouvriront au printemps prochain en vue de la création d'une ligne aérienne Paris-Toronto et d'une liaison aérienne entre les Antilles françaises et le Canada.

6) M. Giscard d'Estaing a accepté une invitation de M. Trudeau à se rendre en visite officielle au Canada. La date n'est pas fixée, mais M. Beauchamp a précisé que le président de la République avait fermement l'intention de faire cette visite pendant son septennat.

Au cours de son entretien avec M. Chirac, mardi matin, M. Trudeau a abordé de son propre chef les problèmes de la langue française au Canada. Il a souligné, dans le style qui lui est familier, que sa politique bilinguiste « *n'est pas de la frime* ». Il a indiqué aussi l'intérêt de son pays pour le développement de la francophonie dans le monde et a proposé que le Canada et la France coopèrent dans ce domaine, notamment en Afrique.

Enfin, un accord franco-canadien a été conclu pendant le séjour de M. Trudeau sur le contrôle des produits pharmaceutiques.

Outre ses entretiens successifs avec MM. Chirac et Giscard d'Estaing, M. Trudeau a longuement rencontré mardi matin M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., et a déposé une gerbe à l'Arc de triomphe. Puis il fut reçu à l'Hôtel de Ville par le président du Conseil de Paris.

M. Trudeau a offert un déjeuner en l'honneur de M. Chirac, à l'ambassade du Canada. Après une réception en fin d'après-midi à la Sorbonne, il a reçu à dîner des amis parisiens, canadiens et français. — M. D.

M. XAVIER DENIAU : ni page tournée ni démenti à un événement mémorable.

M. Xavier Deniau, député du Loiret, président des groupes France-Canada et France-Québec de l'Assemblée nationale, nous a déclaré :

« *Le voyage en 1967, du président de la République française au Québec, a ouvert, dans les relations des deux communautés de langue française d'Europe et d'Amérique, une nouvelle ère d'activité intense, succédant à la trop longue période « d'attention distraite » qu'a évoquée hier, à l'Elysée, le chef de l'Etat.*

» *Ce renouveau permet aujourd'hui aux chefs des gouvernements canadien et français de signer des accords resserrant nos liens de tout ordre, au lieu d'échanger, selon l'usage ancien, des propos commémoratifs dans les cimetières de l'histoire.*

» *La France a développé en effet avec le Québec depuis 1967, à l'intérieur de ses compétences, une coopération fructueuse qui s'est traduite par l'échange de milliers de techniciens et d'étudiants, de professeurs et de spécialistes.*

» *Le gouvernement fédéral, pour sa part, acceptant ce qui se fait entre la France et le Québec, entend désormais par un accroissement important de ses relations propres avec la France et avec les pays de la francophonie, affirmer le caractère spécifique et bilingue de sa politique : nous devons nous en féliciter.*

» *C'est pourquoi, lorsque j'ai vu Jacques Chirac, accueillir sur le perron du Quai d'Orsay M. Trudeau, premier ministre du Canada, je n'ai pas eu le sentiment qu'une page était tournée, ou qu'un démenti était apporté à un épisode mémorable de notre histoire.* »

A la Sorbonne

L'ÉTUDIANT TRUDEAU

« Vous êtes jeune de cette double souche française et anglo-saxonne que vous représentez et qui, dans les circonstances de la transplantation, a retrouvé les vertus de ses origines : l'esprit d'aventure mué en esprit d'entreprise, le courage physique en esprit de décision, la ruse du pionnier en un talent de négociateur, la ténacité du défricheur en la persévérance du faiseur de lois. » *Dans les grands salons mordorés de la Sorbonne, M. Robert Mallet, recteur de l'Académie de Paris, a rendu un hommage enflammé au Canada et à son premier ministre, dont il a pu constater* « la coïncidence des silhouettes ».

M. Mallet s'est surtout adressé à l' « étudiant Pierre Elliott Trudeau », *qui fit une partie de ses études à la faculté de droit de Paris et à l'Ecole libre des sciences politiques, et qui*, « demeuré attaché à l'étude et à la recherche (...) par sa façon d'être de son temps et de refuser son temps et de pressentir l'avenir, se présente à nous comme l'image de la jeunesse entreprenante et avertie sans laquelle le monde adultéré court à sa perte ».

L'homme politique champion de l' « humanisme intégral » *a répondu, au même niveau, au recteur-poète. Se servant d'un autre sorbonnard illustre,* « le bon Pantagruel », *et de son père Gargantua, il a donné un rapide aperçu de sa vision de la culture moderne.*

« L'humanisme classique et littéraire, *a-t-il déclaré*, est inapte à juger les sciences, les techniques et les machines ; son impuissance à cet égard détermine une aliénation socio-culturelle massive et inquiétante. D'autre part, à l'humanisme scientifique et technique, il manque une philosophie régulatrice, c'est-à-dire une sagesse, dont les principales sources s'alimentent à l'ensemble des classicismes. On est donc en présence de deux humanismes qui s'ignorent globalement, mais qui sont pourtant capables de s'ouvrir graduellement l'un à l'autre pour se muter ensemble en une autre réalité, à savoir un panhumanisme. » *En pratiquant une* « information mutuelle », « l'homme dit de lettres devient présent aux sciences pures et appliquées, il se pénètre de leur esprit et ne craint pas le cambouis de leurs machines ; l'homme dit de science et de technique se risque dans le monde imprécis des humanités et se fait attentif aux intuitions qui fulgurent en son atmosphère. L'un et l'autre doivent se communiquer les richesses d'analogie dont ils sont les dépositaires ».

L'étudiant Trudeau est redevenu à son tour professeur. Ses élèves — le président Edgar Faure, M. René Haby, ministre de l'éducation, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat à l'éducation, et tout ce que la région parisienne compte de personnalités universitaires — l'ont écouté avec attention et chaleureusement applaudi.

LA VISITE DE M. KISSINGER A MOSCOU

Les dirigeants soviétiques semblent surtout désireux d'organiser rapidement une rencontre Ford-Brejnev

A peine rentré du Mexique, où il avait accompagné le président Ford, M. Henry Kissinger a de nouveau quitté Washington dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 octobre pour un voyage d'au moins trois semaines qui le conduira, après une visite de cinq jours à Moscou, dans une douzaine d'autres capitales.

Les entretiens du secrétaire d'Etat avec MM. Brejnev et Gromyko dureront jusqu'au 27 octobre. M. Kissinger visitera ensuite successivement, et jusqu'au 5 novembre, New-Delhi, Dacca, Islamabad, Kaboul, Téhéran, Bucarest, Belgrade et Rome. De bonne source, on dit également, selon l'A.F.P., que M. Kissinger pourrait se rendre à Ankara le 5 ou le 6 novembre. A Rome, M. Kissinger assistera à l'ouverture de la conférence des nations sur l'alimentation dans le monde.

Il se pourrait que ce long voyage soit suivi d'une tournée au Proche-Orient si les conclusions du « sommet » arabe de Rabat le permettent. De toute façon, M. Kissinger devra repartir de Washington le 19 novembre pour le Japon et la Corée, où il accompagnera le président Ford. C'est à la suite de cette visite que pourrait avoir lieu à Vladivostok une rencontre entre M. Ford et M. Brejnev.

De notre correspondant

Moscou. — M. Henry Kissinger arrive ce mercredi soir à Moscou, mais la plupart des Soviétiques n'en savent encore rien. Aucun journal ne rappelle, en effet, cette information à ses lecteurs ; le seul article consacré, depuis deux jours, aux relations américano-soviétiques a été publié mardi par les *Izvestia*, mais il ne contient aucun élément nouveau.

Cette indifférence n'est qu'apparente. Les dirigeants soviétiques accordent, en fait, de l'importance à la visite du secrétaire d'Etat, même si le prestige de M. Kissinger a beaucoup souffert depuis quelques mois. Si l'on fait exception des entretiens qu'a eus M. Gromyko à Washington le mois dernier, la visite de M. Kissinger constitue la première prise de contact entre le Kremlin et la nouvelle administration américaine. Cette prise de contact était attendue ici avec une certaine impatience, car M. Gerald Ford reste encore un inconnu pour les dirigeants soviétiques. Certes, le nouveau chef de la Maison Blanche s'est déclaré à plusieurs reprises décidé à poursuivre la politique de détente avec l'Union soviétique, mais certains de ses gestes ont surpris et ont soulevé, sinon de l'inquiétude, du moins quelque perplexité. Citons-en deux pour mémoire : le blocage des ventes de céréales à l'U.R.S.S. — même si l'incident apparaît aujourd'hui réglé — et les récentes déclarations du président Ford écartant une normalisation rapide des relations américano-cubaines. Une telle normalisation était considérée ici comme pratiquement acquise.

Ces incertitudes expliquent pourquoi l'on paraît plus désireux à Moscou qu'à Washington de s'entendre le plus vite possible sur l'organisation d'un « sommet » de travail à la fin de novembre. Une courte dépêche de l'agence Tass, non publiée dans les journaux, rappelle que le secrétaire d'Etat « *s'est déjà rendu plus d'une fois en Union soviétique pour des entretiens, y compris pour la préparation et l'organisation des rencontres soviéto-américaines au sommet* ». Le message est donc clair : la visite de M. Kissinger intéresse, mais ne doit constituer qu'une étape en direction d'un nouveau « sommet ».

Si l'on en croit la déclaration faite par le secrétaire d'Etat avant son départ pour Moscou, l'ordre des priorités est quelque peu différent du côté américain. M. Kissinger a en effet placé en tête de liste le problème de la limitation des armements stratégiques (SALT), dont la solution n'avait pas avancé au cours de la dernière rencontre Brejnev-Nixon. Les deux parties, on s'en souvient, avaient même dû rabaisser leurs ambitions dans ce domaine : ils ne se fixent plus maintenant comme but la recherche d'un accord permanent, mais seulement celle d'un accord décennal qui devrait être conclu avant 1977. Les Soviétiques ne minimisent pas l'importance des SALT et insistent même sur la nécessité de mener de pair détente militaire et détente politique, mais ils ne paraissent pas aussi convaincus que M. Kissinger de la nécessité de brûler les étapes sous peine de voir la dynamique de la technologie militaire reprendre ses droits.

Bien que très complexe sur le plan technique, la négociation SALT soulève aussi des problèmes politico-psychologiques. Disons, pour simplifier, qu'on a parfois l'impression que les Soviétiques nourrissent un complexe d'infériorité à l'égard de la panoplie nucléaire américaine tandis qu'aux Etats-Unis on éprouve du mal à « digérer » le nouveau concept des parités nucléaires. M. Kissinger lui-même avait fait allusion à ce problème à l'issue du dernier « sommet » américano-soviétique, lorsqu'il renvoya dos à dos *l'establishment* militaire des deux pays. Les questions de « comptabilité nucléaire » sont sans doute importantes, mais on peut se demander si elles ne sont pas tout de même secondaires par rapport à ces réalités.

A propos du Proche-Orient on estime du côté soviétique avoir passablement amélioré les positions de l'U.R.S.S. depuis la dernière rencontre. L'Egypte, qui a perdu beaucoup de ses illusions depuis la démission de M. Nixon, a été obligée de se rapprocher de nouveau de Moscou. Le dernier voyage de M. Kissinger au Proche-Orient n'a pas pu bloquer ce mouvement. La situation s'est aussi clarifiée du côté des Palestiniens, où l'O.L.P. apparaît de plus en plus comme un interlocuteur raisonnable et valable, ce que l'on souhaitait depuis longtemps à Moscou où l'on se réjouit ici très ouvertement de la rupture intervenue entre M. Arafat et l'aile ultra-gauche palestinienne. Ce n'est pas par hasard si M. Brejnev a parlé pour la première fois, après cette rupture, de la création d'un « *foyer national palestinien* » et si la *Pravda* de ce mercredi matin publie en première page un message de M. Arafat au secrétaire général.

Le point d'interrogation pour les Soviétiques, qui ne manqueront pas de réclamer une nouvelle fois la réunion de la conférence de Genève, reste encore l'attitude de M. Ford, que l'on soupçonne ici d'être plus favorable à Israël que ne l'était M. Nixon.

La position soviétique est moins forte sur l'affaire de Chypre, où la diplomatie du Kremlin manque des leviers d'action indispensables.

Quant à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, on veut surtout ici vérifier si la nouvelle administration reste dans les mêmes (bonnes) dispositions que l'ancienne. On peut enfin se demander si M. Kissinger n'abordera pas avec ses interlocuteurs soviétiques les conséquences de la crise économique (et parfois politique) qui se développe dans le monde occidental. Il serait après tout normal que les Etats-Unis cherchent à s'enquérir des intentions véritables de Moscou dans ce domaine. Les Etats-Unis n'ont-il pas admis depuis longtemps déjà la « doctrine Brejnev » sur la répartition des zones d'influence ?

JACQUES AMALRIC.

LE MINISTRE ROUMAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SERA EN FRANCE LES 4 ET 5 NOVEMBRE

A l'invitation du ministre des affaires étrangères et de M. Sauvagnargues, le ministre des affaires étrangères de la République socialiste de Roumanie et Mme George Macovescu se rendront en visite officielle en France les 4 et 5 novembre, a annoncé le Quai d'Orsay.

LES FIDJI, OU LE BONHEUR DES AUTRES

III. — Mais souriez donc !

La crise que traversent le royaume de Tonga, les Samoa-Occidentales et la Samoa américaine n'épargne pas les Fidji (« le Monde » des 16, 17, 18, 19, 20-21, 22 et 23 octobre). De nombreux Indiens de cet archipel émigrent maintenant vers le Canada en particulier. Le régime, de concert avec de puissants intérêts étrangers, place beaucoup d'espoirs dans l'industrie touristique. Cette politique risque de lui coûter fort cher, à tous points de vue.

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Nadi. — La scène se passe à Nadi ; elle pourrait se passer à Suva ou à Lautoka. Une « cargaison » de touristes australiens (ou néo-zélandais) vient d'arriver. *Rush* sur la ville, main basse sur les magasins. Chacun sait ce qui l'attend : des rues et des rues de boutiques flamboyantes proposant des monceaux, des montagnes de marchandises hors douane — postes de radio et de télévision, caméras, appareils de photographie, télé-objectifs, montres, etc. Les mille merveilles de la technique... japonaise. Vite, vite ! L'escale est courte, la soif d'acheter a été longtemps retenue. Dieu sait si on l'a attendue, espérée, préparée, cette escale, dans les villas des banlieues de Wellington, de Melbourne et de Sydney ! Et les voici, rentrant au port, chargés comme baudets de leurs gadgets. Les sondages l'affirment : la perspective d'acheter à relativement bon compte une télévision portative motive le déplacement autant que l'attrait du soleil...

On ne parle à Fidji que de ces lourds rapports rédigés à l'intention du gouvernement et sur commande des Nations unies (programme de développement) et de la Banque mondiale. Ils présentent un plan d'expansion du tourisme. Mais nul ne dit en public que cette étude a été confiée — alors qu'il y avait d'autres postulants — à une firme de Hawaï dont les liens avec l'industrie touristique sont connus. Quels critères ont donc présidé à ce choix et qui a fait ce choix ? Quel crédit — sans jeu de mots — accorder à l'étude ? Toujours est-il qu'elle préconise une augmentation annuelle de 18 % de l'activité en question ! De hauts fonctionnaires fidjiens déclarent en privé que, cette fois, certains groupes de pression ont un peu trop tiré sur la corde : « *Il serait plus raisonnable de parler de 12 % à 15 %.* » Mais s'agit-il uniquement de pourcentages ?

Les dirigeants paraissent bien ennuyés : il faut à tout prix se procurer de l'argent frais et créer des activités ; il faut aussi à tout prix préserver la stabilité politique, c'est-à-dire le *statu quo* socio-économique ; le tourisme peut aider à combler la première exigence — mais il pourrait bien provoquer dans le corps social des changements peu désirables. On se bat donc au milieu de ces contradictions insolubles. A la recherche d'un moyen terme. De fort saines déclarations d'un côté ; une pratique tout autre de l'autre. La main droite ignore ce que fait la main gauche. Les midinettes de Perth, les retraités du Colorado, sont contents, en attendant que sourient les employés de Mitsui. Une fois encore, le bonheur pour les autres...

Paysan... ou porteur de valises ?

La bonne parole ? La voici, et tombée de quelle bouche ! A Djakarta, en avril 1974, réunion de tout ce qui, dans l'industrie et la politique du tourisme, compte dans la région. Discours de l'Honorable Ratu (chef) Sir Penaia K. Ganilau, vice-premier ministre fidjien : « *Je puis vous parler de douzaines, de centaines même d'exemples de paysans capables qui ont quitté ce travail des fermes, qui dure de l'aurore au coucher du soleil et brise les reins, afin de choisir ces emplois faciles de porteurs, de barmen, de guides et de chauffeurs de taxi (...). Tout aussi grave est dans mon esprit la détérioration des valeurs sociales à Fidji (...). Nous espérons assurer notre avenir en tant que nation, nous sommes déterminés à le faire.* » Et pourtant, ajoutera le ministre, il faut développer le tourisme...

Or voici, effectivement, que telle ou telle région rurale manque de bras. Le système peut se résumer ainsi de façon à peine caricaturale : les dignes visiteurs veulent se faire cirer les chaussures et admirer des danses « typiques » ; de toute façon, leur pays d'origine pourra exporter les produits qui ne poussent plus dans les champs devenus friches. Gonflement des villes côtières (30 % de la population déjà, bandes de jeunes délinquants, frustrations nées du contact avec l'argent étranger... Calculera-t-on le coût social de l'opération ? Sera-ce, là aussi, du + 18 % par an ?

Mais il faut aussi parler de l'humiliation. Les affiches « vendant » Fidji (Fidji seulement ?), aux touristes sont ni plus ni moins racistes : Blancs servis ou « amusés » (nous nous appliquons ici à nous-même ces guillemets car le touriste australien *s'amuse* effectivement) de la façon la plus onctueuse en une relation de maître à esclave. Un peuple que l'on ridiculise. Et que penser de ce grand hôtel embauchant un Hawaïen afin d'apprendre aux Fidjians (ce sont eux qu'on vient voir, non les Indiens) ... à bien se comporter en Fidjians, à agir selon les stéréotypes inventés par les agences de voyage étrangères ? Que penser aussi du Bureau de tourisme fidjien, qui entend passer les esprits, dans la population la plus pauvre, au « moule touristique », leur apprenant ainsi à se conformer aux exigences du visiteurs à dollars ? Que penser de cette « loi » selon laquelle, dans les hôtels, les employés exhibés en public (hôtesses, réceptionnistes, etc.) sont des Fidjians, les « indigènes » étant jugés plus attrayants que l'autre communauté ethnique ? On sait maintenant que la division du travail dans les hôtels aiguise les tensions raciales, et que les employés, toutes races confondues cette fois, ne sont pas sans ressentir un malaise au contact quotidien d'une richesse occidentale dont ils ne récoltent que quelques miettes.

Des hôtels ou des hôpitaux

L'économie fidjienne tire-t-elle seulement de grands profits de cette multiplication des grands hôtels et des « tours organisés », des croisières « fabuleuses » ? La réponse est négative. Il est même possible d'affirmer que le tourisme *coûte* à Fidji. Au moins 90 % de l'industrie est aux mains des étrangers, et surtout des Australiens. Ces derniers mangent et boivent « australien », volent ou naviguent « australien » ; 50 % au moins des bénéfices sont immédiatement rapatriés — beaucoup plus en fait, compte tenu des mouvements de fonds incontrôlables. Mais Fidji a dépensé des devises pour importer ce que désire le visiteur, dont l'exemple et les goûts sont un motif, fût-il indirect, d'inflation. C'est aussi le budget fidjien qui finance la « vente » extérieure des charmes du pays aux touristes potentiels.

Mais il y a plus. Qui dit construction de grands hôtels ou d'un « complexe » de luxe comme Pacific Harbour, dit bénéfices assurés pour les capitaux étrangers. Pourtant, l'infrastructure nécessaire (routes bitumées, téléphones, assainissement des sols, réservoirs d'eau, etc.) est bel et bien à la charge des Fidjiens. La route qui est modernisée en priorité est celle du sud, qui, comme par hasard, dessert la chaîne d'hôtels : à cet effet, la Banque mondiale, l'Australie, la Nouvelle-Zélande accordent des prêts, qu'il faudra rembourser. Les Fidjiens attendront pour avoir des routes correctes qui *leur* seront destinées. Le pays est pauvre en main-d'œuvre qualifiée du bâtiment, mais c'est d'abord au tourisme qu'elle est affectée. En feuilletant les documents officiels, on apprend aussi que la construction d'un grand hôpital et d'une maternité a tardé : on ne peut effectivement tout faire à la fois...

Un combat inégal

L'exemple du tourisme ne constitue qu'un aspect, particulièrement visible, de la dépendance de Fidji dans le domaine économique. Plus généralement, les intérêts étrangers ne sont pas particulièrement inquiets de voir le secteur rural demeurer vétuste et éventuellement accentuer son retard, trop de capitaux locaux et d'efforts étant dirigés vers d'autres « priorités ». Les investissements proviennent surtout d'Australie, de Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, en attendant peut-être le Japon. L'Australie domine, et de loin, en capital investi : commerce, services en tous genres, assurances, industries (modestes certes), presse, etc. Deux géants, d'ailleurs étroitement imbriqués, contrôlent une foule d'activités ; il s'agit des firmes Burns Philp et Carpenters ; il est rigoureusement impossible de ne pas passer par elles si on se livre à une quelconque activité économique. C'est aussi par elles principalement que se fait à Fidji — comme dans tout le Pacifique du Sud — l'injection de produits de consommation australiens, vendus à des prix exorbitants. Plusieurs petites sociétés fidjiennes ont tenté de se monter, ou de vendre des marchandises que n'offraient pas les géants australiens : elles ont dû rapidement faire machine arrière. Certes, les premiers ministres de Canberra et de Wellington — deux travaillistes — ont souvent affirmé que les deux capitales consacreraient une partie importante de leur aide à l'étranger aux îles du Pacifique. L'exemple de Fidji montre que cette assistance n'est pas forcément bien orientée. De plus, ce qui est dépêché par un canal public peut aussitôt revenir, avec bénéfices à l'appui, par des voies privées. On sait que cette situation n'est pas propre aux relations entre les deux « grands » de la région et leurs petits voisins sous-développés.

Cette influence de type colonial (en ce qui concerne les investissements anciens), et néo-colonial (pour ce qui a trait, par exemple, au tourisme), ne semble pourtant pas inquiéter les dirigeants fidjiens. Pour le chef Toganivalu, l'« *Australie est un grand pays et a beaucoup à offrir dans le domaine de l'assistance. Il serait irréaliste de penser,* ajoute-t-il, *que nous pourrions sortir de la sphère d'influence économique australienne* ». L'intégration des îles Fidji au système occidental, le développement des investissements étrangers et de l'aide traditionnelle, trouvent des partisans chez des économistes étrangers qui ont étudié ces questions, ainsi que chez les experts de la Banque mondiale (1).

La société fidjienne a un grand besoin de changements. Mais une évolution — ou une mutation — doit-elle forcément équivaloir à la mise en condition d'un peuple au service et au profit du monde industrialisé ? Sans doute pas. Mais la pratique montre que le combat est bien inégal.

FIN

(1) Voir notamment le livre de Michael Ward, *The role of investment in the development of Fiji* (Cambridge University Press). Une thèse parfaitement opposée est défendue par un groupe de jeunes Fidjiens et Australiens qui ont rédigé une brochure intitulée *Fiji, a developping Australian colony* (publiée par l'International Development Action, 31, Alfred Cres, North Fitzroy, Victoria, Australie).

AMÉRIQUES

Brésil

NOUVEL AMBASSADEUR A PARIS

M. Delfim Neto est l'auteur contesté du « miracle » économique

Un communiqué du ministère des affaires étrangères du Brésil, en date du 22 octobre, indique que M. Antonio Delfim Neto, ancien ministre des finances, a été nommé ambassadeur de son pays à Paris, où il remplacera le général de Lyra Tavares.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — C'est un ambassadeur peu commun que le gouvernement brésilien vient de nommer à Paris. Ni diplomate, ni militaire, ni même homme politique, M. Delfim Neto s'est surtout signalé ces dernières années dans les milieux du « show business » international. N'était-il pas le père du « *miracle économique* » brésilien ? Celui qui avait converti son pays en terre d'élection pour les capitaux étrangers ?

Eloigné du pouvoir depuis le 15 mars dernier, M. Delfim Neto aura sans doute gardé, à son arrivée en France, cette réputation de faiseur de miracles. Mais cela au moment même où il est en train de la perdre chez lui. A cette singularité, il faut en ajouter une autre : M. Delfim Neto vient représenter un gouvernement qui n'a cessé, depuis son entrée en fonctions, de critiquer une partie de l'héritage laissé par celui qui fut, au portefeuille des finances, le véritable ministre de l'économie pendant sept ans.

On connaît la philosophie de M. Delfim Neto, qui n'a d'ailleurs rien d'original : « *Il faut augmenter le gâteau avant de le partager* », disait-il à ceux qui s'impatientaient devant l'inégale répartition des fruits de la croissance. Partisan de l'accumulation forcenée du capital, il ajoutait qu'à partir d'un certain seuil de richesses, la distribution devient quasi automatique.

Le gouvernement Geisel s'est amusé à reprendre la formule, mais en la renversant. Dans l'exposé du deuxième plan de développement (1975-1979), lancé en septembre, il dit qu'il faut distribuer le gâteau « *tandis qu'il augmente* ». Et il rejette la théorie selon laquelle la croissance résolut à elle seule le problème de la répartition du revenu.

A vrai dire, l'antipathie entre le général Geisel et M. Delfim Neto est ancienne, et repose sur des différences de doctrine autant que de tempérament. L'un est austère, fermé jusqu'à la raideur, honnête dans le discours et l'action, méthodique et planificateur. Le technocrate, lui, est porté à faire du succès immédiat la sanction de toute politique, prêt, pour y parvenir, à jongler avec les réalités, à abandonner toute programmation à long terme, à se montrer très souple sur les principes et les méthodes. « *Un gouvernement n'a pas d'éthique* », avait-il dit à l'ancien ministre de l'agriculture du *président Medici, M. Cirne Lima*, formule qui choqua son interlocuteur.

Pressé par les militaires de ramener l'inflation à 12 % en 1973, M. Delfim Neto a fait beaucoup d'acrobaties pour y parvenir. Ne s'agissait-il pas de soutenir la réputation du régime, tant vanté pour ses méthodes de lutte « *graduelle* » contre l'inflation (notamment en France, et par les voix *les plus* officielles) ? A la fin de l'année dernière il annonçait que la hausse du coût de la vie avait été une fois de plus réduite (à 14 %), ce qui était un résultat remarquable pour un pays qui avait connu un taux de 86 % en 1964.

Malheureusement, ses successeurs devaient vite le démentir, du moins en privé, et avouer qu'en réalité la hausse avait été d'environ 25 %. Mystère des indices. Mieux même, ils affirmaient publiquement que beaucoup de relèvements de tarifs avaient été repoussés d'une année sur l'autre, c'est-à-dire laissés à la charge de l'équipe qui a pris le pouvoir le 15 mars 1974. « *Delfim Neto*, disaient les commentateurs, *a placé une bombe à retardement sous les pas du nouveau gouvernement*. »

Le Brésil fait une autre constatation : M. Delfim Neto a laissé une économie trop sensible aux fluctuations des marchés étrangers. La dette extérieure est passée, en un an, de 10 à 18 milliards de dollars et tend à augmenter dangereusement, au moment même où l'effort d'exportation se heurte au protectionnisme des puissances industrielles. La balance commerciale, prévoit-on, accusera cette année un déficit de 5 milliards de dollars (près de 13 milliards d'importations contre 7,5 milliards d'exportations). Le « trou », en raison des achats de pétrole, ne pourra que s'élargir.

Pourquoi avoir nommé M. Delfim Neto à Paris ? Pour l'éloigner du théâtre d'ombres où certains disent *qu'il s'agitait depuis le 15 mars* ? Ou bien pour profiter de ses liens avec les milieux financiers internationaux afin de défendre les intérêts du Brésil au sein du Marché commun européen ? La Communauté européenne est devenue, en effet, le premier client du Brésil (37 % des exportations brésiliennes, contre 20 % vers les Etats-Unis, le second partenaire commercial). Pour équilibrer sa balance des paiements, Brasilia a un besoin croissant de capitaux étrangers, notamment européens, ce qui l'incline à tempérer le langage de son nationalisme économique.

Bref, même s'il n'incarne plus comme jadis la philosophie du régime militaire, M. Delfim Neto peut rendre encore de précieux services à ce dernier. C'est sans doute ce qui a dicté son choix au général Geisel, un choix fait, en toute « objectivité », au-delà des réticences et des rivalités qu'il a suscitées entre le général de Lyra Tavares, l'ambassadeur actuel à Paris, officier de la ligne « dure », et son successeur, technocrate replet, à l'esprit agile, au savoir-faire quasi « démoniaque », ami personnel de M. Giscard d'Estaing, ce n'est pas seulement à un changement de style qu'on assiste, mais à un nouvel état des rapports entre le Brésil et la France.

CHARLES VANHECKE.

AFRIQUE

Angola

LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION ONT DÉSORMAIS UNE EXISTENCE LÉGALE

Luanda (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Après l'annonce que le M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola (1)) avait, après les deux autres principaux mouvements angolais, accepté de signer un accord de cessez-le-feu avec les Portugais, on apprend que M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A., ouvrirait prochainement un bureau permanent du parti à Luanda.

Après le dernier accord, les trois mouvements de libération, le M.P.L.A., le Front de libération de l'Angola (F.N.L.A.) et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ont rempli les conditions de cessez-le-feu demandées par les Portugais pour leur permettre de devenir des mouvements politiques légaux en Angola. Ils sont donc libres d'engager des négociations et le dialogue politique sur le territoire lui-même. Les efforts des nationalistes vont maintenant viser à l'unification des trois mouvements pour présenter un front commun.

D'autre part, les autorités portugaises de Luanda, où les dockers se sont mis en grève lundi 21 octobre, ont déclaré que le mouvement risquait d'être long parce que les revendications salariales, trop élevées, ne pouvaient être satisfaites.

(1) Et non Mouvement pour la libération de l'Angola, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos dernières éditions datées du 23 octobre.

● *Le bilan officiel* des incidents qui se sont produits le 21 octobre à Lourenço-Marques, capitale du Mozambique, est de 48 morts, dont 28 Blancs, et 88 blessés, dont 38 grièvement, a précisé un communiqué de l'état-major des forces armées publié dans la nuit de mardi à mercredi.

Le communiqué ajoute que les compagnies de commandos qui furent à l'origine de ces incidents ont été transférés au nord du Mozambique dès la nuit du 21 octobre. — (*A.F.P.*)

Algérie

Le président du C.N.P.F. souhaite « définir une politique industrielle nouvelle »

De notre correspondant

Alger. — *M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a regagné Paris mardi soir 22 octobre, après avoir eu un long entretien avec le président Boumediène, M. Belaïd Abdesselam, ministre de l'industrie et de l'énergie, et d'autres responsables de l'économie algérienne. Les trente-trois industriels qui étaient arrivés avec lui la veille devaient se rendre mercredi et jeudi à Constantine, à Annaba, à Skikda et à Arzew.*

« *C'est la première fois depuis l'indépendance qu'une délégation du C.N.P.F. se rend officiellement en Algérie, à l'invitation de M. Abdesselam* », nous a dit avant son départ M. Ceyrac. Cette visite doit préparer la venue en France, du 4 au 20 novembre, de quatre-vingts à cent responsables algériens des différents secteurs économiques et industriels, qui étudieront sur place de nouvelles possibilités de coopération. M. Abdesselam les rejoindra vers la fin de leur séjour pour faire le point et signer éventuellement des contrats.

M. Ceyrac a souligné qu'il y avait lieu de trouver des formules originales de collaboration qui pourraient s'inspirer du cas de la SONACOME-Berliet (usine de camions à Rouiba, près d'Alger), « *expérience intéressante et réussie de coopération entre une société privée et un pays socialiste* ».

Le président du C.N.P.F. a également précisé que le dialogue doit se poursuivre avec le gouvernement algérien « *pour définir une politique industrielle nouvelle qui serait complétée par une politique rationnelle de l'immigration, dont un des éléments de base serait la formation* ».

Après les importants contrats passés par l'Algérie avec le Japon et l'Allemagne fédérale, l'enjeu des contacts actuels est de taille pour les industriels français : participer au deuxième plan quadriennal, d'un montant de 110 milliards de dinars (130 milliards de francs. — P. B.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE met 195 000 tonnes de céréales à la disposition du Bangladesh, en proie à la famine ; 115 000 tonnes seront fournies par la Communauté elle-même, le restant étant livré par les neuf Etats membres sous forme d'aide bilatérale. La C.E.E. donnera aussi 9 450 tonnes de lait en poudre et 6 500 tonnes de matières grasses alimentaires au Bangladesh. — (*Reuter.*)

Éthiopie

● M. CHRISTIAN DABLANC, haut commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas, s'est entretenu mardi 22 octobre à Addis-Abeba avec le général Aman Andom, chef de la junte éthiopienne.

Grande-Bretagne

● UN ENGIN EXPLOSIF a fait trois blessés dont un grave, mardi soir 22 octobre, parmi le personnel du Brook's, l'un des clubs les plus fermés du quartier Saint-James, à Londres. Il y a dix jours, deux cercles militaires, dont celui de l'armée et de la marine, proche du Brook's, avaient fait l'objet d'attentats similaires. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● LES GREVES LARVEES destinées à appuyer des revendications de salaires s'étendent en Ecosse. Les transports publics ont pratiquement cessé de fonctionner mardi 22 octobre à Glasgow. Les éboueurs et les égoutiers refusent toujours de reprendre le travail, qu'ils ont interrompu il y a près de quinze jours, et plus de 30 000 tonnes d'ordures s'entassent dans les rues de la plus grande ville d'Ecosse. Six mille chauffeurs de camions ont également cessé le travail et près de sept mille enseignants refusent depuis lundi d'assurer un certain nombre de tâches.

Islande

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Einar Agustsson, et l'ambassadeur américain Frederick Irving ont signé le 22 octobre l'accord prévoyant le maintien des forces américaines en Islande dans le cadre de l'accord de défense entre les deux pays signé en 1951. — (*A.P.*)

ASIE

Pakistan

M. Bhutto remanie son gouvernement

Karachi (*Reuter*). — M. Bhutto, premier ministre du Pakistan, a procédé mardi 22 octobre à un remaniement de son gouvernement.

La principale surprise est le départ de M. Mubashir Hasan, ministre des finances, du plan et du développement et l'un des membres fondateurs du Parti du peuple pakistanais (P.P.P.), formation de M. Bhutto. M. Rana Mohammad Hanif, qui était ministre du travail et des travaux publics, lui succède.

M. Hasan était considéré comme une des plus brillantes personnalités du cabinet, et l'un des chefs de file socialistes. En tant que ministre des finances, il avait procédé à la nationalisation d'importantes sociétés industrielles, de banques, d'assurances et de compagnies maritimes.

Le premier ministre conserve les portefeuilles des affaires étrangères et de la défense, maintenant dans ses fonctions son principal collaborateur, M. Aziz Ahmed, avec le titre de ministre d'Etat à la défense et aux affaires étrangères.

Autre remarque à propos de ce remaniement : la perte de l'important portefeuille des affaires juridiques et parlementaires par M. Abdul Hafiz Pirzada, souvent considéré comme l'héritier présomptif de M. Bhutto. M. Pirzada demeure ministre de l'éducation et de la coordination provinciale et prend le portefeuille de la science et de la technologie.

Il y a quatre nouveaux venus dans le cabinet : MM. Malik Meraj Khalid (affaires juridiques et parlementaires), Mumtaz Ali Bhutto (un cousin du premier ministre, qui devient ministre des communications), Yusuf Khattak (pétrole, électricité et ressources naturelles) et Meer Afzal (commerce).

M. Bhutto a annoncé la composition du nouveau gouvernement deux jours avant son départ pour Moscou en visite officielle, visite qui sera suivie par la venue à Islamabad de M. Kissinger.

Thaïlande

● TREIZE ETUDIANTS au moins ont été blessés, mardi 22 octobre, et cinq autres arrêtés au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre, en plein centre de Bangkok. — (*A.F.P.*)

Japon

M. Tanaka rejette de graves accusations sur l'accroissement de sa fortune personnelle

Tokyo (*A.P., A.F.P., Reuter, Times*). — Le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, a rejeté, le mardi 22 octobre, de graves accusations formulées contre lui par une publication japonaise, *Bungei Shunju*, selon laquelle il aurait utilisé sa position politique pour accroître sa fortune personnelle. M. Tanaka, qui parlait à l'occasion d'un déjeuner offert par la presse étrangère à Tokyo, a admis qu'il a poursuivi ses activités commerciales depuis qu'il a entamé, il y a vingt-sept ans, sa carrière politique. Il a nié en revanche s'être livré à de quelconques indélicatesses.

Visiblement irrité par les questions qui lui étaent posées sur ce sujet, M. Tanaka a refusé de discuter dans le détail des accusations formulées dans les soixante pages de l'article publié par *Bungei Shunju*, déclarant que ce type d'enquête pouvait se pratiquer aux Etats-Unis, mais n'était pas actuellement nécessaire au Japon.

Les nouvelles attaques dirigées contre M. Tanaka contribuent à l'effritement déjà sensible de son autorité, dû notamment aux graves difficultés provoquées par l'inflation. Un récent sondage publié par le journal *Mainichi* révèle que 18 % seulement des Japonais soutiennent désormais le premier ministre.

Au cours du déjeuner de mardi, *M. Tanaka a également évoqué* la prochaine visite au Japon du président Ford. Il a déclaré à ce sujet être convaincu que les Etats-Unis n'introduisaient pas d'armes nucléaires sur le sol ou dans les ports japonais. L'important quotidien *Asahi* cite cependant, dans ses éditions de mercredi, le témoignage de deux marins américains affirmant que leurs bâtiments pénétraient dans les ports japonais porteurs de bombes atomiques opérationnelles.



M. Fourcade : le redressement est possible

Morne spectacle que celui de cette première séance consacrée à la discussion générale du projet de loi de finances pour 1975. Certes, le sujet, par essence assez technique, n'a pas de quoi électriser une Assemblée et susciter de grandes envolées lyriques. Certes, les grandes lignes du budget de l'Etat étaient connues depuis un ceratin temps déjà.

Ce qui explique peut-être que MM. Chirac et Tomasini — respectivement premier ministre et secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement — se soient adonnés, pendant le discours de M. Fourcade, à la confection de cocottes et bateaux en papier. Certes, enfin, l'« irrésistible » ascension des dépenses de fonctionnement réduit de plus en plus la liberté de choix des pouvoirs publics et, finalement, la marge de manœuvre laissée aux parlementaires.

Il n'en reste pas moins que la discussion budgétaire devrait demeurer un des temps forts des travaux des Assemblées, et que, au-delà d'une routine certaine, elle offre au gouvernement, par la voix de son ministre de l'économie et des finances, l'occasion de réduire les incertitudes, de fixer les objectifs, enfin et surtout, de convaincre l'opinion publique. Impératif d'autant plus nécessaire que le pays est dans une situation difficile, qui réclamera « des efforts, du temps et de la continuité », pour reprendre les termes de M. Fourcade.

Or l'intervention de ce dernier a déçu. Plus par sa forme que par son contenu dont on ne pouvait attendre de véritables révélations (on lira d'autre part l'analyse d'Alain Vernholes).

M. Papon, rapporteur général de la commission des finances, s'est livré à un examen « sans complaisance » de ce « budget d'attente » qui « subit davantage les mouvements de l'économie qu'il ne les contrôle ». Critique à laquelle M. Fourcade s'est montré sensible. Le ministre de l'économie a annoncé une relance de la planification, à laquelle firent d'ailleurs écho une défense et une illustration de l'économie libérale prononcée par M. Icart, président de la commission des finances et républicain indépendant.

« Face à une situation difficile, devait affirmer M. Fourcade, le rôle d'un ministre de l'économie et des finances est de parler clair et d'agir de manière résolue. » Résolu, M. Fourcade semble l'être. Mais la comparaison qui s'imposait à tous avec les exposés budgétaires de son prédécesseur rue de Rivoli a joué, mardi, à son désavantage.

PATRICK FRANCÈS.

Mardi 22 octobre, à 16 heures, les députés, sous la présidence de M. Marcel Anthonioz, entreprennent la discussion générale du projet de loi de finances pour 1975.

Rapporteur général de la commission des finances, M. MAURICE PAPON (U.D.R.), constate tout d'abord que, *« si la France a profondément changé depuis quinze ans, c'était sous l'effet d'une politique volontariste, alors que le déséquilibre actuel de l'économie résulte, lui, du choc pétrolier ».* « *Le changement a bien eu lieu*, commente-t-il, *et ce n'est sans doute pas celui qu'on attendait...* » Il poursuit : *« A travers le budget, c'est une politique qu'il s'agit de juger. »* Pour ce faire, M. Papon pose deux questions. Quelle est la valeur des prévisions, compte tenu de la situation telle qu'elle est ? Quelle est la valeur des orientations, compte tenu des objectifs fixés et des moyens mis en place ?

« La tâche du gouvernement est lourde, reconnaît M. Papon. *Mais la situation, pour difficile qu'elle soit, n'est pas insurmontable. Il y a des éléments positifs : la croissance, qui marque une pause, mais dont le rythme actuel place la France en bonne position par rapport à l'extérieur, et l'exportation, qui se développe dans de bonnes conditions. Mais il y a malheureusement deux lourds handicaps : les prix, dont la hausse s'est accélérée en 1973, avec, en 1974, un pourcentage mensuel toujours supérieur à 1 %, sauf au mois d'août. Et le déficit des échanges extérieurs, dont l'ampleur et le caractère permanent pose de façon aiguë le problème du financement.»*

Le rapporteur ajoute : *« Les conséquences de ces deux faits sur notre économie n'ont pas été perçues en temps utile et n'ont pas été annoncées clairement au pays. La France n'est pas cette oasis de fraîcheur au milieu des perturbations mondiales. L'augmentation du prix du pétrole*, précise-t-il, *représente un prélèvement d'environ 2 000 francs par famille »*, d'où un freinage du niveau de vie des Français, *« qui heurtera bien des habitudes et contrariera bien des facilités »*.

« Face à cette situation, le gouvernement a défini des objectifs clairs, qu'il qualifie lui-même d'ambitieux mais de réalistes. » « Ambitieux, explique M. PAPON, *car est prévue une croissance encore forte. Le gouvernement a arrêté trois objectifs : résorber le déficit commercial, réduire l'inflation, maintenir la croissance de l'emploi. »*

M. PAPON ajoute : *« Au-delà de l'ambiguïté de sa présentation, le budget repose sur des hypotablement fragiles étant données les incertitudes de l'environnement économique. On comprend, dès lors, la prudence du gouvernement, qui fonde son espoir sur les résultats du redressement engagé. C'est donc un budget d'attente. »* Le gouvernement n'en n'a pas moins fixé objectifs et moyens, d'où la question posée par M. PAPON, qui *« s'interroge alors sur la valeur des orientations choisies »*.

● LA LUTTE CONTRE L'INFLATION. — « *Certes*, reconnaît-il, *l'équilibre du budget est assuré globalement, mais c'est celui d'un Etat qui épargne moins et qui prête moins, se privant ainsi du moyen d'assurer un financement sélectif des investissements de l'économie.* »

● LE MAINTIEN DE L'EMPLOI. — Trois éléments, selon M. Papon, contribueraient à cet objectif :

— La pression fiscale de l'Etat, qui se stabiliserait en 1975. *(« Mais les impôts indirects croîtront plus vite que les impôts directs ; les cotisations sociales progresseront plus vite que le total des impôts ; enfin, les mesures exceptionnelles décidées en juillet dernier pourraient directement compromettre l'emploi. »)* ;

— L'amélioration du sort des plus défavorisés ;

— Les investissements collectifs (mais *« la charge qu'ils représentent pour l'Etat sera modérée dans sa croissance en 1975 et les collectivités locales risquent d'être victimes des restrictions de crédit »*).

Après s'être fait l'écho des inquiétudes qui pèsent sur l'industrie du bâtiment, il relève qu'une priorité lui paraît oubliée : celle de l'énergie, où le projet de budget lui paraît *« modeste, voire insuffisant »*.

M. Papon résume ainsi son analyse : *« Le budget est équilibré, prudent et social. En fait, il subit bien plus les mouvements de l'économie qu'il ne participe activement à leur contrôle. »*

Il conclut : *« On ne peut plus s'en remettre aux seules lois du marché ni à la politique des autres. Il faut avoir une politique de l'énergie, fixer des priorités. Pour cela, il faut une méthode, c'est-à-dire un plan. Il faut réduire les incertitudes, choisir les objectifs, convaincre les partenaires. A défaut d'un plan qui oblige, ayons un plan qui oriente et qui rassure. (...) L'heure n'est plus aux problèmes des rapports entre le gouvernement et sa majorité parlementaire : ils sont réglés. Le budget sera discuté, voire contesté, mais il doit être voté. La France doit en effet relever de graves défis : ceux de la liberté, de l'indépendance et de la paix. Tel est l'enjeu qui justifie les efforts demandés. »*

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE : l'indexation de l'épargne ne protège pas l'épargnant.

« Tous les Français savent que la situation est difficile, déclare M. JEAN-PIERRE FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, *et le gouvernement ne l'a jamais caché. »* Il ajoute : *« Le gouvernement a engagé une politique conjoncturelle visant, en dix-huit mois, à supprimer le déficit extérieur et à réduire l'inflation. Mais cette action doit s'insérer dans une stratégie à moyen et long terme. Le moment est donc venu d'organiser notre action selon un plan. Le VIIe Plan succédera sans interruption au VIe Plan et sera présenté à la session de printemps 1976. Le gouvernement s'engage donc résolument dans la voie d'une planification mieux adaptée à notre environnement international. »*

M. Fourcade s'adresse ensuite à tous ceux *« qu'habite l'inquiétude »*, estimant que, face aux difficultés, le rôle du ministre de l'économie est *« de parler clair et d'agir de manière résolue. » « Quelle est la situation actuelle de l'économie française ? »* demande-t-il d'abord. Il répond : *« L'environnement international cumule de nombreux facteurs de perturbation. Seul élément favorable, le prix des matières premières industrielles, orienté à la baisse. L'action du rétablissement des équilibres, engagée en juin, commence cependant à faire sentir ses premiers effets. »*

Le ministre poursuit : *« Le refroidissement de l'économie a permis d'obtenir un premier ralentissement de la hausse des prix, et, en même temps, un certain redressement du solde de nos échanges extérieurs est apparu. Parallèlement, le franc s'est maintenu sur le marché des changes à un niveau satisfaisant.*

» Cette situation permet de prévoir pour 1975 des évolutions plus normales, fondées notamment sur un taux de croissance de 4,2 %, sensiblement supérieur à celui prévu par la plupart de nos partenaires. »

M. FOURCADE présente ensuite les grandes lignes du projet de loi de finances : *« Ce budget, qui suscite interrogations, inquiétudes et critiques, peut se résumer en trois mots : équilibre, rigueur, sélectivité »*, souligne-t-il.

(Dessin de CHENEZ.)

● UN BUDGET EQUILIBRE.

« La progression des masses est compatible avec les comptes économiques retenus pour 1975. L'équilibre est strictement assuré. La pression fiscale est stabilisée, ce qui n'exclut pas des transferts dans le sens d'une plus grande justice. »

Au sujet du quotient familial, le ministre précise : *« Sans remettre en cause ce quotient en deçà de dix-huit ans, le gouvernement propose de le remplacer, au-delà de cet âge, par un système d'abattement indexé plus favorable aux familles de condition modeste. »*

L'orateur annonce qu'il vient d'approuver les termes d'une charte du contribuable vérifié qui précisera l'ensemble des droits et des devoirs des contribuables et de l'administration.

● UN BUDGET RIGOUREUX.

« La progression des dépenses correspond principalement à des mesures acquises ou inéluctables avec toutefois deux exceptions : les dépenses ordinaires militaires et les crédits de paiements civils. L'augmentation des effectifs a été strictement limitée (25 559 emplois créés en 1975). Un calendrier de hausse des tarifs publics est associé au budget, ce qui favorisera la clarté, la continuité et la modération. »

● UN BUDGET SELECTIF.

« Trois priorités sont privilégiées : l'amélioration du sort des plus défavorisés. L'aide publique aux secteurs économiques en difficulté. Les équipements collectifs essentiels. Quatre secteurs ont été reconnus comme particulièrement prioritaires : les transports collectifs, les P.T.T., les équipements sanitaires et sociaux, les dotations budgétaires du logement. »

Le ministre évoque les mesures nouvelles, par exemple, la protection de l'épargne : *« L'indexation de l'épargne*, déclare-t-il, *loin de protéger l'épargnant contre l'inflation contribue à en faire la victime. Mais l'objectif du gouvernement demeure la protection de l'épargne, et notamment de l'épargne populaire. Deux séries de mesures seront prises à cet effet :*

» 1) Les emplois à long terme de l'épargne doivent être encouragés (réanimation de la Bourse, diminution des taux d'intérêt à court terme, amélioration de la rémunération réelle des souscripteurs de valeurs à revenu fixe) :

» 2) Il faut mieux rémunérer et consolider l'épargne populaire. » Le taux d'intérêt des livrets des caisses d'épargne sera porté, à compter du 1er janvier 1975, de 6,5 % à 7,5 %.

« Le gouvernement, poursuit M. FOURCADE, *envisage également un soutien sélectif à l'investissement et la promotion des exportations. »* Après avoir évoqué la nécessité de l'établissement d'un nouvel ordre monétaire international le ministre conclut : *« Face à une situation difficile, malgré un environnement préoccupant, notre politique doit permettre à l'économie française de retrouver rapidement les chemins de la croissance équilibrée. Entre l'illusion de satisfactions immédiates et l'effort pour sauvegarder l'avenir, le gouvernement a choisi. Le redressement est possible. Il réclamera des efforts, du temps, et de la continuité. »* Puis M. FOURCADE demande à la nouvelle majorité présidentielle d'adopter le projet de loi de finance, projet qui facilitera *« l'adaptation de l'économie française aux conditions nouvelles de notre temps »*.

M. ICART : sur la bonne voie

M. FERNAND ICART (R.I.), président de la commission des finances, déclare : *« Votre pari, je crois que vous êtes en train de le gagner. Nous sommes sur la bonne voie. Il ne s'agit toutefois pas de s'abandonner à un optimisme tranquille, mais plutôt de se livrer à une manifestation raisonnée d'espoir. »* Il ajoute : *« Il n'est pas possible, cependant, d'asseoir une économie solide sur des bases fragiles ; et nos industries sont fragiles. Il me paraît donc nécessaire de préparer dès maintenant les conditions d'une relance économique. La pointe du pied doit commencer à peser sur l'accélérateur alors que le talon repose encore sur la pédale du frein. »*

M. ICART déclare encore : *« Accepter l'indexation de l'épargne reviendrait à autoriser ceux qui reçoivent cette épargne à indexer leurs propres ressources. A terme, ce serait une véritable institutionalisation de l'inflation, se substituant à la volonté de la combattre. »*

M. HENRY BERGER (U.D.R.), président de la commission des affaires culturelles, saisie pour avis, souligne *« la nécessité de défendre et d'aider ceux qui pourraient redouter les contraintes d'un budget de rigueur »*.

La séance est levée à 18 h. 55.

En séance de nuit, sous la présidence de Mme Hélène Constans, M. LEENHARDT (P.S. Vaucluse), premier orateur inscrit dans la discussion générale, évoque le problème des échanges extérieurs pour déclarer : *« Personne ne croit que l'équilibre puisse être atteint à la fin de 1975. »*

M. FREDERIC-DUPONT (R.I., Paris) estime qu' *« il y a aujourd'hui en France une zone sinistrée de plus : le marché financier »*. Il demande donc *« un plan Orsec pour l'épargne. Vous ne pouvez*, affirme-t-il, *sacrifier la justice aux dogmes économiques »*.

« Une fois de plus, remarque M. BARDOL (P.C., Pas-de-Calais) *les monopoles sont épargnés et cette fiscalité de classe s'accompagne d'un alourdissement de la fiscalité locale. Vous aggravez à nouveau le poids et l'injustice de l'impôt sur le revenu pour les salariés et les retraités. »*

Et il conclut : *« Une autre orientation fiscale est possible et nécessaire. »*

« Depuis 1970, affirme M. JULIA (U.D.R., Seine-et-Marne), *les épargnants ont perdu 50 % de leur avoir en pouvoir d'achat. »*

M. GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) fait état de la situation difficile des entreprises et demande qu'elles puissent réévaluer leurs bilans et non être obligées *« d'aller se déshabiller »* devant les comités départementaux. *« Il serait temps de desserrer les freins »*, conclut-il.

M. FALALA (U.D.R., Marne) annonce qu'il apportera son soutien à ce *« budget d'exception »*.

M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) regrette l'absence d'un impôt sur les plus-values de capital.

M. COUSTÉ (app. U.D.R., Rhône) préconise également une réévalution des bilans des entreprises et demande que le budget, tout en contribuant à la lutte contre l'inflation et au maintien de l'emploi, *« reflète un souci toujours plus grand de justice »*.

M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), déclare : *« Nous exigeons un débat sur le remboursement de la T.V.A., ainsi que sur la répartition des charges et des ressources entre l'Etat et les collectivités locales »*.

M. GRUSSENMEYER (U.D.R., Bas-Rhin), espère, au sujet de l'épargne, qu'on ne sacrifiera pas la justice à l'efficacité. *« Sinon*, déclare-t-il, *la majorité silencieuse pourrait devenir une majorité d'enragés. »*

M. PARTRAT (réf., Loire), considère que *« la seule solution à la crise économique réside dans une concertation européenne et internationale »* et souhaite que l'on définisse *« une véritable politique de l'épargne à long terme »*.

M. SPRAUER (U.D.R., Bas-Rhin), insiste sur la nécessité d'une relance de l'économie, afin que *« le refroidissement ne se transforme pas en congélation »*.

M. ALAIN BONNET (rad. de gauche, Dordogne) déclare que *« la situation économique et financière est très grave et qu'il appartient à la gauche de dire la vérité aux Français »*.

Enfin, M. DE POULPIQUET (U.D.R., Finistère) évoque *« la situation tragique des agriculteurs, surtout des éleveurs »*, et demande des mesures d'urgence.

La séance est levée à 0 heure 55.

Précisions...

Sur un fond d'optimisme, M. Fourcade a évoqué en termes souvent énergiques la situation de l'économie française. Il a notamment abordé un certain nombre de points particuliers qui ont retenu l'attention :

● EPARGNE. — *« L'épargne populaire atteint un niveau important mais reste trop liquide »*, a précisé le ministre. Malgré la hausse des prix, les Français continuent à déposer sur leurs livrets de caisse d'épargne beaucoup plus d'argent qu'ils n'en retirent. Les résultats de la première quinzaine d'octobre confirment cette tendance : les caisses d'épargne se portent bien. C'est l'épargne à long terme (actions et obligations) qui fléchit nettement. On estime que la fraction épargnée du revenu des ménages devait globalement nettement baisser en 1974 par rapport à 1973.

Toujours est-il que le gouvernement a confirmé ce que nous annoncions dans nos éditions d'hier : l'intérêt versé aux sommes déposées sur les livrets de caisse d'épargne sera porté à 7,5 % (contre 6,5 % actuellement) à partir du 1er janvier prochain. Il en coûtera plus de 1 milliard de francs au Trésor public. La prime temporaire en revanche ne sera pas reconduite.

● INFLATION. — La hausse des prix de détail a atteint 3,2 % au troisième trimestre, a annoncé M. Jean-Pierre Fourcade. En juillet, la hausse avait été de 1,3 % et en août de 0,8 %. On peut donc en déduire qu'en septembre la hausse du coût de la vie a été de l'ordre de 1 %.

Il ne faut pas attacher au seul résultat de septembre une importance exagérée. En août, la hausse de 0,8 % qui avait été enregistrée sous-estimait vraisemblablement la réalité : beaucoup de magasins et de boutiques sont en effet fermées dans les grandes villes en ce mois d'été et les enquêteurs de l'INSEE se contentent alors de reporter sur leurs relevés les mêmes prix qu'en juillet. Cette sous-estimation se reporte évidemment sur septembre, qui enregistre par contre-coup une hausse plus forte que la réalité. Il est probable qu'en août comme en septembre la hausse des prix a été très légèrement inférieure à 1 %. Toujours est-il qu'au cours du troisième trimestre 1974 les prix ont augmenté au rythme annuel de 13,4 % contre 17 % au deuxième trimestre.

● BUDGET 1975. — Les dépenses inscrites au budget de 1975 sont en progression de 13,8 % par rapport au budget de 1974 rectifié (un collectif avait été voté en juillet dernier pour incorporer des dépenses supplémentaires). Si l'on compare le projet de budget 1975 au budget de 1974 tel qu'il se présentait initialement, après le vote des parlementaires en décembre 1973, la progression des dépenses d'une année sur l'autre est de 17,7 %.

● FONDS PROPRES DES ENTREPRISES. — Des formules nouvelles seront étudiées pour améliorer les possibilités de compléter les fonds propres des entreprises industrielles de faible dimension, a indiqué M. Fourcade.

Les fonds propres d'une entreprise sont constitués par son capital et ses réserves. Leur importance détermine pour une large part les possibilités d'emprunt qui lui sont offertes. Les petites entreprises « familiales » éprouvent souvent des difficultés pour augmenter leurs fonds propres, soit que les actionnaires n'aient pas les moyens financiers d'augmenter le capital de la société dont ils sont propriétaires, soit encore qu'ils hésitent à faire appel à un appui extérieur de peur de perdre leur indépendance.

Un certain nombre de projets ont été étudiés pour remédier à cette situation, notamment une forme de « location vente » de capitaux *(leasing d'actions)*.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 1. - Tableaux anc. Haute époque. Objets d'art et d'ameublement. Tapis d'Orient. S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 6. - Tableaux anciens. Faïences, porcelaines anciennes. MM. Touzet, Lefebvre. Etude Audap, Godeau, Solanet.
S. 7. - Collection Alfredo Picasso et à divers amateurs : Antiquités américaines. M. Roudillon. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 11. - App. à M. X... Vente cause départ livres anciens, mod. Dessins. Tableaux. Meubles et objets d'art des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Argenterie. MM. L. Leconte, Antonini, Dillée, Promanger, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 16, à 21 h (expos. 11 à 18 h). — Isaac Mintchine. Me Robert.
S. 13. - Bijoux anciens. Meubles. Mes Ribault-Menetière. Marlio.

VENTE EN VILLE

HOTEL GEORGE V
31, av. George-V (75008)
VENTE à 21 h. (expos. de 11 à 18 h.)
TRES IMPORTANTE COLLECTION D'ART PRECOLOMBIEN
S.C.P. LOUDMER, POULAIN, CORNETTE DE SAINT-CYR

L'U.D.R. ET M. PONIATOWSKI MISENT SUR LA DURÉE DU CONTRAT DE LA MAJORITÉ

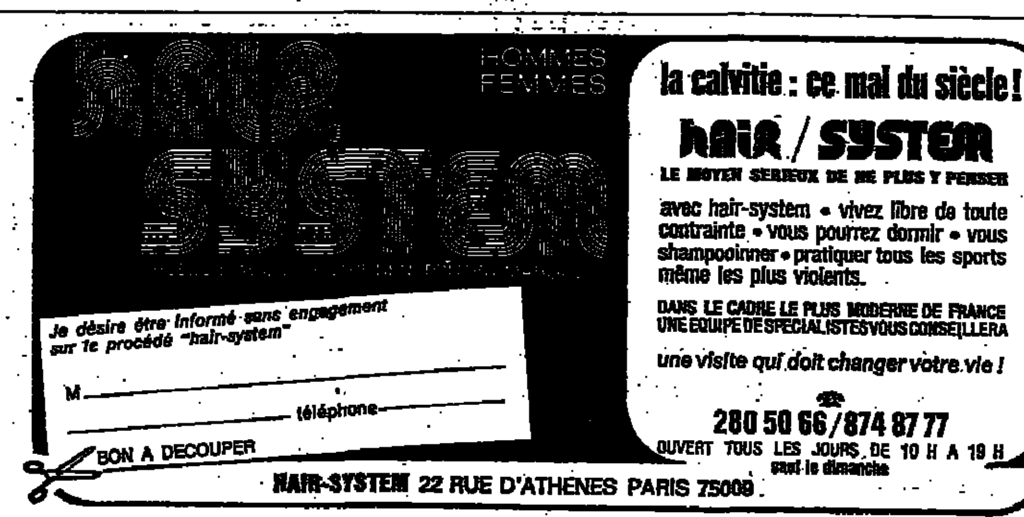
(Suite de la première page.)

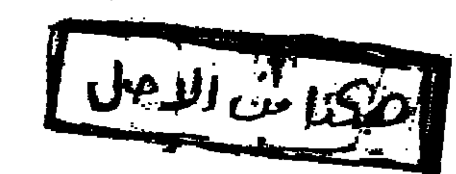
Les députés gaullistes ont, comme s'ils connaissaient d'avance la substance de ces déclarations, fait valoir qu'ils se comportaient en partisans conscients du contrat qui les lie au président de la République et au gouvernement. Aussi bien, selon M. Labbé, ne se prêtent-ils ni à une fronde ni à un complot. Ils assument leur rôle législatif en exprimant, le cas échéant, et comme d'autres membres de la majorité, leurs réserves sur les textes qui leur sont soumis. Ainsi le choix de M. Michel Debré comme porte-parole du groupe dans le débat budgétaire ne traduirait pas une opposition larvée, mais simplement le souci d'affirmer des préoccupations fort respectables. L'ancien premier ministre devait rappeler d'ailleurs que le vote du budget est l'acte essentiel du Parlement.

D'une manière générale, M. Labbé et ses amis, s'ils acceptent d'être solidaires du gouvernement sur ce qui est essentiel, à condition qu'on le leur présente comme tel, refusent d'être mobilisés pour ce qui ne l'est pas. En somme, ils réclament, comme les républicains indépendants l'ont souvent fait dans le passé, que la discipline majoritaire ne soit pas appliquée aveuglément.

Les gaullistes souhaitent un peu plus de souplesse dans la majorité, les communistes un peu plus de rigueur dans l'union de la gauche. Ces réajustements ne sauraient, en l'état actuel des choses, modifier un rapport des forces politiques trop serré pour se défaire spontanément.

ANDRÉ LAURENS.





à l'Assemblée nationale POLITIQUE

M. Claude Labbé : le groupe U.D.R. soutiendra le président de la République et le gouvernement pour l'essentiel

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, à l'issue de la réunion du groupe U.D.R. qu'il préside, a affirmé, mardi 22 octobre, qu'il n'y avait *« ni fronde ni complot »* de la formation gaulliste vis-à-vis du gouvernement, le vote du projet de révision constitutionnelle, la veille à Versailles, *« étant significatif à cet égard »*. Le député des Hauts-de-Seine a ajouté que *« le vote sur l'ensemble du budget montrera très certainement aussi que le groupe U.D.R. soutient le gouvernement »*.

Au cours de sa réunion, le groupe gaulliste avait entendu M. Michel Debré, qui parlera en son nom dans la première partie de la discussion budgétaire, et qui a présenté les grandes lignes de son intervention. « *Ce vote*, a déclaré, devant le groupe U.D.R., l'ancien premier ministre, *est un acte essentiel et le véritable lien de la majorité* ».

A propos de l'attitude de certains députés U.D.R. dans différents scrutins récents, M. Claude Labbé a précisé : *« Certains de nos amis, qui ne parlaient pas au nom du groupe mais en leur nom, sont peut-être allés loin dans la discussion, mais c'est ce qui fait finalement notre force, et cela prouve que notre attitude n'est pas monolithique. Les discussions parlementaires ont toujours existé. Nous avons un contrat qui nous lie au président de la République et nous attache au premier ministre. »*

Le président du groupe U.D.R. a ajouté : *« Il est clair que nous avons dit que nous les soutiendrions et les aiderions pour l'essentiel. Alors, qu'est-ce que l'essentiel ? Peut-être faudrait-il un jour préciser l'essentiel et l'accessoire. Au-delà des péripéties, nous constatons un renforcement des liens entre l'exécutif et nous. »*

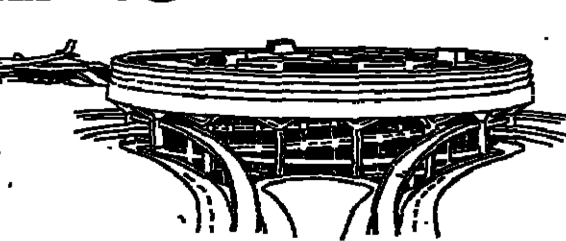
Après s'être *« demandé avec humour, quand on parle d'un statut de l'opposition, s'il ne faudrait pas un statut de la majorité, précisant quelles sont les règles du jeu »*, M. Claude Labbé s'est étonné de la position prise par M. Max Lejeune dans le récent débat sur l'indépendance des Comores, au cours duquel le président du groupe réformateur avait émis de nombreuses réserves sur le projet gouvernemental de référendum (*le Monde* du 19 octobre). « *Il faudrait savoir*, a demandé M. Labbé, *sur quel texte le gouvernement et le président de la République entendent faire jouer la majorité.* » Le président du groupe U.D.R. a estimé que trois récents textes discutés à l'Assemblée nationale (révision constitutionnelle, indépendance des Comores, réforme de la Sécurité sociale) *« présentaient des difficultés particulières »* et qu'il était *« difficile de demander une unité de vote sur les uns et sur les autres »*.

LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES DEMANDE QUE LES CONDITIONS D'AIDE A LA PRESSE SOIENT REDÉFINIES.

M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et porte-parole du gouvernement, a indiqué devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, réunie le mardi 22 octobre, qu'une prochaine loi de finances rectificative « régulariserait » le transfert des crédits du comité interministériel de l'information à la délégation générale de l'information, transfert critiqué par M. Georges Fillioud, député P.S. de la Drôme (« le Monde » du 16 octobre).

M. Rossi a rappelé que cette délégation n'était pas une « agence gouvernementale d'information mais un service de coordination ». Par ailleurs, évoquant le rejet par la commission des finances de l'article 9 du projet de loi de finances autorisant les entreprises de presse à imputer leurs investissements sur leurs bénéfices, M. Rossi a rappelé que cette disposition avait permis à la presse, depuis 1945, de moderniser son matériel.

La commission, saisie pour avis, a repoussé à son tour l'article 9 du projet de loi de finances et elle a adopté un amendement de M. Bonhomme, député apparenté U.D.R. du Tarn-et-Garonne, qui demande au gouvernement de déposer « avant le 1er juin 1975, un projet de loi définissant les conditions d'octroi de l'aide de l'Etat à la presse ». Selon M. Bonhomme, cette aide serait calculée en fonction, pour chaque entreprise de presse, « du pourcentage de ses ressources publicitaires, de sa contribution effective à la formation de l'opinion publique, et de son ouverture aux principaux courants de pensée et d'opinion ».



POLITIQUE

A L'OCCASION DE SON CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le P.C.F. va chercher à faire mieux apparaître sa personnalité dans l'union de la gauche

Le vingt et unième congrès du P.C.F. s'ouvre *jeudi 24 octobre* au Palais des Sports de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), sur le thème de l'« union du peuple de France pour le changement démocratique ». Devant les quelque deux cent soixante délégués, M. Georges Marchais, secrétaire général, présentera le long rapport du bureau politique. C'est M. Roland Leroy, président de la commission chargée de recenser les amendements au projet de relation, qui fera dimanche 27 octobre la synthèse des travaux du congrès.

En prenant au mois de juin la décision de convoquer, pour la première fois dans l'histoire du parti communiste, un congrès *extraordinaire, le comité central* entendait surtout lancer son nouveau mot d'ordre d'« union du peuple de France ». Le bilan de l'élection présidentielle apparaissait, en effet, positif pour le parti communiste, qui, pour la première fois depuis 1947, sentait le pouvoir à sa portée. La quasi-majorité du pays acceptait le principe d'une participation de ministres communistes au gouvernement. Enfin, la valeur de la stratégie d'union de la gauche était confir*mée par le résultat du scrutin*. La convocation d'un congrès, dans ces conditions, laissait prévoir une manifestation quelque peu triomphaliste.

Après tout, c'est le parti communiste qui a été le principal artisan du programme commun, initiative qu'il a soutenue pendant dix ans avant que ses partenaires socialistes consentent à s'y associer. Il est vrai aussi que la stratégie dàunion de la gauche a été plus ou moins imposée par les communistes à une social-démocratie démoralisée, en perte de vitesse et qui, pour avoir testé sans succès toutes les autres solutions possibles, a, la mort dans l'âme, consenti à cette alliance.

Forts de ces premiers mais considérables résultats, il ne restait plus au parti communiste qu'à poursuivre dans la même voie, à élargir encore le regroupe*ment opéré autour du programme* commun en s'adressant à d'autres courants politiques, les gaullistes par exemple, à d'autres catégories sociales, telle celle des petits et moyens entrepreneurs. Toutefois, pour atteindre cet objectif, il fallait d'abord lever, au sein du P.C., des blocages internes. Il convenait d'ouvrir le parti, de le sensibiliser au nouveau contexte politique : d'où les opérations « portes ouvertes » ou « à cœur ouvert ». On découvrait, avec l'aimable compli*cité de la presse du parti*, les « nouveaux communistes », le sourire entre les dents.

Tout allait bien quand, apparemment, les résultats de quelques élections législatives partielles changèrent ce climat euphorique. Du coup, le triomphalisme s'effaçait derrière une âcre polémique entre partenaires de l'union de la gauche. L'échec de M. Yves Péron dans la première circonscription de la Dordogne prenait soudain valeur de symbole. Le tournant était pris : le XXIe congrès se prépare à devenir celui de la réaffirmation de la personnalité du P.C.F., par opposition aux autres formations de gauche.

Dans le rapport de près de trois heures qu'il présentera jeudi après-midi à Vitry-sur-Seine, M. Georges Marchais n'a pas mâché ses mots. Notamment en ce qui concerne les récentes assises nationales du socia*lisme, son appréciation* est sévère, car les dirigeants communistes ne sont pas loin de juger incompatibles le contenu du programme commun et les thèses défendues dans le cadre des assises (même s'il ne s'agissait que d'un échange d'idées n'engageant pas le P.S. en tant qu'organisation).

Bref, le changement de ton est net et il le sera sans doute bien plus lorsque les intervenants vont recenser les ambiguïtés encore nombreuses du comportement des socialistes au niveau local.

Les dirigeants communistes semblent décidés à ne plus fermer les yeux sur cette situation. Ils n'accepteront plus de tenir compte du jeu des tendances internes du P.S. Pour eux, il n'y aura désormais qu'un seul parti socialiste auquel il appartient de faire des choix clairs, même si cela l'oblige à sacrifier une partie de son héritage.

En adoptant cette attitude, les dirigeants du P.C.F. répondent incontestablement aux préoccupations de la base, qui ressent concrètement que la concurrence socialiste s'exprime d'abord par une opposition au communisme. A la réunion du comité central de juin dernier, certains des dirigeants nationaux du parti communiste estimaient qu'il était temps de prendre du champ par rapport au P.S. Ils craignaient que l'ouverture — toujours souhaitée — du parti et sa modération n'amènent les électeurs à ne plus le distinguer du parti socialiste. A force de répéter qu'il ne s'agit pas de passer, à court terme, au socialisme, que l'on peut adhérer au P.C.F. sans être communiste, que le parti est prêt à ne pas revendiquer *certains* ministères-clés, on gommait les différences de nature existant entre les deux principales formations de gauche et on facilitait le passage d'une fraction de l'électorat communiste vers le P.S. au nom de l'efficacité. D'autant que l'argument d'efficacité est toujours sous-jacent dans les campagnes des candidats de la gauche non communiste, qui ne manquent pas de rappeler à l'occasion qu'au second tour ils sont mieux à même de faire échec à la majorité en conservant des voix modérées.

Ce qui n'était pas prévu

Si cette inquiétude se manifestait déjà en juin, c'est parce que les dirigeants communistes sentaient que, après la stagnation communiste constatée lors des élections législatives de mars 1973, la campagne présidentielle avait fait naître dans le pays un courant favorable au P.S.

Ce risque, le bureau politique du P.C.F. l'avait en réalité accepté le jour où, après de longues hésitations, il avait décidé de signer le programme commun. En effectuant ce choix, il savait qu'électoralement il favorisait le P.S. Ce qui n'était pas prévu, c'était le recul du P.C.F., le risque de lui voir perdre sa place de premier parti de la gauche.

Les six élections législatives partielles d'il y a un mois ont donc joué le rôle de révélateur en confirmant les inquiétudes et en alimentant la grogne de la base. M. Roland Leroy, qui n'a pas peu travaillé à cette prise de conscience, s'est soudain répandu dans les fédérations pour cautionner bien des amendements au projet de résolution élaborés dans les sections — et notamment dans les secteurs où la base ouvrière du parti est majoritaire — et visant à rappeler quelques principes de base : que la classe ouvrière doit être le noyau du front de classe soutenant le programme commun, que le P.C.F. se propose d'instaurer une société socialiste, ce qui exige par exemple une appropriation collective des moyens de production et d'échanges et, donc, dans un premier temps, un seuil minimal de nationalisations. Des évidences, bien sûr, mais qu'il devenait soudain important de rappeler.

C'est l'identité même du parti que l'on cherche à protéger, une identité menacée à la fois par le choix de thèmes d'action politique peut-être trop laxistes, mais, surtout, par les mutations sociales que connaît le P.C.F., par la diversité de son recrutement et l'arrivée relativement massive de couches non ouvrières. Si l'heure est toujours à la main tendue aux chrétiens comme aux gaullistes, l'expression de ces appels va se nuancer et perdre son aspect œcuménique.

Les gaullistes, par exemple, sont toujours les bienvenus, mais, pour autant, M. Georges Marchais jugera sévèrement la démarche de M. Michel Joubert : le P.C.F ne la prend pas à la légère dans la mesure où elle peut empê*cher le reclassement à gauche de* certains gaullistes.

Dégager de nouveaux cadres

Pour favoriser l'homogénéisation des militants, pour donner ainsi plus de nerf aux activités du parti, la relve des cadres locaux et fédéraux engagée à l'occasion de la préparation du congrès est menée activement sans que l'on puisse encore en dresser un bilan. On peut toutefois déjà remarquer que le nombre des « permanents » du parti siégeant au sein des instances fédérales semble devoir diminuer. Le P.C.F. ressent, en particulier dans les entreprises, un manque d'animateurs politiques. Et c'est dans ce secteur que la concurrence va devenir de plus en plus vive avec le P.S., surtout depuis le rapprochement de ce parti avec la C.F.D.T. D'autant que les prochains affrontements politiques majeurs se dérouleront sur le terrain social, puisque aucune échéance électorale capitale n'est en principe prévue avant 1978.

Pour faire face à cette situation, le bureau politique a répondu à un souci souvent exprimé par M. Georges Marchais, en décidant de dégager de leurs responsabilités syndicales un certain nombre de cadres communistes de la C.G.T. Cette décision, arrêtée avec l'accord de M. Georges Séguy, secrétaire général de la centrale syndicale, mais aussi membre du bureau politique du P.C.F., devrait par ailleurs faciliter les objectifs purement syndicaux des dirigeants de la C.G.T. En septembre dernier, M. Séguy a commencé de lancer l'idée d'une unification syndicale. Ce propos, qui a inquiété les chefs de file de la C.F.D.T., n'a de chance de recueillir des échos que si dans un même temps le P.C.F. ne donne pas l'impression d'avoir une emprise totale sur la C.G.T.

Le parti communiste est ainsi conduit à souligner sa personnalité, tout en maintenant sa politique d'ouverture. L'enjeu du congrès est, dès lors, de faire comprendre à la base le jeu de cet équilibre nécessaire. A l'excès d'ouverture du mois de juin répond aujourd'hui un besoin exagéré de personnalisation : la ligne du parti doit passer entre ces deux pôles.

Il ne s'agit pas d'un simple réflexe de « boutique ». Les communistes sont intimement convaincus qu'ils représentent la seule garantie authentique de la mise en application du programme commun en cas de succès de l'union de la gauche. Si leur électorat baissait au-dessous de 20 %, ils pensent que le parti socialaiste ne serait plus flanqué d'un contrepoids suffisant pour résister aux sollicitations d'une fraction de la droite. D'ores et déjà, et bien qu'ils n'aient pas de reproches à faire à ce niveau aux responsables socialistes, les dirigeants communistes considèrent avec suspicion les appels qui sont lancés depuis la majorité aux amis de M. Mitterrand. De même, ils s'interrogent sur les projets de révision de la loi électorale prêtés à M. Poniatowski, car ils savent que c'est le jeu des institutions qui a favorisé la réalisation de l'union de la gauche. Si la règle devait changer, le comportement des joueurs pourrait lui aussi se trouver modifié.

En cherchant à adapter les formes de son combat dans le cadre de l'union de la gauche, le parti communiste ne remettra bien sûr pas en cause son attachement à cette stratégie. Il n'a pas, en effet, la possibilité de recourir à une autre.

THIERRY PFISTER.

M. Michel Poniatowski : le parti communiste est totalitaire et fascisant

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, hôte, mardi 22 octobre, de l'Association de la presse anglo-américaine, a notamment déclaré :

« L'action politique du gouvernement s'inscrit dans le temps. Nous sommes un gouvernement en place pour une longue durée. »

Interrogé sur les relations entre parti communiste et parti socialiste, le ministre a déclaré : *« Le parti communiste et le parti socialiste sont liés intimement pour la conquête du pouvoir, et croire à une rupture entre eux avant les élections législatives est une illusion. Le seul moyen pour eux de conquérir le pouvoir est de le faire ensemble. La division apparaîtra aussitôt après, car le parti socialiste est républicain, alors que le parti communiste est un parti totalitaire de caractère fascisant. »*

A propos de la majorité, le ministre a estimé : *« Nous assistons à des regroupements qui permettront de dégager, lors des prochaines législatives, une majorité élue sur le nom du chef de l'Etat, comme ce fut le cas pour le général de Gaulle et pour M. Pompidou. Lors du choix des députés, le critère sera celui de la loyauté au président de la République. Peu importera la formation dont sera issu le candidat. »*

« Des injures qui nous honorent »

M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, répond dans l'organe officiel du parti communiste, mercredi 23 octobre, aux propos de M. Poniatowski en écrivant : *« Il est des injures qui nous honorent, surtout quand elles nous sont adressées par le ministre de la police. (...)* (Ces propos) *dévoilent le caractère brutalement réactionnaire d'un régime que M. Giscard d'Estaing essaye généralement de cacher sous le voile d'un libéralisme distingué. »*

● *Nouvelles arrestations à Nouméa.* — On apprend de source privée que trois nouvelles arrestations ont été opérées, dimanche 20 octobre, à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. Trois jeunes militants canaques, membres du groupe 78 des Foulards rouges, ont été appréhendés alors qu'ils faisaient des inscriptions à la peinture pour réclamer la libération et l'acquittement d'une dizaine de leurs camarades condamnés, le 27 septembre dernier, à des peines de prison ferme (*le Monde* du 29-30 septembre). Quatre autres militants canaques observent, depuis plusieurs jours, une grève de la faim, et l'un d'eux aurait été hospitalisé. La cour d'appel de Nouméa doit se prononcer le 29 octobre sur le pourvoi déposé par les condamnés. Ces derniers seront défendus par Mes Jouffe et de Felice.

ANCIENS COMBATTANTS

M. JEAN-ALBERT DOM EST ÉLU PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'U.N.C.

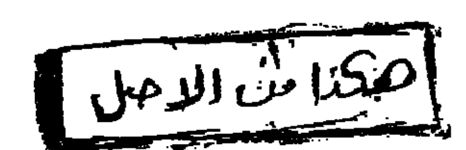
Le président général de l'Union nationale des combattants, M. Jacques Grasseau, ayant décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat, c'est M. Jean-Albert Dom, trésorier général de l'association, qui a été élu au poste de président général.

C'est la première fois qu'un combattant et ancien prisonnier de la guerre 1939-1945 accède à la présidence de l'association. L'U.N.C. a été créée en 1917 par Georges Clemenceau et le R. P. Brottier. Fin 1973, l'U.N.C. groupait plus de 380 000 cotisants dont 162 000 sont des anciens d'Afrique du Nord. Elle compte en plus 43 sections réparties dans 18 pays étrangers, T.O.M. et D.O.M. En outre, 14 associations catégorielles d'anciens combattants s'y sont affiliées au cours de ces dernières années.

LE FRONT PROGRESSISTE SE DÉCLARE SENSIBLE AU MOT D'ORDRE D'« UNION DU PEUPLE DE FRANCE ».

Les dirigeants du Front progressiste (gaullistes d'opposition) ont exposé mardi 22 octobre à l'occasion d'une conférence de presse les positions de leur organisation. M. Dominique Gallet, secrétaire national, a indiqué que son mouvement était le seul regroupement gaulliste à s'insérer dans *« l'union des forces populaires »*. Il a insisté sur la volonté du Front progressiste de conserver sa personnalité au sein de la gauche, ce qui explique, par exemple, qu'il ait refusé de participer aux assises nationales du socialisme, *« qui n'étaient qu'une entreprise d'élargissement du P.S. »* M. Gallet s'est en outre déclaré *« sensible aux appels du parti communiste à l'union du peuple de France »*. *« Certains,* a-t-il ajouté, *et pas seulement à droite, rêvent d'un P.C.F. affaibli et divisé. Ce sont les mêmes qui ne veulent voir dans les gaullistes que des rescapés. Nous leur disons clairement que pour nous, gaullistes progressistes, le parti communiste est le garant essentiel du non-retour à l'atlantisme, et qu'il est indispensable — nous travaillons activement en ce sens — qu'une composante gaulliste s'organise dans l'union de la gauche pour que se constitue un vaste rassemblement populaire face au pouvoir de la réaction et à l'abandon national. »*





POLITIQUE

Au cours d'une tournée triomphale en Guadeloupe

M. Mitterrand affirme sa foi dans une prochaine victoire de la gauche

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — « N'homme la, faiche, faiche. » *Traduction en langage métropolitain :* « Mitterrand, pas mort ! » *Elle a bien raison dans sa malice créole, la petite marchande de fruits de Capesterre. Dix* « rencontres populaires » *en vingt-quatre heures, le mardi 22 octobre, avec trois longs discours à Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et aux Abymes, la Guadeloupe à tombeau ouvert, klaxons bloqués et pneus hurlant, dans le meilleur style de rodéo présidentiel. Comme s'il n'y avait pas eu le deuxième tour du 19 mai ou plutôt comme s'il devait bientôt y en avoir un troisième.* « Nous ne disons pas : il nous a manqué 0,5 %, *devait ironiser M. Mitterrand au meeting des Abymes.* Nous disons plutôt : la prochaine fois, combien en aurons-nous en trop ? »

Dix allocutions, dix bains de foule, et dans quelle étuve ! « Soleil ka passé bas à la Guadeloupe. » *Pour quelle raison se donner tout ce mal alors que déjà le 19 mai l'île a apporté 56,4 % de ses voix au candidat de la gauche ?* « Je compte utiliser les quelques jours de mon voyage aux Antilles et en Guyane surtout pour apprendre, pour écouter et pour voir », *s'était contenté de répondre le premier secrétaire du P.S., interrogé, lundi soir 21 octobre, alors qu'il arrivait directement par Ilyouchine de Cuba, en compagnie de MM. Gaston Defferre et Régis Debray.*

Nul besoin ici de cahier de doléances. La route guadeloupéenne est un grand livre ouvert. Champs de cannes ravagés par trois sécheresses consécutives, vaches à la morphologie de porte-manteau, usines à sucre rouillées et ruinées, bananeraies envahies par une végétation exubérante, pauvres cases de tôle, palaces hôteliers à demi vides, usines d'eau minérale en faillite, chômage galopant. Combien d'inactifs ? Vingt mille, trente mille ? Sûrement plus. « Partout où je vais, *a constaté M. Mitterrand,* on me dit que c'est la crise. On vous embauche, on vous rémunère je ne sais comment. Cela dure un mois, deux, et puis on vous renvoie. Qui ? Des sociétés anonymes, des puissances qui ont leur siège à 7 000 kilomètres de chez vous. »

Le dirigeant socialiste devait pourtant réserver ses traits les plus durs à l'administration et à la télévision régionale en déclarant : « Survivance coloniale ! Oui j'en souffre. Je ne sais quel petit Napoléon, installé dans une préfecture ou une sous-préfecture, en attendant de céder sa place à un autre petit Napoléon, peut encore se considérer comme le maître absolu de toutes vos destinées. Survivance coloniale ! Ce que je sais de votre O.R.T.F... mais on vous traite comme des ignorants, comme des sous-développés ! Propagande totalitaire, trafic d'influence, manipulation stupide.

» Il y a peut-être des imperfections dans la rédaction choisie pour l'article 6 du programme commun concernant l'avenir des départements d'outre-mer. Mais j'ai l'esprit simple. Il faut permettre aux Guadeloupéens, eux-mêmes de gérer leurs propres affaires, de dire ce qui ne va pas, comment cela pourrait aller mieux et dans quelles structures. Mon souhait est que les peuples guadeloupéen et français restent ensemble. Mais je proclame très haut que vous seuls avez le droit et la capacité de trancher. »

Cinq mille personnes à Pointe-à-Pitre, huit mille aux Abymes, autant, sinon plus, éparpillées au long des routes. « A part Charles de Gaulle, aucune autre personne n'a jamais connu un tel succès », *assurait mardi soir M. Raphaël Koury, conseiller général de Pointe-à-Pitre, l'un des leaders de l'informel mouvement progressiste guadeloupéen, lequel pourrait cependant servir bientôt de base pour la constitution d'un nouveau parti socialiste né des restes d'une fédération socialiste départementale et d'un Mouvement socialiste guadeloupéen, tous deux en état de faiblesse actuellement face au parti communiste.*

« Rien n'est possible ici et partout sans l'union de la gauche. Nous avons encore besoin de rassembler toutes les forces populaires. Et la victoire alors sera pour bientôt », *s'est exclamé M. Mitterrand avec une fermeté impressionnante. Aussitôt, commentaire amusé d'une admiratrice :* « Ti coq la ! » *(Quel coq !)*

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

● *La troisième composante* des assises du socialisme, qui regroupe notamment de nombreux militants de la C.F.D.T., organise le 30 novembre une rencontre nationale de ses délégués locaux, régionaux et d'entreprises afin « *d'envisager les modalités de la construction du parti des socialistes* ».

AU SÉNAT

Les suicides sont en diminution dans les prisons souligne Mme Dorlhac

Le Sénat a discuté, mardi après-midi 22 octobre, une question de M. CICCOLINI, sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, relative au régime des prisons. « *Le tiers de nos cent soixante-dix prisons,* a affirmé l'orateur, *n'est bon qu'à démolir. Le milieu carcéral est affreux de brutalités et de promiscuités également écœurantes, et dont nous devrions être honteux. En 1973, on a compté dans nos prisons quarante-deux suicides, dont vingt-cinq d'hommes de moins de trente ans ; la moitié de ces malheureux étaient en prévention. Ne fût-ce que dans son propre intérêt, la société doit se préoccuper d'une situation qui aggrave le mal lui-même. Plus de la moitié des jeunes envoyés en prison deviennent des récidivistes : loin de guérir, la prison est criminogène.* » « *Obtiendrez-vous,* demande M. Ciccolini, s'adressant à Mme DORLHAC, *les crédits suffisants pour 1975 ? Avec 0,74 % du budget national, on ne peut aller très loin.* »

Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, répond notamment au sénateur socialiste « *Les suicides sont en diminution : dix-neuf du 1er janvier au 15 octobre 1974, contre trente dans la même période de 1973. Certains se produisent, paradoxalement, à la veille de la libération. La réforme permettra de mieux connaître la personnalité du détenu, et, par là, de lui assurer un meilleur soutien psychothérapique. L'amélioration des conditions matérielles et des possibilités de travail ne pourra avoir que d'heureux effets.*

» *La semi-liberté est en plein essor. Déjà, cent douze quartiers sont organisés en semi-liberté, plus sept centres qui y sont entièrement consacrés ; sept autres doivent être créés en 1975, et notre objectif est de disposer d'un centre ou quartier de semi-liberté auprès de chaque juridiction de grande instance.*

» *Diverses mesures vont dans le sens d'une libéralisation : totale pour le droit à l'information, prolongée par la suppression de l'autorisation à mariage et de l'interdiction du vote en dehors des cas où elle est prévue dans la peine.* »

« France » : le gouvernement a pris une décision politique

Les ministres débattent ensuite une question de M. EBERHARD, sénateur communiste de la Seine-Maritime, concernant le paquebot *France*.

« *On nous parle aujourd'hui,* déclare ce sénateur, *d'un plan de croissance de la marine marchande, mais ne sera-t-il pas orienté surtout vers la satisfaction des armateurs ?* »

M. CARON (Union centr.) : « *Comment comptez-vous reclasser le personnel ? Quel sera l'avenir de la blanchisserie de Ruel ? Quel sera le sort des cinq cents administratifs de la Compagnie générale maritime ?* »

M. DE MONTALEMBERT (U.D.R.) : « *Ce sont les mêmes questions que nous avons posées au ministre.* »

M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports : « *Les marins retrouveront un emploi. Les agents des services généraux (mille cent environ) ne peuvent être tous reclassés au Havre. Nous recherchons d'autres solutions telles que mises à la retraite anticipées, et nous avons trouvé des offres d'emploi pour ceux qui n'en bénéficieront pas.*

» *Quant aux sédentaires, une grande part d'entre eux sont étrangers ; pour les Français, nous avons des offres d'emploi pour la quasi-totalité. Reste quarante à cinquante pour qui nous n'avons pas encore de solutions immédiates.*

» *Le gouvernement a pris une décision politique comme il en avait le droit et le devoir. Après quoi, tous nos efforts ont tendu à la concertation et j'espère que nous arriverons à une solution digne et acceptable pour tous.* » — A. G.

POLITIQUE

AVANT SON BUREAU EXÉCUTIF DU 24 OCTOBRE

L'U.D.R. entre l'allégeance et l'autonomie

Le bureau exécutif de l'U.D.R., qui n'avait pas été convoqué depuis le 19 septembre, se réunit jeudi 24 octobre à Paris. Cette séance doit être longue et importante si l'on en juge par l'ordre du jour qui a été prévu.

Les dirigeants du mouvement gaulliste doivent tout d'abord y examiner les propos que M. Giscard d'Estaing aura tenus dans sa réunion de presse le jour même. C'est la première fois que le bureau exécutif de l'U.D.R. procède ainsi pour faire connaître le sentiment officiel des dirigeants gaullistes sur une déclaration présidentielle. Deux raisons ont inspiré cette nouvelle méthode :

— La politique étrangère que le chef de l'Etat doit définir est un secteur sur lequel s'exerce particulièrement la vigilance et même la susceptibilité des responsables U.D.R. S'ils acceptent que le président de la République range la diplomatie dans son « domaine réservé », ils sont cependant convaincus que les notions d'indépendance nationale et d'équilibre entre l'Est et l'Ouest sont dans l'héritage gaulliste celles qu'apprécie le mieux l'opinion publique et ils entendent veiller à ce qu'elles continuent d'être respectées.

C'est ce qui ressort notamment d'un sondage établi par la SOFRES pour le compte du secrétariat général de l'U.D.R. et selon lequel la disparition de l'U.D.R. aurait un effet négatif, selon 39 % des Français, sur la politique vis-à-vis des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Ce sentiment est même partagé par 43 % des électeurs communistes et par 29 % des électeurs socialistes, alors que, évidemment, 87 % des U.D.R. réagissent pareillement et que seulement 11 % du corps électoral estime que l'effacement de l'U.D.R. serait bénéfique dans ce domaine.

— Une autre raison a inspiré le bureau exécutif de l'U.D.R. : éviter que les dirigeants du mouvement, et notamment son secrétaire général, n'engagent par des déclarations personnelles le mouvement tout entier. De nombreuses interventions de M. Sanguinetti ont été jugées intempestives dans un passé récent, et le dernier comité central a souhaité que le secrétaire général soit mieux tenu en lisière par ses pairs. Ce sera la première manifestation de cette décision, mais on a déjà constaté que M. Sanguinetti était plus discret depuis quelques semaines. La façon très personnelle qu'il avait de diriger le mouvement, les décisions prises sans consultation des instances dirigeantes, ses propos souvent intéressants, mais tenus sans autorisation préalable, avaient déjà provoqué de vives réactions de certains membres du bureau exécutif au cours de séances orageuses ces derniers mois.

Ce comportement a, plus récemment, conduit M. Alain Terrenoire, député de la Loire, à se démettre de ses fonctions de secrétaire général adjoint, ses deux collègues, MM. Sourdille, député des Ardennes, et Legendre, député du Nord, étant enclins à l'imiter.

Ce que beaucoup, en réalité, reprochent à M. Sanguinetti, ce n'est pas tant le caractère intempestif ou original de ses déclarations, mais bien plutôt leur trop fidèle alignement sur les attitudes de M. Chirac et aussi sa trop grande dépendance vis-à-vis de l'Hôtel Matignon. Un procès lui est fait de se considérer moins comme le mandataire du bureau exécutif que comme l'exécutant d'une tactique définie par le premier ministre et par M. René Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, inspirée par Mme Marie-France Garaud, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou, qui occupe des fonctions officieuses auprès de M. Chirac, et appliquée par M. Charles Pasqua, ancien député, nommé « délégué à l'action » au secrétariat général de l'U.D.R.

Ces personnalités — et quelques autres moins importantes ou plus clandestines — constitueraient une sorte de hiérarchie parallèle exerçant la réalité du commandement — notamment sur les cadres locaux nommés par le secrétariat général — et retirant aux instances officielles élues toute efficience.

M. Sanguinetti peut faire fi de ces reproches et répliquer qu'il est, au sein de l'électorat U.D.R., l'un des leaders les plus populaires : il y recueille 63 % d'opinions favorables et n'est distancé que par MM. Chaban-Delmas (72 %) et Messmer (70 %), qui incarnent l'image d'un certain gaullisme, alors que M. Jacques Chirac, en raison de ses fonctions, y battait, fin septembre encore, le record de popularité (86 %).

A cela, les censeurs de M. Sanguinetti peuvent répondre que, dans l'ensemble de l'opinion publique, les avis favorables qu'il recueille ont baissé de quatre points entre juin et septembre, pour atteindre 32 %, alors que les avis qui lui sont défavorables se sont maintenus à 34 %.

Le secrétaire général se dépense pourtant sans compter. Il vient d'entreprendre une visite systématique des fédérations régionales et il préside chaque semaine plusieurs réunions de cadres et de militants. Il s'agit essentiellement pour lui de démontrer le bien-fondé de l'attitude de soutien total qu'il a décidé d'apporter au gouvernement. Il peut faire état à ce sujet du progrès des opinions favorables recueillies par M. Jacques Chirac dans l'opinion publique : de 46 % en juin, à 51 % en septembre, selon le sondage déjà cité, l'évolution se confirmant en octobre.

Ces réunions, selon M. Sanguinetti, permettent aux militants de *« se défouler »*, et il affirme qu'ils en repartent rassurés et confiants. C'est que, souvent, ils ont bien besoin de l'être.

Le trouble des militants

Le trouble des adhérents de l'U.D.R. depuis l'élection présidentielle est attesté par de multiples témoignages de responsables locaux et de parlementaires. Il a été accentué par l'initiative de M. Michel Jobert et par le regain d'activité de divers groupuscules qui étaient tombés en somnolence. Le bureau exécutif du 24 octobre a pour ces raisons inscrit à son ordre du jour les *« relations avec certains mouvements »*.

L'appartenance des membres de l'U.D.R. à d'autres mouvements est acceptée si ces derniers sont considérés comme « associés ». Ce ne peut évidemment pas être le cas du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, dont la création n'est même pas encore *officielle. Or, celui-ci compte dans* ses réunions et dans ses comités de soutien une forte proportion d'adhérents de l'U.D.R. ou de sympathisants contre lesquels les manœuvres de dissuasion ou d'intimidation du secrétariat général n'ont pas toujours eu un grand succès. Le bureau exécutif sera donc invité à envisager des mesures plus précises. Il en va de même pour divers petits clubs « gaullistes », dont les responsables se réunissent de temps à autre autour de M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, pour la revue *l'Appel*, qui veut représenter la contestation gaulliste, pour M. Charbonnel, qui anime le club Nouvelle Frontière et veut fédérer les « gaullistes de progrès », et pour l'Union des jeunes pour le progrès.

A ces jeunes gaullistes qui ont soutenu M. Chaban-Delmas, qui ont rencontré les dirigeants du Mouvement de la jeunesse communiste et qui veulent, au cours de leurs journées nationales des 26 et 27 octobre, proclamer leur indépendance, M. Sanguinetti a répliqué en abaissant l'âge d'inscription à l'U.D.R. à seize ans et en leur supprimant toutes les subventions.

Ces désaffections qui se manifestent à l'égard de l'U.D.R. interdisent d'avancer avec précision un nombre d'adhérents qui serait à jour, d'autant plus qu'ici comme ailleurs les fichiers ne sont pas laissés à la portée des curieux. Mais le chiffre de deux cent vingt-cinq mille militants, proclamé il y a un mois par M. Sanguinetti, devrait être réduit *de plus de la moitié* — au moins — si l'on ne comptait que les cotisants effectifs.

Enfin, l'initiative de M. Olivier Guichard de regrouper dans un Club 16 (référence au nombre d'années écoulées depuis 1958) une soixantaine de ses anciens collaborateurs ressemble à la constitution d'un état-major ou d'un brain-trust plus qu'à une amicale de collégiens.

Car — troisième point de l'ordre du jour du bureau exécutif du 24 octobre — la préparation du conseil national des 14 et 15 décembre pose en fait, d'ores et déjà, à travers la réforme des structures, la question du destin du mouvement gaulliste. Le dernier comité central (*le Monde* du 8 octobre) a prévu que le secrétaire général du mouvement serait à l'avenir élu par un conseil national, composé lui-même de parlementaires et de délégués élus au nombre de huit cents environ, et non plus par le comité central (qui ne compte qu'une centaine de membres).

M. Sanguinetti prévoit que la majorité requise des quatre cinquièmes ne s'y dégagera pas, que la réforme devra donc être soumise aux assises nationales prévues pour février 1975, qu'il faudra ensuite — sans doute au printemps — réunir le conseil national nouvelle manière et qu'alors seulement se posera la question de son éventuel remplacement.

Ceux qui, en revanche, souhaitent aller plus vite, veulent surtout placer rapidement à la tête de l'U.D.R. une personnalité politique qui exprime mieux la spécificité du mouvement gaulliste et dégage davantage son originalité dans la majorité et par rapport au gouvernement.

Cette thèse est défendue non seulement par les « barons » mais aussi par des cadres locaux et des députés parmi les plus jeunes. Ils considèrent que la symbiose trop intime du mouvement et du chef du gouvernement entraîne une compromission qui sera fatale au premier lorsque le président de la République se séparera du second. Participant à la majorité, soutenant le gouvernement, ils ne veulent cependant plus se confondre avec lui.

La personnalité qui leur paraît le mieux incarner cette tendance est aujourd'hui M. Olivier Guichard, bien que M. Chaban-Delmas n'ait pas renoncé à jouer un rôle dans l'avenir. Le député de La Baule souhaiterait que l'U.D.R., après qu'elle aurait changé de sigle, constitue une sorte de nouveau rassemblement de tous les mouvements se réclamant du gaullisme, avec un corps de doctrine autonome. Il accepterait alors d'en prendre la présidence. M. Guichard n'ignore pas la difficulté de cette entreprise *« lorsqu'on ne dispose ni du coffre-fort ni des urnes »*, mais il est convaincu que c'est la seule voie par laquelle l'U.D.R. peut conserver son influence et le seul moyen de retenir un électorat tenté selon ses goûts par les socialistes, ou par M. Michel Jobert, mais aussi par les républicains indépendants devenus le parti du pouvoir et, enfin, par la démobilisation.

C'est, selon lui, l'ultime preuve qui peut être apportée de l'utilité d'un mouvement gaulliste cinq ans après la disparition de son fondateur. C'est aussi le seul espoir de transformer l'image que l'U.D.R. a donnée d'elle-même à l'opinion publique. 47 % des personnes interrogées par la SOFRES considèrent en effet que l'U.D.R. s'est affaiblie depuis quatre mois, autant d'entre elles estiment qu'elle s'est divisée et pour 48 % elle jugent son avenir problématique. Près de la moitié des électeurs situent l'U.D.R. à la droite de M. Giscard d'Estaing et des républicains indépendants, alors que seuls les adhérents du mouvement gaulliste se jugent en majorité plus à gauche que leurs alliés et que le chef de l'Etat.

Toutefois, l'opinion dans son ensemble fait encore confiance à l'U.D.R. pour la défense de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat, pour le maintien de l'équilibre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, et pour développer la participation dans les entreprises et dans la vie publique. C'est peut-être autour de ces thèmes que sera menée l'action future du mouvement gaulliste.

ANDRÉ PASSERON.

S'il quitte le gouvernement

M. POUDONSON SERA REMPLACÉ PAR M. PERONNET

M. Roger Poudonson, secrétaire d'Etat à la fonction publique, ancien président du groupe de l'Union centriste du Sénat, a été reçu mardi 22 octobre par M. Giscard d'Estaing. M. Poudonson, qui a été réélu le 22 septembre sénateur du Pas-de-Calais, envisage de conserver son siège et d'abandonner ses fonctions gouvernementales. Il a jusqu'au 2 novembre pour faire son choix. Sa décision sera confirmée dans les quarante-huit heures au premier ministre. Si M. Poudonson quittait le gouvernement, M. Péronnet, secrétaire d'Etat à l'environnement, le remplacerait à la fonction publique, le poste de secrétaire d'Etat à l'environnement étant confié à M. Jean Brocard, député de la Haute-Savoie et président du groupe des républicains indépendants à l'Assemblée nationale.

POLITIQUE

Libres opinions

Le C.D.P. : un trait d'union

par JACQUES DUHAMEL (*)

NE nous trompons pas de combat. Les jeux subtils de la politique n'intéressent pas l'opinion publique, par ailleurs inquiète. Evitons que ne se produise en France ce qui apparaît en Italie : d'un côté un public justement préoccupé par les phénomènes économiques qui l'atteignent et, d'autre part, des hommes politiques qui ont l'air de participer à un spectacle d'une nature inconnue.

Les futurs choix seront simples. Futurs, bien que tout se passe, hélas ! comme si la campagne électorale était proche, déjà ouverte. C'est pourtant le temps de l'action. A l'échéance, c'est la majorité dans son ensemble qui sera jugée, de même que l'opposition. Pour ce qui concerne la majorité, elle sera finalement appréciée sur la solution qui sera apportée à un même et double problème : l'inflation et l'emploi, la hausse des prix et l'importance du chômage. Les changements, profonds ou spectaculaires, qui peuvent être apportés dans d'autres domaines ne joueront guère. Ce qui, dans mon esprit, ne signifie pas qu'il faille y renoncer, même s'ils ne séduisent pas aussitôt ceux qui ont voté contre M. Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle ou même s'ils irritent, dans le moment, certains de ceux qui ont voté pour lui. Seulement, cela ne saurait suffire. Surtout, il ne faut pas donner l'impression d'une dilution de l'information et d'une hésitation devant la décision. Sentant le danger, se rendant compte confusément que ce n'est pas seulement un phénomène conjoncturel, mais la fin d'une période, liée d'ailleurs à la colonisation, les Français, alors même qu'ils ne seraient pas disposés à accepter les sacrifices correspondants, attendent d'être traités en adultes, qu'on leur dise la vérité, serait-elle dure.

Il est normal que, d'un côté comme de l'autre, les partis politiques actuellement s'interrogent. Dans l'opposition, nous savons bien qu'il y a une large part de théâtre dans la dispute actuelle entre le parti communiste et le parti socialiste. Il n'en demeure pas moins que les électeurs socialistes ne réagissent pas comme les nouveaux dirigeants socialistes, que le report des voix sur un candidat communiste, par hypothèse mieux placé, ne s'opère pas intégralement, et que, paradoxalement, le parti socialiste apparaît parfois comme un « bouclier » contre le parti communiste, alors même qu'il devrait en être davantage le « paravent », puisqu'il a conclu avec lui une alliance électorale et un programme commun. On comprend que cette situation puisse inquiéter profondément certaines instances communistes.

* * *

Au sein de la majorité, l'U.D.R. semble déconcertée, dans la mesure même où elle n'a pas hérité de la présidence de la République. Elle résiste mal à la disparition, qui avait pu être précédemment masquée, de l'homme dont elle était l'émanation. Quoi qu'il en soit, il sera difficile de laisser dire longtemps d'un côté que ce parti est appelé à avoir dans l'avenir quelque cent cinquante députés et, d'un autre côté, de faire comme si l'on cherchait à récupérer sa prochaine dépouille électorale. C'est d'ailleurs oublier que les partis ne sont en rien propriétaires de leurs voix. Cela dit, les républicains indépendants, dans un régime de plus en plus présidentiel, mesurent bien au contraire la portée essentielle de la conquête de l'Elysée. Mais ils ne disposent pas, pour autant, d'une organisation nationale convenable et n'arrivent pas à se départir de l'image de droite qui leur a été accolée, malgré la politique menée jusqu'à présent par celui dont ils se réclament. Du coup, l'accord privilégié conclu avec les républicains indépendants par le Centre démocrate ne reçoit pas l'acceptation de la plupart des membres de ce parti, plus structuré. On l'a vu lors des récentes élections partielles, où ses électeurs ont volontiers voté pour le candidat socialiste.

Le C.D.P., pour sa part, s'est également interrogé. Il n'y a rien d'étonnant à cela, et sa réponse, même si elle paraît d'attente, est claire. Sur un plan politique, la majorité doit être à la fois solidaire et pluraliste. Cela demeure indispensable. En temps normal, il y a beaucoup de nuances chez les Français ; et il y en a beaucoup en politique. Mais, le moment venu, ces nuances apparaissent secondaires, et un choix fondamental découle du vote ; nous l'avons dit les premiers : c'est un choix de société. Dès lors, c'est la majorité tout entière qu'il faut organiser. Peut-être le C.D.P. pourrait-il servir de trait d'union à cet effet.

* * *

Seulement, jusqu'à présent, si le socialisme pouvait être considéré par certains comme plus juste répartiteur, le capitalisme, plus efficace producteur (qui ne prétend pas d'ailleurs être une fin sociale en lui-même), a entraîné l'expansion et le progrès. C'était même la grande novation de l'après-guerre, cette croissance continue. Dès lors qu'elle risque maintenant d'être ralentie (et même inversée dans certains pays du tiers-monde envers lesquels les pays producteurs de pétrole ne marquent aucune solidarité particulière), l'attrait du système capitaliste pourrait ne plus être le même. Il faut veiller à ce que cette situation économique ne retarde pas la solidarité sociale. Cela exigera, non seulement de mieux partager l'acquêt, mais de mieux répartir l'acquis. Il faut, à cet égard, se méfier de toute vue corporatiste et au contraire, le cas échéant, s'opposer à une catégorie donnée pour déterminer l'intérêt général. Le renchérissement du pétrole et de diverses matières peut faire de nous un pays en voie de sous-développement, il ne doit pas, pour autant, faire de nous une nation d'injustice accentuée. Au reste, s'il convient d'attribuer une portée politique nouvelle à certaines notions qui touchent à la qualité de la vie, non pas seulement à la quantité de biens (il y a longtemps que nous avons affirmé, pour notre part, qu'il ne suffisait pas d' « avoir plus » mais d' « être plus »), il n'en demeure pas moins que chacun pense trop aisément que la réforme ou le prélèvement doit atteindre le voisin plutôt que lui-même. D'accord sur le principe, il l'est rarement sur l'application qui en est faite. Au besoin, il faut imposer.

Nous risquons de relever une réaction comparable en préservant l'esprit de tolérance fortement ébranlé par le monde de plus en plus violent qui nous entoure. Il est à la fois compliqué et nécessaire de le combiner avec le sens de l'autorité, qui n'implique pas l'autoritarisme. Dans la mesure même où nous voulons éviter tout excès à droite comme à gauche, par anarchie ou au nom de l'ordre, il faut éviter que la loi de la force ne remplace la force de la loi. Il en est aujourd'hui, en politique comme en religion : la réaction est d'autant plus forte que, précédemment, le système avait été plus strict, d'autant plus poussée que la rigueur avait été excessive. On le voit dans le monde catholique, par exemple en Hollande, et on le note aussi dans le monde politique, au Portugal, où un processus de prise de pouvoir communiste, malgré l'opposition de la junte militaire, risque de s'opérer.

Le Centre Démocratie et Progrès a aussi une vocation européenne, que chacun connaît. Peu de temps avant le décès du président Pompidou, j'avais proposé un comité d'action pour l'union européenne, en suggérant certaines réformes institutionnelles et alors qu'il fallait utiliser le délai de la présidence française du conseil des ministres de la Communauté. Depuis lors, des difficultés nouvelles sont apparues. Mais le président de la République a lui-même parlé de la nécessité d'une « relance » politique (car il n'est plus de solution que globale). Lors de la récente crise agricole, la France n'a-t-elle pas mesuré les inconvénients que pouvait présenter la règle de l'unanimité qu'elle a imposée ? Quoi qu'il en soit, le moment est venu que notre pays ne serve plus d'alibi, même si l'on peut douter que des institutions communautaires renforcées suffisent à forger une Europe responsable.

La marge entre majorité et opposition demeure suffisamment faible pour qu'aucune division, dans le camp de la majorité, ne vienne la desservir, à moins que cette « majorité pour un président » ne se transforme en « un président et une majorité », mais cela est une autre histoire, une autre hypothèse.

(*) Président du centre Démocratie et Progrès.

HISTOIRE

Aux « Dossiers de l'écran » sur « l'Orchestre rouge »

Le double procès d'un feuilleton et d'un « espion »

C'est un double procès qui s'est tenu aux « Dossiers de l'écran » sur « l'Orchestre rouge », mardi 22 octobre, sur la deuxième chaîne : celui du feuilleton et celui de M. Léopold Trepper.

L'unanimité s'est faite parmi les participants pour condamner le film. « *Odieux* », « *honteux* », « *véritable infamie* », « *tentative de réhabilitation du III[e] Reich* », « *offense à la Résistance* », les mots n'ont pas manqué pour qualifier la coproduction Bavaria-O.R.T.F.-R.A.I.

« *La Bavaria a voulu réaliser un film d'espionnage*, estime M. Trepper. *Le résultat a aussi peu de rapport avec la réalité qu'un film pornographique avec l'amour. L'histoire qui est racontée est fausse du début à la fin.* »

M. Léopold Trepper, qui se présente dès l'abord comme un « juif », entendait rétablir sa vérité sur quelques faits. Ainsi, explique-t-il, c'est en janvier 1943, donc au cours de sa détention, et non pas après son évasion, qu'il avertit la centrale de Moscou du *Funkspiel* (intoxication) auquel se livrent les Allemands, qui ont pris le contrôle des émetteurs de son réseau.

De même, ajoute-t-il, Gierig, que nous avons vu mourir d'une crise cardiaque en 1943 dans le sixième épisode du film, est mort en réalité d'un cancer en 1944...

« *Qu'avez-vous voulu démontrer avec ce film ?* », demande-t-il à M. Siegfried Trichter, représentant de la firme allemande Bavaria. *Cela me fait mal au cœur de voir la façon dont vous représentez les patriotes français et belges.* »

« *Il n'y a en somme que des bons bougres à la Gestapo*, dit, de son côté, M. Claude Spaak, ancien résistant. *C'est pourtant elle qui a pourchassé, torturé, assassiné pendant l'occupation.* »

« *Nous voulions montrer cet épisode inconnu de la guerre aux téléspectateurs européens* », tente d'expliquer M. Trichter, qui s'étonne — maladroitement — de ce que le film n'ait pas provoqué à sa diffusion en Allemagne, en Hollande et en Belgique les mêmes torrents de critiques qu'en France. « *A l'origine, nous voulions adapter le livre de M. Gilles Perrault* (1). Ayant reçu une *réponse négative de son éditeur, nous avons choisi celui de M. Heinz Höhne* (2). *Pour toute vérification historique, c'est à M. Höhne qu'il faut s'adresser.* » Il précise cependant que M. Pannwitz, ancien membre de la Gestapo, n'avait été le « conseiller » de la Bavaria que pour une journée.

M. Marcel Degliame-Fouché, ancien résistant, représentant le service de coproduction de l'O.R.T.F., ne peut non plus expliquer pourquoi l'Office a engagé 2 millions de francs dans *l'Orchestre rouge*. Il estime toutefois que « *l'ampleur du problème a probablement dépassé les responsables* ».

Mais, malgré les interventions répétées des téléspectateurs, qui désirent « en savoir plus » sur M. Léopold Trepper et l'action de l'Orchestre rouge, un second procès s'est ouvert : celui du « grand chef » du réseau. Mené par Mme Marie-Madeleine Fourcade, présidente du comité d'action de la Résistance, et par M. Roland Teyssandier (Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance), le harcèlement commence : « *Comment se fait-il que le capitaine d'un bateau qui a sombré en soit le seul survivant ?* », « *Nous n'étions pas antinazis de la même façon...* », « *Le film est votre faire-valoir* ». Et M. Trepper se voit accuser d'avoir travaillé contre la France avant 1941, à partir des événements rapportés par M. Perrault dans son livre. M. Léopold Trepper conteste sans parvenir à se faire entendre ce point d'un livre de cinq cents pages qu'il « *n'a pas dicté* ».

La réaction de M. Perrault, non invité sur le petit écran mais présent parmi les journalistes dans une salle proche du studio, ne se fait pas attendre. Il ne comprend pas cette attaque de Mme Marie-Madeleine Fourcade et de M. Teyssandier. « *Je n'ai jamais écrit que Trepper avait trahi. Je n'ai jamais prétendu détenir la vérité sur l'Orchestre rouge.* » M. Marcel Paul, ancien ministre communiste et président de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, a défendu avec éloquence la Résistance mais s'est abstenu de porter un jugement sur le cas Trepper, tout comme le général Kaltenhauser, ancien officier de l'Abwehr, sollicité, ce qui était un comble, de donner son arbitrage, et qui s'est contenté de dire que la Wehrmacht avait subi des pertes importantes du fait de l'Orchestre rouge.

Devant les attaques répétées de Mme Fourcade, appuyée par M. Teyssandier, M. Trepper manifeste une certaine lassitude. Il se défend d'avoir été un espion. Il n'a jamais travaillé contre la France mais au contraire avec les résistants. Certes avant 1941, le pacte germano-soviétique n'était pas encore rompu. « *Mais, dit-il, mon travail était de lutter contre le nazisme. J'étais communiste, antinazi et avant tout juif polonais. Je savais que la volonté de Hitler d'exterminer les juifs ne changerait pas.* » Il en dira davantage dans les Mémoires qu'il écrit actuellement.

De nombreux téléspectateurs ont trouvé « choquante » cette mise en accusation de M. Trepper, a annoncé sur l'antenne Guy Darbois. Les cinq dernières minutes de ce « débat » confus, parfois gênant, qui a dépassé de quarante minutes l'horaire habituel, avaient permis à Léopold Trepper de répondre à la question « *Avez-vous collaboré ?* » « *J'ai collaboré avec les Allemands comme le cancer collabore avec l'organisme humain. J'ai agi pour ne pas laisser intoxiquer la coalition anti-hitlérienne, et j'ai réussi.* »

De son côté, M. Claude Spaak a apporté un témoignage de poids. Il a hébergé Léopold Trepper peu après son évasion ; pour cela, sa femme a été fusillée. — C. C.

(1) *L'Orchestre rouge*, Fayard éd.
(2) *Mot de passe : directeur.*

Un lexique indispensable

Comme la plupart des débats télévisés, celui des « Dossiers de l'écran » réunissait des initiés qui n'éprouvaient pas la nécessité d'expliquer et de situer historiquement un certain nombre d'organisations et de personnalités :

● LES « RABCORS » : *terme formé par contraction des mots russes qui signifient « correspondants ouvriers ». Il désigne les travailleurs qui envoient régulièrement aux journaux communistes des informations sur leur entreprise.*

● LE MARECHAL TOUKHATCHEVSKI : *ancien officier de la garde impériale, il adhéra au parti communiste en 1918, prit part à la guerre civile et réprima la révolte des marins de Cronstadt. Après avoir exercé divers commandements, il fut nommé commissaire adjoint (ministre adjoint) de la défense et maréchal. C'était le chef véritable de l'armée rouge. Les Allemands s'arrangèrent pour communiquer à Staline un « dossier » tendant à prouver que le maréchal collaborait avec eux. Toukhatchevski fut condamné à mort le 11 juin 1937, fusillé le lendemain et réhabilité après la mort de Staline.*

● LE GENERAL BERZINE : *Letton d'origine, il fut le chef des services de renseignements militaires soviétiques. Il fut aussi l'adjoint du maréchal Blücher au commandement de l'armée d'Extrême-Orient et « conseiller principal du gouvernement républicain » au début de la guerre civile d'Espagne. Il y a une dizaine d'années, la* Komsomolskaya Pravda *a révélé qu'il avait été tué en 1937 « par les sbires de Béria ».*

● ABWEHR : *service de renseignements de l'armée allemande. Son chef, l'amiral Canaris, fut destitué au début de 1944, impliqué dans le complot du 20 juillet contre Hitler, et exécuté.*

● L'ESPIONNAGE SOVIETIQUE ET L'AGRESSION ALLEMANDE CONTRE L'U.R.S.S. : *des renseignements relatifs à l'attaque hitlérienne de 1941 ont été transmis à Moscou non seulement par l'« Orchestre rouge », mais par d'autres agents, notamment par Richard Sorge, qui travaillait au Japon dans l'entourage de l'ambassadeur du Reich et qui fut arrêté puis exécuté à la fin de 1941. Les Alliés, notamment Churchill, avaient aussi averti Staline des préparatifs de Hitler contre la Russie. Mais Staline se refusa obstinément à prendre au sérieux ces informations.*

● LA « PAIX SEPAREE » : *pendant presque toute la durée de la guerre, Staline soupçonna ses alliés anglo-américains de vouloir conclure une paix séparée avec le Reich, laissant l'Union soviétique seule face à lui.*

RELIGION

Agent et victime de mauvaises méthodes de travail

Le synode est conduit à repousser son document de synthèse

Rome. — Un sursaut « in extremis » du synode a évité le pire. Mis en présence le 22 octobre d'un projet de document final sans commune mesure avec leurs aspirations et la tenue des travaux menés antérieurement, les Pères ont instinctivement repoussé les trois quarts de ce texte dont, d'ailleurs, ils n'avaient pu prendre connaissance que quelques instants plus tôt (voir notre encadré).

Que reprocher à ce document ? De nombreux et graves défauts :

1) Ne tenir presque aucun compte des rapports préliminaires, des interventions publiques et des comptes rendus des carrefours dont il était possible et donc nécessaire de tirer le meilleur pour ramasser la substantifique moelle de ce quatrième synode qui fut certainement le plus vivant et le plus intéressant de tous ;

2) Se présenter comme une sorte d'encyclique ou d'homélie des plus médiocres, au genre littéraire incertain, alors qu'il est destiné essentiellement au pape. Quel besoin Paul VI aurait-il de ce sermon banal alors qu'il a convoqué les évêques pour lui donner des conseils ?

3) Ne contenir aucune proposition précise, concrète, c'est-à-dire en fait rendre le synode nul et non avenu ;

4) Présenter d'incompréhensibles lacunes sur les Eglises locales, notamment, alors que ce thème constitue un des points névralgiques ;

5) Etre abstrait et pâle alors que la session fut pleine de sève et de vie, au moins dans ses meilleurs moments. Ce sont des pasteurs et non des intellectuels en chambre qui sont venus à Rome faire part de leurs urgences apostoliques.

En acceptant de ratifier ce document, le synode se serait ridiculisé. Il n'en a rien été heureusement. Une pause de trois quarts d'heure a suffi aux pères pour se ressaisir et pour décider de rejeter ce texte, avec d'ailleurs la complicité tacite du pape dont on peut supposer qu'il était le premier à convenir que ce n'était pas la peine de réunir un synode pour en arriver là.

Comment cela a-t-il été possible ? Beaucoup plus que les

De notre envoyé spécial

hommes, ce sont les méthodes qui sont à incriminer. Et c'est là que la responsabilité du synode est engagée : celui-ci n'a pas encore réussi à se donner les moyens de travailler efficacement. La commission qui a élaboré le document — qui mérite d'ailleurs à peine ce nom, car elle n'est pas élue — n'était pas suffisamment représentative.

Les deux principaux artisans du texte, le Père Amalorpavadas (Inde) et le Père Grasso (Italie), tous deux jésuites, se sont vite rendu compte qu'ils ne pouvaient harmoniser leurs projets qui concernaient, l'un, la partie expérimentale du synode, l'autre la partie théologique. Deux hommes compétents, certes, mais d'une mentalité assez différente. Le premier, ouvert et pastoral par métier, le deuxième, un professeur relativement marqué par la scholastique.

Devant cette impasse, appel fut fait, à l'instigation, dit-on, du secrétaire général du synode, à un troisième homme, étranger à la commission, un Belge, dont le nom n'a pas été rendu public, et qui fait partie du groupe des membres du synode directement nommés par le pape. Celui-ci a échoué dans sa tâche, telle fut du moins la sanction du synode.

Pareil imbroglio aurait pu être évité si l'assemblée était restée maîtresse de bout en bout de sa procédure. Il est malsain et anormal qu'arrivé, ou presque, au terme de ses travaux, le synode perde, au moins momentanément, tout contrôle sur l'élaboration du document qui est censé synthétiser son labeur. Si, par exemple, les rapporteurs des douze carrefours élus par les pères et parfaitement au courant de l'évolution du synode avaient été chargés de la rédaction du texte, ces impairs auraient été évités.

Il faut maintenant recommencer, ce qui n'est pas tellement facile, compte tenu des susceptibilités de personnes et du peu de temps dont on dispose, le synode devant se terminer en principe le 26 octobre.

HENRI FESQUET.

● *Paul VI a créé, le 22 octobre, deux commissions pour les rapports religieux de l'Eglise catholique avec l'islam et avec le judaïsme.* — La commission pour l'islam dépendra du secrétariat pour les non-chrétiens et sera présidée par le président de celui-ci, le cardinal italien Sergio Pignedoli.

La commission pour le judaïsme dépendra du secrétariat pour l'unité des chrétiens, avec, à sa tête, le président de celui-ci, le cardinal néerlandais Johannes Willebrands. — *(A.F.P.)*

LES VOTES

Rome. — Cent quatre-vingt-douze Pères ont voté — non pas sur la prise en considération globale du projet de document final, ainsi que le proposaient les présidents des carrefours, — mais successivement sur les quatre parties de ce document.

Seule la première partie, intitulée « L'évangélisation en elle-même, c'est-à-dire le contenu de l'Evangile mis en pratique par l'Eglise », a été adoptée par 143 voix contre 47. Les trois autres parties — les plus importantes — ont été rejetées. La deuxième par 95 non contre 82 oui ; la troisième par 124 contre 65 ; la quatrième par 107 contre 82.

Voici d'autre part les noms des Pères qui ont été élus au deuxième tour, à la majorité relative, membres du conseil du secrétariat du synode. Quatre d'entre eux seulement sur douze sont des cardinaux.

POUR L'AFRIQUE : *Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé (Cameroun), 127 voix ; Mgr Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar (Sénégal), 98 ; Mgr Denis Hurley, archevêque de Durban (Afrique du Sud), 65.*

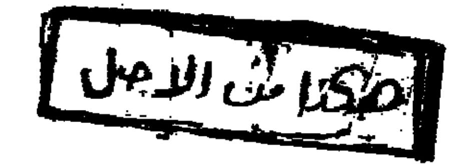
Le cardinal Paul Zoungrana, archevêque de Ouagadougou (Haute-Volta), a obtenu le même nombre de voix que Mgr Hurley, mais c'est celui-ci qui a été élu à cause de son ancienneté dans l'épiscopat.

POUR L'AMERIQUE : *Mgr Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil), 184 ; Mgr Eduardo Pironio, évêque de Mar-del-Plata (Argentine), 108.*

POUR L'ASIE, L'OCEANIE ET L'AUSTRALIE : *le cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi (Pakistan), 119 ; le cardinal Stephan Kim, évêque de Séoul (Corée), 86 ; Mgr Patrick Souza, évêque de Varanasi (Inde), 84.*

POUR L'EUROPE : *Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, 140 ; le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie (Pologne), le cardinal Julius Doepfner, archevêque de Munich, 53.*

Le douzième membre du conseil du secrétariat a été élu, voici quarante-huit heures, au premier tour. C'est, rappelons-le, Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis). — H. F.



LE PROGRAMME DE L'ORGANISATION POUR 1975 ET 1976

Les États « gros payeurs » redoutent le gonflement des dépenses

La dix-huitième conférence générale de l'UNESCO doit se prononcer, ce mercredi 23 octobre, sur le budget de l'Organisation pour 1975 et 1976 proposé par le Conseil exécutif. En présentant le programme des deux années à venir (dont nous donnons ci-dessous les principaux traits) M. René Maheu, directeur général, avait, notamment, souhaité un effort accru des États membres pour soutenir entre autres l'action en matière d'éducation. Il a, d'autre part, défendu une conception assez militante de l'activité de l'organisation : il s'est en particulier félicité de la coopération de l'UNESCO avec les mouvements de libération africains, aux « avant-postes » du combat pour la défense des droits de l'homme, de sa contribution à la défense en Europe, de son intervention en faveur de l'éducation des réfugiés palestiniens. Les grandes puissances qui fournissent la plus grande part des ressources de l'UNESCO sont hostiles à une attitude interventionniste de l'Organisation et à un accroissement de son budget. Cette année, l'inflation les incite à faire preuve de plus de rigueur encore. Mais les critiques faites au programme portent plutôt sur l'absence de priorité que sur des projets précis. Prudence diplomatique ? Arrière-pensées politiques ? Le programme lui-même, qui doit préciser les choix entre des demandes pressantes et des besoins sans cesse croissants, n'échappe pas aux mêmes reproches. Il est difficile de discerner les grandes orientations dans la masse des projets enchevêtrés qui sont présentés. L'UNESCO paraît aussi hésiter entre le « faire » et le « faire faire », entre le pilotage ou le soutien d'actions « sur le terrain » et l'incitation, la circulation des idées.

Pour répondre aux critiques, l'UNESCO présente à la conférence générale, depuis 1972, un « tableau d'objectifs » destiné à « servir de base à une planification à moyen terme » (1977-1982). Celui-ci regroupe en quatre ensembles les objectifs de l'organisation : respect des droits de l'homme et établissement d'un régime de paix, avancement de la connaissance, amélioration de la circulation des informations et de la communication entre les individus et entre les peuples ; développement de l'homme et de la société ; harmonie de l'homme et de la nature. Mais le lien entre ces objectifs lointains et l'action prévue au cours des deux prochaines années n'est pas toujours évident.

Sous la pression de la demande (les pays pauvres sont de plus en plus nombreux parmi les États membres), le budget de l'UNESCO et les actions que celle-ci prend en charge ont augmenté considérablement au cours des douze dernières années ; depuis 1962, le budget a plus que quadruplé et les ressources extra-budgétaires ont été multipliées par quarante, en francs courants. Mais cet accroissement s'est accompagné d'une plus grande rigidité des programmes : ainsi accroître de 57 % les dépenses consacrées aux sciences, come l'UNESCO l'a fait en 1964, serait impossible aujourd'hui.

Rappelons que, outre l'adoption du programme et du budget pour les deux prochaines années, la conférence générale de l'UNESCO doit aussi, au cours de la présente session, élire le successeur de M. René Maheu, qui quitte la direction générale de l'Organisation après un « règne » de douze ans.

GUY HERZLICH.

Une multiplicité de projets

● **EDUCATION : davantage de grandes campagnes d'alphabétisation.**

C'est l'éducation qui, de tous les domaines de compétences de l'UNESCO, reste le plus important, bien que la part du budget qui lui soit attribuée dans le projet de programme (37 % environ) soit un peu plus faible que celle des deux années précédentes (39 %). Aux ressources propres de l'Organisation, il faut ajouter la contribution du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), qui a représenté, en 1973-1974, 48 millions de dollars, soit une fois et demie le montant des crédits propres à l'UNESCO.

Deux principes vont continuer, théoriquement, à orienter l'action de l'Organisation : « *rénovation* » et « *démocratisation* ». La rénovation apparaît surtout dans des projets de portée limitée : applications de l'enseignement programmé, et du « *travail indépendant* » (à la suite des conclusions de la conférence des ministres européens de l'éducation à Bucarest en 1973), études sur les apports de la psychologie, expériences d'utilisation des techniques de groupe. L'idée est aussi avancée de développer des « *réseaux d'innovation* » sur une base régionale, comme on l'a entrepris en Asie du Sud-Est.

Dans la masse des programmes consacrés à l'éducation, les répercussions du rapport de la commission Edgar Faure, « Apprendre à être », restent relativement timides. Pourtant ce rapport avait été adopté avec éclat — sinon avec enthousiasme — par l'UNESCO l'an dernier. La nécessité d'une déscolarisation de la formation des individus (pour parvenir à une « *cité éducative* »), l'ouverture sur le monde extérieur, l'intégration de l'éducation permanente, sont loin d'avoir « pénétré » les programmes.

En attendant, l'attention de l'Organisation et les crédits restent largement concentré sur les activités traditionnelles : aide à la planification de l'éducation et à la formation des enseignants (plus de cinquante projets sont financés par le PNUD, mise au point et diffusion du matériel pédagogique, encouragement à l'enseignement des sciences et des techniques (l'intérêt pour la formation professionnelle s'accentuant) et alphabétisation.

C'est dans ce dernier domaine que les opérations menées directement par l'UNESCO sont les plus nombreuses, le nombre d'analphabètes dans le monde ne diminuant pas. Les dépenses prévues pour les actions de lutte contre l'analphabétisme diminuent avec la fin du « *programme expérimental mondial* », lancé il y a dix ans : les crédits attendus du PNUD en 1975-1976 ne représenteront guère que le cinquième de ceux qui ont été accordés pour 1973-1974. Une équipe de six experts doit présenter l'an prochain un bilan du programme expérimental. D'ores et déjà, l'UNESCO paraît vouloir revenir *sur la politique d' « alphabétisation fonctionnelle »* sur laquelle elle avait, un temps, fondé de grands espoirs. Celle-ci entendait lier étroitement l'alphabétisation au travail professionnel et donner la priorité aux régions en voie de « décollage » économique. D'une part, on souhaite élargir les thèmes d'alphabétisation à l'ensemble des besoins et préoccupations de la population. D'autre part, sans revenir à la politique de lutte généralisée contre l'analphabétisme, abandonnée après la conférence internationale de Téhéran, en 1964, l'UNESCO juge nécessaire de soutenir des « *campagnes massives* ».

● **SCIENCES EXACTES : la défense de l'environnement.**

Sciences exactes, sciences sociales et culture prennent ensemble uen part du budget égale à celle de l'éducation (un peu plus de 20 % du total pour les premières, 17,6 % pour les secondes). Dans ces deux secteurs, les programmes sont davantage marqués par des préoccupations actuelles et, surtout dans le cas des sciences exactes, plus clairement liés aux « *grands objectifs* » définis dans le document sur le « *moyen terme* ».

Pour les sciences exactes, le programme comporte deux grands axes : l'aide au développement scientifique et technique, d'une part, l'étude de l'environnement, d'autre part, qui se partagent à peu près également les crédits. Sur le premier point, il s'agit essentiellement pour l'UNESCO d'aider les pays en voie de développement à combler leur retard, en soutenant des établissements scientifiques ou des projets de recherche, souvent avec l'aide du PNUD. Ainsi est prévu pour 1975 le lancement d'un « *projet-pilote* » visant à créer en Asie du Sud-Est « *des centres d'excellence scientifique dans deux disciplines* ».

La conviction que « *le manque d'énergie constituera l'obstacle le plus important à surmonter pour produire les éléments de base nécessaires à la vie* » avait, dès 1973, amené l'organisation à se préoccuper d'améliorer les méthodes de production et d'utilisation de l'énergie, et la recherche de ressources nouvelles. Cette préoccupation a été évidemment renforcée par la crise de l'énergie actuelle, et de nouvelles études et rencontres sont prévues sur la mise en valeur de nouvelles sources, en particulier celles qui sont « *peu classiques* », comme le rayonnement solaire, le vent, les marées, la chaleur terrestre ou même la récupération des déchets organiques.

Mais c'est dans l'étude de la protection des ressources naturelles que l'organisation a trouvé son « créneau » : elle peut se flatter de l'avoir inscrit à son programme avant que la défense de l' « *environnement* » soit à la mode. Quatre grands projets de coopération intergouvernementale ont été lancés : consacrés aux effets de l'activité humaine sur la nature, ils correspondent aussi à des domaines scientifiques. Le programme « *l'homme et la biosphère* » (MAB), qui porte notamment sur les effets des techniques agricoles, des grands travaux et de l'utilisation de l'énergie sur l'écologie des différentes zones climatiques, va être développé en 1975-1976.

Après la décennie hydrologique, qui prend fin en 1975, va être lancé un programme hydrologique international pour l'évaluation des ressources en eau et l'évaluation des effets de l'exploitation des sols, de l'irrigation, de la diffusion des produits polluants... Le développement des recherches sur l'exploitation des ressources du milieu marin (Commission océanographique intergouvernementale) et, pour les sciences de la terre, sur les moyens de prévenir les catastrophes naturelles (séismes, glissements de terrain, éruptions volcaniques) est aussi prévu.

● **SCIENCES SOCIALES : application « tous azimuts ».**

Si les sciences sociales ne reçoivent encore qu'une part relativement plus modeste du budget, elles doivent devenir, selon M. René Maheu, « *dans un avenir plus ou moins proche, le centre de gravité de l'ensemble du programme* ».

Le rapprochement avec les sciences exactes, marqué notamment par l'extension du système mondial d'information et de documentation scientifique, et les études sur les « *aspects humains du progrès scientifique* », va se faire surtout par le programme consacré à l' « *habitat humain* », qui doit commencer en 1975 et donner lieu à une conférence internationale en 1976. L'UNESCO veut s'intéresser davantage à la « *qualité de la vie* », qui ne se limite pas à un cadre « *écologiquement propre* », mais tient aussi aux conditions de logement, de travail et de transport, à certains types de rapports entre les êtres, à un équilibre entre la liberté de l'individu et sa prise en charge par la collectivité.

Des préoccupations semblables apparaissent aussi dans ce qui demeure l'action la plus connue et la moins contestée de l'UNESCO, la préservation de grands ensembles de monuments historiques. Celle-ci sera complétée par des études plus générales sur la conservation des quartiers anciens dans les villes en voie de modernisation, les effets du tourisme sur les valeurs culturelles. Parallèlement, le « sauvetage » de Mohenjo-Daro (Pakistan), qui va être la grande opération de ce type réalisée par l'UNESCO après les temples de Nubie et de Borobudur (Java), sera prolongé par l'étude des cultures de la vallée de l'Indus.

1975, l'année de la femme

L'UNESCO a établi aussi des programmes « intersectoriels », qui mettent en jeu en même temps ses différents domaines de compétence.

● Les droits de l'homme et la paix : *ce projet comporte notamment des recherches interdisciplinaires sur les problèmes du racisme, les obstacles rencontrés par certains groupes pour participer à la vie de la communauté, l'aide aux réfugiés et aux peuples qui « luttent pour se délivrer de la domination coloniale et de l' « apartheid » ; des études comparatives sur les résultats de la « polémologie » et de « l'irénologie » (science de la paix), sur les dangers des armements et techniques de la guerre moderne, etc. Une journée des jeunes pour les droits de l'homme et la paix serait organisée le 10 décembre, date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.*

● La population et l'année internationale de la femme. — *Cette partie du programme comprend notamment une série d'études sur les rapoprts entre l'évolution démographique et les valeurs socio-culturelles, le développement de l'instruction, et l'environnement ; sur l'évolution des comportements en matière de fécondité, et l'évaluation des programmes de planification familiale ; l'introduction dans l'enseignement d'une information sur les problèmes de population.*

Deux projets, inclus dans les programmes d'éducation, ont cependant un caractère plus large. Le premier concerne les femmes, 1975 ayant été déclarée « année internationale de la femme » par l'Assemblée générale des Nations unies. Il s'agit d'ouvrir de plus larges possibilités d'éducation et de participation à l'activité économique aux femmes — qui représentent près des deux tiers des analphabètes. Un inventaire va être dressé des initiatives prises en leur faveur, non seulement en matière d'enseignement, mais d'emploi, de statut juridique, de protection sociale ou de planification de la famille. L'UNESCO va notamment préparer une expérience pour accroître le nombre des filles dans l'enseignement primaire ; elle doit aussi « conduire » deux projets d'enseignement technique pour les femmes (en République Centrafricaine et en Mauritanie).

Le second projet touche les travailleurs migrants (essentiellement en Europe occidentale) ; il se traduit par une série d'études sur leur condition, leurs possibilités de formation et d'apprentissage de la langue maternelle, et des méthodes d'alphabétisation adaptées. Plusieurs réunions vont être organisées pour répertorier les difficultés d'insertion des migrants et sensibiliser les autorités éducatives et l'opinion publique des pays d'accueil.

● Les activités touchant la jeunesse *ont aussi un caractère « interdisciplinaire » et traduisent le désir de se rapprocher des préoccupations des jeunes. Il s'agit, notamment, en 1975-1976, d'études sur le chômage des jeunes, en particulier des jeunes diplômés, sur l'évolution des revendications des jeunes par rapport aux changements institutionnels, et sur les activités culturelles des jeunes. Une rencontre avec des jeunes ouvriers sur leur attitude à l'égard du travail est aussi prévue.*

● ***Mme Joboru préside la conférence générale de l'UNESCO.*** — Pour la deuxième fois dans l'histoire de l'UNESCO, la conférence générale de l'organisation est présidée par une femme. En effet, c'est Mme Magda Joboru, professeur de pédagogie comparée et d'histoire de la pédagogie à l'université de Budapest, directrice de la bibliothèque nationale de Hongrie, et ancien vice-ministre de l'éducation et de la culture (de 1950 à 1958), qui préside, depuis le vendredi 18 octobre, les débats de la conférence. En 1945, Mme Helen Wilkinson, ministre de l'éducation de Grande-Bretagne, avait été élue présidente de la première conférence générale de l'UNESCO.

MÉDECINE

AU CONGRÈS DE FLORENCE SUR LE CANCER

Les ganglions lymphatiques et la diffusion des cellules tumorales

Des centres de défense à préserver

De notre envoyée spéciale

Florence. — Depuis le 20 octobre, plus de cinq mille congressistes sont réunis à Florence pour suivre dix conférences de cancérologie portant aussi bien sur la biologie fondamentale, sur les facteurs chimiques ou viraux de la cancérogénèse que sur les progrès thérapeutiques.

Pour ce qui concerne ces derniers, le désabusement et l'amertume apparaissent à Florence au hasard des innombrables communications présentées. De petits affinements des techniques de radiothérapie, de chirurgie, de nouvelles drogues, de petites adaptations ici ou là, permettent de gagner quelques jours, de remporter quelques succès locaux supplémentaires ou de rendre plus confortables, pour un temps donné, le traitement et la vie des cancéreux, mais aucun progrès majeur ne se dessine nettement jusqu'à présent.

Il est toutefois un domaine où de petites améliorations peuvent *se révéler très efficaces* : la surveillance et le traitement du système ganglionnaire lymphatique.

Lors de la découverte d'une tumeur solide, le médecin doit *lutter immédiatement sur deux fronts* : le premier but est, évidemment, de supprimer la tumeur proprement dite ; le second, tout aussi important, vise à empêcher la diffusion de cellules tumorales alilleurs dans l'organisme et l'essaimage de métastases.

Or cette diffusion des cellules tumorales est assurée en grande partie par *le système lymphatique*, qui baigne les tissus et les organes, qui draine dans ses canaux toutes sortes d'éléments toxiques ou non, mais qui, parmi ses composants, *comporte des cellules « immuno-compétentes »* chargées de la défense et de la suveillance de l'organisme, et armées pour lutter contre tout agresseur ou envahisseur.

Ainsi, toute cellule tumorale qui tente d'essaimer se trouve immédiatement dans un milieu hostile, dont les ganglions lymphatiques seront les véritables champs de bataille. Il est vraisemblable que des cellules tumorales passent continuellement dans ces carrefours et qu'elles y meurent dans leur immense majorité. Seules quelques-unes, pour des raisons encore mal définies, parviennent à franchir la barricade jusqu'à l'obstacle suivant, et, de proche en proche, parviennent, parfois, à coloniser un autre organe.

L'invasion de ganglions avoisinant une tumeur est très fréquente, car lorsque celle-ci est révélée par l'examen clinique, elle peut avoir déjà quatre à huit ans d'âge. Or, pendant cette phase, dite silencieuse, de nombreuses cellules tumorales ont pu tenter de migrer vers d'autres organes *par le biais du système lymphatique*.

Une carte géographique des chemins lymphatiques

C'est pourquoi, pendant longtemps, les chirurgiens, les radiothérapeutes se *sont astreints* à « curer » les chaines ganglionnaires proches d'une tumeur, et, par précaution, à ôter, systématiquement et sans discernement, *tous les ganglions, qu'ils soient* « envahis » ou non. Les femmes atteintes d'un cancer du sein, notamment, subissaient une ablation systématique et mutilante de *tous les ganglions de l'aisselle et* du bras. Il semble que ce ne soit plus toujours le cas actuellement. De nombreuses recherches, menées un peu partout dans le *monde, tendent à ne plus considérer* les ganglions lymphatiques comme des centres de diffusion de la tumeur, mais au contraire comme des *« centres régionaux » de défense. Les cancérologues* ont, aujourd'hui, de plus en plus, la conviction que ces centres de défense sont utiles, et que, s'il faut supprimer les ganglions *envahis, devenus des foyers* de contamination, il convient, en revanche, de préserver le plus grand nombre de tous ceux qui sont normaux et qui ont montré *leur capacité de résistance à la* tumeur.

La difficulté réside dans le fait qu'il n'existe pas d'autre moyen que la chirurgie de prélever le contenu d'un *ganglion* et de vérifier s'il est « envahi » ou non. Mais des études précises, faites notamment à Villejuif, ont permis, par exemple, dans le cas du cancer du sein de dresser une carte géographique des chemins lymphatiques qu'empruntent les cellules tumorales qui essaiment, soit à l'extérieur vers l'aisselle, soit à l'intérieur vers le sternum, soit vers le haut en direction du cou.

Ainsi on sait, aujourd'hui, que si un ganglion du bas de l'aisselle est normal, tous ceux qui sont situés au-dessus le seront aussi, et qu'il est donc inutile, *voire nuisible, de les ôter ou de* les détriure, soit par chirurgie, soit par irradiation.

Un Britannique, J. L. Hayward, présent à Florence, montre, par exemple, que l'irradiation abusive de ganglions normaux après l'ablation d'une tumeur du sein de taille limitée donne des résultats moins bons que s'ils avaient *été* laissés en activité. Dans le cas de la tumeur de la langue, les choses ne sont pas aussi nettes, et si les cancérologues ont repéré des chemins lymphatiques privilégiés, ils n'ont pu, à ce jour, trouver le passage obligatoire.

Toutefois, le renversement des conceptions fait attacher une importance extrême à la *défense* de l' « hôte » et à la préservation de ses moyens de lutte dans son combat contre le cancer. En cas de cancer, un ganglion normal, *situé dans le voisinage de la* tumeur, témoigne 'dune défense efficace dont il ne faut pas, à la légère, priver l'organisme. Selon le professeur Denoix (Villejuif), président de l'Union internationale de la lutte contre le cancer, *« sur le plan de la thérapeutique des tumeurs solides, il s'agit actuellement du chapitre le plus productif et des progrès les plus efficaces, car ils peuvent s'appliquer immédiatement au plus grand nombre de malades »*.

Faute de révélations fracassantes, la préservation à bon escient du maximum de ganglions lymphatiques est sans doute le progrès *« le plus prometteur au jour le jour »* et un moyen de remporter des victoires locales.

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'irradiation systématique pré et post-opératoire n'est plus actuellement de rigueur, alors qu'une *irradiation* bien conduite s'impose encore dans de nombreux cas. L'action régionale, par le biais de la préservation des ganglions normaux, permet notamment d'empêcher les récidives locales, ce qui ne signifie pas pour autant la guérison générale de l'organisme.

Ces progrès désormais acquis, il convient maintenant de les faire entrer dans les mentalités et de les appliquer. Toujours selon le professeur Denoix, cela implique une concertation encore souvent absente ou mal comprise entre trois spécialistes qui ont tendance à croire leur spécialité supérieure à celle des autres : le chirugien, le radiothérapeute et le *médecin interniste cancérologue*.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

CARNET

Adoption

— Yves-Marie et *Chantal Heude*, née Guise,
Martin,
sont heureux d'annoncer la venue de leur fille et sœur adoptive
Emélie,
à l'âge de huit mois.
18, rue Montmartre, Paris-1er.

Mariages

— Claude et Françoise Bourdier, née Luce, annoncent le mariage, célébré le 19 octobre 1974 à Tegucigalpa (Honduras), de leur fille
Sophie,
architecte D.P.L.G.,
avec Xavier d'Arthuys.
10, rue des Marronniers,
75016 Paris.

Décès

PAUL IHUEL

Nous apprenons le décès, survenu le 22 octobre, de
M. Paul IHUEL,
député du Morbihan.

[Né le 2 novembre 1903 à Pontivy (Morbihan), agriculteur, Paul Ihuel était licencié en droit. Député de Pontivy de 1936 à 1940, il fut délégué à l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945), *après avoir été engagé volontaire et* prisonnier pendant la seconde guerre mondiale.

Paul Ihuel fut membre des deux Assemblées constituantes en 1945 et 1946, puis député M.R.P. du Morbihan. Conseiller général du canton du Faouët depuis 1945, maire de Berné depuis 1947, Paul Ihuel a présidé le conseil général du Morbihan de 1946 à 1964 et fut secrétaire d'État à l'agriculture dans le cabinet Bidault en 1958.

Paul Ihuel sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Yves Le Cabellec, conseiller général et maire de Pluvay.]

— M. et Mme Georges Bain,
M. et Mme Roger Bain,
M. et Mme Jacques Touchard
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile BAIN,
née Antoinette Teuma,
survenu à Paris le 14 octobre 1974.

La cérémonie religieuse a été célébrée à *Paris* dans l'intimité ; l'inhumation a eu lieu à Compts-sur-Artuby (Var), le 18 octobre 1974.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'INSÉCURITÉ

estime le syndicat C.F.D.T. de l'enseignement supérieur

« La rentrée dans l'enseignement supérieur se place sous le signe de l'insécurité », estime le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). Cette insécurité, ont expliqué le 22 octobre, au cours d'une conférence de presse, des responsables de ce *syndicat pour l'enseignement supérieur*, touche les établissements, les étudiants et les personnels.

Dans les établissements, *« la stagnation ou la diminution des crédits de fonctionnement risque de bloquer toute activité. »* Pour les étudiants, les projets du secrétaire d'Etat aux universités ont pour but, selon le SGEN, de *« compléter les projets (eux aussi semi-clandestins) de M. Haby et les réalités de la loi Royer sur le pré-apprentissage »*. Les projets de M. Jean-Pierre Soisson, que M. Michel Rolant, membre du bureau national de la C.F.D.T., a qualifié d'*« homme dangereux »*, visent à instituer un *« rythme binaire dans les cycles du supérieur »* et ont pour *« souci l'élimination des étudiants à la fin de chaque cycle »*. Si, d'autre part, le DEUG doit s'appeler licence, c'est *« pour qu'il se vende mieux, comme si on appelait beurre la margarine du commerce »*.

Les dirigeants du SGEN se sont aussi déclarés *« intéressés »* par le rapport de M. de Baecque sur *les carrières des enseignants du* supérieur, parce qu'il est *« une photographie objective de la situation actuelle (...) et ne ménage pas ses critiques »*. Toutefois, ce rapport comporte selon eux des *« implications fort inquiétantes »*.

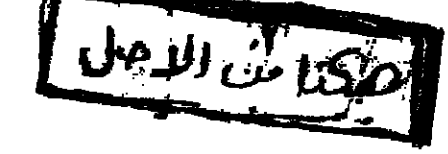
La situation des nombreux personnels hors statut a été longuement évoquée. Dans l'enseignement supérieur, il s'agit essentiellement des assistants de droit et de sciences économiques, pour lesquels une action spécifique est envisagée. Mais ces personnels sont particulièrement nombreux dans la recherche et parmi les personnels techniques et administratifs des universités. Ils n'ont aucune garantie d'emploi et travaillent souvent dans *« des conditions insupportables »*. Le SGEN demande le transfert des crédits qui servent à payer ces personnels sur des postes budgétaires et dénonce d'autre part le fait que la recherche soit de plus en plus soumise *« au profit »*. *Les chercheurs du SGEN* feront grève le 24 octobre avec ceux de la FEN, tandis que les personnels techniques et administratifs seront en grève le 28 octobre.

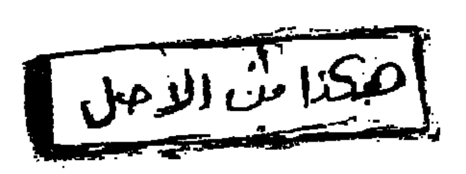
RÉOUVERTURE DES INSTALLATIONS SPORTIVES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE

Grenoble. — Les installations sportives universitaires de Grenoble vont *rouvrir. Celles-ci, en effet*, n'avaient pas été mises en service lors de la rentrée (*le Monde* du 8 octobre), par décision de M. Michel Soutif, président de l'université de Grenoble-I.

Cet établissement entendait ainsi protester contre le déficit de 175 000 F dans la gestion de ces installations, dû à la diminution des crédits accordés par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Mais ce dernier vient de décider de *combler le déficit par une subvention* spéciale.

La cotisation sportive est en outre devenue obligatoire cette année pour tous les étudiants de Grenoble (12 F) et pour tous les enseignants (36 F). Cette décision a fait l'objet d'une protestation signée par deux cent cinquante enseignants.





CARNET

— Le conseil d'administration, la direction, le personnel des sociétés Shell Chimie et Shell Française, ont le regret de faire part du décès, survenu le 19 octobre, de

Jean-Louis BERGERON,
ancien président de Shell Chimie,
ancien vice-président
de Shell Française,
directeur général
à Shell International
Chemical Company.

— Nous apprenons le décès de

M. Louis DUPIC,
ancien sénateur du Rhône,

survenu le 22 octobre à Vénissieux.

[Né en 1904, Louis Dupic était ouvrier métallurgiste. Adhérent du parti communiste depuis 1923, il milita dans la Résistance, fut arrêté et déporté en Afrique du Nord. Maire de Vénissieux à la libération, il siégea au Conseil de la République, puis au Sénat, du 8 décembre 1946 au 28 avril 1959.]

— Mme Louis Girardez, son épouse ;
Le docteur et Mme Charles Jaeger,
M. et Mme André Bourquin,
ses enfants ;
M. et Mme François Jaeger et leur fils,
M. et Mme Didier Marty et leur fille,
M. et Mme Olivier Dumoulin et leur fille,
Mlle Marie-Hélène Bourquin,
Frédéric, Philippe,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Mme Paul Bourquin, sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis GIRARDEZ,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 21 octobre 1974 à Dreux, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 24 octobre 1974, à 10 h. 30, au temple réformé (55, rue Erlanger, Paris-16e), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, le vendredi 25 octobre 1974, à 9 h. 30, à Valentigney (Doubs).

La famille ne recevra pas de condoléances.

Le registre à signatures sera déposé au temple réformé.

« Je vous laisse la paix, Je vous donne ma paix, que votre cœur ne se trouble point. »
(Jean, XIV, 27.)

13, rue Erlanger, Paris-16e.
8, rue Damars, 28 000 Dreux.
21, rue des Vergers,
25 200 Montbéliard.

— On nous prie d'annoncer le décès

d'Evelyne RAAB,
artiste peintre,

dans sa trente-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées le 21 octobre 1974.

17, rue Soufflot, Paris-5e.

— Les familles :
Yvonne, Henriette et Catherine Pinaut,
Georges Klop,
Norbert Zelmet,
Hermann Schömer ;
Sa belle-fille :
Pham ngoc Sam,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges SALOMON,
dit Dolley,
née Germaine Klop,

survenu le 21 octobre 1974, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 octobre 1974, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Geneviève, 174, rue Championnet, 75 018 Paris, suivies de l'inhumation au cimetière de Maisons-Laffitte.

Pour tous ceux qui connaissent M. Dolley, auteur dramatique des sociétés des auteurs, priez pour elle.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

— Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont gardé le souvenir de

Mme Ludovic DAVID,
née Marie-Colette Ledoux,

rappelée à Dieu le 23 octobre 1971.

Messes anniversaires

— Valensole (04).

Pour le premier anniversaire du décès de

M. François KAEPPELIN,

une messe sera célébrée le 27 octobre, à 10 h. 30.











JUSTICE

M. Serge Livrozet devant la cour de Colmar

« LA DÉFENSE, C'EST LUI »

De notre envoyé spécial

Colmar. — Les procès doivent connaître parfois de ces moments privilégiés où il ne subsiste de toute la procédure, de tout l'appareil judiciaire, que le face-à-face d'un accusé et de son accusateur. Telle fut, mardi 22 octobre, la fin de l'audience d'appel où, à Colmar (1), M. Serge Livrozet, animateur du comité d'action des prisonniers, comparaissait pour avoir enfreint l'article 226 du code pénal, qui punit de un à six mois d'emprisonnement et de 500 à 20 000 F d'amende *« quiconque aura publiquement par actes, paroles ou écrits, cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance ».*

M. Segret, avocat général, avait conclu son réquisitoire en demandant que la cour, pour rendre son arrêt (et confirmer la peine de deux mois d'emprisonnement ferme prononcée le 12 juillet en première instance), tînt compte des antécédents judiciaires de M. Serge Livrozet. Celui-ci n'a jamais tenté, au contraire, de les dissimuler. C'est même un des éléments de son premier livre, *De la prison à la révolte.*

Pour l'avocat général, c'était probablement obéir à l'usage. C'était oublier aussi en quoi ce procès, quoi qu'il ait pu dire, était exceptionnel. Il n'était donc pas loisible d'y employer les vieilles ficelles, bonnes, si l'on ose dire, à tout et à tous. M. Livrozet, qui venait d'expliquer, non sans nuances, le cri dont on lui faisait grief (*Pourriture de justice française ! »*) était fondé à rappeler avec véhémence que s'il avait subi ses peines — sans aucune réduction — c'était notamment pour ne pas se l'entendre reprocher.

A cet instant, durant quelques secondes, tous, avocats, magistrats, greffiers, public et même les nombreux policiers présents en civil dans la salle, paraissaient ne plus exister. Un homme répondait à un autre, lequel ne semblait plus aussi assuré qu'il l'était, parlant du haut de son parquet. M. Livrozet confirmait ainsi que, quelque secours qu'il eût reçu de ses avocats, Mes Jean-Jacques de Felice et Bernard Wemaere, il n'avait pas abandonné son sort entre leurs mains. Me de Felice n'observera-t-il pas ensuite : *« Je ne suis pas la défense, c'est lui. Je ne suis qu'un témoin. »*

« Le problème, dit M. Livrozet, *c'est de savoir si les explications que je vais vous donner passent ou ne passent pas. »* Or *« autrefois je volais pour moi-même d'une façon égoïste. A présent, quand j'ai crié « Pourriture de justice française ! », ce n'était pas pour m'en mettre plein les poches. Mais je veux changer quelque chose à ce vieux monde, et c'est pour cela que vous voulez me condamner ».*

Le silence

Et s'il était poursuivi pour avoir, là où il ne fallait pas, rompu le silence ? C'est, pour partie, la version de Me de Felice, qui ajoute : *« Il y a des gens quelque part qui n'en peuvent plus du silence. »* Pour lui, Serge Livrozet a rompu ce silence autour de la justice alors qu'il est à craindre qu'un juge *« n'admette que ce qui est admissible à l'échelle de ses propres valeurs ».* Pourtant, la relaxe demandée, il précisera : *« L'entendre serait mieux encore car l'injure ne persuade jamais, sauf si elle éveille. »*

Rappelant dès l'abord que l'article 226, base des poursuites, ne résulte pas d'un débat du Parlement mais d'une ordonnance du gouvernement, Me Wemaere souhaite *« faire un peu de droit ».*

Ce texte, explique-t-il, fut avant tout destiné à refréner dans la presse les velléités critiques contre la justice. *« Il est, comme la loi anticasseur un texte d'exception. »* Mais ce délit, il y faut pour qu'il soit constitué un élément intentionnel qui, selon Me Wemaere, n'est pas établi par l'accusation. A cela l'avocat général se bornera à répondre que *« dans cette affaire très simple »,* il *« découle de la nature même des termes utilisés ».*

Mais dans quel but ?

Me Wemaere affirme : *« Il ne peut pas être nié que le combat de Serge Livrozet est un combat pour la justice. En tant qu'avocat,* conclut-il, *je suis solidaire de Serge Livrozet. »* Son confrère de Felice avait dit la même chose.

Allait-on juger sur-le-champ, comme l'avait fait le 12 juillet le tribunal de cette même ville ? La cour préféra annoncer un arrêt « à quinzaine ». M. Livrozet eut alors beau jeu d'observer au sortir du palais : *« La justice a atermoyé à cause du rapport de forces que représentent nos assises nationales. »* Le nombre des cars de C.R.S. stationnés autour de la massive cour d'appel suggérait, effectivement, l'image d'autorités locales vite affolées.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) M. Yves Briquelar étant président, MM. Julien de Cerf et Jean Jolibois, assesseurs ; M. Jean Segret, avocat général.

Alphonse Madeleine devant la cour d'assises de Paris

Le procès d'un « grand juriste »

Alphonse Madeleine est, selon l'expression consacrée, un malfaiteur chevronné. Spécialiste de l'agression à main armée, il ne compte plus ni ses hold-up ni ses condamnations. Agé de cinquante-quatre ans, il a déjà passé près de la moitié de sa vie en prison. Et pourtant, c'est presque son éloge qui a été fait au cours de la première journée de son nouveau procès, mardi 22 octobre, devant la cour d'assises de Paris, présidée par M. Jean-Georges Diemer.

Une fois de plus, Alphonse Madeleine est accusé, en compagnie de trois coïnculpés — Jacques Zanotto, Jean-Pierre Lousteau et François Troadec — de vols qualifiés : trois agressions commises contre des caisses d'épargne aux Pays-Bas, à Strasbourg et à Dreux. Première particularité : les faits remontent à 1966. Le président Diemer reconnaît d'entrée *« la durée inhabituelle, voire excessive »,* de l'information. Deuxième singularité : Alphonse Madeleine nie toute participation à ces agressions, alors que Jacques Zanotto, déjà condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un policier belge, plaide coupable dans la première de ces trois affaires.

Mais l'intérêt de ce procès est encore ailleurs : il réside dans la personnalité des quatre malfaiteurs en général et dans celle d'Alphonse Madeleine en particulier : *« Excellent niveau intellectuel, aucune maladie mentale, capable de réadaptation »,* ont dit les experts. *« Vous êtes un garçon très intelligent qui vous exprimez très bien et qui écrivez très bien »,* dit le président Diemer, qui ajoute : *« Au cours des années 60, vous avez fait un effort méritoire de réinsertion. Vous travailliez alors, mais vos vieux démons vous ont repris. »*

« L'impossibilité de s'en sortir »

« Nul n'est maître de son destin », répond Alphonse Madeleine, qui décrit alors l'engrenage, ou plutôt *« l'impossibilité de s'en sortir »* à laquelle est en butte le malfaiteur repenti, *« toujours obligé de vivre sous une fausse identité en raison surtout des tracasseries policières ».* Habillé avec recherche, mèche châtain, allure chétive, langage châtié, déférent sans obséquiosité, Alphonse Madeleine, qui, *« sans être un persécuté délirant »,* s'estime victime depuis 1966 d'une *« machination policière »,* connaît son dossier par cœur.

A tel point que le président Diemer est quelquefois pris de court. A tel point que son avocat, Me Jacques Isorni, quitte discrètement la salle au milieu de l'audience, après avoir fait remarquer que son client est *« un grand juriste ».*

Alphonse Madeleine, qui a son dossier en main, *« reportez-vous, monsieur le président, à la cote numéro X »,* qui paraît diriger la défense, sinon les débats, depuis le box des accusés, a réponse à tout. A plusieurs reprises, le président Diemer concède : *« Je suis d'accord avec vous. »* Les explications de Madeleine ne sont pas toujours convaincantes. Elles sont toujours plausibles. *« Vous devriez,* dit le président Diemer, *écrire vos mémoires afin d'inciter les jeunes à suivre le droit chemin. » « Je n'aime pas la publicité »,* réplique Alphonse Madeleine.

MICHEL CASTAING.

La situation dans les prisons

L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES CONSTATE QU'AUCUN ENGAGEMENT N'A ÉTÉ TENU.

L'intersyndicale F.O., C.G.T., C.F.D.T., des personnels pénitentiaires, réunie mardi 22 octobre, a publié un communiqué dans lequel « elle constate qu'aucun des engagements pris par les pouvoirs publics à la suite des événements survenus dans les prisons, au mois d'août dernier, n'a été tenu ». « Par ailleurs — ajoute l'intersyndicale, — les organisations syndicales ont été systématiquement écartées des discussions relatives à l'aménagement des conditions de détention. C'est ainsi que les textes intéressant les revalorisations des indices et des indemnités n'ont pas encore été pris. De la même manière, un certain nombre de mesures nouvelles sont appliquées sans aucun moyen. »

L'intersyndicale a décidé « d'alerter les personnels pénitentiaires sur la gravité d'une situation dont les pouvoirs publics doivent être tenus pour seuls responsables » et elle envisage d'organiser, dans des délais rapprochés, « des actions pour faire aboutir les revendications de leurs mandants ».

Devant le tribunal de Paris

LES AFFICHES « SAUVAGES » ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Procès insolite, mardi 22 octobre, où, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Jacques Hennion, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Eugène Levi, *administrateur du groupement des afficheurs parisiens* (GAP), étaient poursuivis pour complicité d'infraction à *l'article L 51 du code électoral* sur citation de M. René Dumont, professeur d'écologie et ancien *candidat à la présidence de la République.*

A la demande de M. Galiber d'Auque, substitut, le tribunal a d'abord accordé une faveur aux deux prévenus. Il a rendu séance tenante un premier jugement constatant l'amnistie dont ils profitent sur le plan pénal grâce à la loi du 16 juillet 1974 promulguée... après l'élection de M. Giscard d'Estaing.

Reste l'action civile, car M. Dumont réclame 24 000 F de dommages et intérêts en réparation du préjudice dont il se déclare victime du fait des « *affichages sauvages* ». Il avait fait constater, par Me Jaunâtre, huissier, le 23 avril, la présence, rue Vernet et rue de Presbourg, *sur une palissade réservée* au GAP, des affiches de M. Giscard d'Estaing maculées d'encre noire, le *même officier ministériel signalant* que le surlendemain des affiches neuves identiques occupaient le même emplacement.

Or la période électorale s'était ouverte le 19 avril à minuit et l'article L 51 prévoit que durant cette période l'affichage relatif aux élections est interdit en dehors des panneaux spéciaux.

M. Galiber d'Auque a reconnu, pour sa part, la réalité du délit constaté par huissier. Mais il a aussi remarqué que les auteurs de ce délit étaient demeurés inconnus, laissant au tribunal le soin d'apprécier si l'imputation de complicité peut être faite à l'égard de l'afficheur et du candidat qui en a profité.

Me Eglantine de Granvilliers-Legrand, puis Me Colette Hauser, les défenseurs respectifs de M. Giscard d'Estaing et de M. Lévi, ont enfin demandé la relaxe de leur client, dont la complicité dans le délit n'a pas, d'après elles, été prouvée.

Jugement le 3 décembre.

POLICE

AU CONGRÈS DU SYNDICAT DES COMMISSAIRES

La police doit être là où les citoyens la réclament

déclare à Nice M. Michel Poniatowski

Nice. — « La police doit être libérale, sociale et sécurisante » : M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a choisi, mardi 22 octobre, l'ouverture du congrès du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, à laquelle il était convié, pour développer ses conceptions de la police et de sa place dans la nation, et pour annoncer les grandes lignes de sa politique future : « La police, a-t-il déclaré, est au service des citoyens, et elle a pour fonction suprême d'assurer le respect des lois faites par et pour la nation. Elle est donc naturellement la gardienne de la liberté individuelle et la protectrice des citoyens contre ceux qui, en violant les lois, s'opposent par la violence au respect de la démocratie. »

« Libérale et sociale », la police ne pourra le devenir qu'à travers une *« intégration aussi parfaite que possible au sein des citoyens dont elle est issue et pour qui elle œuvre ».* Ceci sous-entend que *« la police a désormais un rôle constant d'explication et de contacts personnels. Elle doit se trouver intimement liée à une population qui demande ses services. Ceci a évidemment des conséquences sur le niveau de la formation des policiers — qui doit être aussi élevée que possible — et sur la répartition géographique des effectifs. (...) La police doit être là où les citoyens la réclament : d'où notamment la nécessité du développement des communications à la périphérie des grandes villes, de la présence renforcée de policiers dans les grands ensembles, de la surveillance des transports en commun ».*

Le ministre reviendra, peu après, sur cette idée, pour préciser : *« Il ne doit exister en France aucun quartier, aucun ensemble de logements, aucun lieu public, aucun moyen de transport en commun, où, de jour comme de nuit, les forces de police n'aillent inopinément et en nombre suffisant pour assurer la sécurité des citoyens ».* Pour lui, la qualité de la vie passe d'abord par une *« sécurité absolue ».*

Création prochaine d'un bureau de prévention criminelle

Cette police *« sortie de ses forteresses »,* selon l'expression du ministre de l'intérieur, devra tout particulièrement s'exercer à l'égard de la jeunesse, domaine dans lequel elle *« a aussi une place de première ligne à tenir, parce que son intervention se situe en général à ce moment souvent difficile de la formation de la personnalité, période naturelle de fragilité psychologique. Alors qu'elle est perçue par les jeunes comme l'expression volontairement coercitive de la société, elle doit s'efforcer d'être toujours mieux acceptée, c'est-à-dire toujours mieux comprise ».* Et, par un étonnant raccourci, le ministre rapproche alors la notion de jeunesse de celle de délinquance, face à laquelle la police a un *« rôle prioritaire »* : assurer directement *« par la prévention et, si nécessaire, par la contrainte »* la sécurité de chacun.

Ayant admis que la police ne devait pas s'en tenir à une action répressive, M. Poniatowski a indiqué ensuite qu'il entend prochainement créer un *« bureau national de prévention criminelle »,* chargé de lui proposer *« une action visant à aider les jeunes à surmonter leurs difficultés d'insertion sociale et, le cas échéant, à mieux contrôler les éléments dangereux ».*

Pour terminer, répondant à l'attente d'une bonne partie des congressistes, le ministre a dévoilé quelques mesures et quelques projets à court terme susceptibles d'améliorer la condition des commissaires. Les nominations d'entrée dans le corps des commissaires seront désormais prononcées par décret *(mesure instituée par* Napoléon III et abolie par le gouvernement de Vichy). Des projets de texte prévoient, d'autre part, que l'habilitation d'officiers de police judiciaire ne pourra être retirée sans audition préalable du fonctionnaire par le procureur général et que la sanction pourra être suivie d'un recours gracieux devant une commission composée de magistrats de la Cour de cassation, toutes garanties exclues de la loi de 1966 instituant l'habilitation.

Enfin, le ministre de l'intérieur, s'est engagé à élever d'ici trois ans cent postes de commissaires divisionnaires (soit la moitié de l'effectif budgétaire) au niveau *de la hors échelle A,* avec *création* correspondante d'emplois fonctionnels.

Plus que la profession de foi de M. Poniatowski, l'annonce de ces mesures et de ces intentions aura contribué à détendre une atmosphère initialement tendue. Que des gens aussi pondérés que les commissaires aient réuni consécutivement deux congrès extraordinaires en moins de deux ans montre assez leur degré d'irritation. Si leur revendication est d'abord matérielle et corporatiste, c'est parce qu'ils estiment qu'il faut commencer par là avant de prétendre reconquérir la dignité qui devrait, selon eux, s'attacher à leurs *fonctions.*

« Nous nous sentons isolés »

Le commissaire éprouve de plus en plus, notamment en sécurité publique, l'impression d'être un *« paumé »,* d'être considéré par certains, ainsi que devait le dire au ministre M. Jean-Claude Riquois, secrétaire *général* du Syndicat, comme du *« mobilier social »,* ballotté d'une réforme de circonstance à une autre, recruté dans l'illogisme le plus complet (la moitié des deux mille commissaires sont entrés dans la police depuis moins de cinq ans), sollicité de toutes parts, sans jamais pouvoir donner son avis. »

« Les commissaires, qui sont tous les jours au contact des réalités, voudraient participer aux discussions sur la politique criminelle dont ils sont écartés », devait rappeler M. Riquois. *« De même,* a-t-il ajouté, *les travaux préparatoires destinés à la commission des lois et la réforme du code de procédure pénale devraient être l'occasion d'appeler en consultation ces techniciens. »*

« Nous n'avons pas le moral, nous nous sentons isolés », déclarait M. Besson, le délégué régional de la Côte d'Azur, en accueillant M. Poniatowski. Les déclarations de ce dernier ont montré que les commissaires n'étaient peut-être pas aussi isolés qu'ils le pensaient. *Mais ils restent* quand même vigilants vis-à-vis de leur protecteur. *« Le ministre nous a fait des promesses,* confiait l'un d'eux après la séance. *Le tout est de les lui faire tenir. »*

JAMES SARAZIN.

L'AFFAIRE DES ÉCOUTES AU « CANARD ENCHAINÉ » A ÉTÉ SOUMISE AU CONSEIL D'ÉTAT.

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a annoncé, mardi 22 octobre, au déjeuner à Paris de la presse anglo-américaine dont il était l'hôte, que l'affaire des écoutes du « Canard enchaîné » avait fait l'objet d'une consultation gouvernementale auprès du Conseil d'Etat. M. Poniatowski a indiqué que M. Jacques Chirac et lui-même avaient consulté le Conseil d'Etat et qu'ils transmettraient les résultats de cette consultation au juge responsable : celui-ci prendra les décisions qu'il estimera nécessaires.

M. Poniatowski a, d'autre part, rappelé qu'il était favorable à des mesures de liberté de plus en plus nombreuses. Après avoir rappelé notamment la suppression des écoutes téléphoniques et celles des fiches d'hôtel, il a annoncé, sans en préciser la nature, que d'autres mesures du même genre seraient prises prochainement.

SPORTS

OMNISPORTS

Moscou et Lake-Placid organiseront les jeux olympiques en 1980

De notre correspondant

Vienne. — Les Jeux olympiques d'été en 1980 se dérouleront à *Moscou* et les compétitions hivernales auront lieu à Lake-Placid (Etats-Unis). Ainsi en a décidé, ce mercredi 23 octobre, le Comité olympique international (C.I.O.), qui avait écouté la veille les plaidoyers des représentants des trois villes en compétition, la troisième, candidate malchanceuse, étant Los Angeles.

Voilà un choix qui sera peut-être accueilli avec une moue ennuyée par tous ceux qui, tel un certain ancien ministre français des affaires étrangères, n'apprécient guère « l'hégémonisme » des grands de ce monde.

Il faut pourtant se faire une raison : les Jeux de 1980 seront ceux des super-puissances, mais il faut espérer que, par athlètes interposés, les petits et moyens pays, trop souvent contraints de jouer les seconds rôles dans les relations internationales, ne se laissent pas imposer sur les stades la loi des plus puissants. Ainsi seraient comblés les vœux de M. Killanin, le président du C.I.O., qui souhaite qu'il en aille différemment en sport et en politique.

Rien n'est moins sûr cependant, et peut-être est-ce aussi en fonction de cette décision prévisible du C.I.O. qu'il faut lire la philippique lancée lundi contre les manœuvres des politiciens en survêtement par le tranquille Irlandais qui préside aux destinées du *sport olympique.* On peut en effet compter sur les dirigeants soviétiques pour faire de la future rencontre de Moscou une grande manifestation en faveur de la détente, et il sera bien difficile d'empêcher leurs adversaires plus ou moins bien intentionnés de leur chercher querelle à la moindre occasion.

Déjà se profile une campagne sur le thème de la liberté de mouvement dont disposeront les centaines de milliers de spectateurs de tous les pays qui se déplaceront pour assister aux Jeux moscovites. Interrogée à ce sujet, Mme Monique Berlioux, directeur du C.I.O., s'en est tirée par une pirouette en refusant de se laisser entraîner dans le gigantisme et en limitant le problème aux athlètes, aux officiels et aux journalistes : au total, 30 000 personnes, a-t-elle dit modestement, qui pourront, c'est une chose acquise, faire leur métier dans les meilleures conditions. Nous voilà donc rassurés : les coureurs pourront courir, les lanceurs lancer, les reporter reporter et les officiels officier. Mais les visiteurs pourront-ils visiter ?

En briguant l'organisation des Jeux dans six ans, les dirigeants de Moscou en prennent tacitement le pari. Même Lord Killanin ne pourrait nier qu'un tel événement aura de profondes répercussions tant à l'intérieur de l'Union soviétique que dans les échanges entre l'Est et l'Ouest. Il n'y a pas dans cette situation que des sujets de préoccupation pour les hommes du Kremlin : premier pays socialiste chargé d'organiser les jeux, l'U.R.S.S. voit reconnu implicitement son rôle de chef de file à l'intérieur de son camp et espère, grâce à cette manifestation grandiose, élargir son rayonnement ; sans parler du coup de fouet technologique ni peut-être du développement de la coopération avec l'Ouest qu'entraîneront les travaux olympiques dans la capitale soviétique.

Avec ses 69 stades, ses 230 salles de sport, ses 27 piscines, ses 111 terrains de football, avec ses 4 aéroports et son stade Lénine (100 000 places) qui peut accueillir simultanément 26 disciplines sportives, Moscou a certes un dossier technique particulièrement brillant. *Mais outre le village* olympique et des installations complémentaires, bien des infrastructures devront être construites d'ici à 1980.

La querelle de l'amateurisme

Pendant que les membres du C.I.O. entendaient, mardi, les représentants des villes candidates pour les Jeux de 1980, la querelle de l'amateurisme que l'on croyait réglée depuis lundi a rebondi. Il apparaît, en effet, que la nouvelle réglementation n'a pas été adoptée sans mal. Un incident a même opposé, a-t-on appris, M. Willi Daume, président du comité ouest-allemand, à lord Killanin, accusé par son collègue de s'être rallié aux éléments les plus laxistes de l'aréopage olympique. M. Daume souhaitait que le contrôle sur la publicité soit du ressort des comités olympiques de chaque pays et non des fédérations nationales. Mais il n'a pu obtenir gain de cause.

Après cet échec, M. Daume, aujourd'hui, ne mâche pas ses mots. Pour lui, la décision du C.I.O. est un *« compromis pourri »* et il est vrai que la liberté d'action dont disposeront désormais les fédérations nationales pour passer des contrats publicitaires ou pour dédommager les athlètes laisse la porte ouverte à bien des abus.

Au moins, dira-t-on, est-on sûr que les marchands du Temple resteront hors des stades. En est-on aussi sûr ? Qu'on en juge plutôt par ce commentaire amer du journal *Kurier* : *« Qui pourra désormais se rendre à Olympie ? Ceux qui sauront le mieux mentir, tromper, ouvrir trop les yeux de l'air le plus innocent, répondre aux journalistes de la façon la plus naïve et répliquer aux sceptiques avec le plus d'insolence. (...) La fin des Jeux sous leur forme actuelle est plus proche encore que nous le pensions. »*

MANUEL LUCBERT.

Football

Les coupes d'Europe

LYON BATTU PAR MOENCHENGLADBACH (1 A 0)

L'Olympique lyonnais a été battu (1 à 0) sur terrain adverse, le 22 octobre, par le club ouest-allemand de Moenchengladbach, en match « aller » des huitièmes de finale de la Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.). La rencontre a été rendue très difficile par l'état du terrain, détrempé par les pluies. Le score laisse, en principe, des chances de qualification aux Lyonnais en match « retour ».

Deux autres rencontres ont eu lieu le 22 octobre. A Rotterdam, en Coupe des clubs champions européens, Feyenoord et le C.F. Barcelone n'ont pu se départager (0 à 0), et, en Coupe des vainqueurs de Coupe, l'Etoile rouge de Belgrade a nettement battu (6 à 0) le club luxembourgeois de Beggen. Les autres matches des trois Coupes d'Europe sont disputés ce *23 octobre.*

FAITS DIVERS

● *Cent vingt kilos de haschisch saisis à Nice.* — Les brigades antidrogue de Nice et de Marseille viennent d'arrêter deux trafiquants qui dissimulaient 120 kilos de haschisch dans leur voiture. C'est en se faisant passer pour des acheteurs que les policiers ont réussi à appréhender, à Nice, Walter Sistig, trente-trois ans, et Klaus Bahr, vingt-huit ans, tous deux de nationalité allemande. La prise représente 1 200 000 F au prix actuel de vente au détail du haschisch. — *(Corresp.)*

ORTS

OMNISPORTS

...cou et Lake-Placid organisent les jeux olympiques en 1980

...iclament

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

MONORY ET BOLTANSKI AU CNAC

Les nouvelles histoires de la peinture

DEUX peintres d'avant-garde, que le Festival d'automne réunit au CNAC, changent de préoccupation. Jacques Monory et Christian Boltanski se détournent de leur peinture autobiographique pour poser un regard critique sur le monde comme il va. Ils font une plongée dans la réalité quotidienne et tentent, à leur manière, d'en écrire l'histoire.

Une nouvelle peinture d'histoire, dit Alain Jouffroy dans sa préface au catalogue Monory. En fait, une peinture qui raconte « des » histoires quotidiennes, que l'Histoire avec son H majuscule n'a jamais retenues. Des histoires vraies, parfois menues, parfois de dimension politique, mais qui nous concernent tous et qui ont une valeur universelle. On parlerait de peinture sociologique si celle-ci n'entendait aller au-delà du constat impersonnel et ne suggérait, par sa nature, un commentaire implicite dans le but de susciter le trouble et l'interrogation. Nous voici parvenus, non seulement avec l'œuvre de Monory et Boltanski, mais aussi avec d'autres, absents ici, qui travaillent dans une même direction (Arroyo, Recalcati, Aillaud, Fromanger, Jacquet, etc.) à un moment où la peinture dite d'avant-garde entend « figurer » un discours extra-pictural.

L'art abstrait nous avait habitués à une réflexion intimiste sur la technique même de la peinture, un jeu de signes et de couleurs, de même qu'une certaine écriture littéraire se résume par le jeu du verbe et des mots. Mais, depuis, le peintre manifestait sa tentation pour un retour à la figuration de la réalité. Nous avons vu apparaître successivement aux années 50-60 des « réalismes » en tout genre : les « nouveaux réalistes » avec le resurgissement de l'apparence des choses, les « popisants » avec les images de la société industrielle mise au pinacle, les « hyperréalistes » et leur copie servile de la vie quotidienne. Beaucoup ont pu voir dans ce retour des « réalismes » une montée nouvelle du « pompiérisme », surtout lorsque le souci du bien peindre n'est plus la règle d'or.

Peindre pour analyser un événement

Ce qui intéresse cette avant-garde où Monory figure aujourd'hui en tête avec des toiles inlassablement bleues, c'est l'événement, et la « lecture » qu'un tableau peint à la main peut en donner. Attitude nouvelle chez les peintres des démocraties occidentales qui veulent manifester une conscience politique dans le sens le plus large du terme. Depuis une dizaine d'années, Monory peignait d'une manière quasi-photographique, comme des séquences de films qui se seraient soudain figées, ses propres histoires : les femmes et les lieux qu'il avait connus, les cauchemars de meurtres qui l'avaient effleuré. Il déclare, en guise de paradoxe, que la peinture l'intéresse peu en tant que telle. Pour lui, elle ne serait qu'un médium pour raconter des histoires. Mais un médium spécifique qui a les pouvoirs inattendus de transformer une image en mythe et de figurer finalement sur les cimaises des musées comme un livre ouvert, lisible globalement d'un coup d'œil.

Depuis les impressionnistes, la peinture a mis cent ans à se débarrasser des valeurs notionnelles du tableau pour explorer les valeurs sensuelles qui lui sont spécifiques. Nous voici à nouveau devant une peinture qui entend *dire* plutôt que décorer, participer à la mêlée de la vie quotidienne plutôt que de s'en abstraire. Mais nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle, et l'œuvre des peintres ne loue pas les rois et leurs institutions. Elle regarde un héros nouveau : l'homme quelconque, et le peint dans sa vie quotidienne.

On ne s'étonnera pas que cette peinture de faits ait recours à l'appareil de photo et aux images découpées dans les journaux. Le peintre voyage sans carnets de notes, mais avec sa caméra. Il a été dans les prisons de New-York, les commissariats de simple police, les rues de Harlem et celles de Wall-Street, s'est arrêté dans une salle de vente à Drouot meublée de chaises mises à l'encan, dans un musée d'Amsterdam, a découpé l'image d'une explosion après un attentat, et a pénétré dans la chambre à coucher d'un couple allongé sur un lit comme des gisants. Il nous présente le fruit de cette peinture photographiée d'abord, sans « effet artistique », et peinte ensuite avec une apparente littéralité comme « *le catalogue mondial des images incurables* », titre pompeux et incertain qui exprime le pessimisme d'un regard sur un monde d'aliénation invisible. Il le peint en bleu, uniformément. Un bleu qui a un beau nom, le « bleu Rembrandt », seul tube de couleur auquel il ait recours avec un autre, blanc celui-là, qui lui donne les nuances plus claires. Pourquoi ce bleu ? « *Il est*, dit Monory, *la transposition de ma psychologie*. » C'est froid, distant et plutôt sinistre. Il fait glisser ces images vraies de l'autre côté de la réalité dans une nébuleuse onirique.

Ce retour à l'événement dans la peinture n'est sans doute pas délibéré. Peut-être n'est-ce que l'effet saturant des média qui nous font baigner dans un environnement chargé, comme on dit, de communications. Jacques Monory dit : « *Certains fuient la réalité et préfèrent peindre une pomme ou un galet. Moi je veux participer et dire ce que j'en pense.* » On pourrait bien demander au peintre pourquoi il peint des photographies qu'il a trouvées dans des illustrés, ou bien qu'il a lui-même prises, au lieu de les montrer telles quelles. C'est que justement rien ici n'est objectif. En peignant l'événement, le peintre le désigne et l'investit de sa subjectivité. Et ce n'est pas la vie que peint Monory dans ses tableaux vus et vécus, mais plutôt la mort.

La femme de Bois-Colombes

Christian Boltanski ne peint pas de tableau du tout, mais montre encore plus directement, de simples objets quotidiens. Il raconte la mort également. La mort dans un musée qui serait un cénotaphe. Voici, comme au Musée de l'homme, des choses ordinaires qui viendraient d'un grand magasin après avoir transité par le domicile d'une personne. Car ces objets ont vécu, et c'est leur « vécu » que Boltanski nous montre, avec leur pouvoir à nous faire rêver, pas leur forme ou leur fonction. C'est un inimaginable « *inventaire d'objets ayant appartenu à une femme de Bois-Colombes* ». Ça sonne à la fois très « nouveau roman » et « étude archéologique » sur un hominien de la nuit des temps.

C'est justement à ce chevauchement de la réalité quotidienne, invisible par défintion, avec le regard muséal que l'artiste veut parvenir : montrer des objets ordinaires et sans importance avec leur étiquetage laconique (« gobelets », « sac à main », « manteau », « lit », « tableau », « brosse à dents », « livre », « poste de télévision », etc.) comme des objets de musée qui auraient une histoire culturelle. Et, en fait, ils en ont une. Boltanski jette un regard « swiftien », plein d'ironie et d'humanité, sur ces choses qui montrent l'univers de la femme de Bois-Colombes.

L'art c'est la vie, a toujours dit l'artiste qui échoue à la saisir et recommence inlassablement. Aujourd'hui, il est la « représentation » de la vie, et de jeunes artistes tournent le dos à la technique, et, du même coup, à la représentation de ce qu'on appelle la beauté : on en trouve peu aujourd'hui qui peignent de « beaux tableaux ». Au contraire, ils s'interrogent sur la fonction de l'art et le rôle de l'artiste. Pour Boltanski, comme pour Monory, le peintre serait une « sensibilité de pointe » qui percevrait les menaces en gestation et distinguerait les nuages qui se dessinent dans l'horizon encore invisible au commun. Sa fonction serait de nous rappeler des vérités, bonnes ou moins bonnes à dire, un peu à la manière de l'idiot du village ou du bouffon du roi, à qui le corps social permet de jouer avec les soupapes de sécurité lorsque les pressions sont trop élevées.

JACQUES MICHEL.

★ Exposition Monory et Boltanski au C.N.A.C., 11, rue Berryer.

ŒUVRES DE GUEULE A DONAUESCHINGEN

«INORI» DE STOCKHAUSEN ET «MAULWERKE» DE SCHNEBEL

IL était impossible cette année de jouir de l'éblouissant automne que Donaueschingen nous offre chaque année, ou presque, comme une précaution contre les éventuelles déceptions des « Journées de musique contemporaine ». Pluies diluviennes, brouillard, neige, tempête sifflant à travers les sapins courbés, précipitaient sur les champs les feuillages d'or.

Mais Donaueschingen 74 sera tout de même mémorable : quelles que soient les discussions qu'elles engendrent, deux « *Œuvres de gueule* » (c'est la traduction exacte de *Maulwerke*), de Stockhausen et de Schnebel, ont marqué ces Journées, les vingt-cinquièmes depuis la guerre, qui comprenaient aussi une création de Berio ; Boulez, en revanche, n'avait pas achevé son *Hommage à Maderna*, dont on donna une céleste suite sur *Hyperion* de Hölderlin. La jeune génération, représentée par une indigeste *Morphonie*, de Wolfgang Rihm (1952), n'est pas encore prête à prendre la relève des « vieux ».

Inori, de Stockhausen (dont la création parisienne a lieu le vendredi 25 octobre au Palais des congrès), n'a cependant guère convaincu ; maigre, très maigre succès pour une œuvre combien ambitieuse, écrite pour grand orchestre et un soliste — danseur, mime, prêtre ou croyant, on ne sait comment dire, — dont l'action priante est déterminée par la partition, au même titre que toutes les composantes proprement musicales.

Car *Inori* est conçu expressément comme une œuvre de prière et s'inscrit dans la ligne du mysticisme oriental qui attire de plus en plus Stockhausen, ou plus exactement d'un mysticisme cosmique, l'adoration de Hu, cette divinité généralisée qui désigne Dieu, l'Esprit et l'Humain. *Inori*, mot japonais qui signifie « prière, demande, adoration », est donc une prière universelle, d'ailleurs écrite à la demande de la vénérable Dai-Ichi Kangyo Bank de Tokyo pour son centenaire, afin de « consolider les liens entre l'Orient et l'Occident ».

C'est aussi une œuvre qui marque un retour de Stockhausen à une conception très rigoureuse, sérielle même au sens large du terme, de la composition. Elle se fonde sur une mélodie qui comprend treize hauteurs de son, avec treize couleurs sonores, treize intensités et treize tempi différents, auxquels s'ajoutent treize « gestes de prière ». Cette figure fondamentale (*Urgestalt*) sert de schéma formel à l'ensemble de l'œuvre qui en est la projection dans tous ses caractères et proportions, et dure soixante minutes : un macrocosme à l'image d'un microcosme, dont les cinq parties, séparées par des échos et des pauses, varient et développent tour à tour le rythme, les intensités, la mélodie, l'harmonie et la polyphonie.

Une sérialisation des gestes de la prière

Les treize gestes de prière — bras croisés, mains jointes, doigts enchevêtrés, mains en coupe, doigts en croix devant le front, mains levées comme celles des lévites, etc. — sont étroitement liés aux autres paramètres musicaux (hauteur, intensité, durée) et ne peuvent donc être considérés comme une libre « gestique » de type chorégraphique inspirée par la partition.

Si l'on ne peut qu'admirer la systématisation prodigieuse de l'œuvre, dont la cantatrice noire Gloria Davy nous a fait une démonstration très claire au cours d'une analyse préalable qui était en elle-même un récital de mots, les limites en apparaissent à la « représentation », car on n'est pas vraiment investi par une atmosphère religieuse ; les gestes d'Alain Louafi (un disciple de Béjart) sont si étroitement liés à la musique qu'ils en paraissent souvent redondants par rapport à elles, comme une inutile copie, et, d'autre part, dans cette sérialisation des gestes de la prière (souvent beaux et d'ailleurs classiques, inspirés de la danse orientale et extrême-orientale), Stockhausen n'est pas arrivé à organiser une succession, un « récit » de gestes signifiants comme dans une danse hindoue, par exemple, où se concrétise une mystique plusieurs fois millénaire.

Par ailleurs, la musique seule, d'une naïveté ou d'une tendresse désarmée qui s'accommode parfaitement du rigoureux formalisme, ne nous atteint pas aussi profondément, au moins aussi immédiatement, que celle d'*Hymnen*, de *Momente*, de *Mantra* ou de *Carré*, auquel elle fait penser. Mais peut-être cette œuvre si étrange, très unie pendant plus d'une demi-heure autour de sa fondamentale (*sol*), mais travaillée en profondeur de façon souvent infinitésimale, et qui atteint dans la « spirale » du dernier mouvement à une sorte de « paroxysme » de tendresse, se révélera-t-elle plus tard d'une grande richesse, comme ce fut le cas pour *Télémusique*.

Un « avant-langage » d'une force extrême

Plus directs, plus incongrus, plus truculents qu'*Inori*, les *Maulwerke* de Dieter Schnebel (1930) ont amusé ou scandalisé le public de Donaueschingen, qui ne les a pas tout à fait prises au sérieux, avec cette tendance habituelle à considérer comme quelque peu scatologiques les bruits émis par le corps, et qui échappent, apparemment, à l'éducation.

Pourtant, cette symphonie en cinq mouvements, qui dure soixante-quinze minutes, est une somme assez impressionnante sur l'appareil phonatoire en deçà du langage, dont les possibilités expressives, explorées d'abord méthodiquement région par région (bouche, langue, larynx, fosses nasales et autres cavités de résonance du crâne et du corps) en de multiples exercices (1), sont maintenant rassemblés dans une vaste composition.

Trois groupes de « chanteurs » (dont un de lycéens) sont répartis à travers la salle, avec tout un arsenal de micros qui captent le son extérieur et intérieur (par contact sur la peau) de la voix, mais sont malheureusement reliés à un unique appareillage de distribution, ce qui supprime la dimension spatiale de la composition, cependant soulignée par le jeu des projecteurs. Des films et des diapositives illustrent et parfois « caractérisent » humoristiquement les séquences.

Et c'est un prodigieux festival de bruits humains : *Respirations*, d'une force pathétique inégalable, avec de multiples jeux de rythmes et de timbres (sons de glotte, raclement de fond de gorge, ronflements que surmontent petites vocalises ou sanglots, halètements d'aphasiques) qui s'achèvent par des bâillements de réveil mêlés à des respirations douces et bienheureuses ; *Tensions de larynx et grondements de gorge*, un andante plein de fantaisie avec des couinements de poupée et des gazouillis, des cris d'animaux, des hurlements d'effroi paralysant la parole, et d'étonnants chœurs blancs qui s'achèvent en charivari ; *Coups de langue et jeux de lèvres*, d'une extrême diversité de timbres, avec des sifflets, des claquements secs, des chuintements, des coassements de toute espèce ; *Morceaux de bouche*, aux sonorités molles et mouillées ; enfin, en guise de final, une sorte de strette fabuleuse rassemblant tous les mouvements précédents dans un grand jeu dramatique.

On discutera de la « musicalité » d'une telle œuvre, comme des œuvres concrètes auxquelles elle s'apparente. Si elle n'est pas vraiment écrite, au sens traditionnel du terme, mais plutôt « programmée » par des lignes, des courbes, des ordres, des symboles, dont le contenu musical n'est pas exactement défini, elle ressortit du moins à l'image des moyens qu'elle emploie, à un « avant-langage » d'une force extrême et qui est éminemment de l'*expression*, au sens le plus plein, premier et second, du terme.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On en avait eu l'idée lors d'une séance de l'Institut Goethe et de l'Arc (*le Monde* du 5 novembre 1972).

LA SEMAINE DU CINÉMA ÉGYPTIEN

Une industrie nationale et populaire

UNE semaine du cinéma égyptien vient d'avoir lieu à Paris. Elle va être présentée dans six villes de France.

Le temps du paternalisme est révolu, l'époque (1955-1960) où les revues et magazines spécialisés comme *les Cahiers du cinéma* ou *Télérama* rendaient compte d'absolument « tous » les films montrés à Paris, sauf des mélodrames égyptiens, pourtant sortis normalement avec visa de censure, sous-titrage, mais réservés tacitement aux « travailleurs nord-africains » des quartiers populaires. Produits du sous-développement comme les films mexicains qui encombraient le marché de langue espagnole aux Etats-Unis, comme ces films grecs, turcs, qu'on montre en séance spéciale aux travailleurs immigrés, les films égyptiens, malgré les commentaires favorables de Georges Sadoul, malgré les éloges recueillis à Cannes ou Venise, traînaient derrière eux comme un boulet cette malédiction du tiers-mondisme. Ils n'avaient pas l'exotisme des films brésiliens ou d'autres films politiques d'Amérique latine. Ils n'ont toujours pas la limpidité, la clarté du cinéma algérien, par exemple, qui a malgré tout l'avantage, au sortir d'une longue période de colonisation totale, sans merci, de partir de zéro.

La surprise n'en est que plus grande. Même si cette Semaine égyptienne a été orientée par les responsables égyptiens, et notre confrère Claude-Michel Cluny, historien des cinémas arabes, dans la direction historique ; même si elle se présente comme une sorte de rétrospective du meilleur cinéma égyptien des années 60 — plus, aussi, qu'une tentative d'introduire un véritablement « nouveau » cinéma égyptien encore à naître ou à confirmer, — elle révèle une industrie parfaitement maîtresse de ses moyens techniques, des cinéastes aimant visiblement le cinéma quelles que soient les différences, parfois énormes, qui les séparent.

Chahine ne prend pas parti

Youssef Chahine, cinquante-huit ans, se taille la part du lion avec *le Moineau* (1973), qui sort le 13 novembre prochain à Paris, en distribution régulière, et *la Terre* (1969), déjà montré chez nous en circuit commercial avec un certain succès. La transition est assez nette, dans le contenu, dans la forme, entre les deux films.

La Terre, à travers un récit assez classique qui doit beaucoup aux cinémas américain et soviétique (King Vidor, Dovjenko), exprimait, en situant son action à la campagne sous l'occupation britannique dans les années 30, une vision tout à fait critique, quoique implicite, des temps actuels. *Le Moineau*, qui bénéficie des prestiges d'une couleur excellente et d'un récit assez subtilement enchevêtré, plonge carrément dans l'actualité, la défaite de 1967 et le choc émotionnel qui en résulta pour tout le peuple égyptien, et les intellectuels en particulier. Aux dernières images, le président Nasser vient s'excuser auprès de ses compatriotes de son échec. Chahine ne prend pas parti ; il pose la contradiction très habilement.

Chadi Abdes Salam a quarante-quatre ans. Il a reçu en 1970 le prix Georges-Sadoul pour *la Momie* (1968-1969), qui semble enfin, grâce à la Semaine égyptienne, devoir trouver son chemin sur les écrans français. Architecte, décorateur, Abdes Salam n'a pas grandi au sérail, dans l'industrie. Il a collaboré en tant que conseiller artistique au *Cléopâtre* américain de Joseph L. Mankiewicz (une scène est même, assure-t-on, entièrement de lui, sur le fleuve) et au *Pharaon* du Polonais Kawalerowicz. En réaction absolue contre le mélodrame et toute forme de drame « réaliste », Abdes Salam nous ramène, dans *la Momie* (comme dans le court métrage *le Paysan éloquent* (1970), également au programme de la semaine), à l'Egypte d'avant l'islam, celle des pharaons : il le fait directement dans son court métrage, symboliquement à travers le récit de *la Momie*, situé à la fin du XIXe siècle, où il arrête l'action, en construisant de l'intérieur une histoire sans rebondissement apparent. *La Momie* n'a pas encore été projetée en Egypte ; elle effraie l'appareil officiel de distribution. Cependant, là-bas, Abdes Salam dirige le Central technique audio-visuel, où il forme de jeunes cinéastes qui attendent qu'on leur donne les moyens de travailler. Lui-même achève un nouveau film, d'actualité, sur la dernière guerre contre Israël du point de vue du soldat égyptien.

La volonté de dire la vérité

Salah Abou Seif, considéré un peu, à cinquante-neuf ans, comme la figure tutélaire du cinéma égyptien d'après la révolution de 1952, qui renversa la monarchie, présente avec *Le Caire 30* (1966) le parfait mélodrame : deux visages de la prostitution se rejoignent, elle, « cher ange » vendu par ses parents, lui, avide d'obtenir la protection des puissants.

Le Facteur (1968) de Hussein Kamal, quarante-quatre ans, ancien élève de l'IDHEC, décrit l'odyssée d'un postier indiscret qui décachète les lettres du village où il exerce son métier et provoque des drames. Ici, l'influence néo-réaliste est évidente, mais sans mièvrerie, avec cette force dans la narration qui caractérise aussi le mélodrame turc. *Ma femme et le chien* (1970), de Said Marzouk, trente-quatre ans, est visiblement l'œuvre d'un cinéphile qui retrouve tout naturellement, sans ésotérisme, des accents à la Grémillon ou à la Jean Epstein pour conter la torture morale d'un gardien de phare jaloux et s'imaginant trompé par sa femme restée sur le continent.

Nuit et Barreaux d'Acchraf Fahmi, mélodrame superbe, et *L'homme qui perdit son ombre*, du vétéran Kemal Ech-Cheikh, complètent un ensemble où le spectateur occidental un peu curieux reconnaîtra assez facilement des personnages, des figures de style, repris du meilleur cinéma européen ou américain des années 1930-1940, voire du cinéma muet. Il sera peut-être surpris, et les meilleures informations existant actuellement le confirment, de l'absence évidente d'une tradition documentaire moderne. Youssef Chahine, le plus avancé dans la recherche expressive, se trouve à peu près là où se situait, il y a une vingtaine d'années, le Free Cinema anglais. Chadi Abdes Salam annonce peut-être la rupture la plus radicale. Chez tous, une même conscience nationale, la volonté, malgré les obstacles bureaucratiques, économiques, de dire à leur peuple la vérité sur l'Egypte contemporaine. Entre leurs mains, les chances réelles d'une cinématographie renaissante.

LOUIS MARCORELLES.

★ La semaine du cinéma égyptien en France : Nevers (30 oct.-3 nov.), Dijon (29 oct.-4 nov.), Valence (13-19 nov.), Lyon (19-24 nov.), Limoges (27 nov.-3 déc.) et Poitiers (27 nov.-3 déc.).

L'ESTAMPE IMPRESSIONNISTE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Tout l'arc-en-ciel en noir et blanc

UN *impressionnisme en noir et blanc !* Le fait peut sembler paradoxal, du moins pour les yeux qui ne sont pas sensibles à la puissance suggestive de clairs et d'obscurs savamment contrastés qui recréent mentalement la couleur, à la mystérieuse vertu de l'eau-forte ou du burin, engins idéaux pour capter la lumière. Cela suffit-il pour remplacer l'arc-en-ciel ? Même par intérim ?

La gageure a pourtant été tenue. Et voici l'estampe impressionniste étalée au grand jour, extirpée des collections de la Bibliothèque nationale, du Louvre, de l'Institut d'art et d'archéologie. Sans la révélation de pièces en majeure partie ignorées du public, la célébration du centième anniversaire de la grande révolution picturale du dix-neuvième siècle eût été amputée des témoins les plus attachants de l'effort créateur, fâcheusement dirigée à sens unique, malgré la section didactique de l'exposition du Grand Palais.

La réunion, réalisée par Michel Melot, conservateur au Cabinet des estampes, à la galerie Mansart de la Bibliothèque nationale, de plus de trois cent cinquante œuvres répare cette injustice.

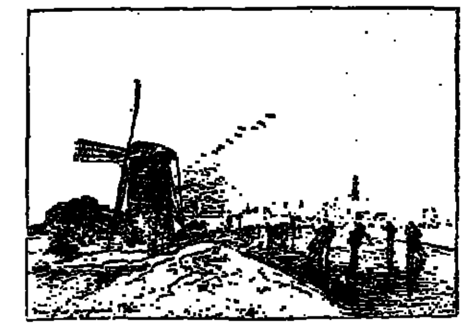
La gravure impressionniste a donc, au bout d'un siècle, obtenu droit de cité. Des grands aux petits maîtres, tout l'éventail de recherches et de réussites du plus haut intérêt se déploie sur les cimaises — colorées, elles (ces fonds parme ou moutarde avaient été souhaités jadis par les artistes eux-mêmes) — de la galerie Mansart. Se doutait-on d'une telle richesse ?

A vrai dire, l'obscurité où elle se terrait, cette gravure, résulte de causes bien définies — et l'on va voir qu'en contrepartie les mêmes *raisons ont entraîné des résultats bénéfiques.* C'est d'abord le petit nombre des estampes en regard de celui d'aquarelles ou d'huiles qui, aujourd'hui, atteignent les cotes les plus élevées sur le marché international. En outre, le peintre le plus célèbre peut-être, le plus spécifiquement impressionniste, Claude Monet, n'a jamais consenti à graver une seule planche, et Paul Cézanne s'est borné à quelques essais, qu'on voit ici, et qui valent principalement par leur rareté...

C'est surtout parce que Degas, Pissarro et les autres s'adonnaient à la gravure pour leur plaisir et celui de leurs amis, pour les aider dans leurs recherches aussi. Leurs œuvres, ils ne tenaient ni à les montrer ni, généralement, à les vendre. Non seulement ils se passionnaient, dans le silence de l'atelier, pour les joies de la difficulté vaincue, s'entraînant aux diverses techniques, les combinant, améliorant leurs épreuves par toutes sortes de procédés : « *Rien n'est plus émouvant, tout au long de ce vaste travail de création,* écrit M. Etienne Dennery, administrateur général de la Bibliothèque nationale, *que ce souci constant de rendre au plus juste la sensation d'un instant* » ; mais ils trouvaient en l'estampe, parce qu'elle peut être maintes fois reproduite, « *un champ d'expérience irremplaçable pour saisir le fugitif et l'insensible.* » Cette fois la formule est de M. Michel Melot : le responsable de l'exposition commente en l'occurrence *les Ambassadeurs, eau-forte, aquatinte et pointe sèche* d'Edgar Degas. Ce mélange de trois recettes aboutit à une œuvre déjà originale, qui le deviendra davantage encore si l'artiste rehausse le dessin ainsi imprimé d'aquarelle, de gouache ou de pastel. Alors, on a autant d'exemplaires uniques, de *monotypes*, dont la présentation confère à l'ensemble réuni rue de Richelieu une valeur à tous points de vue exceptionnelle. Chaque variante d'un même tirage, ne serait-ce que par l'effet d'un encrage différent, est une œuvre en soi. D'où l'intérêt d'en offrir plusieurs à notre curiosité. On ne s'en est pas privé à la Nationale, qui montre *ainsi comment les impressionnistes,* après avoir secoué le joug de l'art officiel, d'un enseignement mort, ont aboli les cloisons où étaient compartimentés la gravure, le dessin et la peinture.

Né d'une volonté de rupture, certes, l'impressionnisme, pas plus que n'importe quelle faille dans l'évolution des formes, n'est un *phénomène de génération spontanée.* Dans le traitement de la gravure comme ailleurs. Sans les lithographies exécutées par Delacroix d'après des médailles antiques, simples exercices pour traiter les volumes sans contours définis, que Degas et Pissarro eurent entre les mains, sans les appels d'air des petits romantiques, sans les clichés-verres de Corot et les eaux-fortes de Millet, maîtres dont s'imprégna Pissarro avant d'en rejeter l'esthétique, sans la leçon de Rembrandt et de Goya en ce qui concerne Degas et Manet, les débuts des impressionnistes eussent-ils été les mêmes ?

D'autres influences, cependant, plus immédiates et plus durables, les ont marqués. C'est vers le milieu du siècle que le Japon s'ouvre à l'Occident, que l'engouement qu'il suscite se répercute sur tout un style de vie, que l'estampe japonaise impose ses volutes, ses diagonales, ses pans coupés. Les bois gravés



Jongkind - eau-forte, 1862.

d'Hokusaï sont passionnément étudiés. Curieuses interférences d'une double inspiration : le japonisme triomphant passe, pour une très grande part, par les eaux-fortes (et la propagande) de Félix Bracquemond, qui se trouve, par une heureuse coïncidence, l'homme qui a *replacé la gravure à son rang d'art majeur.*

On est tenté de jouer sur les mots, sur ceux qui devaient connaître une fortune si extraordinaire, *Impression, Soleil levant,* en pensant aux images venues de l'empire du même nom. En tout cas, la gravure impressionniste est antérieure à 1874, et, de même que les eaux-fortes de Jongkind, un « Monet en noir et blanc », dit le catalogue, et particulièrement *Soleil couchant, port d'Anvers* (1868), prouvent que la grande révolution était déjà accomplie : *les Chats* de Manet ne peuvent renier leur origine nippone.

La *confrontation Manet - Goya, en outre,* s'imposait. Le rapprochement du *Guitarrero* (1861) et d'*El Cantor Ciego,* d'autres eaux-fortes de l'artiste français et de l'artiste espagnol démontrent une indéniable parenté, qui se retrouve dans *le Montreur d'ours* (dessin préparatoire et eau-forte) et *le Torero mort.* Par-delà les gravures faites d'après *Olympia,* les célèbres portraits de Baudelaire, de face et de profil, on s'arrêtera devant *les Courses,* spécifiquement impressionnistes. Manet a transcrit, dans tout son élan, la vision du mouvement lui-même.

Il est significatif, d'ailleurs, que les peintres qui pour les puristes sont plutôt des « membres associés » de la jeune école, se révèlent plus impressionnistes sur la planche gravée que sur la toile. Degas, par exemple, dont les estampes sont les plus originales, les plus fortes de tout le groupe. Certes, le rapprochement d'eaux-fortes de 1857 de celles de Rembrandt prouve qu'il s'agit de tout autre chose qu'une influence au premier degré, de *l'éveil d'une vocation, du point de départ de* recherches parallèles.

La suite des œuvres graphiques de Degas est, en quelque sorte, une série d'« anti-estampes », d'estampes qu'on ne peut reproduire, d'exercices personnels. *Derrière le rideau de fer* (aquatinte et pointe-sèche), *les Deux Danseuses* (pointe-sèche, « effet de gris »), *Aux Ambassadeurs* (eau-forte, aquatinte et pointe-sèche), etc., font preuve d'une audace comparable à celle de Pissarro, de même que les monotypes de *Sortie de bain,* dont une version est rehaussée au pastel, ou les divers états de *Femme nue debout à sa toilette* lithographies, où le dessin a été refait huit fois sur trois pierres différentes.

En gravure, le nom d'Edgar Degas est inséparable de celui de Camille Pissarro. Ne travaillèrent-ils pas ensemble, dans le même atelier, sans cesse en quête de procédés d'effets nouveaux ? Et pourtant, Pissarro a sa manière bien à lui : après avoir admiré Millet *(Paysanne donnant à manger à un enfant)* et Corot *(Au bord de l'eau),* voici les *Vaches dans les prairies d'Eragny, les Champs à Ennery,* et plus magnifiquement vus encore, *Paysages sous-bois à l'Hermitage, Soleil couchant* (aquatinte et pointe-sèche, - archétype de l'estampe impressionniste), *Crépuscule avec meules, Effets de pluie, le Champ de choux.* Sur les deux cent cinquante planches gravées par Pissarro, le lot exposé est copieux. On signale aux curieux deux gravures en relief sur métal, *Paysanne sous les arbres, les mains sur les hanches,* un étant bistre, l'autre noir : deux monotypes amusants : *Effets de lune,* et trois épreuves annotées par l'artiste lors de son séjour à Auvers : *Coteaux à Pontoise, l'Oise à Pontoise, Fabrique à Pontoise.* « *Une gravure de sensation..., c'est là ce que je tâche de faire quand je sens* », écrivait Pissarro.

D'aussi grands noms ne sauraient faire négliger la cohorte des petits maîtres, ni laisser indifférent devant le *Convoi funèbre* de Félix Buhot, les quatre épreuves différentes du *Lac de Nemi* du vicomte Lepic, le monotype *Soleil couchant* de Guérard, l'eau-forte *Au bord de l'eau, effet du matin* d'Alphonse Legros, les amis ou portraitistes de Degas, Jeanniot et Desboutin, et aussi le frontispice pour *Marthe* de Huysmans, *eaux-fortes de Forain* qui, à peine embrigadé par l'impressionnisme, s'en éloigna à grands pas.

Il vaut mieux revenir aux artistes d'envergure, à Whistler : bien qu'il se fût tenu à l'écart du mouvement, il se montra souvent plus impressionniste que les porteurs de l'étiquette, et ses étonnantes eaux-fortes de Venise en témoignent ; à Mary Cassatt, arrivée en France précisément en 1874 *(Sous le marronnier,* pointe-sèche et aquatinte en couleurs) ; à Berthe Morisot, auteur de huit pointes-sèches, dont *Cygne et canard, Canard et roseaux, le Lac du Bois, l'Oie,* d'une fluidité toute mallarméenne ; et puisqu'il est question de Mallarmé, le frontispice composé pour *Pages* du poète par un Renoir venu tard à la gravure, une gravure commercialisée, et qui ne put pas être coloriste dans ses lithographies.

Car la couleur se manifeste aussi dès la publication de l'*Estampe originale* (1893), dont le premier numéro parut avec une couverture de Toulouse-Lautrec, lithographie en couleurs, qu'on retrouve galerie Mansart en compagnie, notamment, d'un auto-portrait de J.-F. Raffaelli, de *Barque sur le rivage* de Paul Signac, et de trois lithographies, toujours en couleurs, de Guillaumin, Vuillard, Sisley, extraits des albums Vollard.

Avec ce feu d'artifice polychrome, ce bouquet, la boucle se referme. On n'est déjà plus en présence d'une gravure impressionniste qui avait choisi les voies les plus ardues, les plus « à rebours » pour fixer l'éphémère frissonnant, changeant, rationnellement indicible. Sur le plan technique, de tels multiples sont encore de l'estampe. Ils *sont* déjà de la peinture. Et la peinture est entrée dans l'ère du post-impressionnisme.

Restant dans le domaine graphique les chefs-d'œuvre gravés quasi à la sauvette par les créateurs qui eurent le front de rompre avec le passé, de refuser l'héritage, avant d'être contestés eux-mêmes. Mais la brèche était ouverte. L'art moderne pouvait s'y engouffrer.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, galerie Mansart, jusqu'à la fin janvier 1975.

PEINDRE A MOSCOU

La « Pravda » publie une virulente attaque contre l'art abstrait

(Suite de la première page.)

La *Pravda* condamne sans appel le surréalisme, qui, comme l'abstractionnisme, « *s'oppose farouchement au mouvement révolutionnaire marxiste-léniniste* » ; l'art « pop », qui, lui aussi, refuse de « *refléter la réalité par les moyens de l'art* », et dont « *les œuvres affirment cyniquement la réalité petite-bourgeoise en se démarquant des contradictions sociales et des conflits de classes* ». Le même reproche est adressé à l'hyper-réalisme, qui, « *sous prétexte de super-objectivité, refuse la forme artistique et lui préfère un moulage pessimiste de moments fortuits de la réalité* ».

« *Le but du modernisme, c'est de falsifier par tous les moyens la réalité du monde extérieur,* ajoute la *Pravda, car les tendances modernistes ne sont pas le jeu inoffensif de la fantaisie des artistes : elles sont hostiles au mouvement démocratique et socialiste, dangereuses par l'influence qu'elles ont sur la jeunesse et sur les esprits faibles.* »

M. Niekhorotchev oppose à cette duperie organisée, qui, selon lui, réussit à tromper pas mal d'esprits confiants et naïfs, le réalisme, « *qui s'affirme sans cesse parmi les masses, développant ses contacts avec les couches démocratiques du public. Un organisme jeune et fort n'a pas besoin de drogue,* conclut-il. *La jeune société socialiste repousse catégoriquement la sorcellerie du modernisme. (...) Pour nous, l'art est un moyen de former l'homme, ses convictions morales, sa culture spirituelle. Notre tâche consiste à orienter l'évolution de tous les genres de création artistique vers l'édification du communisme. (...) Les haillons du modernisme s'effondrent d'année en année. Il n'est pas de mobile ni de théorie qui puisse donner la vie à ces déchets inertes, condamnés à pourrir dans les arrière-cours de l'histoire...* »

Un commentaire critique

Cette proclamation agressive de la grandeur du seul réalisme est, curieusement — mais ce n'est sans doute pas une coïncidence — le premier commentaire critique publié après le fameux « *salon d'automne* » de Moscou, qui a réuni il y a quelques semaines dans le parc Ismaïlovo une soixantaine d'artistes non officiels. Cette manifestation, autorisée par le soviet municipal de Moscou, n'était certainement pas vue d'un bon œil par toutes les autorités qui, deux semaines auparavant, avaient dispersé une première tentative d'exposition. Le premier secrétaire du parti communiste du quartier où fut dispersée la première exposition a quitté son poste. On a pu croire qu'il s'agissait d'un limogeage. En fait, il vient de recevoir une sérieuse promotion puisqu'il serait nommé ambassadeur à Hanoï. — N. Z.

UN MARGINAL PARMI D'AUTRES

ILS étaient une soixantaine, le dimanche 29 septembre à exposer dans le parc d'Ismaïlovo quelques-unes de leurs œuvres. C'était de longue lutte qu'ils avaient obtenu enfin cette autorisation, et le public était venu en masse voir enfin un art non officiel qu'il n'a jamais l'occasion d'approcher.

Parmi ces peintres « indépendants » il y en avait un qui aurait dû quitter l'Union soviétique le lendemain. Il avait en poche un visa de sortie pour Israël, et ce visa expirait le 30 septembre. Mais il restait à Moscou, car il ne voulait pas se séparer de ses tableaux. Les autorités soviétiques, après quatre expertises, lui avaient, en effet, refusé le droit d'emporter ses œuvres avec lui. Explication officielle : sa peinture « aurait donné une mauvaise opinion de l'art soviétique à l'étranger ».

Marinberg écoute Mahler

Ce peintre se nomme Semion Marinberg. Avant l'exposition d'Ismaïlovo il était totalement inconnu, même des diplomates étrangers qui profitent de leur séjour à Moscou pour enrichir leur collection. Semion Marinberg d'ailleurs n'a jamais encore vendu une toile. Agé de trente-huit ans, juif, il n'a commencé à peindre que depuis une dizaine d'années. Auparavant, il était ingénieur géologue. Depuis qu'il peint, il vit dans le dénuement complet ; pour se loger et travailler, il a une pièce d'une quinzaine de mètres carrés, où, à côté du lit, du petit électrophone usagé (il peint en écoutant Mahler, Bach et Mozart), s'entassent des dizaines de toiles, la plupart de grande dimension. C'est là toute sa production. Et il craint d'être expulsé d'un jour à l'autre de ce local de fortune.

Contrairement à bon nombre de peintres « non officiels » de Moscou et de Leningrad qui ne dédaignent pas de solliciter l'amateur et travaillent même parfois presque à la commande, Semion Marinberg peint parce que sa vie est dans ses toiles. Il vit dans ses toiles, et l'idée de les vendre lui paraît incongrue : il n'en connaît d'ailleurs pas la valeur et donnerait volontiers un tableau à quelqu'un qui l'apprécierait plutôt qu'il ne le vendrait. Et c'est très longuement qu'il les montre au visiteur, les détaille, en parle, les commente comme s'il n'en était jamais repu, même si elles lui ont demandé plusieurs mois de travail.

« Fou de peindre » comme d'autres ont pu être « fous de Dieu », ivre des couleurs, de leurs ombres et de leurs mouvances, comme ont pu l'être avant lui Soutine ou Van Gogh — auxquels il fait souvent penser, mais les connaît-il ? — il fait passer sur ses toiles une violence désespérée, une détresse métaphysique, tout un tragique judaïque que rien jamais, semble-t-il, ne pourrait éclairer si ce n'est, une fois, le souvenir d'une « brève rencontre » qu'il évoque dans une nature morte rose, mauve et bleue, qu'il avait peinte pour une amie qui quittait Moscou. Et comme celle-ci n'avait pas été autorisée à emporter ce souvenir, le peintre l'a offert à un autre de ses amis...

Marinberg est au centre de toute son œuvre. Sans doute malgré lui, il apparaît presque dans tous ses tableaux, pleins de ces tristesses qui semblent épuiser son âme, de ce tropisme pour l'horreur qui rend certaines toiles difficilement soutenables, de ce manque durable de l'épouse qui l'a quitté, mais aussi de cette tendresse qui submerge tout, se déchire à tout, le force à rire et à pleurer en même temps.

Terrible série d'auto-portraits !... Celui qui se trouve auprès de Rembrandt, presque ivre, un verre à la main (« Rembrandt boit du vin blanc, le vin de l'esprit, et moi je bois du vin rouge, le vin du tragique ») *ou dans* Fantasmagorie, *dans lequel une meute de gros rats blancs porte sa palette, ou bien dans cet « auto-portrait », avec les mains autour de la tête pour mieux se protéger, ou encore dans* Tendresse, *où sa sœur morte, forme blanche au cou démesuré, vient lui donner un baiser sur le cœur, ou bien encore dans* Jalousie *— peint pendant deux années après son divorce, — où se mêlent les riches coloris des ors, des carmins, des verts et des blancs, dans l'évocation expressionniste d'un corps décapité gisant au pied d'une femme nue qui enferme contre ses lèvres, dans un baiser ultime, la tête éperdue de tendresse de l'artiste.*

Un art de survivre

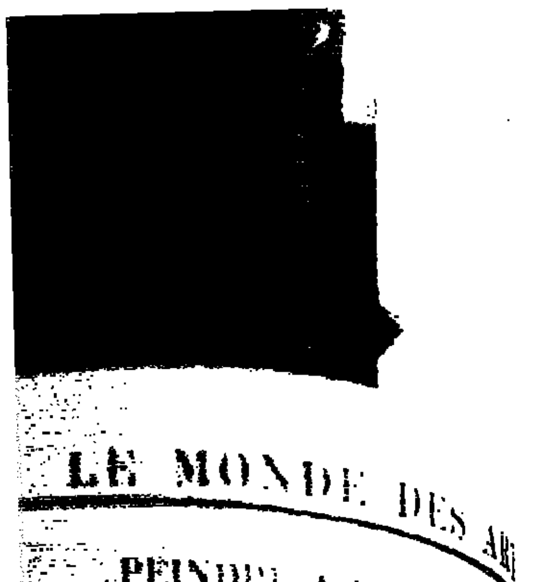
D'autres thèmes se partagent son œuvre : le souvenir de son père, médecin dans un Pavillon des cancéreux, *la tristesse de l'horreur du monde dans* les Enfants morts *venus tout droit de l'audition de Gustave Mahler.*

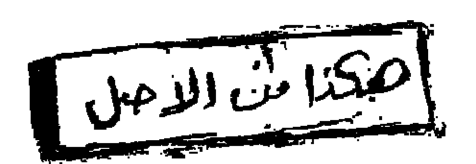
Il s'est tellement vu vivre, aimer, souffrir, qu'il sait être le meilleur critique de son art : « L'essentiel de l'art tel que je le comprends, *explique-t-il,* c'est l'âme métaphysique de l'homme... Le fait de la peinture ce n'est pas la représentation des hommes ou des objets, ce serait trop utilitariste. La peinture, pour moi, c'est la création d'émotions sur une toile (...). L'essentiel dans la forme, c'est la couleur (...). Le peintre ne peut pas créer la réalité ; il ne peut rien créer d'autre que ses émotions. Peut-être que les hommes futurs pourront non seulement voir les toiles mais aussi les écouter comme de la musique. »

L'art de Semion Marinberg ? Un art de survivre plutôt, mais de survivre avec un talent fou, à moins que ce ne soit un talent d'un fou. Ses toiles peuvent-elles vraiment « donner une mauvaise opinion de l'art soviétique » ? *Nul ne le sait. Sauf celui qui pense que Van Gogh fut la honte de la France sans en avoir été le fils.*

Il y a une dizaine de jours, une nouvelle volte-face des autorités a rendu l'espoir à Marinberg. Elles se déclaraient prêtes à lui accorder un nouveau visa et à le laisser quitter le pays avec ses toiles.

N. Z.





MARILYN, héroïne littéraire

LA « BIO-FICTION » DE NORMAN MAILER

Douze ans après sa mort, à Hollywood, l'Amérique interroge encore Marilyn. Femme-image, femme-mythe… on l'expose en photographies ; on réédite la bande musicale de ses films ; on l'évoque par des montages pieux… Et la littérature s'empare de ses silences, du mystère de sa disparition. Trois livres, allant du roman-document au documentaire romancé sortent ces jours-ci en France : « Marilyn », de Norman Mailer, « Confession inachevée », de Milton Greene, et « Enquête sur une mort suspecte », de Robert Slatzer.



UNE enfant *née* hors mariage, peut-être même orpheline, en tout cas élevée par une grand-mère, des parents adoptifs, puis dans un orphelinat, et qui devient à vingt ans non pas une super-star comme Elizabeth Taylor, ni une princesse comme Grace Kelly, ni une idole comme Greta Garbo, mais une légende, la légende originelle de l'Amérique — comment un tel phénomène aurait-il pu être mieux appréhendé et représenté que par Norman Mailer dont la vie et la production littéraire, politique, cinématographique et mondaine se veulent l'incarnation du « rêve de l'Amérique » ? *Les Nus et les Morts, Un rêve américain, Pourquoi sommes-nous au Vietnam ? les Armées de la nuit, Bivouac sur la Lune*, sont autant de variations sur un thème unique : Mailer qui se confond avec l'Amérique, Mailer plein d'amour et de haine pour sa Babylone en plastique, Mailer paranoïaque et schizophrène, Mailer pourfendeur de Nixon (et bientôt de Ford), mais incapable d'émerger d'un narcissisme incompatible avec l'esprit d'une « nouvelle gauche » qu'il aimerait représenter.

La vertigineuse ascension de Marilyn, que Mailer n'a jamais rencontrée — c'est une de ses « frustrations » — est un aspect du mythe, un mythe aujourd'hui plus vivace que jamais : au cours des récentes auditions du comité sénatorial chargé d'enquêter sur la fortune du vice-président pressenti des Etats-Unis, M. Nelson Rockefeller a dénoncé le mythe de l'incompatibilité de la richesse personnelle (qu'il évalue à 1 milliard de francs) et des responsabilités politiques… au nom de ce qu'il omet d'appeler le « mythe du rêve américain », mais qu'il décrit parfaitement ; l'ancien gouverneur de New-York n'est-il pas, comme tout Américain (au moins potentiellement), un homme parti de rien (ses arrière-grands-parents étaient de pauvres paysans du Michigan), l'héritier d'une éthique offerte à tous les habitants du Nouveau Monde (par sa mère il descend des premiers « pèlerins de la liberté » débarqués en 1636) qui, à force de courage, d'énergie, d'ambition, et de travail, est devenu un riche… philanthrope ?

Mailer est un enfant du ghetto juif de Brooklyn, et Marilyn la fille adultérine d'une aide-monteuse dans un studio de Hollywood. Qu'est-ce qui les distingue, par exemple, d'un Rockefeller ? Sans posséder la fortune de la famille Rockefeller, n'ont-ils pas l'un et l'autre acquis, en un temps encore plus court, la renommée internationale ? C'est là qu'interviennent les intuitions — les obsessions ? — de Norman Mailer, les critères qui lui permettent de définir l'ambiguïté de la *res americana*, et d'évaluer le comportement de ses personnages.

« L'Amérique est atteinte du cancer », disait Mailer il y a quelques années : ses cellules se désintègrent à une vitesse vertigineuse. Aujourd'hui, Mailer voit l'Amérique atteinte d'un mal plus subtil, moins visible, plus récupérable aussi, qu'il nomme « insanité »… Une folie née du décalage entre la promesse et la réalité sordide. Devant l'échec de la démocratie, certains deviennent cyniques, d'autres en tirent profit, mais tous deviennent fous. L'œuvre de Mailer tout entière est l'exploration de l'enfer américain, de l'envers de la vie aseptique de chaque jour. Ceux qui comprennent la contradiction fondamentale de l'Amérique, vivent la « schizophrénie nationale » et osent aller jusqu'au bout de leurs pulsions contradictoires, ceux-là seuls atteignent le fond des enfers, ils vivent dans l' « énorme présent », ils ébranlent les fondements diaboliques de la technologie moderne.

A la différence des puissants qui nous gouvernent, Marilyn appartient à la race des êtres qui mettent leur force au service de la magie et non de la science. Comme tous les personnages « positifs » de Mailer, Marilyn est invincible : à six ans, elle décide de devenir actrice et, selon Mailer, toute sa vie est centrée sur ce projet. L'écrivain américain ne ménage aucun détail sur les qualités stratégiques de son « héroïne » : il la compare à « Napoléon dans sa façon de conquérir l'attention du monde » et à « un général du sexe qui, comme tout général, ignore l'excitation superficielle et la peur du fantassin ». Elle est, selon Mailer qui est l'incontestable expert de l'autopublicité, l'actrice la plus douée pour trouver au moment opportun le mari le plus susceptible de favoriser sa carrière : Di Maggio, l'idole des foules (sportives) en a fait « la reine de la classe ouvrière » et, quelques années plus tard, lorsque l'Amérique tout entière découvre la « sensibilité juive » à la fin des années 50, Arthur Miller, son troisième mari, la transforme en « princesse juive ». La date de son divorce avec Miller aurait été choisie avec soin — *le 20 janvier 1961, jour de l'intronisation du président Kennedy.*

Tous ces éléments, et bien d'autres, sont en fait l'hommage très respectueux du « plus grand romancier américain » à la « plus grande actrice américaine ». Marilyn a la stature des grands de ce monde. Mailer, dont le chauvinisme mâle a crispé les lecteurs de *Prisonnier du sexe*, oublie que Marilyn est une femme. Elle est beaucoup plus qu'une star. Elle possède toutes les qualités de l'homme selon saint Mailer ou saint Hemingway. Dès 1955, elle est fêtée et « enviée » (autre compliment sous la plume de Mailer) ; sa célébrité précède celle des Kennedy. « *Là-bas, à Washington*, écrit Mailer en songeant à J. F. K. qui devait devenir le « premier politicien existentialiste » de l'Amérique, *il y a de jeunes lions ambitieux qui rongent leur frein et se demandent tout bas : Pourquoi de jeunes sénateurs besogneux attirent-ils moins l'attention de la presse nationale que des starlettes de Hollywood ?* ».

En mai 1962, Marilyn est invitée par J. F. Kennedy à chanter devant quelque vingt mille amis conviés à Madison Square Garden pour célébrer l'anniversaire du nouveau président : « *Happy birthday, dear president !* » A plusieurs reprises, Marilyn rencontre Bobby Kennedy, avec lequel elle aurait passé, en compagnie de quelques autres amis, la dernière soirée de sa vie. Cela permet à Mailer d'avancer, contre la thèse du suicide, l'hypothèse d'un complot : Marilyn aurait été assassinée par des agents de l'aile droite du F.B.I. et de la C.I.A. qui auraient ainsi accumulé des (fausses) preuves contre les Kennedy (la répétition générale de l'affaire de Chappaquiddick), tout en tuant l'ex-épouse d'un ex-membre du parti communiste (Miller). Au moment où Jackie Kennedy devient la « première dame de l'Amérique », Marilyn devient la « première dame-fantôme » de l'histoire récente de la nation américaine, la première victime d'une série d'assassinats qui inclut les Kennedy, Malcolm X et Martin Luther King. Divagations d'une imagination incohérente ? Révélations d'un enquêteur qui aurait aimé être l'Arsène Lupin de la société américaine ? Ou transposition — sur le registre de la fiction et du mythe — de l'acte américain par excellence, la violence absolue, l'assassinat ? La fiction de Mailer est plus vraisemblable que jamais aujourd'hui, alors que nous apprenons les agissements de la C.I.A. au Chili.

Dans une société qui sécrète la destruction et la mort, qui confirme la condamnation des détenus de la prison d'Attica alors qu'elle accorde un pardon inconditionnel à Richard Nixon, qui exécute un Noir coupable d'un crime alors que la justice s'apprête à libérer le lieutenant Calley, la folie est telle qu'il vaut mieux, pour Mailer, l'assumer que la subir, vivre en sachant qu'elle est votre compagne, connaître les angoisses mais aussi les joies « existentielles ». Ce qui fascine Mailer dans la personnalité de Marilyn, c'est sa capacité, en quelque sorte, d'élever l'existence au niveau de la mort. Le recours aux barbituriques est une forme de jeu, de jeu absolu.

On peut imaginer la rage que le texte de Mailer a suscitée auprès des spécialistes de Marilyn Monroe : c'était, à les croire, une biographie écrite à partir d'éléments de seconde main, non vérifiés, un *plagiat arrogant* ; des hypothèses non fondées. Doués d'un sens de la publicité égal à celui de leur auteur, les éditeurs américains de Mailer ont fondé, en partie, leur publicité tapageuse sur ces critiques : « C'est vrai, Mailer n'a jamais rencontré Marilyn Monroe, et il a écrit ce livre pour faire de l'argent, etc. » En fait, le problème des sources se pose en d'autres termes : Mailer reconnaît ses emprunts dans une préface, puis dans une postface ; mieux, avec un orgueil faustien, il les souligne, signalant ainsi que ses prédécesseurs ont réussi au mieux à rassembler une information affectueuse (Posten), sérieuse (Guiles), fantaisiste (Zolotov), scandaleuse (Ben Hecht) — bref, ils ont amassé (surtout les deux derniers) ce que Mailer appelle des « factoïdes », « des faits qui n'ont *aucune existence avant d'être imprimés dans un magazine ou dans un journal, des choses inventées qui sont moins des mensonges qu'un produit créé pour manipuler les émotions de la majorité silencieuse* ». Et Mailer ajoute, dans une parenthèse qui ridiculise ses détracteurs en même temps qu'elle donne une dimension politique à la manipulation du discours : « *Il est possible que Nixon ne se soit jamais exprimé dans sa vie publique autrement qu'en factoïdes* »…

Mailer, lui, a écrit ce qu'il appelle une « bio-fiction » qui est plus vraie qu'une biographie parce qu'elle est fictive et plus vraie qu'un roman parce qu'elle repose sur des faits généralement admis. Il poursuit l'expérience de l' « histoire-fiction » que constitue son reportage sur la marche du Pentagone (*les Armées de la nuit*), et celle d'une version personnelle de « science-fiction » inaugurée dans *Bivouac sur la Lune* à propos de la psychologie des astronautes, des spécialistes de la Nasa et des fascistes. Ecrivain de génie, Mailer prend son matériau où il le trouve — dans l'expérience vécue, racontée ou découverte par procuration. Et dans cette biographie de Marilyn le miracle se produit à nouveau : il faut lire ce livre pour découvrir les mille facettes de Marilyn, la folie qui ronge l'Amérique, le pouvoir cabalistique de Mailer qui se veut le magicien, le médiateur satanique entre le monde primitif perdu et l'univers moderne.

PIERRE DOMMERGUES.

★ Ed. Stock et Albin Michel, 59 francs.

Une « enquête » et une « confession »

CELA devait bien finir par arriver… Après tant de livres, tant d'études sur Marilyn Monroe, qui prétendaient raconter sa vie, expliquer sa personnalité, son mythe cinématographique, le vrai, le faux, l'imaginaire, on attendait le document qui devrait remettre tout en place : l'autobiographie de Marilyn. Aux Etats-Unis : My story. *En France :* Confession inachevée (1). *Ce titre français est plus juste. L'autobiographie s'arrête au mariage de la vedette avec Joe di Maggio en 1954, ce qui est déjà décevant. Une présentation nous explique que Marilyn Monroe s'interrompit « pour des raisons personnelles » mais qu'elle confia le texte inachevé* « au photographe Milton Greene, son ami de toujours ». *Lequel, douze ans après sa mort, a décidé, ainsi que les exécuteurs testamentaires,* « que le moment était venu de révéler au public ce que Marilyn elle-même avait à dire ». *Il faut bien prendre cela pour vrai, si curieux que cela puisse paraître. Mais cela ne sera pas un événement.*

Marilyn, paraît-il, « travailla de longues heures avec un de ses amis, écrivain et scénariste, qui l'aida dans cette tâche ». *Par-delà la tombe, le récit à la première personne n'est pas tellement différent de la légende vécue qui fut racontée jadis par les attachés de presse des studios. Cette confession, dont la chronologie se drape d'un flou savant, dont les anecdotes, les mots d'esprit, les réflexions profondes ou désenchantées baignent dans le climat d'une littérature standardisée, est un produit de « marketing ». Ce n'est pas un livre où l'on puisse entendre la voix de Marilyn Monroe, cette star qui voulait être une femme et avoir une âme.*

Face à cette autobiographie posthume, le livre de Robert F. Slatzer : Enquête sur une mort suspecte : Marilyn Monroe (2), *est d'un tout autre poids. Il est d'ailleurs significatif que Robert Slatzer ne fasse pas mention de la « confession inachevée » remise à ce Milton Greene dont il rapporte les relations d'affaires avec l'actrice. (Ils s'étaient associés pour la création d'une maison de production qui fut un échec.)*

On n'accueille pas sans réserves, malgré les documents sérieux d'une enquête circonstanciée, les considérations de l'auteur sur l'assassinat possible de Marilyn Monroe dans la triste nuit du 4 au 5 août 1962. Le véritable intérêt de l'ouvrage n'est pas là. Robert Slatzer arrive bon dernier dans la course aux révélations sur Marilyn. Mais, à le lire, à l'entendre, il fut le meilleur ami de Marilyn (dès 1946), celui qui l'a le mieux connue, le mieux comprise, le mieux aimée, celui qu'elle avait encouragé à écrire sa biographie, son confident jusqu'au bout, l'homme fidèle. On connaissait à Marilyn trois maris : Jim Dougherty, Joe di Maggio et Arthur Miller. Eh bien ! il y en a eu un autre avant di Maggio, et c'était Slatzer en personne. Conclu clandestinement au Mexique en 1952, leur mariage dura quelques jours. Mais il y eut, à le croire, entre eux, bien mieux, bien plus qu'un mariage. Marilyn n'est plus là pour contredire !

Robert Slatzer a un beau talent de journaliste et de scénariste. Son livre, qui fourmille de renseignements précis, qui est une excellente biographie à faire rentrer la « confession inachevée » dans son tiroir, est construit sur des retours en arrière, découpé et même dialogué pour le cinéma, avec des scènes puissantes (comme l'autopsie de Marilyn après son suicide), romantiques, pittoresques ou dramatiques. Robert Slatzer a tout vu, tout entendu, tout su (un peu moins au dernier acte de cette existence). On admire qu'il ait pu, aussi, tout retenir avec tant de précision. C'est plus que de la mémoire pieuse, que ses rencontres avec Marilyn. C'est un cerveau électronique. Tous les détails de vingt-cinq ans de souvenirs.

Oui, Robert Slatzer a du talent, et il est habile. Il a mis le Hollywood des années 50 dans son roman vécu que Marilyn, figure de femme plus riche que le mythe fabriqué à l'écran, traverse comme Ava Gardner traversait le film sublime de Mankiewicz la Comtesse aux pieds nus. *Robert Slatzer, lui, s'est donné le rôle qu'avait Humphrey Bogart. Il fallait y penser ! Logiquement, après* le Parrain, l'Exorciste *et* Gatsby le magnifique, *les producteurs devraient comprendre ce qui leur reste à faire.*

Quant à la question essentielle : qui était Marilyn ? C'est dans ses films seuls qu'il faut aller chercher, aujourd'hui, la réponse. Films où vit et vivra, tant que la pellicule durera, celle qui, star, symbole sexuel, comédienne, femme plus grande que tous ceux qui se servent d'elles, donne, sur l'écran, sa vérité.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Robert Laffont ; 240 pages, 25 F.
(2) Editions Julliard ; 352 pages, 29,95 F.





Edith SCOB



Juliet BERTO



Brigitte FOSSEY



Blues, Whites and Reds

PLANCHON A BIRMINGHAM



Le drapeau tricolore flotte sur Birmingham. Des jeunes filles en jupons rayés blanc et rouge distribuent des gitanes filtre et des cartons pour un « free Pernod ». La voix d'Yves Montand distille la Complainte des canuts, *et les Anglais votent travailliste. C'est d'ailleurs pur hasard si Harold Wilson a été réélu le soir même où, au Birmingham Repertory Theatre, a eu lieu la première de* Blues, Whites and Reds, *par Roger Planchon.*

Birmingham, comme Lyon, est une grande ville industrielle et commerciale. Comme le Théâtre de Villeurbanne, le REP possède une grande scène frontale et neuf cents fauteuils disposés en gradins. Tant de similitudes n'ont pas manqué de frapper Michael Simpson, directeur artistique du REP, grand admirateur de Planchon. D'abord, il lui avait demandé de venir avec un spectacle : « Un projet irréaliste », *reconnaît-il. Ni Planchon ni Birmingham ne pourraient supporter les frais de l'opération, et le gouvernement subventionne de préférence les tournées de prestige dans les capitales. Et puis, Michael Simpson a appris que John Burgess traduisait les pièces de Planchon, il l'a rencontré et a choisi* Bleus, Blancs, Rouges. *La Révolution française est un thème universel, et le point de vue de la pièce — l'histoire vécue avec distance et retard — lui a semblé convenir à la situation de Birmingham.*

* * *

Bleus, Blancs, Rouges *est la chronique d'une famille provinciale de hobereaux, la montée de la nouvelle bourgeoisie, le désarroi d'une noblesse fatiguée. Et c'est, en contrepoint, la légende du peuple, montrée sous forme d'intermèdes allégoriques. Car, contrairement aux images d'Epinal qui la transmettent de génération en génération, 1789 n'est pas la révolution du peuple. Mais c'est à ce moment que se sont mises en place les structures sociales du dix-neuvième siècle, les nôtres.*

Blues, Whites and Reds *suit fidèlement* Bleus, Blancs, Rouges. *La mise en scène colle exactement au texte. Le décor est simple : une palissade partage la scène en profondeur. Devant, avec quelques accessoires, quelques meubles, sont évoqués les divers lieux de la chronique. Là, les personnages vivent leur destin. Ils sont vêtus de couleurs tranchées, et ressemblent à des gravures anglaises. Le spectacle ne cherche pas à recréer une « ambiance française », mais à gommer l'exotisme, à mettre en valeur des comportements de classe. Au moment des intermèdes, la palissade s'abaisse. Des dessous monte le peuple, fantôme aux teintes fanées, portant de grandes poupées blêmes, faites de torchons tordus.*

Evidemment, il est assez drôle d'entendre chanter Let's dance the Carmagnole, *mais on oublie vite ce genre de détail anecdotique. Ce qui se dégage, ce qui compte, c'est la force terrienne de la pièce et elle apparaît sans contexte, malgré la modestie de la mise en scène, ou grâce à elle. Michael Simpson et John Burgess — qui en sont responsables — n'ont aucun souci d'esthétisme. Leur travail est fonctionnel. Leur but est d'éclairer le public anglais sur les problèmes posées, sans les actualiser, sans les déplacer dans l'espace. Simplement, ils dégagent les grandes lignes de la pièce et portent tous leurs efforts sur les personnages pour accrocher l'attention sur leur histoire individuelle. Cela ne va pas sans un certain schématisme. Mais les comédiens éclatent de vitalité. Leur jeu est réaliste, truculent, absolument direct. Ils sont parfaitement efficaces et justes.*

* * *

Roger Planchon assistait à la première, attentif — d'autant plus qu'il ne comprend pas l'anglais — et heureux. Il n'est pas venu aux répétitions. Il a seulement vu deux fois les comédiens et leur a parlé des personnages. Il a laissé toute liberté d'interprétation aux metteurs en scène. De toute façon, les « relectures personnelles » ne semblent pas tellement pratiquées outre-Manche.

Michael Simpson est fier d'être le premier à monter une pièce de Planchon en dehors de Villeurbanne. Mais quand on demande à Planchon pourquoi il ne laisse pas les droits de ses pièces à des metteurs en scène qui n'ont jamais travaillé avec lui, il répond qu'on ne le lui propose pas. C'est sans doute exact. En France, sa réputation de metteur en scène dévore son œuvre et intimide ceux qui ne le connaissent pas.

COLETTE GODARD.

Avignon

ANDRÉ BENEDETTO ANNONCE TROIS CRÉATIONS

Geronimo, inspirée de la résistance du célèbre chef apache à l'invasion des Blancs, *les Baraques de M. Jo* et une troisième pièce en cours d'écriture sont les trois créations annoncées par André Benedetto, l'animateur de la Nouvelle Compagnie d'Avignon. *Geronimo* sera jouée le 5 novembre prochain à Avignon, au Théâtre des Carmes, siège habituel de la Nouvelle Compagnie, tandis que *les Baraques de M. Jo* seront créées à Nîmes, en février, les exigences scéniques de cette œuvre de Benedetto rendant inutilisable le plateau exigu du Petit Théâtre des Carmes. C'est au cours de l'été, vraisemblablement durant la période du Festival, que sera donnée la troisième pièce inscrite au programme de la Nouvelle Compagnie. Lors de sa réception de presse, Benedetto a défini devant ses invités l'actuelle situation du jeune théâtre : « *Anachronique, marginal, il fait surtout montre d'une singulière faculté d'adaptation. Il est interdit de séjour dans certaines villes et pourtant sa fonction sociale est irremplaçable. Hélas ! il se situe à l'inverse des placements juteux. On investit dans Racine, Corneille ou Molière, dans un supermarché, mais pas dans le jeune théâtre, qui est une fonction de l'esprit à caractère politique. Nous pensons avec d'autres que l'on ne peut pas remettre à demain la démarche théâtrale sous prétexte de crise.* »

En 1966, Benedetto avait lancé l'idée de l'off-festival, qui depuis lors fait tache d'huile. Tout comme Gérard Gelas, l'Avignonnais du Théâtre du Chêne Noir, il estime que son isolement et sa marginalité sont les tributs de son indépendance.

GUY LAURENT.

EN BREF

Banlieue

LES RÉSISTANCES DE PHILIPPE ADRIEN

Ce mercredi, au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, commence un spectacle en deux parties de Philippe Adrien : *les Bottes de l'ogre* et *la Résistance*. Une production « petites formes », c'est-à-dire avec une durée et un budget limités. D'abord Philippe Adrien avait établi un projet avec quinze comédiens et un décor compliqué destiné à « *reproduire la logique de l'inconscient* ». Le sien, bien entendu. « *Ce spectacle n'a sans doute rien à voir*, dit-il, *avec* l'Excès (créé l'an dernier au Petit-Odéon), *mais je les considère tous les deux comme deux pierres qui se suivent sur mon chemin.* »

Le projet initial prévoyait un fil conducteur adapté de *la Poule d'eau* de Witkiewicz. « *Je me suis rendu compte que c'était impossible*, dit Philippe Adrien, auteur pour qui l'écriture est vraiment une souffrance. *Disons que j'ai résisté. C'est ça le thème du spectacle : la résistance à tout et en particulier à une certaine forme de théâtre. Je travaille toujours en fonction du lieu où je joue. Réduit à six comédiens, à un décor dont le fonctionnement est limité, j'écrivais une parole qui n'était pas dialogue. J'ai eu l'idée d'un monologue. D'une image : un bonhomme plus une toile de fond, pris dans la toile de fond. Tout ce qui s'est passé, tout ce qui se passe, il le raconte, comme dans une tirade de tragédie. Il s'exprime d'une manière assez archaïque, il a un pied du côté des buildings, l'autre dans la tradition rhétorique. C'est le prototype du théâtre conventionnel, c'est la parole masque.*

» *Ensuite, il y a un entracte et l'histoire de quelqu'un qui voudrait se souvenir de ce qui*



est important. Une sorte de poème dramatique où le travail sur le rythme, sur les ruptures, est le principal. C'est une tentative pour rendre compte de ce qui se passe à l'intérieur de quelqu'un... Les deux parties sont très formalistes. Elles s'inscrivent dans ce que Witkiewicz appelle « la recherche de la » forme pure ». Autant dire, la quête du Graal... »

Cafés-Théâtres

« MA TÊTE EST MALADE »

Quand on veut trouver où se loger et qu'on n'a pas de relations, restent deux solutions qui n'en font qu'une : les agences immobilières et les petites annonces qui renvoient aux agences immobilières. Comment, sans les agences immobilières, dénicherait-on ces studios où tout est remis à neuf sauf la plomberie !

L'agence immobilière est un « microcosme », un haut lieu de notre société ; on y rencontre tout le monde, du gigolo hippy au fils de famille, en passant par le semi-escroc que le « manque de classe » a rendu amer... L'agence immobilière fait partie de notre civilisation du pourcentage, du profit fondé sur le bagout, le bluff, les combines plus ou moins honnêtes et presque toujours légales.

Au fond de l'impasse d'Odessa, au café-théâtre le Splendid, se tient une de ces officines, plus vraie que nature, bien plus réjouissante que nature, animée avec une truculente santé par Valérie Mairesse, Michel Blanc, Christian Clavier, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte. Cela s'appelle *Ma tête est malade*, spectacle « pute », dit le programme. C'est vrai, mais c'est drôle.

C. G.

Cinéma

UNE QUINZAINE SUR LA RÉSISTANCE A BORDEAUX

Une quinzaine cinématographique « *Réminiscence* » consacrée à la Résistance et à la déportation, et organisée par le centre Jean-Moulin, a lieu jusqu'au 3 novembre au cinéma Capitole à Bordeaux.

Cette quinzaine a été présentée par M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, qui a déclaré : « *Réminiscence* » *va permettre de présenter des films qui montreront ce qui s'est passé. Ce qu'il faut considérer, c'est un passé prestigieux qu'il ne faut pas garder pour nous, mais qu'il ne faut pas présenter comme des histoires périmées. Il faut se tourner vers les jeunes et leur dire : Prenez conscience que la liberté de chacun, comme celle d'un pays, se défend tous les jours, se mérite tous les jours. Et voyez comment il y a trente ans, dans un moment de crise majeure comme celui de l'occupation allemande, les Français de tous âges ont réagi pour refuser la défaite, organiser et livrer la lutte et obtenir la libération* ».

M. Chaban-Delmas a glorifié la liberté avant de conclure : « *Elle doit être défendue tous les jours, mais au regard d'un milliard d'autres hommes le Français a une situation enviable* ».

Correspondance

A PROPOS DES SMIP

M. Maurice Fleuret, ancien responsable des Journées de musique contemporaine, nous écrit :

Dans son article des 20-21 octobre, intitulé « Place à l'IRCAM », Anne Rey me tient pour responsable des Journées de musique contemporaine 1974 dont, selon elle, j'aurais « composé le programme avant de démissionner ». C'est oublier bien vite les raisons mêmes de ma démission, le 3 avril dernier, du poste de délégué artistique des Semaines musicales internationales de Paris (SMIP), raisons qui ont été rapportées et commentées par *le Monde* du 8 juin ; elles se résument en ce que « les conditions matérielles et les conditions morales n'étaient plus réunies pour permettre d'assurer les Journées de musique contemporaine 1974 dans l'esprit et avec les moyens des années précédentes », et qu'il ne pouvait donc s'agir que d'un « programme de transition, insuffisant à mes yeux ».

Devant trois mois de préavis à mon employeur, j'ai dû, jusqu'au 3 juillet, participer à la préparation technique d'un programme « insuffisant », auquel je n'ai jamais accordé ma caution et qui, de toute manière, ne ressemblait plus en rien au programme initial qui avait pourtant été accepté par le conseil d'administration dès le 29 juin 1973. Même ce nouveau programme, « minimum » et de « transition », qu'à force de compromis et de restrictions acceptées j'ai suggéré au conseil du 3 avril, tout en refusant de le signer et en donnant ma démission, même ce programme-là ne figure plus que pour trois concerts dans le programme actuel ! C'est dire que je me sens aussi loin des Journées de musique contemporaine 1974 qu'Anne Rey elle-même.

Danse

L'ENSEMBLE CHORÉGRAPHIQUE DE VITRY

L'an dernier, Michel Caserta avait donné à Vitry « Crianaam », suite de tableaux sur le thème de la Femme, d'une invention sans cesse renouvelée, où l'abstraction restait soumise à la sensibilité. Pour « Gris, ocre, bleu », il a travaillé en association étroite avec ses collaborateurs habituels, le scénographe Bernard Guillaumat, l'éclairagiste Jean Lebret, le compositeur Kyriako Sfetsas, et avec une équipe de danseurs en partie renouvelée.

Dans un environnement constamment remodelé par les effets de lumière et ponctué par les touches vives de pneus ripolinés, son nouveau ballet « Gris, ocre, bleu » se déroule en trois mouvements enchaînés. Une heure et demie durant, le spectateur est témoin d'un jeu où chaque danseur projette sa personnalité dans l'espace et prend contact avec les autres. Son corps lui sert de révélateur. Il en expérimente l'équilibre, la densité, le frotte à d'autres corps, entre en résonance avec eux, s'y agglutine ou s'en détache selon les incitations d'une musique toute en bruits de réacteur, de rafales de mitrailleuse et de stridences d'un synthétiseur. L'idée est intéressante ; elle s'inspire du principe de la création de tensions et de la notion d'espace-temps chère à la *modern dance*, notamment à Carolyn Carlson, dont la soliste du groupe imite ouvertement le style. Malheureusement, Michel Caserta n'a pas su donner un contenu à sa chorégraphie. Faute de structure interne, de rythme soutenu, son œuvre se dilue en une suite de pauses photos, de combinaisons, de mouvements que l'œil survole sans s'y arrêter.

Obnubilé par sa recherche gestuelle, Michel Caserta a sacrifié la danse à l'expression corporelle, et c'est dommage car, dans la seconde partie — ocre, — un dialogue s'instaure entre deux groupes ; les corps s'élèvent, prennent leur envol dans l'espace, bref moment d'eurythmie parfaite qui laisse entrevoir ce qu'aurait pu être ce ballet.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre Jean-Vilar à Vitry, jusqu'au 27 octobre, puis les 8, 9 et 10 novembre.

Etranger

MARÉCHAL A MOSCOU

« Si vous étiez Soviétique, on vous ferait artiste du peuple ! » Cette boutade d'un admirateur anonyme est révélatrice du climat de curiosité sympathique qui a entouré le séjour à Moscou de Marcel Maréchal avec le Théâtre du Cothurne de Lyon.

En moins de dix jours la troupe vient de donner douze représentations dans la nouvelle salle du Théâtre d'art de Moscou. Deux pièces étaient au programme : *Fracasse* et *Cavalier seul.*

Fracasse a vite séduit un public qui s'arrachait les mille quatre cents places disponibles à chaque représentation. Le spectacle du Cothurne avec son apparente improvisation, savamment et rigoureusement réglé, et son côté western populaire, avait tout pour plaire à un public soviétique sensible au mélange des genres. L'agence Tass, le lendemain de la « première » moscovite, félicitait Marcel Maréchal pour « *avoir créé un spectacle fougueux et ensuite pour avoir prêté une grande attention au thème social dans le roman de Gautier, avec un Fracasse défenseur des pauvres et des opprimés* ».

Avec *Cavalier seul*, le Cothurne complétait son rôle d'ambassadeur du théâtre français en faisant découvrir le verbe d'Audiberti et comment il recrée mille ans de civilisation chrétienne en dénonçant « *les conquêtes des Croisés de l'écurie occidentale* ».

La tournée se poursuit à Leningrad puis à Kiev. Il faut souligner l'importance d'une telle série de représentations qui assure la découverte d'un théâtre moderne (même si la pièce d'Audiberti a plus de vingt ans). A part la Comédie-Française, venue trois fois ici en tournée, à part Roger Planchon ou Jean Vilar, dont on évoque encore les passages il y a plus de dix ans, l'U.R.S.S. a eu peu d'occasions de prendre contact avec les formes du théâtre d'aujourd'hui. Il serait sans doute passionnant de montrer le *Tartuffe* de Planchon ou *la Dispute* de Chereau, ou *1789* de Mnouchkine, à Moscou.

N. Z.

Festival d'automne

WEDEKIND AU RÉCAMIER

Bien que Wedekind ait écrit une vingtaine de pièces, son théâtre, excepté *Lulu*, est mal connu en France. C'était un curieux homme, provocateur, ivrogne, et il se définissait — par rapport à Hauptmann dont il détestait le style naturaliste — comme un égoïste, homme de la nuit, penseur, citadin, cuistre, calculateur, théoricien, authentique mais repoussant... Le Festival d'automne présente à partir du 28 octobre au Récamier *l'Eveil du printemps* dans la mise en scène de Brigitte Jacques.

Brigitte Jacques est comédienne. C'est une « blonde à fossettes ». A première vue, on peut l'étiqueter « jeune première pétillante et pulpeuse de comédie américaine ». Mais elle a d'autres ambitions, elle a travaillé avec Vitez (*la Parade*, *le Précepteur*, *Vendredi*...) et demandé à François Regnault (adaptateur de *Toller*, dramaturge de Chereau pour *la Dispute*, *les Contes d'Hoffmann*) de traduire *l'Eveil du printemps.*

François Regnault insiste sur le fait qu'il est resté le plus près possible du texte de Wedekind : « *Une écriture poétique très contrôlée, très importante, car les personnages trouvent leur possibilité d'existence dans leurs discours sans fin.* » Il en a gardé les passages lyriques, le ton elliptique : « *Lorsque les personnages ne se répondent pas, c'est que la question posée n'est pas celle exprimée par les mots.* »

Les questions sont celles que la sexualité pose aux enfants. Mais Wedekind a écrit *l'Eveil du printemps* à vingt-six ans, et les questions il les pose à la lumière de son expérience. L'action se passe dans sa mémoire, l'espace scénique est celui du rêve. Ce n'est pas une pièce sur l'éducation sexuelle (Brigitte Jacques et François Regnault craignent le malentendu), mais sur la distorsion entre le monde des fantasmes et la réalité. « *Il existe entre les personnages des liens secrets que la mise en scène doit rendre visibles, dont elle doit dessiner les trajets.* »

Livres

DICTIONNAIRES DES CINÉASTES

Publié en 1965, le *Dictionnaire des cinéastes*, de Georges Sadoul, fut — dans une collection de poche — l'un des premiers du genre, suivi et complété d'un *Dictionnaire des films*. Un troisième, le *Dictionnaire des stars*, ne fut jamais publié.

Pour le mot « cinéaste », Georges Sadoul avait repris la définition donnée par Louis Delluc en 1922 : « *Ceux, animateurs, réalisateurs, artistes, industriels qui font quelque chose pour l'industrie artistique du cinéma* ». C'est dire qu'on n'y trouve pas seulement — comme dans le *Dictionnaire des cinéastes contemporains*, de Charles Ford, qui vient de paraître — une nomenclature de réalisateurs avec quatre lignes de biographie et des listes de films.

Le *Dictionnaire des cinéastes*, de Sadoul, est réédité, dans la même collection, sous une couverture photographique en couleur. Remis à jour par Emile Breton (additions aux filmographies, trente pages nouvelles en fin de livre) selon les options de Sadoul, dont on sait qu'il ne sacrifiait jamais à l'érudition pure les jugements de l'historien et du cinéphile. Limité par sa forme, le dictionnaire est aussi, et volontairement, une sélection de parti pris s'attachant aux tendances représentatives du cinéma mondial sans souci excessif des valeurs consacrées. Le travail de Ford est, sans doute, utile, mais l'on y chercherait en vain la subjectivité positive qui éclate à chaque page du « Sadoul » et qui rend, aujourd'hui comme hier, ce petit livre nécessaire et irremplaçable.

J. S.

★ CHARLES FORD ; Marabout Université, 14,50 F.

★ GEORGES SADOUL ; Editions du Seuil « Microcosme », 15 F.

Théâtre

« LE SOLEIL FOULÉ PAR LES CHEVAUX »

Le Soleil foulé par les chevaux, de Jorge Adoum. Il conte la conquête de l'empire inca. C'est un récit, un poème dramatique, traduit en images par la mise en scène de Fabio Pacchioni. Des images stylisées, saisies par la lumière. Des corps en mouvement, des visages tout en regard surgissent de la nuit, et la nuit les absorbe. Sur le noir et le clair apparaissent de larges flaques rouges. Les tableaux se fixent, ne s'installent pas, se succèdent sur un rythme sec.

Fabio Pacchioni a réussi une composition épique qui ne cède jamais à la grandiloquence. Les comédiens appartiennent à un groupe amateur de Sainte-Geneviève-des-Bois. La rigueur de leur travail corporel — ils ont travaillé un an sur improvisations — donne sa force au spectacle. Spectacle intègre, austère, sans fausse sensiblerie. A partir de l'invasion espagnole, il traite un thème linéaire, montre un rapport de domination toujours actuel : « *L'Indien, écrit Jorge Adoum, vit dans les mêmes conditions qu'il y a quatre siècles et parfois elles sont pires. L'Amérique latine n'a pas l'exclusivité de ce martyre.* »

Avant de travailler à Sainte-Geneviève-des-Bois, Fabio Pacchioni faisait du théâtre « populaire » en Equateur pour les Indiens. Et c'est pourquoi il sait de quoi il parle, c'est pourquoi il en parle avec tant de pudeur.

C. G.

★ Cité internationale, la Resserre, 20 h. 30.

« LES CAPRICES DE MARIANNE »

Un flipper sous une tonnelle, un Coelio en pardessus noir, un Octave en jeans : pour démontrer que, depuis un siècle, les rapports entre hommes et femmes n'ont pas radicalement changé, Roger Mollien place ses *Caprices de Marianne* dans un aujourd'hui aussi faux qu'était fausse la Renaissance imaginée par Musset. On en arrive à Claudio pour qui la femme est signe de richesse, écoute à la radio les cours de la Bourse. Marianne, l'amante, et Hermia, la mère, sont jouées par la même comédienne puisqu'elles représentent l'interdit, puisqu'elles symbolisent l'amour-mort. Le ton général s'en tient à la convention la plus scolaire. Est-ce pour dénoncer le « conservatisme » des relations hommes-femmes ? En tout cas, les acteurs semblent mal à l'aise, le texte perd toute désinvolture, les personnages deviennent épais, on les croirait échappés du *Gendre de M. Poirier.*

C. G.

★ Théâtre 13, 21 heures.

Une sélection

Cinéma

LES BICOTS-NÈGRES
de Med Hondo

Med Hondo raconte en deux heures d'un lyrisme absolu, et d'un humour ravageur, l'histoire de l'Afrique, l'histoire du cinéma et l'histoire de l'immigration ; il démonte les mécanismes de l'aliénation des « migrants » et les jeux de la politique qui font que nous sommes tous un peu des « bicots-nègres ».

GATSBY LE MAGNIFIQUE
de Jack Clayton

Jack Clayton et son scénariste Francis Ford Coppola ont scrupuleusement adapté le roman de Scott Fitzgerald. Rien ne manque à la fête, sinon la magie du roman. Eclat et faste de la mise en scène, reconstitution pittoresque de l'atmosphère des « années folles », complet rose de Robert Redford-Gatsby et robes mousseuses de Mia Farrow-Daisy : un spectacle qui va plaire, mais qui n'est qu'un spectacle.

ERICA MINOR
de Bertrand Van Effenterre

Le premier film suisse d'un jeune cinéaste français, ancien assistant de Tanner, qui reconsidère, pour son propre compte, l'influence de Jean-Luc Godard sur le langage du cinéma moderne. Réflexion théorique et moments de récits anecdotiques. Trois jeunes femmes, qui n'en font peut-être qu'une seule, trois jeunes bourgeoises marquées par la crise de mai 68, cherchent aujourd'hui la voie difficile de leur libération, individuelle et sociale. Un admirable travail d'actrices : Edith Scob, Brigitte Fossey et Juliet Berto, pour un beau film contemporain.

HISTOIRES D'A

Interdit à l'exploitation commerciale pendant un an, réduit à la diffusion militante, Histoires d'A *peut enfin être vu dans les salles et prendre — en dehors des polémiques — son véritable sens.* Histoires d'A *est un film d'information d'une grande importance puisqu'il démontre que le problème de l'avortement et de la contraception est d'abord le problème des femmes des classes pauvres, femmes sous-informées, culturellement sous-développées — comme, d'ailleurs, leurs maris — et dont les perspectives de vie doivent changer.*

ILLUMINATION
de Krzysztof Zanussi

Les apprentissages et les incertitudes d'un jeune homme qui s'interroge sur le sens de la vie et les limites de la connaissance scientifique. Le Polonais Zanussi utilise habilement les ressources du cinéma pour transmettre des idées abstraites. Un film complexe et parfois ardu, dont on sort enrichi.

A BIGGER SPLASH
de Jack Hazan

Un épisode de la vie du peintre pop britannique David Hockney, qui joue dans le film son propre personnage. Désemparé par le départ d'un garçon dont il est amoureux, Hockney ne parvient plus à travailler. Un film curieusement impudique, mais parfois très beau et que rend fascinant le parti pris du réalisateur-opérateur Jack Hazan dont les images renvoient à une vision du monde qui est celle des toiles de Hockney.

EXCLUSIVITÉS

— MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT, de Thomas Gutierrez Alea : *Le destin morose et pathétique d'un ci-devant bourgeois égaré dans le tourbillon de la révolution cubaine. Ouvrage sincère, passionné.*

— LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS, de R. W. Fassbinder : *Un mélodrame populiste qui dénonce le caractère oppressif des rites, des préjugés et des tabous sociaux.*

— COUP D'ETAT, de Yoshida : *Les contradictions idéologiques, les atermoiements et les doutes d'un intellectuel japonais.*

— KID BLUE, de Jack Frawley : *Denis Hopper, Easy Rider du début du siècle, dans un western anticonventionnel.*

— ANNA ET LES LOUPS, de Carlos Saura : *Geraldine Chaplin, héroïne du chant funèbre d'un ordre et d'une morale dont les conventions et les tabous s'effritent, se liquéfient, se démasquent dans la folie, la violence et la mort.*

— VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES, de Claude Sautet : *Dans la grande tradition du cinéma français : classique, lucide, fidèlement attaché au domaine des « choses de la vie ».*

— LANCELOT DU LAC, de Robert Bresson : *Des images qui transcendent le réel pour mieux saisir dans leur vérité la rudesse et les élans mystiques du Moyen Age.*

— CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU, de Jacques Rivette : *La fiction au pouvoir dans un Paris de comédie musicale... sur les traces d'une bibliothécaire et d'une magicienne aux dons très cinématographiques.*

— ANNA CHRISTIE, de Clarence Brown : *Et Garbo parla pour la première fois.*

Théâtre

TIMON D'ATHÈNES
aux Bouffes du Nord

A travers la fable pessimiste d'un homme qui croyait à la bonté des hommes, l'histoire en crise de notre civilisation. Dans le délabrement sophistiqué des Bouffes du Nord, la simplicité sophistiquée d'un spectacle « total ». Sous la direction de Peter Brook, l'élisabethain, des acteurs français jouent le théâtre du monde, jouent Shakespeare.

LE PIQUE-NIQUE DE CLARETTA à Ivry

Les bourgeois de la « Dolce Vita » ressassent leurs regrets. Les orphelins du fascisme se souviennent du temps de la gloire, du temps de leur jeunesse. Ils ont vieilli, ont perdu leur « charme discret ». Au studio d'Ivry, poupées crayeuses aux gestes cassés, ils se jouent la mort de Mussolini. René Kalisky et Antoine Vitez tuent la « mode rétro » en en démythifiant le romantisme.

— HERNANI, par les comédiens-français, à Marigny : *Le plus célèbre drame d'Hugo joué pour la première fois dans son intégralité. Robert Hossein a conçu une mise en scène dure et dynamique qui dégage clairement l'aspect « guérilla politique » de l'œuvre.*

— UN ETRANGE APRES-MIDI, au Plaisance : *Brève et sanglante rencontre entre la femme d'un dictateur et un jeune révolutionnaire. L'écrivain grec Doriadis domine parfaitement son sujet. Remarquable interprétation de Nadine Alari et Patrick Chesnais.*

— TROTSKY A COYOACAN, Théâtre Mécanique : *Plutôt du cinéma que du théâtre, un cinéma d'ambiance où le vol des vampires et les cris des cacatoès rythment une discussion sauvage sur Staline. Gérard Desarthe en trouble-fête mène la danse.*

Musique

LES CONTES D'HOFFMANN
vus par Chéreau

Un spectacle qui sent la dynamite, car les amateurs d'opéra-comique n'aiment pas qu'on touche à « leurs » Contes d'Hoffmann. *Patrice Chéreau misera avant tout sur la poésie fantastique d'Hoffmann pour rendre sa force « paroxystique » à la musique. Avec Crespin, Edu-Pierre, Manchet, Gedda, Krause, direction Georges Prêtre. (Le 28 octobre à 20 h. et le 31 à 19 h. 30.)*

— EN PROVINCE : *Lucia de Lammermoor*, de Donizetti, avec C. Bergonzi (Nancy, le 25 et le 27 octobre) ; *Jenufa*, de Janacek (Lyon, les 23, 25, 27, 30 octobre) ; *Turandot*, de Puccini, avec H. Janku (Bordeaux, les 25, 27 et 29 octobre).

— INORI, de Stockhausen, sous la direction du compositeur, création française (Palais des Congrès, le 25 octobre, 21 h.) : lire notre article page 17.

— RAM NARAYAN ET NAGESWARA RAO (Grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 24 octobre, 20 h. 30) : *Deux maîtres indiens du sarangi et de la vina.*

— HOMMAGE A D. MILHAUD, par les Grands Concerts de la Sorbonne (30, boulevard de Port-Royal, le 28 octobre, 20 h. 45) : *Quelques œuvres maîtresses et* la Création du monde.

— *LE NEW JAPAN ORCHESTRA*, direction S. Ozawa (Strauss, Takemitsu, Beethoven, Théâtre des Champs-Elysées) et l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE BRESILIEN, direction Isaac Karabtchewsky (Pleyel) : *Deux grands orchestres « du bout du monde » se présentent pour la première fois à Paris, le même soir, 29 octobre.*

Disques

— SVIATOSLAV RICHTER JOUE « LES TABLEAUX D'UNE EXPOSITION » DE MOUSSORGSKY, le *Moment musical n° 1*, les *Impromptus 2 et 4* de Schubert, la *Troisième Etude* de Chopin, les *Valses oubliées 1 et 2* et les *Etudes transcendantes 5 et 11 de Liszt* (Philips : 2 × 30 cm, 6730 007) : *Fantastiques tableaux d'une exposition. Et fantastique Richter de la grande époque (1958), surpris en plein délire visionnaire pendant un concert public à Sofia.*

— RORY GALLAGHER (double album Polydor, 33 t. 2668014) : *Dans sa tournée irlandaise 1974, Gallagher chante superbement le blues, soutenu par un groupe aux couleurs fortes, agressives.*

— JIM CAPALDI : « Whale meat again » (33 t. Phonogram, 9101.634) : *Capaldi sans Traffic.*

— TRAFFIC : « When the eagle flies » (33 t. Phonogram, 9101.637) : *Stevie Winwood et Traffic poursuivent une route un peu sans surprise, bien que la personnalité de Winwood soit exceptionnelle.*

Arts

PROJETS POUR LA DÉFENSE

Une exposition d'œuvres d'art contemporaines en projet pour décorer le nouveau quartier de la Défense. Trois sculptures monumentales de Dubuffet, Agam et Calder sont à l'étude, tandis que d'autres artistes plus jeunes ont été invités à imaginer des « environnements » pour changer un quartier d'affaires peuplé de tours de bureaux. Leurs rêves sont montrés à l'état d'esquisse dans une exposition qui réunit des artistes de différents pays : Singer, Degottex, Jaccard, Kowalski, Morellet, Malaval, Lalanne (France), Bell, Ruscha (Etats-Unis), Mathias Goeritz (Mexique), Reutersward (Suède), Takis (Grèce).

LES MUSICALES de Takis

Ni tableaux, ni sculptures, ni instruments de musique, les nouvelles œuvres que Takis expose à l'espace Cardin sont tout à la fois. Des tableaux blancs où pendent, comme un fil à plomb, d'énormes aiguilles de matelassier musiciennes, qu'un aimant met de temps à autre en folie. Une folie douce, d'origine inconnue, et une musique impondérable.

DAVID HOCKNEY
aux Arts décoratifs

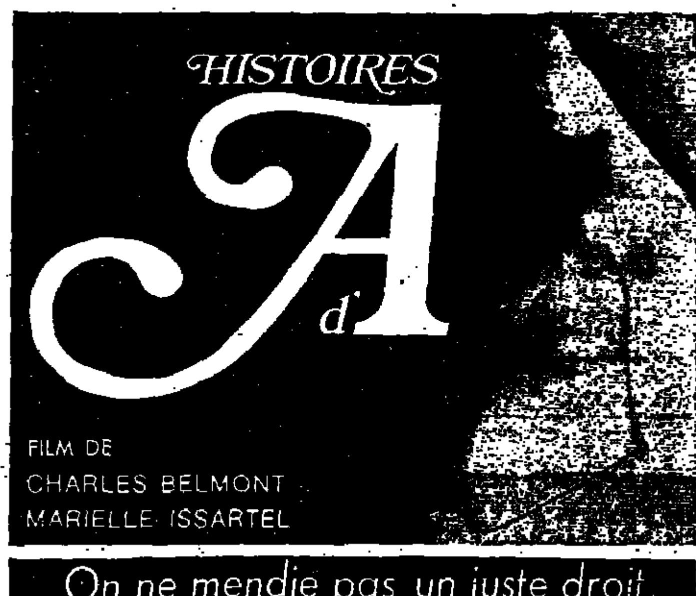
La première exposition à Paris sur l'œuvre de ce peintre de la jeune école anglaise des années 60. Elle se confond avec la naissance du pop'art. *Mais à mesure que s'affirmait sa personnalité, David Hockney s'en détachait pour rechercher une autre manière de peindre. Trente tableaux d'une facture réaliste, conventionnels d'allure, mais baignés de pâles couleurs de bonbons acidulés et d'un climat souterrainement pervers, font de David Hockney un Balthus de l'ère des affiches et du cinéma. Ils reconstituent un itinéraire autobiographique qui va des bords du Nil à la Californie et à Paris.*

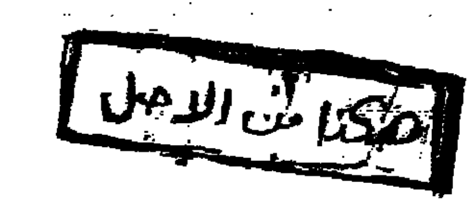
— DEUX PROUSTIENS, au C.N.A.C. : *Lire notre article, page 17.*

— L'ESTAMPE IMPRESSIONNISTE, à la Bibliothèque nationale : *Lire notre article, page 18.*











Expositions

DESSINS DU MUSEE ATGER DE MONTPELLIER. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 2 F (donnant droit à la visite du musée) : gratuite le 17 novembre. Du 26 octobre au 20 janvier.

RENAISSANCE DU MUSEE DE BREST. ACQUISITIONS RECENTES. — Musée du Louvre, département des peintures (voir ci-dessus). Entrée : 3 F; gratuite le dimanche. Du 26 octobre au 27 janvier.

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., les mercredis et vendredis : jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F (gratuite le 31 octobre). Jusqu'au 24 novembre.

CEZANNE DANS LES MUSEES NATIONAUX. — Musée de l'Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F; le samedi : 4 F. Jusqu'au 28 octobre.

LE MUSEE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F; le samedi : 4 F. Jusqu'au 18 novembre.

POUR MEMOIRES : BERTHOLIN, BERTRAND, BOLTANSKI, GASIOROWSKI, LE GAC, LESTIE, MONORY, THEIMER, THIBEAU. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 octobre

LES FONDATEURS DE L'ART SLOVAQUE MODERNE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 novembre.

L'HOMME ET SON EMPREINTE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 novembre.

DAVID HOCKNEY. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 9 décembre.

LE CIRQUE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 4 F.

LES AFFICHES SOVIETIQUES : 1970-1974. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er décembre.

L'ESTAMPE IMPRESSIONNISTE. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart (voir ci-dessus). Jusque fin décembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

Concerts

— VOIR FESTIVAL D'AUTOMNE.

MERCREDI 23

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-37), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Sir Georg Solti, avec Mstilav Rostropovitch (Dutilleux, Brahms), soirée de gala.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-72-42), 20 h. 30 : Orchestre national de l'O.R.T.F., dir. Sergiu Celibidache (Roussel, Brahms).

JEUDI 24

MAISON DE L'O.R.T.F., 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61) : Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., dir. J. Beaudry, « la Finta Giardiniera », de Mozart.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., dir. et sol. Henryk Szeryng (Sarrier, Mozart, Vivaldi).

VENDREDI 25

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e (rens. 527-39-57) : Récital Elisabeth Schwarzkopf avec Geoffrey Parsons (Schubert, Schumann, Brahms).

SALLE PLEYEL, 21 h. : « Jeanne au bûcher », par l'orchestre philharm. de l'O.R.T.F., dir. P. Dervaux, maîtrise et chœurs de l'O.R.T.F.

SAMEDI 26

SALLE PLEYEL, 21 h. : Récital Galina Vichnevskaia (soprano du théâtre du Bolchoï, avec M. Rostropovitch, piano (Tchaïkovsky, Stravinsky, Moussorgsky).

DIMANCHE 27

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Pierre Moreau, orgue (J.-S. Bach, Saint-Saëns, Tournemire, Moreau).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. Maurice Suzan, avec Daniel Wayenberg (centenaire de la naissance de Maurice Ravel).

LUNDI 28

C.E.U.J.P., 30, boulevard de Port-Royal, 5e (331-89-20), 20 h. 45 : Hommage à Darius Milhaud par Max Deutch et l'ensemble Anosis.

MARDI 29

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : New Japan Philharmonic, dir. Seiji Ozawa (Strauss, Beethoven, Anjo, Ichiyanagi, Yamamoto).

Théâtre

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-59), les 24 et 26 oct., le 2 nov., à 19 h. 30 : Ballets : la Bayadère, acte III, Scherzo Fantastique, Agon, le Fils prodigue (les 24 et 2), Circus Polka (le 26), Capriccio (le 26); les 25, 28 et 31, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann; le 1er nov. à 18 h. : Parsifal.

OPERA STUDIO, 5, rue Favart, 2e (742-69-69), les 23, 25, 29, 31 et 2 nov., à 20 h. 30 : la Flûte enchantée.

COMEDIE FRANÇAISE, Théâtre Marigny, carré Marigny, 8e (256-04-41 ou 742-27-31), 20 h. 30 (le 28 abon. F, le 29 abon. C), mat. les 26 (abon. série 3), 27, 30 (abon. mauve), 1er et 3 nov., à 14 h. 30 : Hernani (voir aussi Odéon).

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), soirées réservées les 16 et 17 (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : la Nostalgie, camarade; le 28, à 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française (le Rire).

PETIT ODEON (L., Ma), 18 h. 30 : l'Eternité depuis le début (à partir du 1er novembre).

THEATRE DE LA VILLE, 16, quai de Gesvre, 4e (887-54-42), le 24, à 20 h. 30 : Orchestre de Strasbourg; à partir du 29 octobre, à 18 h. 30 : Amalia Rodrigues.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (D. soir, L., J.), à 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim., à 15 h. : Ubu à l'Opéra; les 24 et 31 et 1er nov., à 20 h., le 2, à 14 h. 30 : Cinéma. — Petit TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 17 h. et dim. à 16 h. : Brocabric.

Les autres salles

A.C.T.-ALLIANCE-FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (Dim.), 14 h. 30, le sam. à 10 h., le mer. à 10 h. et 14 h. 30 : l'Avare (à partir du 28).

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : ... Et à la fin était le bang.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : 12 rouge, pair manque, carré, cheval et plein.

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94) (L.), (20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Monsieur Amilcar.

CARRE-THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 16 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre. (Jusqu'au 27.)

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, av. de la Pyramide : Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : le Colt interrompu.

CHARLES - DE - ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Les portes claquent.

COMEDIE-CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE-DES-CHAMPS - ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Colombe.

COUR-DES-MIRACLES, 23, av. du Maine, 14e (548 - 85 - 60) (D.), 18 h. 30 : la Terrine du chef; 20 h. : Toton Couteau; 21 h. 30 : Occupations.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hello Douby.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : la « B.I.D. ».

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Mamma.

EGLISE SAINT-LEU, 92 bis, rue Saint-Denis, 1er, les 28 et 29, à 21 h. : Polyeucte.

ESPACE CARDIN, 1, av. Gabriel, 8e (265-97-60) (D.), 21 h. : Khoma.

ESSAION-THEATRE, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), salle I (L.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin; salle II (L.), 20 h. 30 Phèdre; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J. D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Orestie.

HEBERTOT, 78, boulevard des Batignolles, 17e (387-23-23) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 45 : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D., L.), 20 h. 30 : Pasiphaé; 22 h. : Molly Bloom.

MADELEINE, 19, rue de la Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 20, mat. dim. 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22), 20 h. 30 : l'Arnaqueur (jusqu'au 26).

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e 874-94-28) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Bonne Fête Amandine.

MONGE-PALACE, 34, rue Monge, 5e (033-51-46) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Trotsky à Coyoacan.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Question de virilité.

NOUVEAUTES, 24, boulevard Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : la Chambre mandarine.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D., L.), 20 h. 30, mat. mer. et sam. 16 h. : Cooldridge contre l'assemblée des femmes.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D.), 20 h. 30 : Un étrange après-midi.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim. à 15 h et 18 h. 30 : Croque-Monsieur (à partir du 25).

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Exil.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : la Dame au petit chien.

THEATRE DE LA NOUVELLE-COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Zalmen ou la Folie de Dieu.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e (589-67-57). La Galerie (D.), 21 h. : Nuit de guerre dans le musée Prado, le merc., à 15 h. : Chantefleurs et Chantefables; La Resserre (D.), 21 h. : le Soleil foulé par les chevaux.

THEATRE DES DEUX-PORTES, 46 rue Louis-Lumière, 20e (357-49-92) : Action chanson les mer., jeu., ven., sam., à 20 h. et 22 h. : le dim. : Opération non stop.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (Mer. 23, D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Harold et Maude. Petit-Orsay : (Mer. 23, Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : les Emigrés.

THEATRE DE FORTUNE, 147, boulevard Auguste-Blanqui, 13e, le ven. à 21 h. : Toujours aussi con ? Hein ?

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Baal.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : les Voraces

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99) (D. soir, L., Mar., Mer.), 21 h., mat. sam et dim. à 15 h. : les Caprices de Marianne.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. à 15 h. : Arlequin prend la mouche.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

GARGES - M.J.C., 1, rue J.-B. Corot. Le 26, à 21 h. : Comment ça va sur la Terre.

GENNEVILLIERS - THEATRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons (793-21-63). Les 23, 24, 25, à 20 h. 45 : « Dom Juan », de Molière.

ISSY-LES-MOULINEAUX - THEATRE MUNICIPAL, 25, avenue Victor-Cresson (642-24-61). Le 26, à 21 h. : la Cuisine des anges.

IVRY - THEATRE DES QUARTIERS D'IVRY, 15, rue Raspail (672-37-43). Au Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin. Tous les soirs sauf dimanches et lundis, 21 h., mat. dim. à 17 h. : le Pique-nique de Claretta.

NANTERRE - THEATRE DES AMANDIERS, 60, rue Greuze (204-18-81). Les 23, 24, 26, à 20 h. 30 : les Bottes de l'ogre et la résistance, de Philippe Hadrien.

VINCENNES - THEATRE DANIEL-SORANO, rue Charles-Pathé (808-73-74). Les 23, 24, 25, 29, à 21 h. Le 26, à 18 h. : la Mandore, de Romain Weingarten.

Variétés

Le music-hall

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 5e (633-64-84) (D.), 21 h. : Une nuit à l'Alcazar de Paris.
CAF'CONC DE PARIS, 2, rue de Berri, 8e (359-12-63), lundi, mardi et mer., à 21 h. ; jeudi, vendr. et samedi, à 20 h. et 23 h. : Coluche.
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Zizi je t'aime.
ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Oh ! Calcutta !
FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
LIDO, 78, avenue des Champs-Elysées, 8e (359-72-20), 22 h. 30 et 0 h. 30 : Revue « Grand Jeu ».
THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77) (D., L.), 22 h. : Henri Gougaud et le groupe Sonorch.
OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 14 h. 30 : Claude Nougaro ; le 27, à 18 h. : Ewa Demarczik ; le 28, à 21 h. 30 : les Humphries Singers.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : La p'tite bal-baisse qui monte.
DEUX ANES, 100 bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Ma), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.
DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.), 20 h. 30, mat. le 26 à 15 h., dim. à 14 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. : les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

EUROPEEN, 3, rue Biot, 17e (387-88-14) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Gomina.
HENRI-VARNA MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 45 : la Révolution française.
THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 18e (874-20-44) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : les Aventures de Tom Jones.
VARIETES, 7, bd Montmartre, 9e (231-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Comme la neige en été.

La danse

PALAIS DES SPORTS, Porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. et 19 h. 30 : Ensemble polonais Mazowsze.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 bd Jourdan, 14e (589-68-52) (Me soir, L.), 21 h., mat. Me. à 15 h. : Nourkil, Théâtre de la danse (musique de Janacek, Ohnenwald, Stravinsky).

Les cafés-théâtres

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), 20 h. : Just a quik Sweet Dream (jusqu'au 24). 22 : Les semelles de la nuit (jusqu'au 24).
LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans « Phèdre ». 22 h. 45 : Le beau rôle.
LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 6e (033-53-14) (Mar.), salle I, 20 h. 30 : Tous des frères (6 dernières). 22 h. : Spectacle Prévert : « La rime à quoi, la rime à rien », de Nicolas Bataille. 23 h. 30 : Les Mille et une nuits (chorégraphies nus). Salle II, 21 h. : La folie (6 dernières). 22 h. 30 : La jacassière (6 dernières). 24 h. : Les nuits de Sabbat (chorégraphies nus).
LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 6e (707-60-93) (*Lun., mar.*), 21 h. : Pourquoi je ? 23 h. : Cyglamour et le pape.

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 23 OCTOBRE. — 15 h., *Dessins animés*, de Bosustov ; 18 h. 30, *M. le Maudit*, de J. Losey, 20 h. 30, *Drive he said*, de J. Nicholson ; 22 h. 30, *l'Epouvantail*, de J. Schatzberg.

JEUDI 24. — 15 h., *l'Amant de Lady Chatterley*, de M. Allégret ; 18 h. 30, *Les yeux ne veulent pas en tout temps se fermer*, de J.-M. Straub ; 20 h. 30, *Nicht Versöhnt*, de J.-M. Straub ; 22 h. 30, *Abschied von Gestern*, d'A. Kluge ; 0 h. 30, les *Pieds dans le plat*, de F. Tashlin.

VENDREDI 25. — 15 h., *le Grand Jeu*, de J. Feyder ; 18 h. 30, *Pension Mimosas*, de J. Feyder ; 20 h. 30 *la Kermesse héroïque*, de J. Feyder ; 22 h. 30, *la Victoria*, de P. Lillenthal ; 0 h. 30, *Rock around the clock*, de Sears.

SAMEDI 26. — 15 h., *Oliver*, de C. Reed ; 18 h. 30, *Plus dure sera la chute*, de M. Robson ; 20 h. 30, *la Vérité*, de H.-G. Clouzot ; 22 h. 30, *Bande à part*, de J.-L. Godard ; 0 h. 30, *le Loup-Garou*, de F.S. Sears.

DIMANCHE 27. — 15 h., *Easy Rider*, de D. Hopper ; 18 h. 30, *Bonjour tristesse*, d'O. Preminger ; 20 h. 30, *Casino Royale*, de J. Huston ; 22 h. 30, *Docteur Folamour*, de S. Kubrick ; 0 h. 30, *la Revanche de Frankenstein*, de T. Fisher.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 23. — 19 h. 30, *les Créatures*, d'A. Varda ; 21 h., *Deux Hommes dans Manhattan*, de J.-P. Melville.

JEUDI 24. — 19 h. 30, *Una Mujer sin amor*, de L. Bunuel ; 21 h., *Simon le borgne*, d'A. Cavalcanti.

VENDREDI 25. — 19 h. 30, *Ventres glacés*, de S. Dudow et B. Brecht ; 21 h., *le Testament du Dr Mabuse*, de F. Lang.

SAMEDI 26. — 19 h. 30, *les Insurgés*, de J. Huston ; 21 h., *le Violent*, de N. Ray.

DIMANCHE 27. — 19 h. 30, *le Dernier Pont*, de H. Kautner ; 21 h., *la Fin d'Hitler*, de G. W. Pabst.

LUNDI 28. — 19 h. 30, *Tant qu'il y aura des hommes*, de F. Zinneman ; 21 h., *Picnic*, de J. Logan.

MARDI 29. — Relâche.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
AMARCORD (It., v.f.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), la Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Bretagne, 6e (222-57-97).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Mistral, 14e (734-20-70).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (It., v.f.) (**) (en relief) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Arlequin, 6e (548-62-25), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55).
ERICA MINOR (Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75).
FROGS (A.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-70).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Telstar, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Templiers, 5e (272-94-56) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
HISTOIRE D'A (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
ILLUMINATION (Pol., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
KID BLUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Cambronne, 15e (734-42-96).
LA PROPRIETE C'EST PLUS LE VOL (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marais, 4e (278-47-86). – V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LARRY LE DINGUE, MARRY LA GARCE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08).
LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT (Cub., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-54-55), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Grand-Pavois Bâbord, 15e (531-44-58).
RUBY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SECRET (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84) Mercury, 8e (225-75-90), Lumière, 9e (770-84-64), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) (jusqu'au 25), Capri, 2e (508-11-60), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois-Bâbord, 15e (531-44-58), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Ermitage, 8e (359-15-71).
S.P.Y.S. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TERRE PROMISE (Chil., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Gaumont-Champs-Elysées-II (s.f.), 8e (225-67-29), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Athéna, 12e (343-07-48), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

REFROIDI A 99 %, film américain de John Frankenheimer, avec Richard Harris. — v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Liberté-Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LES BICOTS NEGRES VOS VOISINS, de Med Hondo. — v.o. : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
ON N'EST PAS SERIEUX QUAND ON A DIX-SEPT ANS, film français d'Adam Pianka. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE TROISIEME CRI, film suisse d'Igaal Niddam, avec Jacques Denis. — Luxembourg, 6e (633-97-77), Studio République, 11e (805-51-97).
L'EXECUTEUR NOIR, film américain de Gordon Douglas. — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41).
QU'EST-CE QUE JE SUIS VENU FOUTRE DANS CETTE REVOLUTION, film italien de Sergio Corbucci, avec Vittorio Gassman. — v.o. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BORSALINO AND CO, film français de Jacques Deray, avec Alain Delon. — Danton, 6e (326-08-18), Le Paris, 8e (359-53-99), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), Richelieu-Gaumont, 2e (223-56-70), La Rotonde, 6e (633-08-22), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GIFLE, film français de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Annie Girardot, Isabelle Adjani. — Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70).
ONCE, film américain de Morton Heilig.
A PARTIR DU 25.
LES MURS ONT DES OREILLES, film français de Jean Girault, avec Louis Velle. — Boul'Mich, 5e (551-44-11), Galaxie, 13e (331-76-86), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(Rens. et locat. : 246-92-31)

THEATRE

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Timon d'Athènes, de Peter Brook.
PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 9e (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., dim. à 15 h. : Good bye Mr Freud, de Copi et Jérôme Savary, par le Grand Magic Circus. (A partir du 29.)
RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81) (D.) à 20 h. 30 : l'Eveil du printemps. (A partir du 28.)

DANSE

MUSEE GALLIERA, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 16e (720-85-23). Du 23 au 28, à 20 h. 30 : Strider.

MUSIQUE

PALAIS DES CONGRES, Porte Maillot, 17e (758-22-22). Le 25, à 21 h. : Inori, de Stockhausen.
THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7e (548-65-90). Le 23, à 20 h. et 22 h. 15 : Session Ircam Boulez.

LA LOCATION POUR LE THEATRE DES BOUFFES DU NORD

La grève des P.T.T. perturbe le service de location par correspondance pour le spectacle « Timon d'Athènes ». Toutes les places réservées avant le samedi *19 octobre 1974 seront honorées* soit pour la première date indiquée, soit pour la date suivante. Les personnes habitant Paris ou la région parisienne proche sont priées de venir retirer leur billet au théâtre tous les jours (y compris le dimanche de 11 h. à 19 h. 30), 37 bis, boulevard de la Chapelle, 75010 Paris. Les personnes *habitant la province* ou l'étranger pourront retirer leur billet au contrôle une demi-heure avant le début de la représentation. Les renseignements pourront être communiqués par téléphone (280-28-04 ou 280-28-78) mais il est conseillé, dans toute la mesure du possible, de se déplacer.







LA VIE DE L'INDUSTRIE

FAIRE L'ÉCONOMIE DU GASPILLAGE

LE gaspillage coûte cher, la nature n'est pas inépuisable... Ces constatations d'évidence, la crise de l'énergie n'est venue qu'en accroître la force ou en accentuer l'opportunité.

Même si le pétrole n'était plus devenu brusquement si rare et si cher, les industriels se seraient peut-être interrogés sur l'importance (et la valeur) de leurs rebuts : les municipalités se seraient sans doute inquiétées de la masse des déchets de toute sorte qu'on les charge d'évacuer ; les citoyens se seraient sûrement insurgés de voir défigurer ou gaspiller cette nature dont ils redécouvrent les vertus et la fragilité.

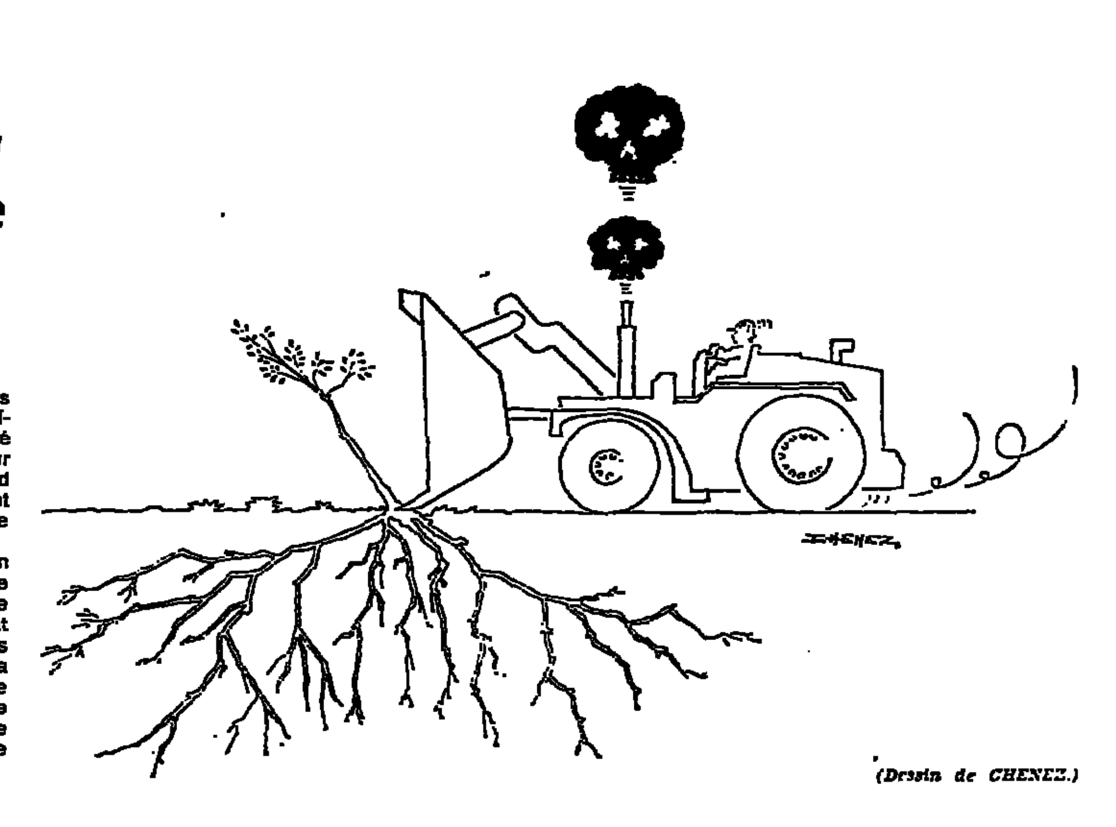
Le danger de l'attitude actuelle consistant à défendre le vélo contre l'auto ou l'éolienne contre le moteur à explosion est que, trop facilement caricaturée, elle ne soit qu'une mode et une réaction sans lendemain contre quelques abus trop flagrants.

Plusieurs exemples montrent toutefois que, sans négliger l'importance et les multiples implications (économiques, sociales, politiques) du défi lancé aujourd'hui à nos sociétés occidentales, la lutte contre le gaspillage ou pour la protection de l'environnement n'est pas forcément anti-économique. Elle peut même devenir une démarche volontaire et raisonnée de l'industriel du vingtième siècle.

Un entretien avec M. Maurice Strong responsable du Programme des Nations unies pour l'environnement

A Nairobi, loin des centres où s'élaborent habituellement les péripéties de la politique internationale, en apparence indifférent à l'histoire quotidienne de notre planète, le dernier-né des organismes de l'ONU, le Programme des Nations unies pour l'environnement, s'efforce depuis dix-huit mois de mettre sur pied une politique mondiale de l'environnement, de la faire appliquer et de convaincre les gouvernements de l'imminence des dangers que découvrent ou confirment les experts scientifiques.

Né de la conférence de Stockholm sur l'environnement humain en 1972, le P.N.U.E. s'est installé au Kenya. A sa tête, M. Maurice Strong, un Canadien de quarante-cinq ans : un haut fonctionnaire international au langage mesuré mais aussi un homme calmement passionné qui explique que lui et ses collaborateurs s'estiment engagés dans une lutte essentielle pour la survie de l'humanité. Après la conférence de Bucarest sur la population et au terme d'une année qui fut celle de la crise de l'énergie qu'il avait annoncée et décrite en juin 1972, en Suède, M. Maurice Strong a accepté de répondre aux questions du *Monde* pour faire le point sur l'action entreprise depuis Nairobi.



(Dessin de CHENEZ.)

« Il ne s'agit plus de rêver d'abondance mais d'organiser la survie »

« Depuis sa création, le P.N.U.E. s'est montré relativement discret, à tel point que son existence demeure souvent ignorée en France. Votre éloignement de l'Europe n'est-il pas un handicap sérieux ?

— Notre installation dans un pays en voie de développement montre, puisque les nations du tiers-monde ont réclamé cette décentralisation, que ces pays ne se désintéressent plus de la lutte pour la protection de l'environnement, lorsqu'elle n'est pas une préoccupation de privilégiés. D'autre part, nous devions donner l'exemple, et le P.N.U.E. est le premier des grands organismes de l'ONU à quitter le monde industrialisé. Je crois que notre éloignement rend service à la cause que nous défendons. Quant à notre discrétion, elle exprime simplement notre prudence : nous terminons notre mise en place, et notre raison d'exister ce n'est pas le bavardage mais l'action.

— Quels sont les projets immédiats du Programme des Nations unies pour l'environnement ?

— A court et à moyen terme, nous en avons cent cinquante. J'en choisirais deux : surveiller l'évolution de la pollution et la destruction de l'environnement à l'échelle mondiale, sauver la Méditerranée.

» Nous mettons sur pied un réseau destiné à mesurer les progrès de la pollution, à reconstituer son cheminement, qu'il s'agisse de l'eau ou de l'air. En reliant des centaines de stations entre elles, en leur permettant d'échanger des informations, en rassemblant tous les paramètres sur l'état de la planète, nous disposerons de données précieuses pour alerter les gouvernements, pour constituer des dossiers irréfutables dans tous les domaines, pour prévenir des catastrophes écologiques. Un réseau d'alerte en quelque sorte.

» La Méditerranée figure au premier rang des urgences. Aussi, après de nombreuses tractations, dans lesquelles la France a joué un rôle très positif, nous organisons une conférence sur la Méditerranée, qui se tiendra à Barcelone en décembre ou en janvier. C'est une illustration de notre fonction que de mettre au travail, ensemble, des nations qui, par ailleurs, ne sont réunies par aucune instance régionale. Etant donné l'état de la Méditerranée — grave mais pas encore désespéré, — les riverains de cette mer vont pouvoir et devoir prendre des décisions importantes. Il va falloir choisir : ou bien les côtes sont condamnées à brève échéance, ou bien des mesures globales sont prises contre la destruction des rivages et la pollution industrielle.

Des réactions de défense

— Faites-vous confiance aux gouvernements pour répondre de façon efficace aux questions que vous posez, pour entreprendre les actions que vous préconisez ?

— Je reste le mandataire des cinquante-huit pays qui composent le conseil d'administration du P.N.U.E. Reprenons l'exemple de la Méditerranée : je compte évidemment sur les gouvernements pour décider avec lucidité, mais j'espère aussi que l'opinion publique nous appuiera et incitera les gouvernements à agir. Nous lui fournirons les dossiers et les chiffres nécessaires par l'intermédiaire de la presse. C'est aussi cela *notre* fonction, car les réponses officielles, par exemple pour la crise de l'énergie, restent des réactions de défense, alors qu'il faudrait faire preuve d'imagination créatrice. Le monde a besoin non pas d'un gouvernement mondial — même pour raison écologique — mais d'un vaste mouvement idéologique et politique créant un état d'esprit nouveau dont l'égoïsme ne serait plus le moteur. En prendre conscience, c'est se donner des chances d'une mutation dans l'ordre, l'ignorer, c'est l'aventure...

— Vous voyez s'accumuler dans vos services des rapports, des études, des chiffres... Etes-vous optimiste ou pessimiste ?

— Je crois que nous pouvons nous en sortir, mais chaque jour qui passe réduit les chances de conserver un monde supportable. Tout se jouera dans les dix prochaines années.

» Nous sommes entrés dans une période de lutte des classes internationale et les pays développés ne pourront pas indéfiniment échapper à leurs responsabilités : de toute façon nous sommes beaucoup plus vulnérables que nous le croyons, les catastrophes ne nous épargneront pas. Le problème de la pénurie alimentaire est un des plus aigus ; certains économistes disent que l'on pourrait doubler la production : perspective utopique puisque la dégradation des terres cultivables s'accélère en raison de nos erreurs et des utilisations désordonnées des pesticides et des engrais. Et les climatologues prévoient une exagération de tous les climats. Mais il y a plus grave : statistiquement, il existe suffisamment de nourriture pour tout le monde, mais le système économique actuel ne peut mettre des denrées à la disposition de ceux qui n'ont pas d'argent. Il faudra rapidement modifier le système pour que chaque pays dispose d'un minimum vital pour survivre. Il ne s'agit plus de rêver de l'abondance mais d'organiser la survie, de lutter — sur tous les plans — pour empêcher des centaines de millions de gens de mourir. Sans oublier que ces menaces et la pollution, avant d'être des agressions physiques, engendreront des tensions sociales et politiques insupportables.

— Comment se manifesteront-elles ?

— Tout simplement, c'est un aspect non négligeable, par une recrudescence de la violence et des actions d'hommes ou de populations désespérés.

» Il faut aussi mentionner les dangers nucléaires que je considère comme de plus en plus préoccupants, la recrudescence des grandes épidémies, un retour des maladies oubliées. Enfin, je crains de grandes catastrophes écologiques comme celle qui se produit actuellement au Bangladesh : il ne s'agit pas seulement d'un désastre naturel mais d'une situation née d'une exploitation inconsidérée, de la déforestation. C'est encore plus tragique et surtout plus gigantesque que le Sahel.

— Mais les résultats de la conférence de Bucarest sur la population ne sont-ils pas décourageants ?

— Non, car le premier objectif était d'amener les pays à parler de ce problème qui gêne tout le monde. Il était important de regarder les situations en face, de rappeler qu'il est un peu trop facile — ce que font les grandes puissances dans ce domaine comme dans d'autres — de ne blâmer que les pays en voie de développement. Rien ne pouvait être décidé à Bucarest, mais les délégations sont reparties avec des chiffres qui inciteront à la réflexion, à des mesures concrètes, même si officiellement on refuse d'entendre parler de limitation des naissances. Il y a les prises de positions politiques officielles, fort justifiées... et la réalité. La Chine en est un exemple. Seule une attitude réaliste dans ce domaine nous permettra de faire face aux questions posées par la dégradation de notre environnement, il ne faut pas se le cacher. »

Propos recueillis par
C.-M. VADROT.



Dans la forêt landaise

Comment le respect de la nature vient aux papetiers

La lutte pour la préservation de nos rivières et de nos rivages est une longue patience. Un voyage de presse organisé par la Cellulose du Pin dans ses usines de la forêt landaise a permis une fois encore de le vérifier. La Cellulose du Pin, filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, est le numéro un des papetiers français.

Les cheminées de ses puissantes unités de production — deux dans les Landes, deux en Gironde — s'élèvent comme autant de symboles au-dessus de la houle verte des cimes. Deux mille personnes y produisent chaque année *800 000 tonnes de pâte*, de papier et de carton. L'entreprise, dynamique, pleine de projets, songe à installer d'autres usines au Canada ou en Guyane.

Les papeteries comptent, hélas ! parmi les entreprises les plus agressives pour l'environnement. On a calculé qu'elles « produisent » à elles seules 20 % de toutes les pollutions industrielles. Fabriquer du papier, cela consiste à broyer du bois, puis à séparer les fibres de cellulose de leur enrobage de lignine en attaquant la pâte avec des produits chimiques. Ces traitements requièrent des torrents d'eau — 150 millions de litres par jour pour trois usines de la Cellulose, — qui repartent à l'égout chargés de colorants, de fibres et de résidus chimiques.

En Aquitaine, trois rivières recevaient ce bouillon puant : l'Estampon et le Rejtons, qui se jettent *dans l'Adour, la Leyre*, qui débouche dans le bassin d'Arcachon. On devine le sentiment des riverains et la colère des éleveurs d'huîtres.

Bien entendu La Cellulose paye des redevances à l'agence de bassin Adour-Garonne : 10 millions en cinq ans. Mais cet « impôt sur la pollution » ne rendait pas l'eau plus limpide. Aussi, en 1972, les fabricants français de pâte à papier passaient-ils un contrat avec le ministère de l'environnement. Ils s'engageaient à réduire leur pollution des trois quarts d'ici à 1976 selon un programme et un calendrier précis. En contrepartie, ils recevraient une aide financière massive.

La Cellulose a signé, comme la plupart de ses consœurs, et s'est mise à l'ouvrage. Ici les bulldozers ont creusé des hectares de bassin dits « de lagunage ». Les matières organiques y sont détruites par des bactéries qu'on approvisionne en oxygène. Ailleurs, on a expédié les effluents dans des plantations de pins. Une expérience d'irrigation-filtration qui est suivie avec grand intérêt par les hydrobiologistes... et les sylviculteurs. On a aussi participé au financement de vastes collecteurs filant vers l'Océan. Bref, La Cellulose a investit une quarantaine de millions et réduit très sensiblement les outrages qu'elle infligeait à la nature. Mais, pour mesurer ses mérites, il faut tout de même savoir que 80 % de ces sommes lui ont été fournies sous forme de subventions, d'avances remboursables ou de prêts à 7 % d'intérêt. De l'argent à bon marché, comme on le voit.

Quant aux eaux de l'Aquitaine, elles sont loin encore d'être claires. Les tonnages de saletés déversées par les trois usines de Tartas, de Roquefort (Landes) et de Facture (Gironde) sont impressionnants : 7 000 tonnes de boues, 15 000 tonnes de sel. Pour être détruites, ces pollutions exigent des eaux qui les reçoivent plus de 10 000 tonnes d'oxygène. C'est autant que les poissons n'ont pas. Sans parler des colorants, qui donnent à l'Estampon et au Rejtons une vilaine teinte de café noir.

Dix pour cent des investissements

La Cellulose ne peut s'enorgueillir non plus de la manière dont elle se débarrasse des effluents de son usine de Facture. Sous la pression des ostréiculteurs du bassin d'Arcachon, on a imaginé là-bas de construire d'énormes collecteurs qui, au nord et au sud du bassin, ramasseront tous les rejets industriels et domestiques pour les déverser en mer. Le collecteur sud, auquel a participé la firme, a déjà coûté trois morts, la faillite d'une société allemande et la bagatelle de 77 millions. Pour l'heure, il ne sert à rien d'autre qu'à repousser dans l'Océan ce qui était indésirable dans le bassin. Et il a dispensé l'entreprise de construire chez elle les installations d'épuration qui s'imposaient.

Il reste aussi tout ce qui n'était pas couché sur le contrat signé en 1972. Les cheminées des papeteries de la Cellulose déversent alentour de lourdes odeurs de mercaptan. Elles crachent annuellement 10 000 tonnes d'anhydride sulfureux et plus de 7 000 tonnes de sulfate de soude. Leur silhouette et les autres superstructures des usines n'ajoutent vraiment rien au charme de la forêt. Les soucis de l'architecture industrielle ne paraissent pas avoir atteint l'Aquitaine.

Les responsables de la Cellulose sont conscients de ces ratages et de ces imperfections. M. Michel Besson, le directeur général, affirme sa volonté de les corriger. « *Nous investirons encore 30 millions dans l'antipollution au cours des deux années à venir* » dit-il. On va améliorer le traitement des eaux, filtrer les fumées, retenir les odeurs. On va surtout réutiliser, partout où cela est possible, les résidus de fabrication. La lignine, ça se brûle, les fibres de cellulose, ça se récupère, le carbonate de calcium, ça se recycle. Déjà *les usines de la Cellulose couvrent* ainsi 85 % de leurs besoins d'énergie. On veut aller plus loin, jusqu'à l'autonomie.

Coût de tout cela ? « *Dix pour cent des investissements* », annonce M. Besson. Les dépenses antipollution grèvent le prix de revient de la pâte à papier de moins de 3 %. L'affaire ne paraît pas en souffrir. Entre 1968 et 1972, elle a doublé son chiffre d'affaires et ses bénéfices distribués. L'année 1974 a été excellente, merci. Le respect de l'environnement n'est donc nullement incompatible avec les exigences industrielles. Mais il exige qu'on ait pris conscience de ses responsabilités, qu'on se fixe un plan à long terme et qu'on accorde un peu de pouvoir à l'imagination. Est-ce vraiment trop demander aux chefs d'entreprises ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Chauffé à bloc

Bordeaux, ce lundi de septembre, 8 h. 45. Le train de Paris (9 h. 10) est chauffé à bloc. Il ne fait pourtant pas froid. Les voyageurs en seront quittes pour fermer le chauffage, et même pour ouvrir les fenêtres, car, dans les couloirs, on crève de chaleur.

Tous les wagons sont éclairés. Après le départ, la lumière, parfois, s'éteint dans les compartiments, car il fait grand jour. Mais dans les couloirs, elle ne s'éteint qu'après Poitiers (il est 11 h. 20).

J'ai demandé au contrôleur la raison de ces illuminations intempestives. Réponse : le règlement de la S.N.C.F. Faudra-t-il attendre que le fuel lourd soit rationné pour que cesse le gaspillage d'énergie et de matériel ; que cessent ces habitudes administratives déjà stupides en temps normal.

M. ROBERT MENANT
(Aix-en-Provence).

Trop éclairé

On nous appelle à économiser l'énergie : c'est juste ; on prend des mesures pour freiner la consommation : c'est normal. (...) Mais pendant ce temps, les kilowatts coulent à flots. Sans la moindre utilité sociale. Exemples :

— Les autoroutes largement jalonnées d'immenses, somptueux et parfaitement inutiles lampadaires. Il suffit de monter sur l'une des tours du treizième ou du quatorzième arrondissement pour prendre une photo édifiante.

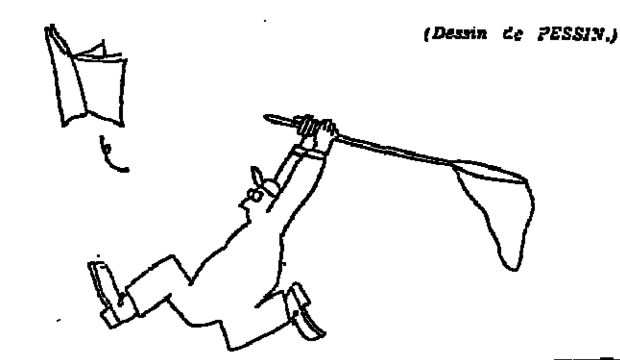
— Les enseignes lumineuses. Voir autour de l'Opéra, de Montmartre, mais aussi d'Italie, Denfert, etc. Sur les gares, en lettres de 3 mètres de haut : S.N.C.F. Quel bénéfice pour le rail ? A la gare de Strasbourg, six marques de bière ; cela fait-il vendre un seul demi de plus ? Et même en l'admettant, la publicité dispose de « media » moins « dévorants » (presse, T.V., radio, cinéma, affichage), pour atteindre le même objectif.

— Les monuments « historiques ». L'Arc de triomphe y gagne-t-il ? Et l'horrible Sacré-Cœur ? Qu'il abandonne aux pauvres de ce monde les quelques kilowatts dont ils ont besoin pour se chauffer. Et si cela se limitait à Paris...

M. AUCLAIRE
(Paris-13e).



Expérience récupération à Argentan (Orne)



(Dessin de PESSIN.)

DU CARTON CONTRE DU PAPIER-MONNAIE

CURIEUX spectacle dans les rues d'Argentan : deux étudiants juchés sur une benne tirée par un tracteur entassent cartons, journaux, revues. En trois semaines, ils ont collecté 14 tonnes de papiers-cartons auprès des commerçants et des particuliers. Auparavant, un tract sur le thème « Sauvons nos arbres » avait été diffusé à la population : *« Ne jetez plus vos journaux, vos illustrés, vos cartons. Des jeunes vont passer chez vous pour enlever tout ce dont vous disposez et, en échange, ils vous offriront un cadeau pour vous remercier de votre solidarité. Grâce à vous, un petit coin de forêt aura pu être sauvé. Signé : « Ouest-Ecologie ».* Il s'agit d'une société commerciale créée en mai 1974 par deux hommes : M. Clapeau, bien informé des problèmes du papier, et un transporteur, M. Boisnard.

Le premier avait constaté que le taux de récupération dans l'Orne n'était que de 12 %. Bien au-dessous des 30 % de la moyenne nationale. Or, en raison des difficultés d'approvisionnement en matières premières, le cours du kilo de carton a atteint 92 centimes. L'importance du marché et la hausse des cours ont convaincu M. Boisnard d'apporter le concours de ses moyens de transport. Une presse capable de traiter 150 tonnes par mois, une aire de stockage et un camion de 6 tonnes, ont été mis à la disposition d'Ouest-Ecologie.

Les premiers contacts avec les entreprises révélèrent un gaspillage énorme. Une firme de pièces détachées d'automobiles brûlait jusqu'à 50 tonnes de cartons par an. Telle autre, spécialisée dans la transformation du lait, en détruisait 70 tonnes. *« Nous leur offrons maintenant 20 centimes pour chaque kilo de carton,* expliquent les dirigeants d'Ouest-Ecologie. *Cela représente des recettes annuelles supérieures à 10 000 F.*

Des ramassages ont lieu dans plusieurs autres entreprises. Le rayon d'action s'élargit au-delà du département, jusque dans la Manche et la Mayenne. Très vite, la collecte atteint le rythme de 20 tonnes par mois et on espère arriver à 100 tonnes.

Sensibiliser le grand public

Encore fallait-il parallèlement sensibiliser le grand public. Des initiatives spectaculaires menées avec l'aide temporaire d'étudiants peuvent y contribuer, mais elles ne suffisent pas. Les responsables d'Ouest-Ecologie reconnaissent la *« nécessité de créer un courant d'échanges permanents avec la population. Mais il n'est pas question de collecter directement auprès des ménages. Nous comptons plutôt mettre en place un réseau d'antennes, dans l'Orne : quarante à cinquante stations-services-cadeaux, environ une par canton. »*

Les particuliers apporteront dans ces « stations » : journaux, revues, cartons... et reçoivent en contrepartie un cadeau évalué à 8 centimes par kilo livré. Périodiquement, un camion viendra enlever les quantités entreposées. Qui tiendra ces antennes ? *« Nous pensons aux commerçants qui trouveront dans cette activité un complément de revenus intéressant puisque nous leur offrons les cadeaux et 20 centimes par kilo de papier-carton, au total 28 centimes. Nous faisons notre affaire du reste, c'est-à-dire de la transformation par presse et de l'acheminement jusqu'aux papeteries. »*

Les Normands sont des gens qui se décident lentement et les commerçants intéressés tardent à s'associer à l'opération. Pourtant, à Gacé, près d'Argentan, une station fonctionne déjà. A Argentan même, une personne équipée d'une camionnette travaille à temps complet à la récupération de vieux papiers auprès des particuliers et des commerces.

Les responsables de cette opération de récupération cherchent à intéresser des écoles, diverses associations, des municipalités rurales, en leur faisant valoir qu'elles pourront ainsi investir, acheter du matériel avec le produit de leur collecte. Mais de nombreuses difficultés restent à surmonter. D'abord d'obtenir des crédits pour une petite entreprise dans cette période de restrictions, pour accroître la capacité de presse et étendre la récupération aux plastiques. Ensuite affronter l'hostilité des concessionnaires du ramassage des ordures ménagères qui incluent dans leur concession la collecte des vieux papiers et cartons. Certaines grandes surfaces ont dû suspendre leurs livraisons à Ouest-Ecologie devant la menace du concessionnaire d'arrêter tout enlèvement d'ordures.

Vers l'exportation

Enfin, faire face aux mouvements erratiques des cours : en mai, le kilo de carton valait 92 centimes, en juillet 68 centimes, en septembre il a baissé encore de 10 %. Quant aux autres qualités, notamment les revues et les journaux, c'est l'effondrement : près de 40 % de baisse depuis juillet. *« Les papeteries ne veulent plus de revues. »* Selon Ouest-Ecologie, celles-ci sont arrivées à la limite de leur capacité de traitement en matière de fibre de récupération. Leur potentiel industriel est insuffisant pour absorber tout ce qui peut être récupéré. *« Nous allons essayer de nous tourner vers l'exportation : la R.F.A. et la Suède, par exemple, sont demandeurs. »*

A L'EMBOUCHURE DU GUADALQUIVIR

Les tracteurs épargneront-ils les hérons ?

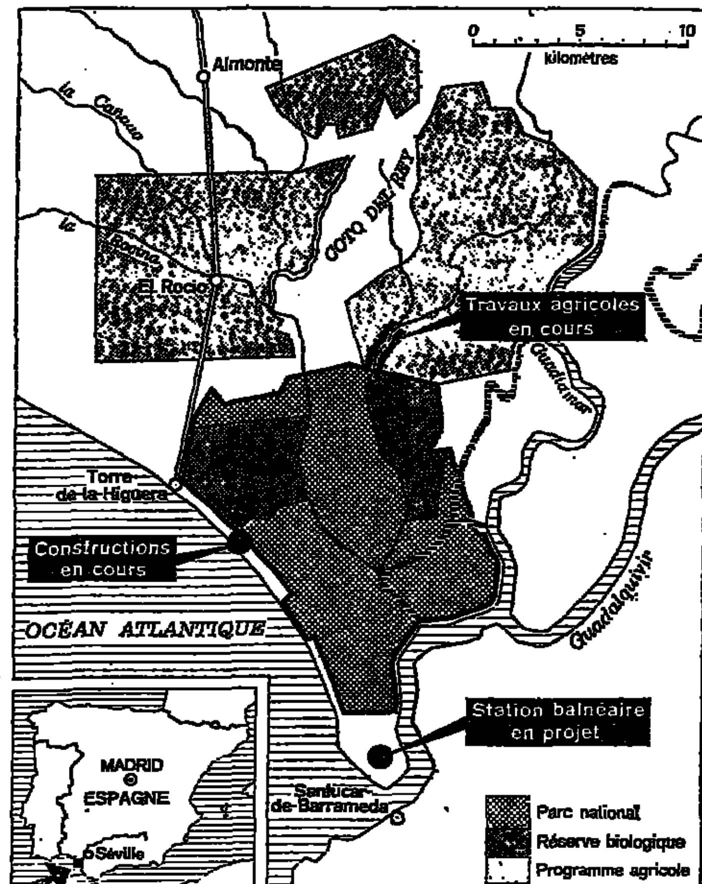
LE développement économique d'un pays passe-t-il nécessairement par la destruction des quelques zones naturelles qu'il possède encore ? C'est ce que semble penser le gouvernement espagnol à l'égard du parc national de Doñana. Ce parc naturel, unique en Europe pour la faune qu'il renferme, comprend quelque 20 000 hectares de marécages. Un gigantesque programme agricole qui vient d'être lancé sur ses frontières menace d'assèchement ses marais et de mort leurs habitants.

Situé dans le Sud espagnol, à l'embouchure du Guadalquivir, le parc national de Doñana est une vaste plaine constituée de dunes et de pinèdes, de maquis surmontés de grands chênes-lièges, et surtout de marais, mares et lagunes (d'où le nom de « Marismas » qui lui est fréquemment attribué). Il est universellement connu pour la richesse et la variété de la faune qui l'habite : on y compte plus de cent cinquante espèces d'oiseaux, plus de trente espèces de mammifères, une vingtaine d'espèces de reptiles.

Un des principaux intérêts du parc réside dans les vastes populations d'oiseaux d'eau, échassiers, limicoles, canards, etc., qui y demeurent ou qui y trouvent refuge soit en hiver, soit lors de leur migration vers l'Afrique. Certains, comme la spatule blanche ou l'erismature, sont devenus très rares en Europe et d'autres, comme la poule sultane ou la sarcelle marbrée, n'existent plus que dans l'Espagne du Sud.

Depuis la date même de sa naissance officielle (1969), le parc est menacé, au sud, par un vaste programme immobilier qui se développe sur sa côte, le séparant de la mer, et, à l'est, par l'épandage abusif de pesticides sur les rizières bordant le Guadalquivir. Ces pratiques ont été déjà, sans nul doute, à l'origine d'une hécatombe d'oiseaux qui a fait l'an dernier cent mille victimes. Aujourd'hui, un projet de drainage et de mise en culture d'une zone de quarante mille hectares au nord du parc (soit l'équivalent de sa propre surface) parachève l'encerclement de celui-ci par un environnement hostile.

Le secret a été gardé jusqu'au dernier moment. Bien qu'on ait eu vent du projet au mois de mai. Les docteurs Valverde et Castroviejo, directeurs de la réserve, n'ont été informés des travaux par le ministère espagnol de l'agriculture (qui est également responsable du parc. situation paradoxale devenue classique en Europe !) que par l'arrivée, au milieu du mois de septembre dernier, des engins de terrassement.



Cette discrétion, l'importance des moyens mis en œuvre, l'emplacement des premiers travaux dans la zone la plus proche du parc donnent à penser que le ministère de l'agriculture avait conscience des réactions qu'il susciterait en entreprenant un tel programme. Tout se passe comme s'il avait voulu mettre les défenseurs de la nature devant le fait accompli en commettant l'irréparable dans un délai minimum.

On ignore les raisons qui ont présidé à la définition de ce programme et au choix de ce terrain, apparemment rebelle à toute culture. Ce que l'on mesure clairement, en revanche, ce sont les conséquences irréversibles qu'il fait peser sur l'une des plus importantes réserves d'Europe.

Les marais en cours de drainage sont en communication directe avec le parc, car ils sont alimentés par la même nappe phréatique. Si celle-ci est trop exploitée au nord, elle n'affleurera plus suffisamment dans le parc. Ce dernier, n'étant plus inondé régulièrement, ne constituera plus le biotope nécessaire à la vie des oiseaux qui l'habitent. Cet assèchement entraînera donc, à plus ou moins brève échéance, la disparition des oiseaux qui nichent dans les « Marismas », ainsi que de ceux qui y viennent hiverner, c'est-à-dire d'une grande partie de la sauvagine d'Europe.

Le programme de « mise en valeur » aura encore pour conséquence de détruire les lieux de nourrissage ou de nidification situés dans les zones de drainage attenantes au parc. Ce sera en particulier le cas de la plus grande colonie de hérons d'Europe qui compte, chaque printemps, 20 000 oiseaux. De plus, l'exploitation agricole de ces surfaces conduira à l'utilisation de pesticides qui risqueront de provoquer à nouveau des catastrophes comparables à celle de l'an dernier. Enfin, l'afflux de populations humaines qu'attire tout « développement », avec ses différents corollaires : ouverture de routes, montage de lignes électriques, etc., ne manqueront pas d'affoler les derniers animaux.

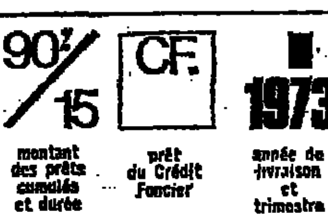
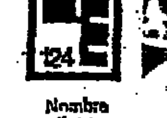
Seule l'opinion mondiale paraît en mesure d'inciter le ministère de l'agriculture espagnol à suspendre l'exécution de son projet sous sa forme actuelle. Doñana figure en effet sur la liste des zones humides d'importance internationale établie en 1965 à l'initiative de l'Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.), dont les écologistes espagnols font partie.

Est-il possible de trouver une solution qui satisfasse à la fois les intérêts économiques d'un pays et la préservation d'une zone vitale pour la survie de la faune européenne ? Le Dr Castroviejo suggère, pour sa part, d'instituer une zone de protection de quelques kilomètres de large autour du parc. Il serait interdit d'y construire ou d'y planter. Il propose aussi de mettre en place, dans la zone de culture, des canaux de récupération des eaux polluées afin de les détourner de la réserve.

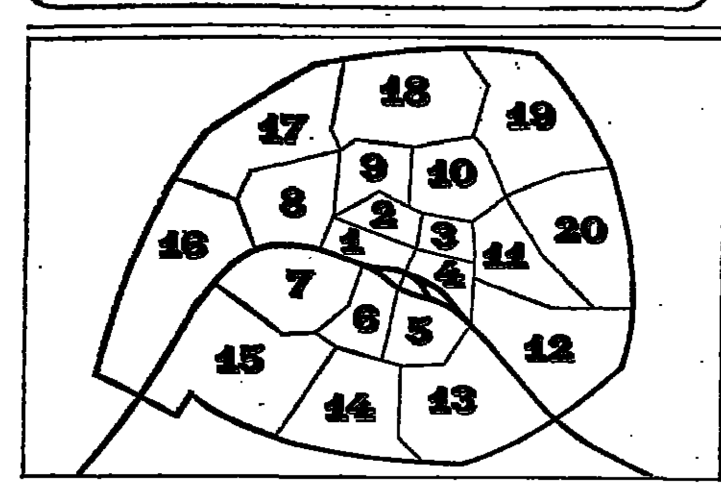
GENEVIEVE LUCHET.

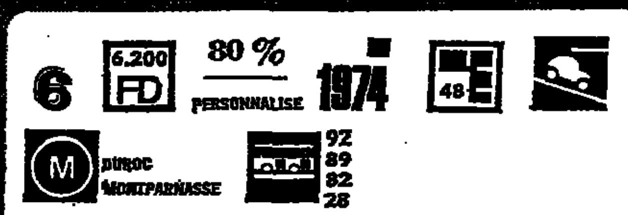
« **Le Monde Immobilier Paris** »
paraît chaque quinzaine,
le mercredi, en alternance avec
« **Le Monde Immobilier Banlieue** »,
le vendredi

LE MONDE IMMOBILIER

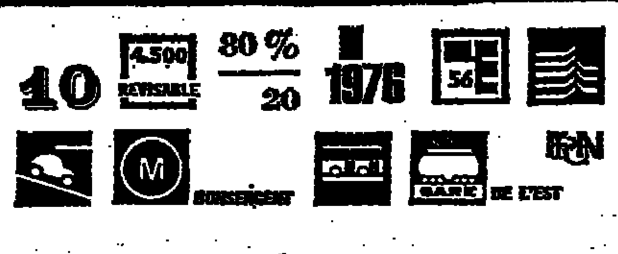
12     

N° Arr.	Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et définitif	montant des prêts cumulés et durée	prêt du Crédit Foncier	année de livraison et trimestre	Nombre d'app.



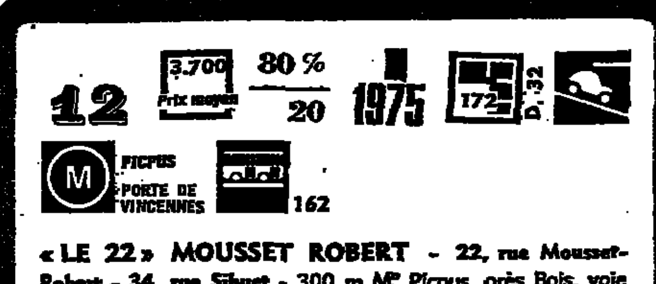
6 

VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - Immeuble grand standing : 3, 4, 5-6 pièces. Loggias terrasses et jardin. Reste à vendre 12 apparts. Vis. sur place lundi, jeudi, vendredi, dimanche, de 14 h à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h, et de 14 h à 18 h 30. Téléphone : 548-38-09. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Tél. 260-33-02.

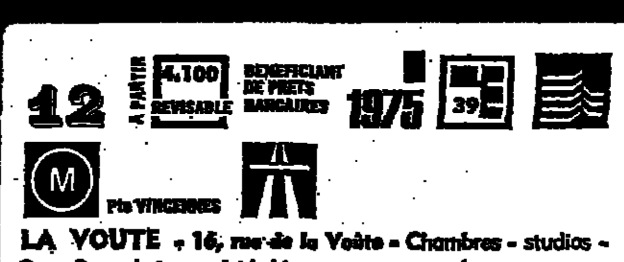
10 

SAINT-MARTIN - RÉPUBLIQUE - 31-33, rue des Vinaigriers - Petit immeuble de studios et 2 pièces, 7 étages, un 4 pièces au dernier étage avec terrasses. Pour ts rens. et vente s'adresser : **ZANNETTACCI**, 15, av. Matignon et 20, rue Royale - Téléphone : ELY. 98-32.

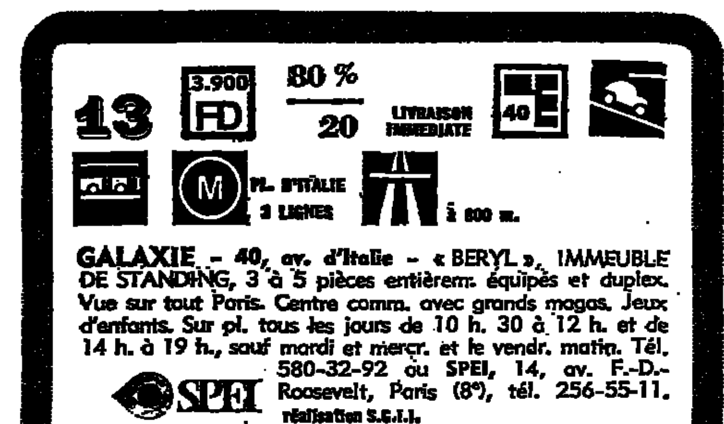


12 

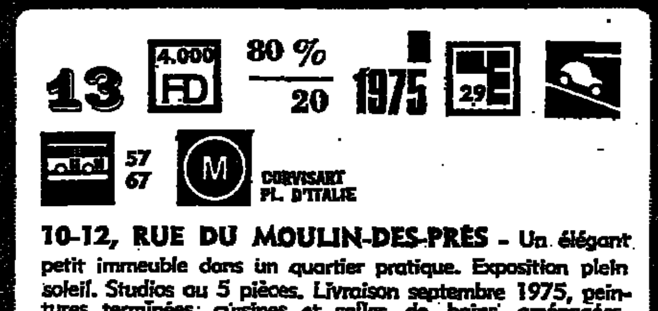
« LE 22 » MOUSSET ROBERT - 22, rue Mousset-Robert - 34, rue Sibuet - 300 m M° Picpus, près Bois, voie privée, imm. stand. 10 étages, faç. marbre. Du studio au 4 pièces grand confort. Bureau de vente tous les jours de 14 heures à 18 h 30, sauf mardi et mercredi. **S.I.E.T.R.A.** 125, r. du Cherche-Midi (15e), SUF. 24-28.

12 

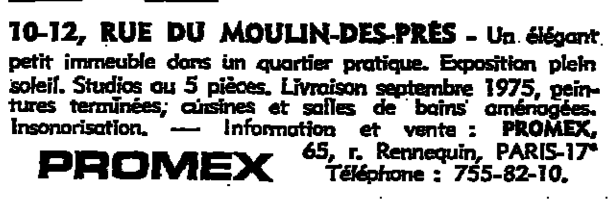
LA VOUTE - 16, rue de la Voûte - Chambres - studios - 2 p., 3 p., ds imm. résid. bien exp., quart. calme, commerç., près du cours de Vincennes. Bien desservis, pr. métro Pte-Vincennes et des boulev. périph. et extérieurs. **SPIM PROMOTION**, 39, r. de Courcelles, Paris-8e - Tél. : 766-51-08.

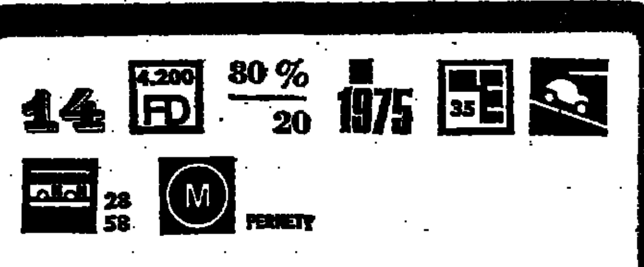
13 

GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipés et duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf mardi et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou **SPEI**, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8e), tél. 256-55-11.
SPEI réalisation S.C.I.I.

13 

10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : **PROMEX**, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.

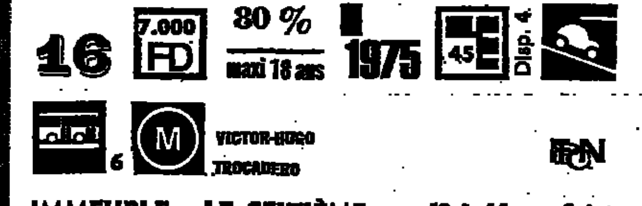


14 

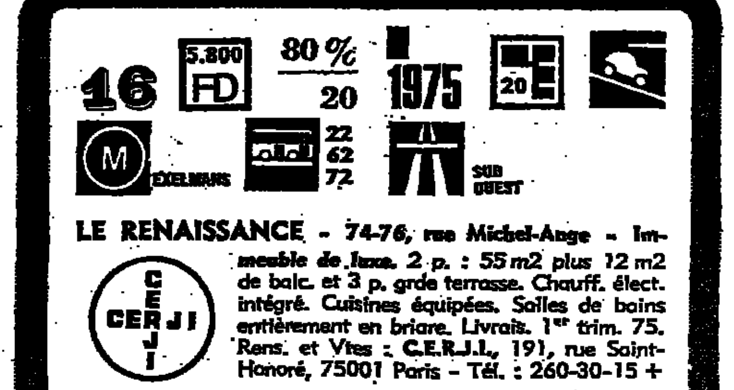
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.
PROMEX

15 

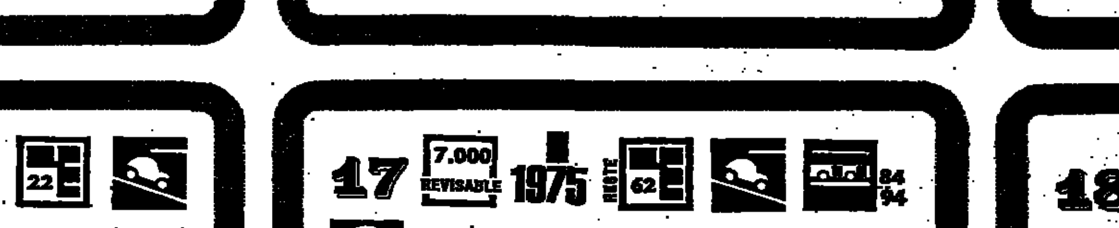
RÉSIDENCE 133, rue de Javel - Entre le square Violet et la rue de la Convention, un petit imm. situé près du métro Félix-Faure. Studios et 2 pièces. Bur. de vente sur place tous les jours de 11 à 13 h et de 14 à 19 h, sauf mardi et mercredi. Tél. 250-79-56. S.C.I. 131-133, rue de Javel S/C SINVIM CONSTRUCTION, 25, av. Kléber, Paris-16e.
réalisation sinvim

16 

IMMEUBLE « LE SEIZIÈME » - 42 à 46, rue Saint-Didier - Le luxe tranquille du 16e arrondissement. Studios entièrement équipés avec loggias.
OCCIDENT-VENTE
MAGE et PUJOS, 15, avenue de Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.

16 

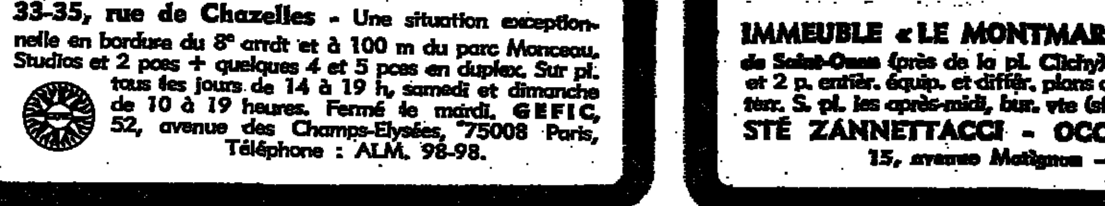
LE RENAISSANCE - 74-76, rue Michel-Ange - Immeuble de luxe. 2 p. : 55 m2 plus 12 m2 de balc. et 3 p. grde terrasse. Chauff. élect. intégré. Cuisines équipées. Salles de bains entièrement en briare. Livrais. 1er trim. 75. Rens. et Vtes : C.E.R.J.I., 191, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. : 260-30-15 +

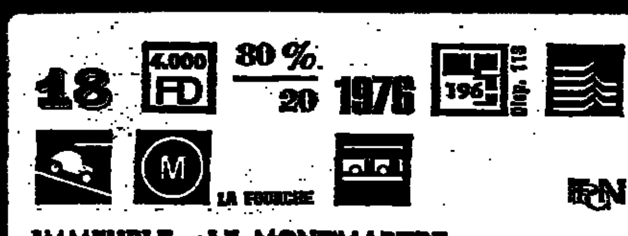
17 

PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Appts spacieux de 2, 3 et 5 pièces et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15+

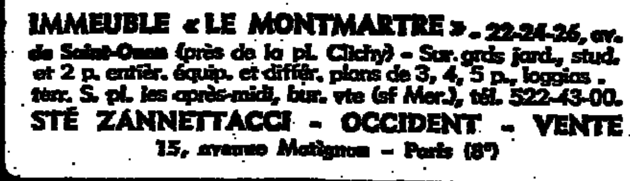
17

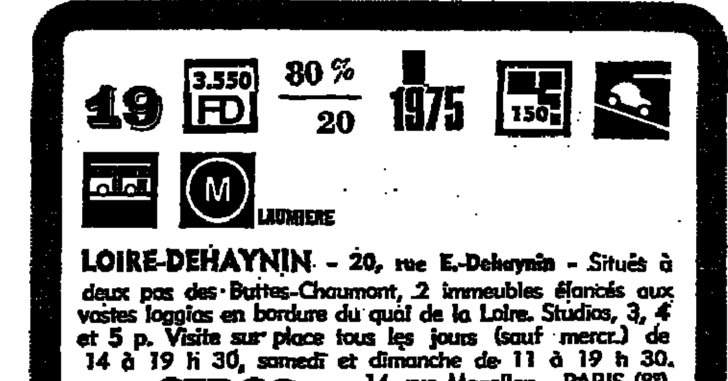
33-35, rue de Chazelles - Une situation exceptionnelle en bordure du 8e arrdt et à 100 m du parc Monceau. Studios et 2 pces + quelques 4 et 5 pces en duplex. Sur pl. tous les jours de 14 à 19 h, samedi et dimanche de 10 à 19 heures. Fermé le mardi. **GEFIC**, 52, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, Téléphone : ALM. 98-98.



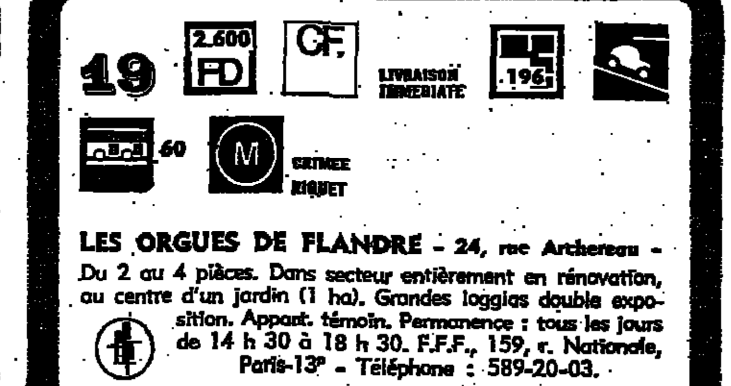
18 

IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22-24-26, av. de Saint-Ouen (près de la pl. Clichy) - Sur grds jard., stud. et 2 p. entièr. équip. et différ. plans de 3, 4, 5 p., loggias, terr. S. pl. les après-midi, bur. vte (sf Mer.), tél. 522-43-00.
STÉ ZANNETTACCI - OCCIDENT - VENTE
15, avenue Matignon - Paris (8e)

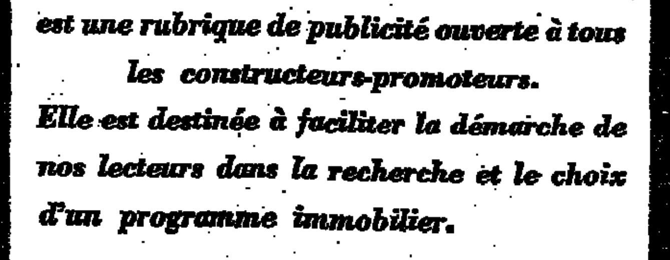


19 

LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. Studios, 3, 4 et 5 p. Visite sur place tous les jours (sauf mercr.) de 14 à 19 h 30, samedi et dimanche de 11 à 19 h 30.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8e). Téléphone : 720-80-00.

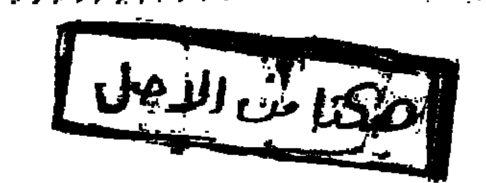
19 

LES ORGUES DE FLANDRE - 24, rue Archereau - Du 2 au 4 pièces. Dans secteur entièrement en rénovation, au centre d'un jardin (1 ha). Grandes loggias double exposition. Appart. témoin. Permanence : tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. F.F.F., 159, r. Nationale, Paris-13e - Téléphone : 589-20-03.



« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'expérience des transports à la demande

UN AUTOBUS A VOTRE PORTE

Héler un autobus ou un minibus qui s'arrête devant son domicile, comme on interpellerait un taxi, faire ensuite arrêter le véhicule à sa convenance : cette formule de « porte-à-porte », dite de transport collectif à la demande, connaît un certain succès, en particulier dans les villes d'outre-Atlantique. A Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), une expérience va être lancée l'année prochaine. L'Institut de recherche des transports (I.R.T.) vient opportunément de publier une étude sur le sujet.

Un simple signe de la main

Dans le centre des agglomérations, les transports en commun classiques sont quasiment irremplaçables. Mais dans les banlieues ou dans les petites villes la solution du transport à la demande a bien des avantages. Il suffit d'un coup de téléphone au poste central du réseau ou d'un simple signe de la main pour que l'usager voie venir à lui l'autobus. Il n'est pas nécessaire d'entretenir une flotte trop nombreuse de véhicules à moitié vides pendant les heures creuses.

Aux Etats-Unis ou au Canada on a recours à ce système dans trois cas différents. A l'intérieur d'un petit quartier (New-York, Boston) pour desservir, par exemple, une maison de retraite ou un hôpital. C'est en général un comité d'habitants qui assure la gestion de la ligne. Dans les villes moyennes (Columbia, Lamirada entre autres) pour remplacer les transports conventionnels déclinants. Dans les banlieues peu denses (environs de Toronto ou de Michigan) pour « rabattre » les voyageurs vers une ligne de métro ou un centre commercial. Presque partout on rencontre trois types de services : à terminus unique, à terminus en nombre limité et sans terminus (il est possible alors d'aller en n'importe quel point d'un secteur donné).

L'exemple de l'étranger

L'Institut de recherche des transports suggère que les villes françaises s'inspirent des exemples étrangers moyennant quelques adaptations. Aux heures de pointe, le service de transport à la demande par autobus ou minibus serait réservé aux seuls abonnés et aurait un seul terminus (gare, groupe scolaire, zone industrielle, etc.). Aux heures creuses de la mi-journée, un système mixte pourrait être appliqué : avec terminus unique (desserte d'une station de métro express, par exemple) ou terminus en nombre limité, selon l'heure (desserte d'un centre commercial le matin, d'un hôpital l'après-midi). Aux heures très creuses du soir, et en s'inspirant de l'exemple de Besançon (le Monde du 6 septembre), on pourrait répondre plus largement aux appels en utilisant des radio-taxis qui, en contrepartie d'une garantie de recettes offertes par les pouvoirs publics, abaisseraient leurs tarifs.

Toutes ces propositions ne peuvent sans doute pas être mises en rigueur de façon systématique. C'est aux municipalités d'étudier quels quartiers pourraient le mieux répondre aux critères requis et quels sont les besoins des habitants. Les transports collectifs à la demande semblent bien avoir à la fois les avantages de la voiture individuelle (souplesse d'utilisation) et ceux des autobus (économie).

ÉTIENNE MALLET.

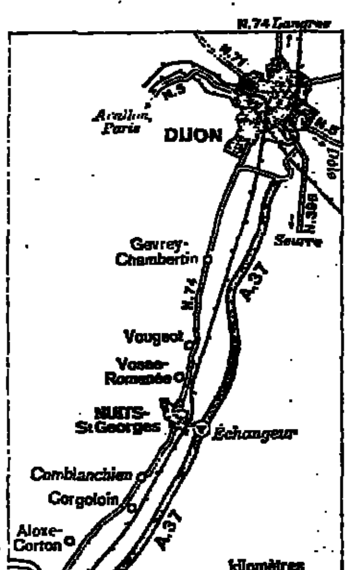
(1) I.R.T., 2, avenue du général Malleret-Joinville, 94110-Arcueil.

CIRCULATION

DIJON-BEAUNE ET LYON-CHAMBÉRY SANS FEU ROUGE

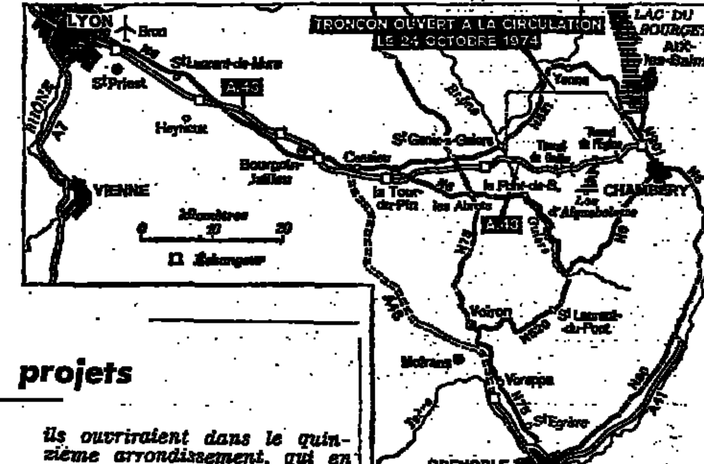
Le programme autoroutier compromis ?

L'autoroute A-37, qui relie Dijon à Beaune (32 kilomètres), a été mise en service le mardi 22 octobre. Elle sera prolongée ultérieurement d'un côté vers Troyes, Reims et Calais (A-26) et, de l'autre, vers Nancy et Metz. D'autre part, à partir du jeudi 24 octobre, l'autoroute A-43 Lyon-Chambéry (90 kilomètres) sera ouverte à la circulation automobile sur toute sa longueur. La première autoroute a été construite par une société d'économie mixte, la société de l'autoroute Paris-Lyon ; la seconde, par une société privée, la société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA).



Les difficultés économiques et la crise de l'énergie ne risquent-elles pas de compromettre les programmes ultérieurs ? Les mesures qui seront étudiées au cours du comité interministériel qui se réunit ce mercredi 23 octobre pourraient conduire à remettre en cause les prévisions actuelles si on décide par exemple de limiter à 130 km-heure au lieu de 140 km la vitesse sur les autoroutes, ou si l'on prend des dispositions pour *limiter la circulation* de voitures individuelles dans les villes.

Pour l'instant, dans le « blanc » qui vient d'être distribué aux parlementaires, c'est-à-dire dans le projet de budget du ministère de l'équipement présenté sous forme de budget de programme on relève plusieurs précisions. 486 kilomètres d'autoroutes de liaison seraient ouverts à la circulation en 1975, ce qui porterait la longueur totale du réseau à 2 530 kilomètres. En 1974, 317 kilomètres avaient été mis en service. Si une relative priorité est donc donnée aux autoroutes de rase campagne, il n'en est pas de même pour les autoroutes urbaines. 72 kilomètres seulement seraient mis en service en 1975 au lieu de 92 en 1974. Ce ralentissement est, il est vrai, en partie compensé par une augmentation des crédits consacrés aux transports en commun urbains (+ 40 %).



Faits et projets

District parisien

● LA GAUCHE ET LES HALLES. — Les groupes socialiste et radical de gauche du Conseil de Paris voteront la question préalable lors du débat sur le nouvel aménagement des Halles qui doit s'ouvrir le lundi 28 octobre à l'Hôtel de Ville. Ils estiment que les décisions du président de la République mettent les élus « *devant le fait accompli* ». Les conseillers communistes déclarent, de leur côté, que les « *éléments d'information contenus dans le mémoire préfectoral sont incomplets, insuffisants et même erronés* ».

D'autre part, la commission permanente des Halles, que préside M. Pierre-Charles Krieg (U.D.R.), doit se réunir jeudi 24 et vendredi 25 octobre. Elle examinera notamment deux nouveaux projets préparés l'un par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), l'autre par la Société d'aménagement des Halles (SEMAH).

● UN ESPACE VERT A PASTEUR ? — Après l'article intitulé « Vers une reconstruction de l'institut Pasteur à Garches ? » publié dans *le Monde* du 16 octobre, M. Jean Monestier, de Paris, nous écrit : « *Si les pouvoirs publics veulent poursuivre la politique de promotion des espaces verts dans la capitale, ils pourraient faire d'une pierre deux coups. En achetant 230 millions de francs les 52 000 mètres carrés occupés par l'institut Pasteur ils ouvriraient dans le quinzième arrondissement, qui en manque cruellement, un large espace vert.* »

● UNE RUE LOUIS-XIII A PARIS. — Le préfet de la capitale déposera, lors de la prochaine session du Conseil de Paris, un mémoire proposant l'attribution du nom de Louis XIII à un voie située dans un quartier construit à son époque.

Aménagement du territoire

● LE VAR ENTRE DRAGUIGNAN ET TOULON. — « *Ce que l'on n'a jamais pu faire, ce que Vichy n'a pas osé faire, la Ve République osera-t-elle l'accomplir ?* » C'est en ces termes que M. Edouard Soldani, sénateur socialiste et maire de Draguignan, s'est adressé mardi 22 octobre, dans la soirée, aux deux mille cinq cents personnes rassemblées à la maison des sports et de la jeunesse à l'occasion de la réunion extraordinaire du conseil municipal, convoqué pour se prononcer sur le transfert, décidé le 25 octobre dernier, de la préfecture du Var à Toulon. Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, une motion présentée par M. Soldani *autorisant celui-ci à introduire un recours au nom de la ville de Draguignan devant le tribunal de Nice pour « illégalité et excès de pouvoirs du préfet du Var »*. (Corresp.)

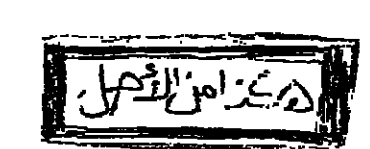
TRANSPORTS

SANS TÊTE

La Compagnie générale maritime, l'armateur du « *France* », n'a toujours pas de président depuis que M. Dominique de la Martinière a été remercié... le 3 juillet dernier. Plusieurs noms circulent à ce propos, dont en particulier celui de M. Jacques Friedmann, actuellement chargé de mission auprès de M. Jacques Chirac.

A Air France, autre société nationale, c'est le poste de directeur général qui reste sans titulaire depuis le départ, le 1er octobre, de M. Pierre D. Cot. On avait un moment cité parmi ses successeurs possibles M. Gilbert Pérol, l'actuel secrétaire général de la compagnie, et de M. Claude Abraham, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux transports. Mais maintenant ?

Il y a des décisions longues (et difficiles) à prendre... et tout se passe comme si l'on estimait que des sociétés nationales peuvent pendant plusieurs mois, et apparemment sans dommage, vivre en partie décapitées.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

P.T.T.

Le trafic est paralysé dans la région parisienne

(Suite de la première page.)

Le mouvement a été très largement suivi dans les principaux centres de tri de la capitale et des principales villes de province. Il s'est parfois accompagné d'occupation des locaux. On ne signale pas de graves incidents, mais à Saint-Etienne, par exemple, la police a dû faire évacuer par deux fois le centre de tri de Châteaucreux.

Parallèlement, mais avec des objectifs différents, un autre mouvement de grève, de vingt-quatre heures celui-ci, a été déclenché le 22 octobre par le personnel du ministère et celui du Centre national d'étude des télécommunications (C.N.E.T.) à Issy-les-Moulineaux et à Lannion.

« Quelque chose ne tourne pas rond »

Comme tous les centres de tri postal parisiens, celui de la gare de Paris-Nord s'est installé dans la grève. Une grève dure et suivie : ceux qui ont cessé le travail représentent 98 à 99 % du personnel, et surtout, ils se rendent chaque jour sur les lieux de leur travail pour décider de continuer le mouvement. Aucune lettre ne transite plus par Paris-Nord.

Plusieurs raisons expliquent ces arrêts de travail décidés sans préavis et reconduits à la quasi-unanimité ; mais les mauvaises conditions de rémunération viennent au premier rang. Deux exemples : le responsable C.G.T. du centre a dix-huit ans d'ancienneté mais ne gagne pas plus de 2 000 francs net. Cet autre, militant C.F.D.T., qui travaille au transbordement depuis deux ans, perçoit 1 500 francs net par mois. La première revendication des syndicats concerne donc le salaire minimum qu'ils souhaitent voir porté de 1 300 francs à 1 700 francs, un acompte de 200 francs étant exigé tout de suite.

Deuxième source de mécontentement : la dégradation des conditions de travail, créée par la faiblesse des effectifs. Au seul service du transbordement, cinquante postes de travail feraient défaut alors que l'effectif total s'élève à trois cent cinquante. Le recours aux heures supplémentaires, les « californies » mécontente le personnel, de même que l'embauche d'auxiliaires sous-payés. Sur deux mille employés, Paris-Nord compterait quatre cents auxiliaires ; l'efficacité du service postal en est affecté et le responsable C.G.T. déclare qu'au mois de juillet il est arrivé que cinq cent mille lettres restent en souffrance.

Enfin les postiers parlent du « démantèlement des P.T.T. » dont on peut voir une preuve dans le fait que les mesures d'économie amènent à supprimer en région parisienne 11 000 kilomètres de circuits de voitures ou à réduire les services de nuit.

« Quelque chose ne tourne pas rond dans les postes, déclare ce gréviste. Pas de négociations en vue, un mécontentement profond, tout laisse prévoir des perturbations importantes qui pourraient affecter pendant une dizaine de jours l'acheminement du courrier. Au minimum nous poursuivrons la grève jusqu'à la fin de cette semaine. » Et il faudra ensuite rattraper le retard accumulé. — Al. P.

M. Lelong : nous sommes prêts à négocier

Au cours d'un dîner-débat organisé au Sénat, le 22 octobre, par le *Courrier du Parlement*, M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a donné les précisions suivantes :

● LE PERSONNEL AUXILIAIRE DES P.T.T. — « *Je prépare un projet de loi sur sa titularisation.* »

● LA GRÈVE DES CENTRES DE TRI. — « *Il s'agit d'une grève sauvage. Nous sommes prêts à négocier lorsque nous saurons ce dont il s'agit. Mais nous sommes en présence d'un phénomène de rejet auquel nous ne pourrons pas remédier avant longtemps, car travailler dans un centre de tri est, si j'ose dire, l'un des métiers les plus idiots qui soient.* »

● STATUT DES P.T.T. — « *Les P.T.T. resteront dans le cadre du budget annexe et dans le cadre de la fonction publique, car, si nous cassions cette maison, nous perdrions le capital de compétences et de sens du service public qui y existe.* »

● LE COURRIER A DEUX VITESSES. — « *Ce qui le justifie, c'est l'engorgement des centres de tri urbains. La deuxième vitesse, c'est ce qu'on n'a pas pu trier pendant la nuit.* »

● LA POSTE EN ZONE RURALE. — « *Nous ne fermerons plus un bureau de poste sans l'accord du conseil municipal de la commune intéressée.* »

● LES PRIORITÉS TÉLÉPHONIQUES. — « *Je donnerai une prime aux collectivités, régions, départements ou communes qui feront un effort en matière d'avances remboursables.* »

● LE TÉLÉPHONE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — « *Dans les zones où l'emploi est prioritaire, les industriels seront dispensés du paiement de l'avance remboursable.* »

● TAXE DE RACCORDEMENT. — « *Au cas où la taxe de raccordement serait portée de 500 à 1 100 F, nous pourrions envisager son paiement fractionné en trois mois.* »

● AUTOMATISATION. — « *A la fin de 1977, le réseau français sera quasiment automatisé à 98,7 %.* »

● *Validité des permis de conduire délivrés à l'étranger.* — Les conducteurs, quelle que soit leur nationalité, titulaires d'un permis national ou international en cours de validité délivré à l'étranger, peuvent obtenir un permis français de la ou des mêmes catégories, sans subir l'examen d'aptitude, sur la présentation de leur titre étranger. Ils devront, selon un arrêté du ministère de l'équipement en date du 20 septembre 1974, remplir, en particulier, les conditions suivantes : 1) Etre âgé au minimum de seize, dix-huit ou vingt et un ans selon les catégories de permis ; 2) Avoir leur domicile en France depuis un an au moins au jour de la demande d'échange ; 3) Avoir satisfait à un examen médical passé devant la commission médicale départementale, dans les cas où un tel examen est exigé par la réglementation française ; 4) Acquitter les droits afférents à la délivrance du titre.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	141 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets), voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 980

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III								■	
IV			■				■	■	
V					■				
VI									
VII						■			■
VIII	■			■					
IX						■			
X		■	■		■				
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Caché, chez Tristan Bernard ; Adverbe. — II. Prêteras l'oreille. — III. Temps très sombre. — IV. Sur les cartes d'un prélat ; Pièce de résistance. — V. Bien caché ; Coule en France. — VI. Disent rarement ce qu'ils pensent. — VII. Couche à terre ; Fin de participe. — VIII. N'est plus que très rarement prononcé par un ministre du culte (épelé) ; Sans effets. — IX. Franchira le Rubicon ; D'un auxiliaire. — X. Chef de tribu. — XI. Tombent de haut ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. C'est ainsi que Molière fit *l'Amour* ; Cours d'eau. — 2. Rendrais moins haut. — 3. Possessif ; Ne peut se passer de sel, sa vie durant. — 4. Envoyèrent ailleurs ; Manche. — 5. Prénom étranger ; Défaite prussienne. — 6. Sans confusion possible (pluriel) ; Donnent souvent la main. — 7. Terme musical ; Pas superflues et éventuellement agréables. — 8. Retentit avant une exécution souvent capitale ; A nouveau choisies. — 9. Leur population n'est jamais très solide ; Auxiliaire.

Solution du problème n° 979

HORIZONTALEMENT

I. Patineuse. — II. Orateur. — III. Ut ; Assise. — IV. Ciel ; Os. — V. Ecriteau. — VI. Liée ; Ir. — VII. Bec ; Natif. — VIII. As ; Uti ; Ri. — IX. Enervée. — X. Hôtesse. — XI. Eres ; Tue !

VERTICALEMENT

1. Pouce ! ; Bâche. — 2. Articles (cf « canard ») ; Or. — 3. Ta ; Eric ; Eté. — 4. Italie ; Unes. — 5. Nés ; Tentes. — 6. Eus ; Airs. — 7. Uri ; Ait ; Vét. — 8. Sourire. — 9. Etés ; Fière.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 octobre 1974 :

UNE LOI

● Modifiant les articles L. 792 et L. 893 du code de la santé publique.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 modifiée, relative à l'organisation judiciaire et fixant le siège, le ressort, la composition des juridictions de première instance et d'appel.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements hospitaliers publics, à compter du 1er novembre 1974.

UNE LISTE

● D'admissibilité au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

Visites, conférences

JEUDI 24 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h. : Devant l'église, Mme Bouquet des Chaux : « L'église Saint-Roche et la rue Saint-Honoré ». — 15 h. : rue Saint-Jacques, Mme Carcy : « De l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, la Schola Cantorum au Val-de-Grâce ». — 15 h. : 23, rue de Sévigné, Mme Legregeois : « l'Hôtel de Carnavalet ». — 15 h. : métro Mabillon : « Jardins du village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris). — 14 h. 20 : 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Barbier).

CONFERENCES. — 14 h. 45 : Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, Mme S. Hoog : « Sculpture : commandes royales ». — 18 h. : chez Mlle Nicolas, 3, rue des Beaux-Arts, Mmes Chaton et Mayer-Jack : « La majorité à dix-huit ans » (AFFDU). — 20 h. : 20, rue Dulong : « Vestiges mayas dans la forêt du Yucatan » (Nouvelle Acropole). — 20 h. 30 : 17, rue de la Victoire, M. Albert Memmi : « Juifs et Arabes » (cercle Bernard Lazare). — 20 h. 30 : Palais de Chaillot, 9 bis, avenue d'Iéna : « La Grèce. Ses îles » (A la découverte du monde). — 21 h. : 6, square Rapp, M. Michel Carey : « L'Age d'or de la Fresque de Giotto à Michel-Ange » (Dante Alighieri). — 21 h. : 11 bis, rue Keppler : « Les cycles dans la nature et dans l'homme » (Loge Unive des Théosophes). — 21 h. : Hôtel des ingénieurs arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. le professeur Mavrocordato : « Byron, figure politique » (Association France-Grande-Bretagne). — 20 h. 45 : centre Chaillot-Galliéra, 28, av. George-V, M. Pierre Bloch : « Le pardon et l'oubli » (Amitié judéo-chrétienne).

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes comp[lets] de la semaine.

MERCREDI 23 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
19 h. 18 La minute des femmes.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Magazine : Plein cadre. « La vie fragile », de J.-O. Chattard et J. Moreuil.
21 h. 30 Variétés : A bout portant, de J. Wetzel, J. et F. Gall. « Rufus. »

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « les Voyageurs égarés », de G. Hanoteau. Avec M. Roux, D. Volle, J.-R. Caussimon, M. Meriko, B. Durand.

Un écrivain à la mode a enlevé une jeune fille. A la suite d'une panne d'auto, le couple doit passer la nuit dans une demeure isolée. Le romancier reconnaît l'endroit — imaginaire — où il a situé l'action de son prochain roman « le Tueur de Chipaux ». Et ses personnages lui apparaissent.

22 h. 25 Sports : Match sur la 2.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Jeu : Francophoniquement vô[tre] « Limousin ».
20 h. 35 Série : La ligne transatlantique.
21 h. 30 Dans la mémoire de... Alejo Carpe[ntier] de J.-J Bloch.

Alejo Carpentier, romancier cubain, é[voque] le poète Robert Desnos, qui fut son a[mi]

● FRANCE-CULTURE

20 h., Concert de musique de chambre : Sc[...] et son époque. « Introduction et variations sur un [...] d'« Euryante » (Kuhlau), R. François, flûte ; M. Iaste, « Quintette, opus 114 « la Truite » (Schubert), Trio [...] français. — 21 h., Dits et écrits sur la musique : En[...] avec J.-C. Magloire. — 21 h. 20, La science en mar[che] Promenade au Jardin des sciences. — 21 h. 50, Mu[sique] de notre temps. — 23 h., Aux quatre vents : A l'[...] de la Suisse romande. — 23 h. 25, Hommage à un [...] vivant : Marcel Thiry.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-El[ysées] Orchestre national de l'O.R.T.F., direction S. Celibida[che] « Symphonie n° 3 en sol mineur » (Roussel), « Symp[honie] n° 4 en sol mineur » (Brahms). — 23 h. (S.), Musique [fran]çaise méconnue : Hommage à Claude Delvincour[t]. 24 h., Musique et poésie : Jean Lorrain : Corelli, M[...] Ravel, M. Ohana, C. Ballif. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 2) : 15 h., [...] budgétaire à l'Assemblée nationale.

FRANCE-INTER : 17 h., Radioscopi[e] M. Michel Jobert.

JEUDI 24 OCTOBRE

RÉUNION DE PRESSE A L'ÉLYSÉE

La réunion de presse du président de la République sera retransmise en direct à 15 heures sur la deuxième chaîne de télévision et sur toutes les radios ; la première chaîne en diffusera de larges extraits à 20 h. 30.

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
19 h. 18 La minute des femmes.
19 h. 20 La parole est aux grands partis politiques. *Le parti socialiste.*
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Extraits de la conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing.
21 h. 40 Dramatique : « Stefano », d'après une nouvelle de Pavese. Adaptation N. Frank. Réalisation : B. Bouthier. Avec J. Bollery, A. Ferjac, G. Croce, B. Migeat, B. Menez, R. Riffard, F. Pages, Manouchka, et les habitants de Piana.

En 1935, un jeune ingénieur d'Italie du Nord, condamné politique, est mis en résidence surveillée dans un village de Calabre. Transposition romanesque par Cesare Pavese de sa propre expérience d'intellectuel antifasciste.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : French Cancan, de G. Lux.
21 h. 35 Feuilleton : Ardéchois cœur fidèle, de J. Cosmos et J. Chatenet. Réal. J.-P. Gallo. Avec S. Joubert et Cl. Brosset.

Premier épisode : *En 1822, Toussaint Rouveyre, qu'on croyait mort à Waterloo, revient dans son village natal de l'Ardèche. Il se prend de querelle avec un notaire royaliste et doit fuir les gendarmes. Il part à la recherche de son frère Antoine, compagnon du tour de France.*

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Reportage : « Les mariés du bou[t du] monde. »
20 h. 35 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schre[iber]. Réal. J.-L. Leridon. *Bertrand de Jouvenel, auteur du Princ[ipat]*
21 h. 30 Variétés : Par la grande porte, de Izard et A.-M. Grosjean. Réal. Hermant. *Jean-Paul Reinuem, Yslian et Domy, [...] Berceville, Guy Marchand.*

● FRANCE-CULTURE

20 h., « la Tentation de saint Antoine », de R. Auclair, d'après G. Flaubert (réal. R. Auclair), avec A. C[...] J. Bertheau, J. Bretonnières, P. Constant. — 21 h. 20, Bio[logie] et médecine : L'absorption intestinale. — 21 h. 50, [Le] livre d'or. — 22 h. 35, Le groupe de recherche mus[icale] de l'O.R.T.F. — 23 h., Les noctambules : Les gens d[e] presse. — 23 h. 30, Tribune internationale des composi[teurs] (E. Hovland, F. Mortensen).

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 15 (S.), En direct de Bucarest. Formation de mu[sique] ancienne de la radio-télévision roumaine, direct. L. Ba[...] « Danceries du Codex Caion » (arrangement de Sludo[...] Ludovic Baci) ; « Cantate « Weichet nur betruebte Schat[ten] » BWV 202 (Bach), G. Stoleru, soliste ; « Amphitryon » (Pur[cell]) — Vers 20 h. 20 (S.), Formation de chambre de l'Orch[estre] symphonique de la radio-télévision roumaine, dire[ction] P. Bocolan : « Concerto n° 9 en mi bémol majeur [pour] piano et orchestre » (Mozart), V. Conta ; « Symphonie n[...] en ut majeur » (Mozart). — 21 h. 40 (S.), Musique fran[çaise] (R. Ducasse, P. Hasquenoph). — 22 h. 5 (S.), Gospel s[...] — 22 h. 45, Clarté dans la nuit. — 23 h., Le monde des [...] — 23 h. 40, Jazz panorama. — 24 h. (S.), La musiqu[e et] ses classiques. — 1 h. 30, Pop music.

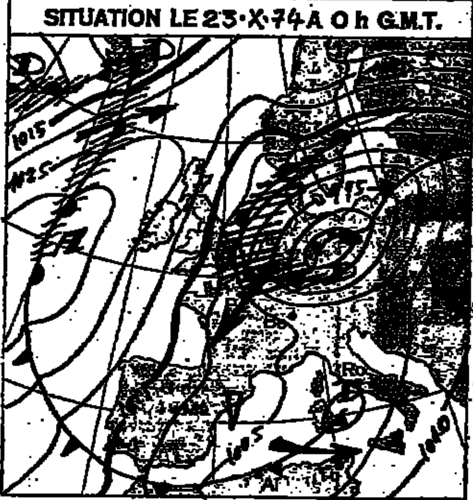
TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 19 h. 20, Le p[arti] socialiste.

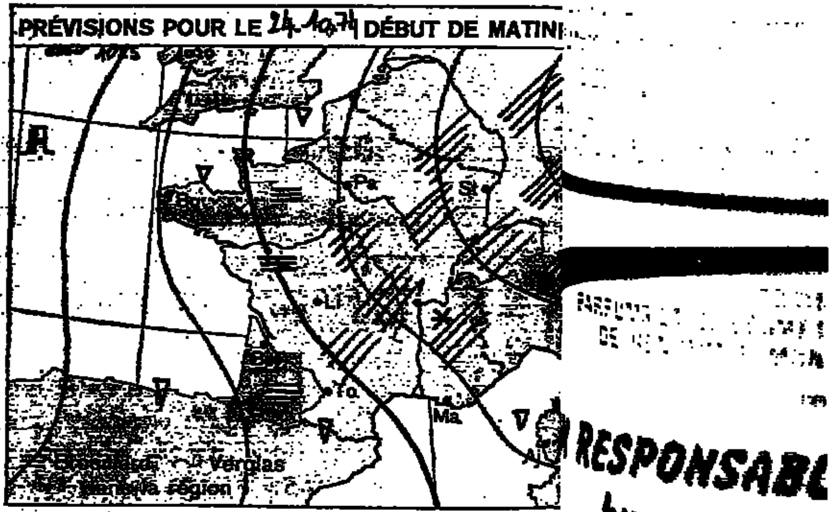
FRANCE-INTER : 17 h., Radioscopie [...] M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à [la] culture.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-X-74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24-10-74 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 octobre à 0 heure et le jeudi 24 octobre à 24 heures :

L'air chaud qui contourne les basses pressions d'Allemagne maintiendra un temps médiocre sur le nord et l'est de la France, tandis que des masses d'air froid circuleront encore des îles Britanniques à la Méditerranée.

Jeudi 24 octobre, sur le quart nord-est, le temps sera le plus souvent couvert et pluvieux. Les pluies se localiseront au cours de la journée du Massif Central au nord des Alpes, et il neigera au-dessus de 1 300 mètres. Sur le Nord, la région parisienne et la Lorraine, où les pluies cesseront assez vite, le ciel restera toutefois très nuageux.

Sur le reste de la France, le temps sera instable et froid pour la saison : belles éclaircies sur le Languedoc et en Provence ; matinée très brumeuse en Aquitaine, avec ciel variable l'après-midi ; ciel nuageux dans l'Ouest et le Nord-Ouest ; averses par moments sur le nord de la Bretagne, les Pyrénées et la Corse.

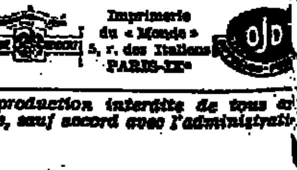
Les vents de nord-ouest, modérés en général, seront parfois assez forts près de la Manche et en Méditerranée. Les températures varieront peu.

Mercredi 23 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,4 millibars, soit 753,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Biarritz, 11 et 4 degrés ; Bordeaux, 11 et — 1 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 9 et 7 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 7 et — 3 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 6 et — 2 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 12 et 0 ; Nancy, 7 et 5 ; Nantes, 11 et 4 ; Nice, 17 et 5 ; Paris-Le Bourget, 12 et 7 ; Pau, 10 et — 1 ; Perpignan, 11 et 6 ; Rennes, 9 et 3 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 10 et 0 ; Ajaccio, 14 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 22.

Températures relevées à l'étrang[er] : Amsterdam, 10 et 9 degrés ; Athè[nes], 24 et 22 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxe[lles], 9 et 9 ; Le Caire, 26 et 20 ; [Îles] Canaries, 24 et 19 ; Copenha[gue], 10 et 8 ; Genève, 8 et 0 ; Lisbo[nne], 19 et 7 ; Londres, 11 et 7 ; Mad[rid], 15 et 2 ; Moscou, 12 et 1 ; New-Y[ork], 16 et 2 ; Palma-de-Majorque, 13 e[t ...] ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, 10 et [...] ; Téhéran, 23 et 16.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publicat[ion]
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSÉES

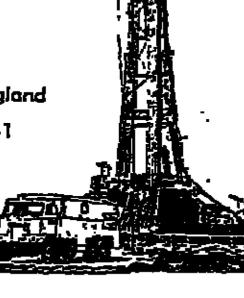
	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

INGÉNIEURS

AYANT DE L'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA PROSPECTION ÉLECTRIQUE PÉTROLIÈRE



Contacter :
A. W. Cook
Dresser Atlas Operations
Dresser Europe, S.A.
197 Knightsbridge
London S. W. 7, England
Telephone : 584-7681

Toutes offres seront traitées confidentiellement.

RÉGIE-PRESSE

recherche

CHEF COMPTABLE

Profil : D.E.C.S.
— expérience 4 à 5 ans dans la fonction ;
— sens du contact et du commandement ;
— expérience informatique dans le domaine comptable exigée.

Responsabilité :
— sous l'autorité du directeur administratif, dirige et participe personnellement au travail dans les domaines :
— comptabilité générale trésorerie, fournisseurs, clients, facturation.

LIBRE RAPIDEMENT.

Ecrire avec C.V., prét., photo, Service du Personnel, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS.

● Nous sommes *un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en France,*

● Nous disposons *du matériel IBM suivant :*
- 1 x 370/168 - 3.000 K
- 2 x 370/158 - 2.000 K
dont l'un sera bientôt remplacé par un deuxième 370/168 de 3.000 K
- 300 terminaux téléprocessing à ce jour.

● Vous êtes :

chefs de projet
analystes
ingénieurs système
programmeurs

● Vous êtes intéressés *par les bases de données et le téléprocessing.*

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

ECRIVEZ-NOUS !

G.I.E. Service du Personnel (sous réf. 5691 M)
Tour Franklin - Cédex 11
92081 - PARIS LA DEFENSE

plein emploi

UN IMPORTANT GROUPE MINIER ET METALLURGIQUE cherche pour son siège à Paris un

contrôleur de gestion

C'est un homme minimum 35 ans, d'une bonne formation, ESC, ESSEC ou équivalent, ou comptable niveau DECS, avec une formation complémentaire en contrôle de gestion, ayant acquis dans une grande entreprise industrielle l'expérience de :
— **l'élaboration et du contrôle des budgets ;**
— **l'établissement et de l'étude de prix de revient en coûts réels et en coûts standard ;**
— **la comptabilité analytique.**

Il a des connaissances sur les calculs de rentabilité et les plans de financement. Anglais souhaité.

Ce poste offre une carrière intéressante et d'avenir.

Ecrire à Y. CORCELLE (ss réf. 2709 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

MATRA



La Division Transport développe ses activités et crée un poste

INGENIEUR TP

pour l'Etude et la réalisation des Infrastructures de systèmes de transports nouveaux.
- Pour ce poste, il conviendrait d'avoir une expérience de quelques années en BE, VRD, et travaux Publics et si possible de la maîtrise d'oeuvre et de chantiers notamment en site urbain dense.
- Des déplacements ou éventuellement des détachements de courtes durées en Province sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions à

MATRA Direction des Affaires Sociales
BP N° 1 - 78140 VÉLIZY

emplois régionaux



AUCHAN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

2 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 1974
EXPANSION 60 % PAR AN

recherche

POUR SA CENTRALE D'ACHATS

CADRES

FORMATION SUPÉRIEURE

Capables de prendre la responsabilité totale (après 3 mois de formation) d'une famille de produits.

- Etude de marché.
- Définition de la gamme.
- Sélection des fournisseurs.
- Discussion des marchés.
- Sélection des produits.
- Suivi des ventes des magasins.

Promotion assurée par notre expansion :
— esprit d'équipe ;
— haute rémunération ;
— intéressement aux bénéfices de la société.

Envoyer lettre manuscrite avec curr. vitae, photo et prétentions à P.V.D.S. AUCHAN, rue de la Cousinerie, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

SOCIETE DE PARFUMS ET DE COSMETIQUES DE RENOMMEE MONDIALE

recherche

UN RESPONSABLE bureau études commerciales

de formation HEC ou ESSEC
30 ans minimum

Expérience de plusieurs années vente directe, produits de consommation, animation vendeurs.

Il sera tout spécialement chargé de l'étude sur le terrain :
- de la distribution (détaillants et grands magasins),
- des réseaux de vente.

Il proposera toute action corrective :
- sur le plan du coût de la vente,
- des volumes de vente,
- de l'animation et de la promotion.

Ce poste itinérant à 50% est directement rattaché au Directeur FRANCE et offre de grandes possibilités pour évoluer vers de plus larges responsabilités.

Rémunération en rapport avec expérience.

Résidence : ORLEANS.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à No 77689 - CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

ALLIS-CHALMERS
MATERIAL HANDLING EUROPE

recherche pour son Unité de fabrication pour l'Europe et le Moyen-Orient

directeur d'usine

600 personnes - 160 kms PARIS -
Grande Ecole - 35 ans minimum

Expérience souhaitée dans Industrie mécanique (manutention, automobile, tracteurs, matériel de travaux publics...).

Anglais indispensable.

Poste important et de très grand avenir (future implantation).

Adresser candidature à J. WITTEVRONGEL
53, avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

Société Promotion Immobilière en pleine expansion cherche pour BORDEAUX

1 DIRECTEUR DES VENTES

Il assurera le recrutement, l'animation et le contrôle de l'équipe de vente.
Il aura la responsabilité du service commercial et de l'administration des ventes.
Expérience nécessaire dans un poste similaire (5 ans environ).
Expérience exigée de la vente aux particuliers.

Lettre de candidature + curriculum vitae à :
ROUX, SEGUELA, CAYZAC, AQUITAINE
2, cours du Chapeau-Rouge. — 33000 BORDEAUX.



SERVICE des EXPERIMENTATIONS CLINIQUES

Le Médecin responsable du Service *recherche*

UN ADJOINT
jeune médecin

HOMME OU FEMME

susceptible de prendre en charge rapidement un certain nombre de dossiers.

CE POSTE IMPLIQUE :
- *de ne pas être débutant,*
- *d'avoir si possible des relations en milieu hospitalier,*
- *d'être assez disponible (déplacements courts mais fréquents en France et à l'étranger),*
- *de résider à Castres ou dans la région.*

La connaissance de l'anglais n'est pas indispensable mais souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, prétentions à :

F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
BOITE POSTALE 222 - 81106 CASTRES

Organisme national recherche pour son centre pilote de ROUEN

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Niv. secondaire minim. Rattaché au Secrétaire général, il apportera son concours à la gestion et à l'organisation des services généraux.

Une expérience de quelques années de des fonctions identiques serait appréciée. Ecr. avec C.V. détaillé sous référ. TC 16 au C. E. T. E. de Rouen, Service recrutement, B.P. 24, 76120 GRAND-QUEVILLY.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-MARNE
rech. en vue ouverture prochaine de son agence administrative de Langres

UN CADRE

ayt une sér. expér. et une connaissance affirmée des langues anglaise et allemande, capable de diriger laboratoire de langues (logement assuré).

Adr. C.V. dét., photo, référ. au siège de la C.C.I. Haute-Marne, B. P. 24, 52101 SAINT-DIZIER.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fr. 100.000

La filiale française d'une importante Société Industrielle Américaine *cherche pour son Unité de Production, dans la Région Lyonnaise,* UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF. Il se verra confier toutes les fonctions administratives d'une entreprise en forte expansion, employant plusieurs centaines de personnes dans un cadre moderne.

- *Agé de 35 ans minimum, le candidat idéal aura acquis une expérience approfondie de la comptabilité générale et analytique, de la gestion de trésorerie, de l'informatique et des questions administratives, au sein d'une entreprise de production industrielle. Une bonne connaissance de la langue anglaise est requise.*

Adresser C.V. détaillé sous référence 13.246 à : SNPM Petites Annonces, 100, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly, en indiquant votre rémunération ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

En tant que Conseillers de Direction, chargés de la sélection des Cadres, nous vous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

Si vous êtes un Visiteur Médical particulièrement efficace, les

LABORATOIRES PIERRE FABRE

vous offrent un poste de

Visiteur médical exclusif

SECTEUR A POURVOIR :
Bordeaux + Gironde (partie) + Gers

Les candidats auront au minimum 25 ans, une formation secondaire complète et déjà une bonne expérience de la visite médicale.

Nous leur garantissons
- un excellent climat de travail dans une ambiance très dynamique ;
- une rémunération assurant une situation financière de premier plan.

Adress. lettre manuscr. + C.V. + photo récente à Michel PISTRE, B.P. 222, 81106 CASTRES.
DISCRETION ASSUREE.

IMPTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE

recherche pour son
DÉPARTEMENT RAFFINAGE
(raffineries en régions méditerranéenne et normande)

JEUNES INGÉNIEURS

avec potentiel pour progression ultérieure dans la société et dans le groupe international.

Formation Grandes Écoles ou équivalent.

Diplôme ENSPM souhaité.

Connaissance anglais indispensable.

Facilités logement et avantages sociaux.

Adresser C.V. et photo et prét. n° 78.051, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

LA S.L.E. - CITEREL
(filiale CIT-ALCATEL et ERICSSON)
recherche pour Lannion

RESPONSABLE QUALITÉ III A (Grande École)

Poste fonctionnel comprenant :
- l'évolution du plan qualité pour les nouveaux produits ;
- le suivi de ce plan ;
- l'organisation des actions d'évolution ;
- la transmission des informations du et au contrôle qualité client.

Compétence en industrie électronique de pointe nécessaire. Ecrire au Service du Personnel de la S.L.E.-CITEREL, B.P. 64, 22304 LANNION, réf. 74-21.

Sté produits de grande consommation
LEADER SUR UN MARCHE A CROISSANCE RAPIDE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

SITUÉE A 100 KM AU SUD DE PARIS

recherche

SON RESPONSABLE TRAFIC

1) Pour assurer les négociations, le développement et le contrôle des moyens logistiques sous-traités (transport, manutention, stockage...)
2) Pour mettre ces moyens à disposition des services d'exploitation matières premières et produits finis des usines en France et à l'étranger.

VOUS AVEZ :
- Un niveau d'études supérieures ;
- Une expérience minimum de 2 ans de gestion et études de transport, manutention et stockage ;
- Une pratique courante de l'anglais.

VOUS VOULEZ :
- Développer des études et mettre en œuvre leurs applications ;
- Développer votre sens de la négociation dans le cadre de nos moyens et besoins actuels : six entrepôts de stockage et manutention, deux entrepôts frigorifiques, 100.000 tonnes de matières transportées par an, 40.000 tonnes importation-exportation.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- Une ambiance jeune, dynamique ;
- Une rémunération annuelle non inférieure à 55.000 F ;
- Des possibilités de développement.

Adr. votre lettre de candidature et C.V. détaillé à n° 78.380, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - Paris (1er), qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Nous sommes un groupe privé d'assurances solidement implanté sur le marché - Nous recherchons :

des INSPECTEURS RÉGIONAUX

PROVENCE, HAUTE-NORMANDIE, ALSACE, pour nous aider à animer notre réseau d'agences (700).
ANIMER C'EST-A-DIRE :

- recherchar les hommes et les former sur le plan administratif et commercial ;
- assurer la réalisation des objectifs du développement du C.A.

QUE DEMANDONS-NOUS ?
Des jeunes libérés des O.M. prêts à choisir une carrière, ayant le sens des contacts, le goût d'une vie active (ils circuleront beaucoup dans leur région) et qui ont en outre un niveau d'études supérieur : E.S.C., Economie, Droit.

Réf. 814 A

un INSPECTEUR GESTION COMPTABLE

basé à PARIS
GERER ? C'EST-A-DIRE : organisation administrative et comptable des agences sur toute la France (déplacements fréquents).
QUE DEMANDONS-NOUS ?
Un jeune E.S.C., licencié en Droit ou équivalent, libéré des O.M.

Réf. 814 B

QU'OFFRONS-NOUS ?
Vous serez cadre. Un régime de remboursement pour vos frais de déplacement ainsi qu'une voiture de fonction sont prévus. L'expérience de l'assurance n'est pas indispensable. Nous nous chargeons de votre formation par un programme de stages d'un an, à la fois dans nos services et sur le terrain.

VOUS ETES INTERESSE ?

Adressez votre C.V. (en précisant le niveau de rémunération, le poste et la région souhaitée) à AXIAL PUBLICITE, 91, Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, qui nous transmettra rapidement les lettres portant sur l'enveloppe la référence correspondante.

Pour un jeune électronicien de valeur
Créer votre fonction et votre carrière

En Europe, notre groupe international est largement implanté : 6 filiales commerciales, appuyées par un centre fonctionnel à leur service dans les domaines suivants : technique, production, research development.
Nous lançons sur le marché de la grande distribution (Hyper et Supermarché) un nouvel équipement électronique, de conception très sophistiquée (100 implantations en clientèle sur l'Europe).
Nous cherchons un jeune électronicien, d'une excellente formation théorique (ENSI) pour lui confier la responsabilité de l'assistance technique de tous les matériels actuels et à venir. Après un mois et demi de mise au courant en Scandinavie auprès du constructeur, vous mettrez en place vos méthodes d'intervention en clientèle, et de formation des responsables locaux de la maintenance.
Parfaitement bilingue Allemand-Français ou Anglais-Français, vous approfondirez vos connaissances en électronique et aurez de larges ouvertures sur l'extérieur (basé en région parisienne, avec 70 % de voyages en Europe — tous frais payés).
Vous cherchez à faire vos preuves, vous aimez prendre des risques. Notre groupe favorise l'esprit d'initiative, une équipe jeune et stimulante vous attend : une belle carrière à construire.

sélé CEGOS étudiera en toute discrétion votre candidature sous réf. M 22.722.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES

recherche

1) POUR SA DIRECTION FINANCIERE

UN ANALYSTE FINANCIER

— de niveau universitaire (Finance-Comptabilité).
— ayant acquis une expérience de 2 ou 3 ans dans un milieu financier, bancaire ou industriel.

IL PARTICIPERA à la mise au point et à l'application de la politique financière d'un ensemble de filiales à l'étranger.

IL SERA CHARGE :

- de la mise en place d'un plan à moyen terme ;
- du contrôle de l'activité financière des filiales et de l'évolution de leur trésorerie ;
- de la standardisation des documents et circuits administratifs et financiers.

Poste à Paris.
Référence 6220 A.

UN ANALYSTE COMPTABLE

diplômé ESCP - ESSEC ou équivalent ou possédant le DECS.

IL SERA CHARGE :

- de l'organisation ou réorganisation de la comptabilité des sociétés filiales du groupe ;
- de la réception et de l'analyse des balances, bilans et résultats de ces filiales.

IL PARTICIPERA à la définition des procédures et méthodes à mettre en place.

Poste à Paris avec déplacements à l'étranger.
Référence 6220 B.

2) POUR SA CENTRALE D'ACHATS EN FRANCE

ACHETEURS CONFIRMÉS

— attentifs à l'évolution du marché et capables de déceler les nouveaux besoins de leurs clients.
— possédant expérience dans le domaine des Produits Alimentaires notamment frais.
Référence 6220 C.

Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions, sous n° 6220 A, B ou C à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.



CENTRE EUROPÉEN D'OPÉRATIONS SPATIALES (E.S.O.C.) A DARMSTADT (ALLEMAGNE)

CHEF DU DÉPARTEMENT «ENGINEERING ET OPÉRATIONS»

Le candidat retenu sera chargé par le Directeur du Centre :

— du contrôle en orbite des satellites de l'ESRO et de l'acquisition des données scientifiques et technologiques ;
— de l'établissement de procédures opérationnelles et de la formation du personnel opérationnel ;
— de la définition, de l'achat et de l'exploitation des installations au sol pour les opérations de satellites.

Le Département emploie actuellement 80 agents de diverses nationalités.

Qualifications requises :

— diplôme universitaire ou titre équivalent d'ingénieur ;
— expérience technique et gestionnelle appropriée ;
— excellente connaissance de l'anglais ou du français indispensable.

Adresser C.V. détaillé au

Chef du Département Personnel,
Organisation Européenne de Recherches Spatiales,
114, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 1974.

VOUS AVEZ :
— une formation Marine Nationale ou Marchande, (Certificat Ecole Sécurité Marine Nationale apprécié)
— une expérience dans l'industrie pétrolière ou autre activité nécessitant la manipulation de produits inflammables sous pression,
— une bonne connaissance de l'anglais.

TOTAL Compagnie Française des Pétroles

VOUS OFFRE UN POSTE D'

INGENIEUR SECURITE

COMPORTANT :
— une responsabilité étendue à tous les Travaux Neufs, chantiers ou installations du Groupe en Mer du Nord, Moyen ou Extrême-Orient
— de fréquents déplacements dans ces divers pays.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous réf. 74025 Département Gestion du Personnel, R.G.P. 5, rue Michel Ange 75781 Paris cedex 16.

C&C

STÉ TELECOMM. PROFESSIONNELLE

en développement recherche

AT2 ÉLECTRONICIENS
MONTEURS-CABLEURS P3
ou MAQUETTISTES

pour Bureau Etude.
REMUNERATION INTERESSANTE.
Tél. pour rendez-vous : 656-07-77.



emplois régionaux

ORGANISME DE PREVENTION ET DE CONTROLES TECHNIQUES LIMOGES
recrute
CADRE 30 ans minimum
NIVEAU INGENIEUR ou équiv.
pour DIRECTION DE SA STATION D'ESSAIS
Le candidat retenu aura la resp. effective de la gestion techniq. (méca., métal., chimie) et commerc. (prosp. et ext. de marché) de la station.
Ecr. Agence HAVAS LIMOGES, n° 87.645 H, avec C.V. et prét., qui transmettra.

Cabinet Conseils en recrutement et en Gestion de personnel (cadres) recherche

PSYCHOLOGUE
(H. ou F.)

pour prendre en charge le département de Psychologie Industrielle de sa succursale à STRASBOURG.
Il est nécessaire de justifier d'une expérience de quelques années dans la Sélection.

Adres. C.V. + lettre manuscrite sous référ. 8.000 M. à C.N.P.G., Conseil en recrutement, 105, av. V.-Hugo, 75116 PARIS.

emplois féminins

Société installation CLIMATISATION CONDITIONNEMENT AIR
recherche
ASSISTANTES TECHNIQUES D'INGENIEURS
débutantes ou non.
Selon tendances personnelles elles pourront être dirigées vers postes de
— Calculatrice ;
— Dessinateur-projeteur ;
— Relations technico-commerciales.
Adres. C.V., photo et prétentions sous n° 766 à
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE,
104, rue Ney, 69006 LYON.

Pour entreprise T. P. région Valenciennes recherchons

JEUNE FEMME

ancienne élève E.N.A. ou Docteur en droit.
Adr. lettre manuscrite avec C.V. et prétent. à Mme CASANOVA, 153, rue de la Pompe, Paris-16e.

représent. offre

GROUPE IMPORTANT
Offre situation stable et d'avenir.

STRASBOURG et NANCY

2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

Vente à professionnels.

Connaissance milieu médical

- Formation assurée.
- Stage rémunéré.
- Retraite cadre.
- Retraite complémentaire.

Adresser C.V. manuscrit et photo (retournée) à Jacques VOISARD - E.T. - 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

VOUS DESIREZ DEVENIR

ANALYSTE PROGRAMMEUR

dans une Société utilisant le TELETRAITEMENT

- VOUS AVEZ 21 ans minimum,
- VOUS ETES titulaire d'un diplôme universitaire de technologie (informatique),
- VOUS ETES domicilié dans la Banlieue OUEST de PARIS

Les Compagnies d'Assurances du



vous en offrent la possibilité dans le cadre du développement de leurs applications.

La formation au poste de travail est assurée au sein de l'Entreprise.

Ecrivez avec C.V. au :
GROUPE DROUOT
SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

recherche

CHEF DE ZONE

Pour seconder
CHEF des VENTES FRANCE

— Formation INGENIEUR ou Ecole Supérieure de Commerce ;
— Minimum 32 ans ;
— Ayant une solide expérience de la vente en milieu industriel.

- Cet homme aura pour responsabilité essentielle d'animer et de développer une organisation de vente existante opérant sur la moitié NORD, EST et SUD-EST de la FRANCE.
- Résidence PARIS ou banlieue.
- Déplacements courts mais fréquents.
- Qualités de dynamisme et de commandement indispensables pour optimiser le travail d'une équipe d'Agents Régionaux.
- Position CADRE avec possibilité d'évolution pour une personne sachant affirmer sa personnalité et faire la preuve de sa compétence.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prét. à n° 77.586, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE FRANKEL
LAGNY-SUR-MARNE

CIE FRANÇAISE DES CONVOYEURS
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE LEVAGE ET DE MANUTENTION

LE GROUPE :
Leader européen dans sa spécialité : conception, fabrication et montage d'installations de manutention, automatismes industriels, constructions électromécaniques et mécano-soudées.

POSTE A POURVOIR :

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

— Formation et expérience :
Personne de tout premier plan titulaire du B.P. Ancien Régime, D.E.C.S. ou B.S.E.C. option comptabilité. Il ou elle sera averti(e) des problèmes relatifs aux entreprises industrielles, des questions financières, des problèmes fiscaux, et familiarisé(e) avec la gestion par ordinateur.
— Responsabilités :
Comptabilité générale, bilans, consolidation niveau Groupe. Etudes et applications des textes officiels, problèmes internationaux.

Poste d'avenir pour candidat(e) disposant d'un potentiel de développement.

Adr. C.V., photo si possible, et prétent. au Service du Personnel, 1, r. du Chariot-d'Or, 77400 LAGNY.

---

fonction personnel
jeune cadre

Nous sommes une Société Industrielle et Commerciale. Nos effectifs - 5 000 personnes - dépendent d'une quinzaine d'établissements - usines et directions régionales de distribution.

Pour faire face à l'évolution des problèmes de personnel nous travaillons actuellement à la conception et à la mise en place d'un nouveau système de gestion informatisée du personnel.

Le Jeune Cadre que nous recherchons : de formation supérieure de type Grande Ecole de Commerce ou Université, collaborera pendant un an environ à ce projet, en liaison avec les services informatiques, les services du personnel et les différents établissements utilisateurs.

Ses fonctions évolueront ensuite vers des responsabilités au sein des services généraux du Personnel au Siège (gestion administration, paye, recrutement, formation) ou dans une direction régionale.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 80 000 F.

Envoyer C.V. et photo sous référence 27.825/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS

à vocation multinationale
crée
au sein de sa DIRECTION EXPLOITATION
un poste de :

cadre supérieur

(32 ans minimum)

Ce poste ne peut intéresser qu'un cadre rompu à des négociations de haut niveau et comporte des responsabilités dans le domaine des ventes de :
- matières premières
- façonnage
- produits brevetés
- produits de recherche.

NOUS DEMANDONS :
- une formation pharmacien industriel, ingénieur chimiste...
- une connaissance du milieu pharmaceutique et si possible cosmétologique
- une résidence à PARIS
- des déplacements sur tout le territoire national.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à No 78193 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Société de Service et de Conseil en Informatique leader sur son marché
recherche
pour la vente d'études, traitement et télétraitement par lots

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

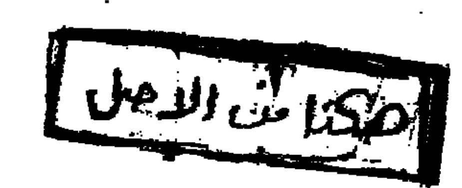
Agés d'au moins 27 ans

Ingénieurs ou cadres de FORMATION SCIENTIFIQUE, VENDEURS CONFIRMES dans le domaine du service et de l'équipement.

Brillante perspective du fait de l'effectif réduit de l'équipe commerciale en place actuellement et de la position privilégiée de notre société sur son marché. Vous vous intégrerez dans une équipe dont l'accroissement du C.A. prévu pour 1974 sera de 110 %.

La rémunération (fixe + commission) de l'ordre de 75.000 F/an, pourra être nettement supérieure pour un élément de valeur.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 78.254 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Société Nationale des Poudres et Explosifs
recherche
pour son département Ingenierie

INGENIEUR PROJETS
(A & M ou équivalent)

D'au moins 35 ans, ayant déjà une expérience de 5 à 10 ans.

Spécialiste de services généraux, il sera chargé des études et réalisations d'installations de production et de distribution en usine d'eau, vapeur, électricité, fluides en général.

Anglais indispensable.

Poste à pourvoir à Paris.

Déplacements assez nombreux à prévoir.

Adresser CV sous référence 21.010 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

---

amri

Vannes - Papillons Servomécanismes

Leader Européen dans sa spécialité

RECHERCHE :

LE CHEF DE SON S.A.V.

Formation Ingénieur-mécanicien, connaissances hydrauliques, pneumatiques et électricité.
Expérience construction navale appréciée.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Lieu de résidence PARIS
Déplacements fréquents courte durée France et étranger.
Ecrire sous référence S.A.V.
Envoyer les candidatures avec curriculum vitae, photographies et prétentions à
A.M.R.I., 188 bis, rue de Charenton, 75012 PARIS.

---

2 chefs de projet
comptabilité industrielle

Cadre Très importante Entreprise de Constructions Mécaniques Aéronautiques.
IBM 370/145/158, OS. VS 2, TP, IMS.

2 Postes (Banlieue Sud / Banlieue Nord-Ouest)

Ces ingénieurs seront chargés de la réalisation d'importantes applications de comptabilité industrielle avec la responsabilité d'une equipe d'analystes et de programm.

Leur expérience, 3 à 4 ans minimum, en informatique de gestion a porté si possible sur les "calculs de prix de revient" dans les fabrications mécaniques. Une formation supérieure (Grandes Ecoles d'Ingénieurs, Commerciales) est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, prét. et photo sous réf. 27 933/M à I.C.A. qui transmettra. Réponse rapide et discrétion assurées.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

COTE D'IVOIRE
[...]ité Conseil Française
recherche

INGÉNIEUR A.M.
ou équivalent

Pour mission de longue durée en organisation industrielle (production, entretien, méthodes...)
Disponible rapidement.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. CM
30, rue de Mogador, Paris (9e).

Centre de Psychologie Appliquée

ORGANISME PUBLIC SOCIAL
Quartier Opéra
recherche

CADRES BUREAU d'ORGAN. et GESTION

en vue
— coordination gestion administrative et assistance technique d'organismes décentralisés ;
— mise en œuvre d'outils de gestion.
Salaires : entre 45.000 F et 65.000 F
Déplacements fréquents.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à INTERMEDIA, no 500.5059, 69, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
liée à un Groupe en pleine expansion
recherche pour sa
Direction des Engagements à Paris

COLLABORATEUR Classe IV

- Expérience bancaire de 5 années souhaitée ;
- Formation juridique.
- Solide pratique du montage, de la mise en place et de la réalisation des crédits.

Situation pouvant évoluer vers un poste de responsabilité.

Env. C.V. manuscrit sous réf. 2.310 M à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

Société en expansion recherche pour son siège PARIS Quartier ETOILE

ASSISTANT CHEF DE GROUPE
GESTION COMMERCIALE

ayant expérience gestion de commandes, gestion de stocks, achats.
Niveau ENP ou BTS

41 h. 15 en 5 jours - Avantages sociaux - Restaur. entreprise.

Adress. C.V., photo et prétent., no 78.318 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANCAISE
SAINT-OUEN-L'AUMONE
près PONTOISE
recherche

TECHNICIEN SEDENTAIRE
pour Service Exportation

ayant de préférence expérience dans industries du soudage, afin établir offres et devis à destination étranger.

Nécessité avoir sens contacts humains et dispositions pour rédiger.
Connais. de l'anglais souhaitée.

Adr. C.V. dét. et prétent. à :
Direction du personnel
de la S.A.F. - B.P. 24
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

INGENIEUR
diplômé A.M. ou CENTRALE

est recherché pour service fabrication équipements aéronautiques. Grandes aptitudes en organisation demandées. Expérience et sérieuses références exigées.

Lieu de travail : Paris : région Nord

Ecr. av. C.V. dét. et prétent. no 78.474 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPT CABINET FRANCAIS D'EXPERTISE COMPTABLE DE LA REGION PARISIENNE
recherche

COLLABORATEUR
niveau probatoire

COLLABORATEUR
niveau DECS, ayant 3 ans d'expérience minimum.
Missions variées.
Formation assurée.
Envoyer C.V. et prétentions : no 78.386 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

est recherché par Société aéronautique
IL FAUT :
— Diplôme école supérieure d'électricité section radio ;
— Avoir expérience et sérieuses références.

Lieu de travail : Paris : région Nord.

Env. C.V. dét. et prétentions : no 78.473 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

MATRA

recherche
pour sa division Recherche et Développement

INGENIEURS GRANDES ECOLES

débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Formation aéronautique et/ou électronique.
Connais de l'anglais appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à Direction des Affaires sociales B.P. No 1. VELIZY 78140 ou téléphoner : 946-96-00

Sté traitement des eaux, 15e recherche

AGENT D'EXECUTION

Méthodique, organisé, relations fourniss., suivi des affaires.
Ecr. av. C.V. et prétent. s.-réf. 7462, P. LICHEAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Groupe industriel français en expansion recherche

CADRE
pour son
SECRETARIAT GENERAL

— Formation H.E.C., ESSEC, E.S.C.P. ou grande école ingénieurs ;
— Expérience 5 à 10 ans ;
— Fonction : administratif, personnel, organisation, juridique, informatique (participation à l'implantation d'un ordinateur). Connaissance langues étrangères souhaitée. Perspectives d'avenir. Envoyer C.V. et prétentions à O.P.P. no 720 — 12, rue de l'Isly, Paris-8e qui transmettra.

Société en expansion recherche pour son usine
Région Parisienne
BANLIEUE OUEST

CHEF DE GROUPE BUREAU D'ETUDES

chargé de la conception des produits.
Ayant expérience, B.E. méthodes et fabrication (mécanique, emboutissage fonderie, plastique).

43 h. 30 × 5 jours. Avantages sociaux. Restaur. entreprise.

Adresser C.V. et prétentions no 78.313 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

URGENT ch. SURVEILLANTS inter. ou exter, tps complet ou partiel. Se prés. 14 h. à 18 h. Institution Palissy, 45, av. du Président-Wilson, Joinville 94.

Société en pleine expansion recherche

CHEF COMPTABLE

dynamique, niveau B.P., aimant responsabilités.
Adr. prétent. et référ. à no 8.824
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

LA COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

recherche

POUR SON SERVICE INSPECTION

un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant une première expérience de banque ou d'inspection. Une formation approfondie sera assurée au sein d'équipes dans le cadre de missions effectuées dans les diverses sociétés du groupe tant en France qu'à l'étranger.

Prière envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à - SERVICE DU PERSONNEL, 1, rue d'Astorg, PARIS-8e.

Ste EXPERTISE COMPTABLE recherche pour travaux de révision et d'expertise :
CHEF DE MISSION
Format. sup. finaliste. 2 à 3 a expérience cabinet pour diriger équipe de contrôle.
CONTROLEUR
D.E.C.S. et 2 ans de pratique exig. Lib. O.M. Env. C.V., prét. COUTON B.P. 12, PARIS-15e.

Centre de la Gabrielle.
Institut medico-pédagogique et professionnel
77410 Claye-Souilly recherche
MONITEURS éducateurs diplômés
EDUCATEUR SPECIALISE
Horaire fixe possib. H.L.M.
Tél. ou se présenter.

Sté d'assistance pleine expans. rech. COLLABORATEUR CONF. pour seconder responsable SERVICE COMMERCIAL
Env. C.V. manuscrit : GESA 15, rue Caumartin, 75009 Paris.

Pour marchés internationaux de matières premières, recherchons

COLLABORATEURS

— Formation supér. ou grandes écoles commerciales ;
— Bonne culture générale pour contacts à haut niveau.

Formation assurée par notre société.
Rémunération tr. intéressante.

QUALITES EXIGEES :
— Bons contacts humains ;
— Esprit d'entreprise et initiative.

Téléph. pour prise de Rend.-vs :
PIERRE-ELIE BORIONE
4, place de la Concorde, Paris-8e. Tél. 265-21-89 +.

CENTRE DE RECHERCHES recrute pour PARIS-5e

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Formation A.M. ou similaire, pour étude et mise au point d'appareils médicaux.
Env. C.V., photo prétent. sous no 5.023 à SIPEP, 3, rue de CHOISEUL, 75082 PARIS.

Entrep. presse rech. pour son responsable financier
1 secrétaire, possédant sens de l'organisation, apte à prendre des initiatives, libre rapidement. Ecrire EDITIONS VAILLANT 126, rue La Fayette, Paris-10e.

Entrep. presse rech. pour son service comptabilité très bon comptable expérimenté (ée) susceptible de venir adjoint chef comptable, titulaire B.T.S. mm libre rapidement. Ecrire Editions VAILLANT, 126, r. La Fayette.

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
spécialisée produits et matériel pour installations thermiques
recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN
grande compétence
ou
OFFICIER DE MARINE
pour assistance technique
Direction Générale
et équipe de vente.

Env. curric. vitae détaillé et lettre manuscrite à M. M. CHAPUIS, zone industrielle, 78350 LES LOGES-EN-JOSAS.

SG2 Société de Service
Secteur bancaire

Recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME
IBM - OS - MVT ou VS2

ayant au moins 3 ans d'expérience
matériels : IBM 370/165, 158 et 168

Envoyer C.V., prétentions et disponibilité sous référence PLA à :

SG2 12, Avenue Vion-Whitcomb
75016 PARIS

FABRICANT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE et de FOURNITURES SCOLAIRES
(40 km Ouest de Paris)
C.A. 12 millions

recherche :

ADJOINT A LA DIRECTION GÉNÉRALE

— pour le suivi des principaux clients et des filiales en France et à l'étranger ;
— il participe à la création des produits et au contrôle de gestion.

Il a quelques années d'expérience, pratique couramment l'anglais, a du jugement, de l'initiative, de l'ambition, du potentiel, s'adapte à des problèmes variés, voyage facilement.

Rémunération : 60.000 à 80.000 francs par an

Ecrire no 77.838, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

CIMENTS LAFARGE FRANCE
recherchent pour PARIS

LE / LA RESPONSABLE
de la DIVISION COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Le Candidat, dynamique, âgé de 30 ans minimum, sera soit titulaire du DECS, soit issu d'une école supérieure de commerce, soit d'un niveau équivalent.

Il devra nécessairement être un bon technicien de la Comptabilité et posséder une expérience bancaire et financière.

Il dépendra directement du Directeur des Services financiers et comptables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 1115/C.

Cabinet BLUET-CHEVALLIER
7, rue Daviond,
75016 PARIS.

ORGANISME DE CONTROLES DE SECURITE
recherche

Pour PARIS et la province des spécialistes confirmés en prévention incendie. Connaissance du comportement au feu des matériaux et éléments de construction requise.
Ecr. avec C.V. et prétentions à Havas Limoges no 087619-H q. t.

Pour DIAGNOSTICS FINANCIERS et VENTE clientèle SUIVIE P.M.E.
Paris, province proposons à PERSONNALITE
40 ans minimum
expérience direct. d'entreprise
De participer à notre notoriété et un revenu moyen :
de 6 à 15 000 F
Sogescor. M. Roger. T. 328-25-57

MAGIRUS DEUTZ FRANCE
151, avenue Jean-Jaurès, AUBERVILLIERS

pour mise en route matériel HONEYWELL BULL SERIE 61/60 - Temps réel demande

Programmeur Cobol
connais. GE-58 DISQUES.

Ecrire avec C.V. et prétentions SERVICE DU PERSONNEL, M.D.F., 25, r. Paiol Paris-18e.

Sté presse rech. pr s service gestion 1 comptable ayant de préférence pratiqué la gestion mm DECS comptable BTS lib. rapid. Ecrire Editions Vaillant 126, rue La Fayette Paris-10e.

Cabinet Mazars, 5, rue Drouot 75009 PARIS recherche :
Réviseurs qualifiés
ayt exp. audit. Env. CV et prét

Pour grand équip. centre ville nouvelle : culturel, social, sportif, recreatif et administratif
ADMINISTRATEUR
coresponsable administrat. gestion et personnel ayant sens équipe, expérience administration publique et privée, intér. animation, libre rapidem.
Adress. C.V., photo et prét. à : AGORA-EVA, Ferme-du-Bois BRIARD 91000 EVRY.

IMPT BUREAU D'ETUDES PARIS, recherche

INGENIEUR
INFRASTRUCTURES
— Etudes d'aménagement urbain (niv. avant-projet), voirie, TCSP, complexes d'échange, etc.
— Quelques années expérience.

INGENIEUR DEBUTANT
TRANSPORTS URBAINS
— Etudes de circulation et de transports urbains, économie des transports.

Adresser C.V. dét. à URATEC, 59, quai de la Râpée, 75583 PARIS CEDEX 12.

IMPTE AGENCE BANQUE PRIVEE PARIS
rech. dans le cadre de son groupe en pleine expansion :

JEUNE EMPLOYE DE BANQUE
(ou DEMARCHEUR débutant).

Libéré obligations militaires, fortement motivé par une activité commerciale de prospection et de vente de produits bancaires.
Davantage qu'un acquis professionnel, c'est un tempérament de vendeur qui nous intéresse.

Nous assurerons votre format. Env. C.V. avec photo et prétent. à 78.468 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

NOTRE GROUPE
recrute et forme
COMMERCIAUX
qui pourront
— Proposer différents services;
— Refuser des contrats ;
— Recruter et former ;
— Gagner 100.000 F et plus
Téléphoner au **924-79-73**
pour rendez-vous

Société Construction Electro-mécanique Bagnolet
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

début. ou 2-3 ans expérience. La personne recrutée aura, sous la responsabilité du chef du bureau technico-commercial, la charge de l'administration des activités commerciales : ventes, promotion, gestion commerciale.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. à 4.148-B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Société en expansion recherche pour son usine
Région Parisienne :

BANLIEUE OUEST
CHEF DE GROUPE BUREAU D'ETUDES
chargé de la conception des produits.
Ayant expérience B.E., méthodes et fabrication (mécanique, emboutissage, fonderie, plastique).

43 h. 30 × 5 jours. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions à : no 78.313, CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pr TV éducative Algérie, rech.
TECHNICIEN DE MAINTENANCE TV
niv. min. BTS + 5 a. expér. TV
REALISATEUR TV
expér. TV éducative indispens., adr. C.V. et prét., AUDECAM, 100, rue Université. — Paris-7e.

Important Groupe d'Emballage recherche pour son siège social
Quartier Saint-Lazare :

1 JEUNE ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL

ayant 3 ou 4 ans d'expér. des probl. juridiq. et financ., dipl. Gdes Ecoles Commerc. ou équivalent. Indiquer prétentions sur C.V. manuscrit, adressé avec photo à Promo Top, 75, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, q. t.

AUDITEURS INTERNES

Pour son Département d'Audit UNILEVER recherche des jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (HEC, ESCP, IEP, Ecoles Supérieures de Commerce, DECS [illegible]).

Ce département indépendant des Directions de Société a assuré l'Audit de quelque 35 sociétés du Groupe en France.
Outre la révision des systèmes comptables et financiers, il [illegible] l'efficacité de toute autre forme de contrôle. [illegible] d'assister les Directions opérationnelles en leur fournissant analyses, [illegible] et recommandations objectives se rapportant à tous les secteurs d'activités [illegible] destinées à contribuer à l'amélioration de la gestion de l'entreprise.

Il s'agit d'un travail en équipe qui requiert une grande aisance dans les contacts à tous niveaux et nécessite de nombreux déplacements.
L'anglais est indispensable.
L'espagnol serait apprécié.

Ecrire avec C.V. à Département Central du Personnel réf. XXI 741 à A. [illegible] 75[illegible] Paris Cedex [illegible]

Importante Société Européenne spécialisée dans Presse et Techniques de communication
recherche
pour ses bureaux à Paris

CADRE COMPTABLE ET FINANCIER
(homme ou femme) de niveau supérieur
[illegible]
DACTYLO FACTURIERE EXPÉRIMENTÉE
Salaires élevés pour éléments de valeur.
Lettre manuscrite avec C.V. et photo (retournée) en toute discrétion à : Monsieur Delbeuf, 26, rue Vivienne, PARIS (2e), qui transmettra.

emplois féminins

SOCIETE CONSEIL
DIRECTION EUROPEENNE
(5 minutes gares Est et Nord)
recherche pour assister son P.D.G.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

âge mini 28 ans - excellente sténo-dactylo
Son rôle : elle aura une formation supérieure ou autodidacte alliée à une expérience indispensable dans une fonction similaire, qui lui permettra de participer et collaborer au niveau des interventions clientèle, plan de relations publiques et commerciales, contacts avec agences et filiales société.

Elle rendra sa collaboration efficace par son excellente présentation et sa discrétion.

Elle assumera tout le secrétariat afférent à direction sans être gênée par les tâches courantes, en développant ses qualités de rédactrice.

Déplacements possibles en province.

Adr. C.V. man. et dét. av. photo et salaire actuel à
MORENO CONSEIL REF. : NO 7525 P.
3, Cité d'Hauteville
75010 PARIS

FRAMATOME
Sté d'Ingénierie nucléaire
recherche
SECRETAIRE EXPERIMENTEE
possédant BTS - Format. O.S.T. vivement souhaitée.
Langue anglaise indisp.
Expérience 5 ans min.
Env. C.V. dét., sal. souh., en mentionnant la référence AQ 401 à FRAMATOME Serv. du pers., 77-81, r. Mans, 92400 Courbevoie.

CREUSOT LOIRE
8, rue de La Rochefoucauld Paris (9e), Mo Trinité, rech. pr un Directeur de Division

UNE SECRETAIRE STENODACTYLO
BILINGUE anglais
de haut niveau
Sténo anglaise souhaitée
Travail varié et intéressant
Le poste conviendrait à un élément dynamique, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle.
Envoyer C.V. ou téléphoner pour prendre rendez-vous : 282-22-00, poste 699.

LABO PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche pour
DIRECTEUR MARKETING
UNE SECRETAIRE STENODACTYLO
même débutante
BILINGUE FRANÇAIS ANGLAIS
parfaite connaiss. de l'anglais écrit et parlé indispensables. Niveau d'étude secondaire + diplome de secrétariat.
Bonne présentation.
Adr. C.V. manuscr., prétentions, photo récente à Sce Personnel. LABORATOIRES SEARLE 2, rue Lhomond, 75005 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE SUD PARIS
recherche
1) Pour travaux administratifs divers et gestion du personnel
SECRETAIRE
30 ans minimum
2) Pour service Gestion
HOMME Formation D U T
Option Finance, Comptabilité
Env. C.V. dét. et prétent. à no 431, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui transm.

Société en expansion recherche pour son siège PARIS, quartier ETOILE

STENODACTYLO TRILINGUE Anglais Allemand
Sténo dans les trois langues appréciée.

41 h 15 en 5 jours. Avantages sociaux, Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V., photo et prétent., à no 78.316, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Cherche directrice salon haute couture, connaiss. anglais indispens. Ecrire HEBEY, 252, r. du Fg-St-Honoré, 75008 Paris, q. tr.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

recherche

CANDIDATE NIVEAU BAC

ANGLAIS souhaité

Serait chargée des relations avec les utilisateurs du centre de CALCUL

Formation assurée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions : CNET, Dept. ITD/CES, 3, avenue de la République, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Prévoir tests sur convocation 2 jours, les 6 et 7 novembre 1974.

Import. groupement profession. recherche
DACTYLOS
Titulaires C.A.P. même début. Ecrire avec prétent. annuel. A.G.S.A.A. - Chef du Person. 118, rue de Tocqueville 75850 PARIS Cedex 17

NOTRE DIRECTEUR DES VENTES
recherche

SA SECRETAIRE

pour la faire participer à la vie de son département. Outre le secrétariat classique d'une direction orientée vers l'action extérieure, elle aura à prendre en charge certains problèmes d'organisation, d'opération de recrutement ou de relations professionnelles.

POUR REUSSIR ?
— une personnalité affirmée.
— le goût des contacts et naturellement une expérience de secrétariat.

Ecrivez-nous ou téléphonez-nous
Groupe MSD-CHIBRET
Direction des Relations Humaines et Sociales,
3, av. Hoche, 75008 Paris,
Téléphone : 755-97-22.

Cherche vendeuse qualif. salon haute couture, connais. anglais indispens. Ecrire HEBEY 252, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8e, q. tr.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

AVENUE TRUDAINE
Studios, 2 et 3 pces, gd confl, imm. stdg. Vis. 3, rue Gérando, 10 h. 30, 13 h., 14 h., 18 h.

TRES BON MARAIS
Immeuble de tr. gd standing · BEAU DUPLEX Récept. 70 m2. 2 chambres. CONCEPT. ORIG. et AGREAB. EXCLUSIVITE Cabinet Dauchez 720-94-95, poste 354.

XIXe Ds imm. rénové 2 et 3 p., cuis., possib. confort, 2.000 F le m2. Rentab. assurée. S/place 14-18 h, jeudi 24 : 38, rue de Lorraine

5e 6 PIECES TT CONFORT 585.000 F - 285-46-46.

16e près AV. FOCH. Imm. p. de t. Appt 220 m², salon, s. à m., 4 ch., 3 bns, 2 ch. serv. Prix 1.100.000 F. - LAB. 13-09.

7e Mo ECOLE-MILITAIRE. Bel imm. p. de t. Appt 5 pièces, 150 m², tt confort + ch. service. Prix 750.000 F - LAB. 13-09.

16e Imm. gd stdg. En r.-de-ch. Garçonnière, lux. décorat., liv. 60 m2+ ch.+ discoth., s/s-sol box. ch. serv. 900.000 F. 734-98-87

S/CHAMP-MARS. Splend. 220m², 5e ét. EXCEPTIONN. 742-23-80.

GARE DU NORD, appart. s/rue, bel imm., 2 pces, cuis., entrée, w.-c., chauff. centr. Poss. bns. 110.000, crédit 80 %. — 700-46-21.

7e. Verneuil-Beaune. ODE. 42-70. Stud. et 2 p. gd conft, lux. ren. Cour jardin.

N.-D.-Lorette. Im. p. de t., 3 p. pl. Sud. Calme. 175.000. 874-68-66.

MAISON particulière, 2 séjours, 4 chambres, grand jardin privé. XIVe Moulin-Vert. - ODE. 42-70.

Avant d'investir consultez notre sélection Placement pierres 100.000 F à 170.000 F. Téléph. 742 - 71 - 55.

6e, SENAT LUXEMBOURG P.-à-terre, 4e étage, asc., v.-o. Caractère, confort. — 555-47-52.

12, RUE VAVIN. 2-3 et 4 pièces, libres février, mars ou juin 75, ou occupés, confort, ou à rénover. Visite, mardi et jeudi, de 14 à 17 heures, sur rendez-vous à 337-48-14 ou 15.

Buttes-Chaumont, immeuble neuf stdg, 2 p. cuis. aménag., tél., park en s/sol. Tél le matin : 206-11-89 et après 20 h. 30 ou 469-03-52, toute la journée.

Région parisienne

VINCENNES Bois - 4 pces, gde allure. Dans imm. de classe. 450.000 F. - 285-46-46.

VERSAILLES près Château Somptueux appt, hte décoration, époque 18e, 4 p., 160 m². 800.000 F. - 954-68-00.

FONTENAY-LE-FLEURY Résid. Parc Montaigne, 4 - 5 p. 97m², sur verd. Cave, 2 park., tél., volets roulants. Moquette neuve. Prix 215.000 F. 460-31-22.

Mme MEYER-SABATIE, 9, rue Saint-Florentin, Paris, présente à la vente :
— VERSAILLES. Appart. rez-de-ch., 4 pièces, beau jardin privé.
— VILLE-D'AVRAY. Appartem. 2e étage, 5 pièces, balcons sur jardin. Garage, grand confort.
Consultez-la. 260-15-51 et 260-16-04.

ST-CLOUD, av. Eugénie, 2 pces. balc. s/parc. grand standg, par propriét. 180.000 F. — 734-28-74.

appartem. achat

Rech. d'urgence APPTS grandes surfaces 7e, 8e, 16e, 17e. Faire off. KIJOXSON, LAB. 13-09.

locations non meublées

Offre

PARIS 12e SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 pièces 47m², loyer 760 F.
3 pièces 69m², loyer 1.065 F.
4 pièces 84m², loyer 1.230 F.
Charges et parking en sus. S'adresser 24-26, rue Sibuet. Métro Picpus ou Bel-Air. Téléph. 343-35-77.

Direct. stud. tt cft Montmartre. Tél. propr. apr. 17 h. : 637-48-67.

hôtels-partic.

SAINT-MANDE
50 mètres PORTE de PARIS En bordure BOIS VINCENNES Splendide Hôtel particulier ETAT NEUF. Jardin aménagé par paysagiste 1.000 m2 sur 2 rues. Rez-de-jardin : 3 chbres, douches, w.-c., chaufferie, cave. Rez-de-chaussée : Hall d'entrée, gd salon, petit salon, s. à m., bureau, cuisine, vestiaire, w.-c., lave-mains. Par magnifique escalier de bois au 1er étage : 5 CHBRES, s. de bains, salle de douches, w.-c., roberie penderie. En annexe sur rue secondaire : BATIMENT NEUF A USAGE DE BUREAUX Garage 8 voit. Logem. gardiens. CONVIEND. A SIEGE SOCIAL de STE MULTINATIONALE PRIX 3.800.000 F MANDATAIRE EXCLUSIF 135, bd de Champigny **DEJUST** à LA VARENNE 883-15-50 et 883-95-50

fonds de commerce

Recherchons toutes régions **INDUSTRIES - NEGOCES** ENTREPRISES DE SERVICE Avons acheteurs sérieux disposant fort comptant **C.C.I.C.** 122, Champs-Elysées, Paris-8e - 359-46-91.

propriétés

VESINET Très RESIDENTIEL DEMEURE classiq. s/2 niveaux. Récept., 5 ch., s. de bains, salle douches = 250 m². Garage 2 voit. Jardin 900 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

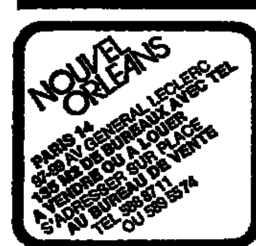
Mme MEYER-SABATIE, 9, rue Saint-Florentin, Paris, présente à la vente quelques propriétés de classe de 15 à 40 kilomètres de Paris, dont, entre autres :
— JOUY-EN-JOSAS (78). Relais poste XVIIIe siècle, impeccable, 9 pces gd conft, 4.000 m² jardin bien dessiné.
— DAMPIERRE (78). Gentilhommière XVIIIe siècle, 6 ha, parc, bois, rivière.
— GAMBAIS (78). Raviss. demeure Ile-de-Fr., confort raffiné, 12 pièces, 4 ha, tennis, piscine.
Consultez-la. 260-15-51 et 260-16-04.

bureaux bureaux

Au 17, av. GEORGE V

Il reste à louer
1920 m² de bureaux divisibles
lots à partir de 190 m²
Prestations luxueuses.

Richard Ellis s.a.
17, rue de la Baume - 75008
Tél : 225.27.80 et 551.08.54



R. VIVIENNE, angle Gds BDS. Bureaux à louer sans pas de p. 150m², 2 lign. tél., chauf. centr., ascens. — 231-49-21 ou 233-94-90.

Trocadéro. Petit immeuble neuf. 500 m² burx + 100 m² apparts + dépend., tt conft, lib. bail sans repr. 10 lignes téléph. 225-66-10.

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU CCIAL 3.200m² en un ou deux lots, ent. rénové, climatisé, équipement intérieur au gré du preneur. Bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPT. BAL. 66-10.

URGENT - RECHERCHE 10.000 à 14.000 m² de bureaux à l'achat. — Libres ou occupés. Paiement comptant. O.F.I.M.P., 25, rue Marbeuf. — BAL. 89-21.

17e. CARDINET : 530 M2. IMINCO. Téléph. : 256 - 35 - 58.

terrains terrains

EXCEPTIONNEL TERRAINS A BATIR à La Celle-St-Cloud Vaucresson S.F.T.B. 929 91 50

Par autoroute Sud, à bâtir
1° Près NEMOURS, 5.000m², faç. 40 m. Px 87.700, créd. poss. ;
2° Près MONTARGIS. 1.280 m². Px 22.400, av. 2.000 comptant, Reste crédit vendeur. Viabilité. — 805 - 33 - 97.

viagers

Résid. 4 km. PORTE ORLEANS. Villa 5 p., 2 bns, maison gard., parc 1.500m². Libre décès 2 têt. 75-80 ans. 80.000 compt. + rente. ETUDE LODEL. 700 - 00 - 99.

pavillons

OISE, sortie Beauvais, lisière bois, à vendre villa à la française 7 pièces principales, sous-sol total, terrain 1.335 m², prix 336.940 F, Crédit agricole. Renseignements : téléph. 445-19-03.

Pr. Essbien, 8 min., gare, voie priv., calme, beau pavill. récent, sél 35 m², 5 ch., b. ch., gar., s.-sol, etc. S. jardin 500 m². Part. à Part. Tél. : 236-79-99 ou 37-03.

constructions neuves

si vous cherchez
un studio ou un 2 pièces
à des prix fermes
et définitifs
HABITABLES JUIN 1975
parmi les moins chers du 15e
LE CHARLES MICHELS
place Charles Michels
APPARTEMENT MODELE
ouvert tous les jours
(sauf Mardi et Mercredi
toute la journée
et Vendredi matin)
de 10 h à 13 h - 14 h à 19 h
SEERI
22, rue Violet - Paris 15e
Tél. 734.32.80
ambassade publicité

INFORMATION LOGEMENT
Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25
pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

Rive Gauche
7e BRETEUIL
EXCEPTIONNEL GRAND APPARTEMENT
Très bel immeuble neuf terminé
LIVING 50 M2 + 3 CHAMBRES 2 salles de bains
GARAGE - TELEPHONE. - CREDIT POSSIBLE
NERET-MINET S.A. - 51, av. F.-Roosevelt. BAL. 62-20.

TROCADERO 6 et 8, rue CHARDIN IMMEUBLE HAUTE QUALITE Reste 1 duplex 120 m2 + terras. 2 beaux 3 pièces, 70 m2. Livraison février 1975. PRIX FERME ET DEFINITIF Appt témoin, vente sur place ts les jours 13-19 h, sauf dimanche. 527-33-20 et 622-16-08.

CHATOU R.E.R.-OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE DE LUXE de 1 à 7 PIECES
Ex. : 3 P., 60 m2, 156.938 F PRIX FERMES, EN LIVRAISON
20 % COMPTANT
RENSEIGNEMENTS : H LE CLAIR — ALM. 13-72

NANTERRE 300 m. R.E.R. URGT 2.300 F le m2
4 P. CUIS. BNS. JAM. HABITE
H. LE CLAIR. — ELY. 69-36.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 PCES 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions - Livraison début 1975
Bur. de vente s/pl. ouv. ts les jours de 14-19 h (sf mercredi)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

locaux commerciaux

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE :
AU CŒUR DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE
BEAU LOCAL
Commercial ou industriel (725 m2 divisibles)
A VENDRE DE SUITE : 1.700 F HT le m2
Possibilité location : 160 F HT le m2
Plusieurs lignes téléphoniques.
OGIC, 116, rue de la Tour, 75016 PARIS - 504-16-07.

LOCATION DE LOCAUX A USAGE DE RESTAURANT-BAR
La SAMBOE (Société d'Aménagement de Bures-Orsay et d'équipement en Essonne) lance une consultation pour la cession d'un restaurant-bar de deux cents places situé dans le
CENTRE INTER-ENTREPRISES DE LA ZONE D'ACTIVITES DE COURTABŒUF à ORSAY-VILLEJUST-VILLEBON
(plus de 15.000 emplois à terme dont 5.000 actuellement).
Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner SAMBOE, Domaine de COURTABŒUF, 91 - ORSAY. Téléph. 928-58-60, 928-73-59.

Montreuil, loc. ts com. 35m² + 2 ateliers sur cour 25m², 874-68-66.

LE PERREUX
5, GRANDE ARTERE
Je vends en toute propriété BOUTIQUE D'ANGLE+3 BURX Cuis., s. eau pos., appt amén., impecc., garage, cave, chff. cal. 3 lignes téléphoniques. — PRIX EXCEPTIONN. Rens. 871-11-03.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

appartements vente

Paris

Marais. B. 4 p., gde cuis. amén. 5. bs. wc, moqu., ch. central indiv. au gaz, 340.000 F. Facil. S'adr. 96, boul. Beaumarchais, jeudi, vendredi, 14 h. 30 à 19 h.

20, QUAI DE BETHUNE Appt 162 m². Garage. Visite sur place jeudi 24, de 14 à 17 h., au 4e étage. SEGECO, 522-43-28.

CONVENTION (Mo) BEAU 3 PIECES, CALME, SOLEIL, CONFORT. Mercredi et jeudi, 14 h. 30 à 19 heures. 6, villa ROBERT-LINDET.

Placem. exceptionn. Studio et 2 p. à partir 50.000 F. 227-19-75.

Mo Charenton. Vd 12 appts. Sté exonérée imp. sté. 100.000 F/an net. 742-75-48, seulement mercr. 23, 10 h.-15 h. Agences accept.

INVALIDES (près), dans imm. gde classe exceptionnelle, 2 p. (110 m²), idéal profession libér. Ecr. Publicité RB, 18, rue Fourcroy, Paris-17e.

PRES PARC MONTSOURIS Imm. 1970. gd stdg, 4 p., 103 m², 2 bs. gd balc., frais réduits. 515.000 F. Foncial, 266-32-35.

PRES AVENUE BRETEUIL
Dans imm. très grand standing
4 P., 132 m² ...... 860.000 F
5 P., 168 m² ...... 1.104.000 F
DISPONIBLE IMMEDIATEM. Tél. Mme Raynaud - 256-98-98.

PARC MONCEAU Appartem. professionnel 165 m² dans luxueux immeuble récent. S.N.E.C. 265-73-64.

ST-PAUL. Bel imm. P. de T., 5 gdes p., gde cuis., 2 bains, 150 m², 3e étage, refait neuf. 530.000. FONCIAL, 266-32-35.

RAPHAEL-SUCHET. Triple récept., 4 ch., 3 bs, 250 m² env., 3 serv., 2 garages, 1.600.000 F. Frais d'actes inclus. BAL. 10-97.

5e A.F.F. except., 2 p., cuis., 78.000 F. F.A.C., 337-69-59.

15e FELIX-FAURE Magnif. 100 m², sél. dble, 2 ch., tout confort. - 567-22-88.

PLACE ADOLPHE-MAX Etage élevé, 5 p., 2 ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

TRINITE. Clair, bon 5 p., cft, belle ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PASTEUR. Vd ds imm. P. de T. 3-4 p., prix intéress. Mercredi, jeudi, 13 h. 30 à 17 heures. Mme BERNARD, 3, rue Nicolas-Charlet ou 742-99-09.

CHAMP-DE-MARS Récent studio tt cft s/jardins. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

JOUFFROY - CARDINET IMMEUBLE REC. en duplex + TERRAS., 6 P., tt conft, 150 m² + 2 boxes. 680.000. WAG. 31-46.

DUROC. Imm. nf, ét. élevé, exc. Liv. + 2 chbres, tout confort en duplex. - WAG. 31-46.

66, bd Pasteur. Imm. P. de T. style, 2 pces, alcôve, cuisine, entrée, bains, dressing, 1er étg. Poss. prof. libérale, 185.000 F. Sur place, jeudi, 10 h. à 13 h.

PORTE DAUPHINE Luxueux 7-8 p., gd cft, 250 m², parf. état, 3 ch. serv., tt conft. Michel & Reyl S.A. 265-90-85.

BASTILLE. Ds imm. P. de T. GRENIER 45 M² à aménager. Tél. : 277-75-68.

CŒUR MARAIS RENOVATION GD STANDING av. interphone, v.o., ascenseur. Magnifique studios tout confort. DECORATION TR. RAFFINEE 225-84-65.

PARC MONCEAU près EXCEL. AFFAIRE, imm. p. d t. gd stg, salon, sal. à m., bur., 3 ch., tél., 2 s. d bs, 2 ch. serv., parfait état, possib. profession. RIC. 06-68 et 05-67.

PR. AVENUE FOCH DUPLEX 6 P., 320 M2, 4 chb. pers., 3 park. Px élevé just. SEGONDI 874-08-45

7e AVENUE BOSQUET DERN. ETAGE - VUE S/SEINE DUPLEX 250 M2 - Balcon TERRAS. 2.200.000 F EXCLUSIVITE : NEVEU ET CIE - JAS. 51-84.

5e Ds bon immeuble, 2e étage, 3 pièces, facile à améliorer. Prix raisonnable - 325-83-81.

MAIRIE 17e Propriétaire vend s/même palier 2 APPTS, surface totale 80 m² + terrasse 16 m² Occup. dame âgée et couple. 109.000 F Plein soleil Bon immeuble S/pl. mercr. 23-jeudi 24, 15-17 h : 48, RUE TRUFFAUT

CH.-MICHELS. Imm. réc., stdg 2 PIECES tt cft, ét. élevé, cuisine équipée, moquette, tél., parking. COTIMO - SUF. 42-86.

LAMARCK Tr. bel imm. ravalé Luxueux studio, Lux. studio, cuis., s. de bains, wc, moquette, chff. centr. 85.000 F avec 15.000 F. Me voir, ce jour, 10 à 19 h : 133, rue MARCADET (18e) Propriét. IMOCLAIR - 526-04-30.

MARAIS Duplex gde classe 110 m² + terrasse, étage élevé, plein soleil, avec ascens., interph., v.-o. -225-84-65.

2e BOURSE (150 mètres) Emplacement de 1er ordre en plein quartier des affaires. Dans très bel immeuble ancien de caractère entièrement restauré PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT STUDIOS 2 PIECES ET 3 PIECES AVEC OU SANS LOGGIA (hauteur plafond 4,10 m av. poutres), confort maximum, décoration réalisée par véritable spécialiste Habitation originale, luxueuse et rare INVESTISSEMENT SUR ET REFLECHI LE PROPRIETAIRE - GIRPA 325-25-25 et 56-78

R. BLOMET, 2 P. cuis., ent., 6e ss asc., 79.000, 577-91-49.

12e BASTILLE (400 mètres) dans très bel immeuble genre Marais et Ile-Saint-Louis, magnifique spécimen fin 17e siècle, style Epoque précieusement préservé, GIRPA - PROPRIETAIRE - vend 87 STUDIOS 2 PIECES ET DUPLEX entièrement installés, tout conft, gd standing, asc., v.-ord., interph., jdin patio planté avec fontaine, splendides poutres apparentes d'Epoque, fenêtres à petits carreaux. INVESTISSEM. DE 1er ORDRE ET D'AVENIR ou habitat. de connaisseur. Locat. et gestion assurées. Prix intéressants. 325-25-25 et 56-78.

JUSSIEU GRAND LIVING + CHB., cuis., s. de bs, wc, chff. EN DUPLEX. REF. NF, 28, r. des Boulangers, mardi-mercredi, de 14 h. à 17 h.

19e PRES LAUMIERE GIRPA lance un nouveau programme pour investisseurs avisés dans beaux immeubles entièrement restaurés, salle de bains, cuisine, 30 STUDIOS ET 2 PIECES décoration luxueuse, prix très modestes, rentabilité jamais atteinte, agréable résidence. Location et gestion assurées, GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

18e VIEUX MONTMARTRE Quartier d'artistes, calme, aéré et ensoleillé, dans typique petit hôtel particulier entièrem. restauré. PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT 9 STUDIOS 2 PIECES ET DUPLEX ENTIEREMENT EQUIPES magnifiques poutres apparentes, luxueuse décoration réalisée par spécialiste, matériel rare et tr. recherché. Location facile et assurée à haute rentabilité de 8 à 11 % indexé. LE PROPRIETAIRE - GIRPA 325-25-25 et 56-78.

Région parisienne

VUE IMPRENABLE KREMLIN-BICETRE Immeuble récent. Appt 3 PCES, tout conft. 125.000 F + Foncier. 6.000 F environ. — 587-27-68.

BOIS VINCENNES Splend. 4 p., ent., cuis., w.-c., bs, ét. élevé, asc., balc. Vue panor. Park. Px 278.000. — 344-63-85.

BOURG-LA-REINE. Imm. stdg. Lux. appt 6 p. pr., 130 m², box, 370.000 F - SEG. 55-31.

St-Cloud, p. vd 3 p., gd stdg, 75 m² + logg., 265.000. 602-57-21.

MARLY-LE-ROI F-5, 82 m² + loggia, 3 expositions sur verdure. 190.000 F + 6.000 C.F. Sélection Immobilière. 962-94-97.

Eg. BOULOGNE. Imm. P. de T. 1er : 3 p., cuis. à moderniser ; 2e : 2 p., cuis., s. eau, dépend. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. - Téléphone : 622-30-86, poste 26.

Part. à P. 94-CHENNEVIERES, dans parc. Vue panoramique, proximité RER. Grand studio, 60 m², 140.000 F. Téléphoner ap. 17 h. : 933-50-69.

Résid. près Versailles. 5e étage, immeuble récent, dble liv. + 2 ch., cuisine équipée, balcon. 135.000 F. - 874-56-89.

10e PORTE D'ITALIE Imm. neuf, appart. 4 P., entrée, cuisine, salle de bains, loggia, parking 139.000 F ELY. 69-36

EXCEPTIONNEL 920 F LE M2 A FONTAINEBLEAU près gare, écoles, commerces, 3 et 4 pces, libres ou occup. Depuis 390.000 F comptant + C.F. à 2,75 %. Rd.-vous uniquement samedis sur place. Tél. : 422-01-13.

appartem. achat

Direct. Ach. cpt 1, 2, 3 p., préf. 3e, 4e, 11e, 12e arrdt. 272-87-98.

L'INDICATEUR LAGRANGE 34, r. Pasquier. Tél. 265-53-94, rech. pr ses abonnés STUDIOS et APPTS, Paris, banl., métro.

POUR CLIENT ETRANGER rech. 5 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau. Michel & Reyl S.A. - 265-90-87.

Achète, urgt, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, stud. Paie. cpt chez notaire. 873-20-67.

ACHETE URGENT COMPTANT chbre bonne Paris. - 873-23-55.

appartements occupés

7e TOUR-MAUBOURG Ds imm. p. de taille. Impecc. Propriét. vd apparts occupés 3 et 4 pces. — Tél. : 387-35-17.

ERIP. 17, r. Vieille-du-Temple-4e. propose placement 1er ordre. Grand choix appartem. occupés 2 et 3 p., dans très bx imm. MARAIS-GOBELINS - 15e MONTPARNASSE - 16e.

constructions neuves

VINCENNES « STUDIUS 1er » 20-22, rue des Vignerons DU STUDIO au 5 PIECES PRIX FERMES Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi 14 à 18 h. samedi et dimanche 10 à 18 h.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +

hôtels-partic.

XVIe arrondt, sur voie privée, charm. mais. parf. état, récept. 2-3 ch., bns + 1 gde ch. av. bns indép., jdin 50 m² entour. jardins LARGIER ANJ. 03-97

VICTOR-HUGO. Voie privée. Hôt. part., XVIIIe, plain-pied, sur gd ss-sol, tt cft, jdin. Possib. surélever. 622-10-35.

immeubles

DEAUVILLE PRES GARE, BELLE VUE SUR PORT, vend très BEL HOTEL PARTICULIER restauré comprenant : 10 STUDIOS ET CHAMBRES CONFORT (entrée, kitchenette équipée, bains, w.-c.), vendus en bloc ou à l'unité, très gros rapport par longue location saisonnière et week-end. Visite sur place. les 26 et 27 octobre 1974 14, quai de la Touques ou GIRPA — 325-25-25.

locations meublées

Offre

Etoile, chbres serv. 350 c.c. sans asc. 337-69-59.

locations non meublées

Offre

15e Convention, studio, asc., ch. cent. 650, c. c. 337-69-59.

Glacière. Imm. nf, studios tout cft, 650 et 850. F.A.C. 337-69-59.

XIIe, appt. de 140 m² en tr. bon état, tél., tr. bon emplac. pour profess. libérale. Tél. 325-73-73.

Auteuil. Tr. beau 100 m², terras., liv., 2 chbres, cuis., office, s. bns., moq. 1.800 F ch. c. Repr. justif. Vis. ce jour 12 h. à 18 h. 55, rue Erlanger-16e, 6e étage.

MAISONS-LAFFITTE

Chambre	12 m²	330 F	c. c.
Studette	18 m²	560 F	c. c.
Studio	23 m²	690 F	c. c.
2 Pièces	43 m²	880 F	c. c.
3 Pièces	72 m²	1 350 F	c. c.

Sélection Immob. 962-50-96.

ODEON, B. 3 P., 90 m², cuis., bns, w.-c., gd placard, TEL. 2.800 F T. C. - LAF. 15-67.

16e, GRANDE-ARMEE 4 pces. conft. Entièr. repeint, tél., 5e étg. 1.600 F + chges. Tél. matin. Ségéco, 522-69-92.

FG-ST-HONORE. 3 p. conf., bail 6 ans. 2.100 + ch. — 326-85-87.

CHATOU dans immeuble stand., 4 pièces neuf, 72 m², 900 F. ELY. 69-36.

15e dble liv. + gde chambre. Bel. cuis., 65 m², conft., park. Tél., tr. calme, loy., charg. compris, 1.400 F. Vis. jdi, 14h.30-15 h. 30, 5, r. JOBBE-DUVAL, 1er ét. droite ANJ. 21-39 COURTOIS

16e 4 PCES, NEUF, 118 m², Box en sous-sol, loyer charges compr., 3.200 F. Visite s/place, jeudi de 13 h. à 14 h. 30 14, RUE ERLANGER, 6e étage COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85

ESPLANADE DES INVALIDES MAGNIFIQ. IMM. DE LUXE. VUE IMPRENABLE 5 P. Belle réception + 2 ou 3 chbres. cuis. équipée, 2 bains, 2 wc. TEL. Gar. Cave. Chbr. serv., 5.500 à 5.900 + C. ESNAULT - 266-39-48.

AUTEUIL. Novembre. Imm. neuf. Stdg. TEL. 2 P. - 4 P., KOALA - 525-30-93.

Demande

PART. A PART. PROFESSEUR CHERCHE 3 PIECES PARIS 4e, 5e, 6e. Calme. TEL S'ADR. : TRU. 83-82.

- Particulier à particulier, ch. F2 ou F3, région ouest Sartrouville, max. ch. c. 600 F. Ecr. no 6.592 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fonds de commerce

SEVRES PRES BON MARCHE Propriétaire vend murs de boutique RESTAURANT BELLE DECORATION avec grandes caves voûtées. Bail 3-6-9 très gros rapport. ANTIQUAIRE très bien situé, caves voûtées, Saint-Germain-des-Prés. Affaires de premier plan, placement sûr à haut rendement.

Rue populeuse ST-CHARLES SALON DE COIFFURE plus de bail expulsion av. indemnité en cours. LE PROPRIETAIRE-GIRPA 325-25-25 et 56-78

Propriétaire cède direct. Papeterie-librairie-journaux Banlieue EST. Centre com. 25 000. h. C.A. 1974 : 1 700 000 en progrès. Prix : 520 000 F + stocks. Tél. Mlle Desgrais 808-64-30 - 118, av. J.-Jaurès 75942 PARIS. Cedex 19

5e BIEN PLACE NIGHT-CLUB à céder. Poss. b. rest. Gros %. Tél. ap. 19 h. DAN. 45-69

BANLIEUE SUD PARIS CENTRES COMMERCIAUX (50 bout. louées) à vendre VION S.A. — 266-66-92.

locaux indust.

Sté cherche atelier de fabricat. ou locaux industriels 1 500 m2 PARIS pr aménage. bureaux et atelier de dessin. S.M.U.H. 80, rue de Turenne; 75003.

terrains

BAIE DE VILLEFRANCHE exceptionnel terrain imprenable. Tél. : 548-41-16.

proposit. com. capitaux

Prêts personnels et hypothécaires fonds privés et notariés de 14 à 17 %. Possib. directes. Financière Opéra. 5, rue du Helder. Tél. 523-21-73, poste 282.

Marchand d'immeubles rech. 800.000 F garantie hypothécaire 1er rang sur immeuble + caution bancaire import. groupe bancaire, frais financ. à débat. SOPIFREN 24, av. L.-Rollin, 12e 387-55-36, 255-84-33, après 20 h.

Commandant de bord A.F. retraité par anticipation disposant de 300.000 F de capit. à investir cher. poste de cadre de direction au sein d'une entreprise dynamique. Faire offre à COFIR BP 38 78102 Saint - Germain - en - Laye.

Bureau économique, prestige possib. assistance et secrétar. permanence téléphonique, personnalisée et courrier. Tél. : 236-66-78 et 66-97.

autos-vente

Part. vds Renault 17-TL juin 73, 30.000 km, coul. blanche, Argus vis. ts les jrs 121-123, av. Verdun 94000 Créteil ou téléph. 207-19-14.

locaux commerciaux

OPERA à céder mag. exposition 400 m2 Téléph. 10 lignes. Climatis[...] DE MONCAN — ALM. [...]

GARE DE L'EST. Libre de [...] à céder 600 m2 burx + dép. et réserves. Tél. : 225-[...]

6e Arrdt Près BD RASPAIL LOCAL COMMERCIAL 1.300 M² Park. 6 lignes Bail ts commerc. GRAMBLAT 386-71-76 386-48-82

bureaux

EXCLUSIVITE 16, PL. VENDOME-1er 225 m2 bureaux luxueux Immeuble prestig. Bail 3, 6, Richard Ellis : 225-27-80.

SQUARE LOUIS-XVI A vdre bureau 100 m2. 1er S. rue. — Tél. : 387-44-[...]

NEUILLY Prop. loue un ou plus. bureaux Immeuble neuf. Tél. 758-13-[...]

6, rue de Berri. Prestige Climat. Louons : 86 m2 au 76 m2 au sec., 400 m2 div. KNIGHT FRANK et RUTLEY Tél. : 280-67-53

AVENUE MARCEAU. A louer surfaces 130 m2 et 260 m2 Bureaux neufs de prestige Parkings Hampton and Sons 225-58-25

PARIS-9e 350 à 2 400 m2 de bureaux neufs à louer TIFFEN LIPTON — 227-62-[...]

Sté rech. imm. bur. grd stand. 6 000 m2 envir., quart. Opéra ou Chps-Elysées. Tél. FERVA[...] 277-48-28

RUE AMBROISE-THOMAS ds tr. bel imm. stand. P. de 6 gr. burx 230 m2, 10 lig. t[...] 500 F m2 annuels. — DID.97-[...]

VIIe 450 m² BUREAUX dans imm. récent. Tout conft, 10 lig. tél., 4 park. bail - 225-64-70.

propriétés

LARGIER AGENCE DES AMBASSADES 32, bd Malesherbes, Paris-[...] ANJ. 18-83, recherche d'urgence pour sa client. PROPRIETE JUSQU'A 70 KM PARIS OUEST, SUD et NORD Prix indiffér. si justifié.

38 KM OUEST par autoroute, lisière FORET RAMBOUILLET 1,500 km gare 25' Montparnasse PROPRIETE Classe gd cft Ancien corps de ferme aménag. av. raffinement 350 m² habit. récept. 80 m² avec loggia et cheminée. Salle à mang., cuis. install., 7 chbr., 2 bains, bur. dépendances, 3.000 m² pelouse Idéal résidence principale. 680.000 F. Crédit possible. CABINET MAZIERES 485-31-55.

pavillons

ENGHIEN-LES-BAINS Prop. vend tr. belle maison (libre de suite) - 1 000 m² 190 m2 habit. + s.-sol, laverie, chaufferie, cave, garage, tout confort, très ensoleillé. 450 000 F — Tél. 076-33-5[...]

Part. vend mais. Le Vésinet Calme, bien sit., 400 m2 jard. tél. pour visiter 966-33-41 et 42

A 5 minutes A-6 sortie EVRY (25 km de Paris), belle maison 6-7 pièces. Crédit moins de 9 % tt équipée : moquette, papiers peints, avec garage. Tél. Mme LIMOGES 265-13-86 pour rendez-vous.

A 15 minutes première sortie A-1 à DAMMARTIN-EN-GOELE près d'ERMENONVILLE, belle maison 6-7 pièces, tt équipée moquette, papiers peints, avec garage. Crédit moins de 9 %. Tél. à Mme DUHAMEL 436-30-30 pour rendez-vous.

MONTREUIL Mo Grand pavil. tt conf. Récept. + 5 chambres 2 sanit. Dépend. Gar. + pavil. annexe nf, jardin 418 m2. Pos. extens. EXCEPT. Prix : 290 000 588-01-20. Préfér. matin

TRAPPES Pav. récent, séjour double, 2 chbres, confort, grand terrain. 225-84-65.

RUEIL-MALMAISON. S/300 m. pav. mitoyen, 3 pièces conft. - 225-84-65.

viagers

LIBRE PARC MONCEAU Idéal profession libérale. liv. + 2 ch. + serv., 95 m² 1 t. 81 a. 280.000 + rte 2.666. FONCIAL 266-32-35.

Vendez aux meilleures conditions FONCIAL, 22 ans de références. 19, bd Malesherbes, 266-32-35.

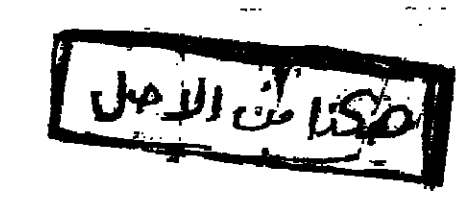
représent. offre

JEUNES HOMMES dégagés O.M.
nous ne promettons pas ! nous tenons.
dans quelques mois vos gains dépasseront
5.000 F
Venez vous en convaincre le jeudi 24, de 9 h. à 15 h. S.A. COLOS-CONTEX 52, rue Charles-Michels, 93203 SAINT-DENIS.

travail à domicile

Demande

Compt. poss. voiture et téléph. cher. comptab. commerç.-artis. Ecr. No 6.582 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les tiers-mondes

(Suite de la première page.)

[Q]uand on descend des grands [thè]mes politiques aux revendica[tion]s économiques, tout se com[pliq]ue. On l'a bien vu au cours [des] dix dernières années, au fil [des] sessions de la Conférence des [Nat]ions unies sur le commerce et [le d]éveloppement (CNUCED). Le [« g]roupe des 77 » puis des « 95 » [pay]s en voie de développement [ne f]it pas mystère de ses diver[gen]ces. Ceux qui sentaient venir [le] « décollage » (Mexique, Brésil [par] exemple) se battaient pour les « préférences » afin que soient favorisées les exportations de produits finis vers les pays riches. Ceux qui n'avaient que peu ou pas d'industries s'intéressaient de beaucoup plus près aux progrès de la stabilisation des prix des produits de base. Et l'on voit peu à peu apparaître un groupe de pays pauvres, un sorte de « quart-monde » que l'ONU finit par individualiser en définissant ainsi ceux dont le montant du produit brut (P.N.B.) par habitant est inférieur à 200 dollars par an (en 1971).

Quelle « grille » adopter ?

[L]e classement sur l'échelle du [P.N.]B. est celui qui reste le plus [pra]tique aujourd'hui bien qu'il [ré]ponde de moins en moins à des [cri]tères valables ; outre qu'il con[fon]d en effet croissance et déve[lop]pement, il fait passer la barre [à u]n chiffre rond plus ou moins [arb]itraire. Les 1 000 dollars par [têt]e du P.N.B. semblent être, pour [les] intéressés, le niveau au-dessus [duq]uel on quitte le tiers-monde, bien qu'il faudrait mettre dans [le] même sac l'Argentine, Hong-[Ko]ng, l'U.R.S.S. (de 1 000 à 2 000 [do]llars par tête), l'Allemagne fé[dé]rale, la France, le Koweït, la [Lib]ye, la Polynésie, la Suède, la [Su]isse (2 000 à 4 000 dollars) et [les] Etats-Unis (plus de 4 000 dol[lar]s). Les chiffres bruts ne ren[de]nt évidemment pas compte de [l'é]ventail parfois fantastique des [rev]enus à l'intérieur d'un pays [co]mme par exemple le Brésil). [En]fin, ce système de compétition [ten]d à mettre plus de pays non [ind]ustrialisés, peu peuplés mais riches en hydrocarbures, en tête du peloton mondial, ce qui, manifestement ne correspond pas du tout au niveau de « développement » qui, lui, va dans *tous les sens* et non seulement dans celui du P.N.B. par tête.

Sans doute peut-on raffiner davantage, comme l'a fait récemment Pierre Moussa, qui distingue :

1) LES NATIONS OPULENTES (émirats du Golfe, Koweït, Arabie Saoudite, Libye, Venezuela) ne représentant guère plus qu'un ensemble de 25 millions d'hommes;

2) LES NATIONS EMERGENTES, soit îlots de relative prospérité pour des raisons variées tenant notamment au commerce au tourisme, etc. (Hongkong, Singapour, Liban, Panama, par exemple), soit nations qui ont réussi leur décollage ou qui ont de grandes chances d'y parvenir (Brésil, Colombie, Mexique, Iran, Algérie, Nigéria, Indonésie, Malaisie, Chine). Cet ensemble représente 1 400 millions d'hommes, soit la moitié de l'ancien tiers-monde ;

3) LES NATIONS PROLETAIRES, qui comptent en gros le même nombre d'hommes, soit l'autre moitié, et se répartissent surtout sur une bande horizontale du globe, qui comprend la zone sahélienne africaine, se prolonge par l'Ethiopie au-delà de l'océan Indien, et recouvre le sous-continent indien dans sa quasi-totalité. C'est dans cette zone que les caractéristiques du sous-développement sont les plus accusées : extrême misère du plus grand nombre, proportion très forte de l'analphabétisme, démographie galopante, part de la population active dans l'agriculture la plus forte, sous-nutrition, infrastructures de communication très médiocres.

Une autre manière d'encadrer les réalités du tiers-monde serait de faire confiance à la géographie et à un type de civilisation marqué pour délimiter des entités naturelles. Ainsi, pourrait-on diviser en six « espèces » bien différentes les principales composantes de ce qui fut le tiers-monde : Chine, sous-continent indien, Asie du Sud-Est, Amérique latine, Afrique noire, pays arabes (Maghreb et Proche-Orient). Le régionalisme est sans doute une voie de passage obligatoire pour le développement, mais les temps ne paraissent pas proches où le réel rejoindra le rationnel. La « négritude », l'islam, les souvenirs d'une commune colonisation, ne sont pas des ferments d'unité aussi puissants que les nationalismes, et la carte « communautaire » des pays en voie de développement n'est encore qu'une carte... de vœux.

On pourrait aussi se servir de la grille des idéologies pour s'y retrouver, classant les pays pauvres suivant le parti qu'ils ont pris pour s'en sortir : capitalisme, socialisme, formule mixte avec toutes les nuances du prisme. Au fond, il y aura toujours une part d'arbitraire dans les repérages. Ce qui est important, c'est de... brouiller suffisamment les cartes pour empêcher les raisonnements simplistes sur le tiers-monde, d'analyser les défis qui se posent aujourd'hui aux pays en voie de développement et de regarder comment les intéressés essayent d'y répondre.

L'abondante littérature sur les remèdes serait peut-être moins creuse si on laissait davantage parler les faits. C'est à leur quête que vont partir Philippe Simonnot dans les trois articles suivants et Philippe Decraene dans le dernier. Rien de tel que l'éclairage contrasté pour faire mieux apprécier les réalités : comment peut-on être Chinois ? Comment peut-on être Brésilien ? L'opposition des deux « modèles » extrêmes de croissance n'est-elle pas révélatrice ? Il faudra se demander ensuite comment la plupart des pays en voie de développement se situent dans le tourbillon économique d'aujourd'hui.

Autres remises en cause

Avant de céder la plume pour cette investigation en profondeur, il convient de parler d'autres remises en cause. Les cartes ne sont pas brouillées seulement aujourd'hui du fait de l'étalement des pays de l'ex-tiers-monde sur l'échelle du développement. C'est la notion même de développement qui — heureusement — se modifie parfois radicalement sous nos yeux par le fait d'un double mouvement.

L'un provient des pays riches qui, moins fiers qu'il y a dix ans des performances qui « pompent » trop vite les ressources non renouvelables de la planète, se demandent si la croissance pour la croissance ne conduit pas a l'impasse.

L'autre prend sa source dans les pays pauvres, qui après avoir éprouvé la vanité des beaux principes sur la liberté de commerce quand il y a des forts et des faibles, s'en prennent maintenant à l'aide extérieure elle-même, qui accroît la dépendance des pays en voie de développement sans produire, en compensation, les effets économiques escomptés.

M. Mahbub Ul Har (1) explique ainsi ce phénomène : le niveau de l'aide étrangère nécessaire pour un changement significatif dans les pays en voie de développement sur une période de dix années, selon la méthode du taux de croissance serait au moins de quatre à cinq fois le niveau actuel. Les pays développés n'ont pas la volonté politique d'aller jusque-là. L'aide ne peut donc avoir qu'une signification marginale pour les pays pauvres, mais elle se réalise au prix de telles conditions (aide liée, technologie et experts étrangers, irritants problèmes de dettes) qu'elle sape l'initiative et la liberté d'action du monde en développement.

Compter sur ses propres forces (2), organiser le pouvoir collectif des pauvres dans les négociations avec les riches, s'attaquer *directement* à la pauvreté, au lieu de le faire de façon indirecte par l'élévation des taux de croissance suivie d'une répartition des revenus, tels sont les nouveaux schémas intellectuels qui retiennent l'attention aujourd'hui. Ils s'appuient sur un certain nombre de refus, et sur certaines analyses — dont quelques-unes déjà anciennes, — du phénomène même du sous-développement.

Trois points de repère

Pour simplifier, car la prose théorique sur ces thèmes est très riche (3), retenons quelques points de repère :

1) Le sous-développement n'est pas un « retard du développement » mais un « produit du développement ». L'opposition entre ces deux écoles de pensée est fondamentale. Selon la première, l'histoire des peuples passe nécessairement par une série de phases successives dans un ordre donné (Walt Rostow). Il suffit d'attendre, et les pays dits du tiers-monde sortiront un jour de la zone de pauvreté. Pour les opposants à cette thèse, le phénomène du sous-développement n'est pas une *phase* dans un processus d'expansion, mais une déformation provoquée à un moment de l'histoire, à partir de la révolution industrielle, du fait des relations entre pays dominants et pays dépendants (Celso Furtado, François Perroux). Il y a eu, dans un certain nombre de pays, un *blocage de croissance*, la dépendance entraînant une « désarticulation » : l'économie capitaliste européenne a détruit les lois de fonctionnement interne des économies « périphériques » sans réussir à y reconstituer les conditions de fonctionnement d'une économie capitaliste.

2) Les institutions qui créent la croissance ne sont pas neutres par rapport à la répartition de ses fruits. Aussi est-il faux de prétendre que s'il y a davantage de biens matériels et de services, ils seront forcément répartis de façon à créer plus de satisfaction sociale. Lorsque, au départ, les inégalités sont trop grandes, le processus de croissance les renforcera. D'autant plus, au reste, dans les pays pauvres qui voudront emprunter la voie du capitalisme pour se développer. Les minorités dominantes de ces pays veulent tout de suite adopter le style de vie et de consommation des nations riches. Ce qui exige une telle concentration du revenu que le processus d'industrialisation, au lieu d'être fondé sur la création de marchés de masse, comme en Occident, doit adopter un « modèle » beaucoup plus rigide et étroit.

3) Les pays du tiers-monde n'accéderont jamais aux formes de vie actuelles des pays les plus développés, car la généralisation à l'ensemble de l'humanité du niveau de consommation des plus riches, avec le gaspillage des ressources qu'il comporte, entraînerait un effondrement du système. Les calculs commandés par le Club de Rome pour ce fameux rapport sur « les limites de la croissance » sont, sur ce point au moins, tout à fait démonstratifs.

L'histoire, heureusement, est ouverte, contrairement au monde dans lequel vit l'homme. La capacité de changement est infinie et les ressources de l'imagination, elles, sont renouvelables. Que l'on ait pu « inventer », par exemple, plusieurs variantes d'un « modèle industriel » — qui fera l'objet de l'article suivant — montre au moins que l'humanité ne croit pas au *fatum*.

PIERRE DROUIN.

(1) Dans un article publié dans la revue *Economie et Humanisme* de mars-avril 1974.

(2) Voir l'article de M. Le Thank Khoi dans « le Monde de l'économie » du 16 avril 1974.

(3) On en aura un aperçu dans l'excellent numéro spécial de la revue *Tiers monde* : « Pouvoirs, mythes et idéologies », publiée sous la direction de M. Guy Caire. Lire notamment, outre son article, ceux de MM. Celso Furtado et de Gérard Destanne de Bernis.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les ouvriers de l'usine Creusot-Loire du Marais votent la reprise du travail

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'usine Creusot-Loire du Marais, à Saint-Etienne, a été évacuée dans la journée du 22 octobre par les ouvriers horaires qui l'occupaient depuis le 14 octobre, après s'être mis en grève sept jours auparavant pour des revendications salariales. Le travail doit reprendre jeudi 24 octobre, le personnel de l'usine devant se joindre à la journée d'action organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. le 23 octobre, à l'échelon du groupe.

Seuls la trentaine d'ouvriers du service en non-continu de la scierie d'où est parti le mouvement ont obtenu des « *avantages appréciables* ». Les mille deux cent vingt autres horaires n'ont eu « *que des broutilles* », selon l'analyse même de la C.G.T., qui avait lancé la grève conjointement avec la C.F.D.T. et F.O.

Cette dernière organisation n'avait pas tardé à prendre une position de retrait, se refusant à participer à l'occupation de l'usine, qu'elle désapprouvait, estimant qu'elle n'aurait pas dû être décidée à main levée, mais « *démocratiquement par un vote à bulletins secrets* ». F.O. était cependant présente aux côtés de la C.G.T. et de la C.F.D.T. lors des négociations qui eurent lieu samedi dernier avec la direction locale, qui ont abouti à une majoration supplémentaire des salaires de 0,55 % et à l'intégration de la prime de productivité.

Plusieurs consultations du personnel, à main levée puis à bulletins secrets, ont dû être organisées, la C.G.T. s'étant prononcée pour la poursuite de la grève et la C.F.D.T. contre. Les deux syndicats ont finalement décidé la reprise du travail, après le vote du 22 octobre, au cours duquel, sur 700 votants, 360 ont opté pour la fin de la grève et 328 contre.

* * *

Alors que d'autres conflits de longue durée se poursuivent en province, sur le thème de la défense de l'emploi, des débrayages portant sur des revendications salariales ont été observées, notamment à Bayonne, aux fonderies de Mousserolles, et à La Rochelle, aux Chantiers navals. Dans le bassin minier des Cévennes, de nombreuses mairies ont été fermées, le 22 octobre, en signe de protestation contre la fermeture du puits de Saint-Florent.

● *Les « assises nationales » organisées* par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de l'E.G.F., à Saint-Denis, ont rassemblé, le mardi 22 octobre, près de quatre mille cinq cents électriciens et gaziers. Réunis pour la journée, ils réclament un relèvement des salaires, en particulier pour les petites et moyennes catégories (2 000 F par mois pour l'ouvrier et l'employé). Ils veulent aussi défendre la nationalisation et la qualité du service public.

ÉNERGIE

PAS DE RATIONNEMENT DE GAZ CET HIVER affirment les responsables de Gaz de France

« Il n'y aura pas de rationnement de gaz cet hiver », ont affirmé devant la presse M. Hirsch, président de Gaz de France, et M. Alby, directeur général de l'établissement public. Les stocks ont en effet été reconstitués et l'approvisionnement en gaz est actuellement normal. Pour plus de sécurité, cependant, G.D.F. continuera de mener une politique commerciale prudente en freinant l'établissement de nouveaux contrats.

La satisfaction des responsables de G.D.F. est toutefois nuancée d'inquiétude. L'exercice 1974 se soldera par une perte de 375 millions de francs environ, et dès lors se pose le problème du financement des investissements, qui s'élèveront en 1975 à 1 920 millions de francs (+ 19 % par rapport à 1974). « Si un relèvement des tarifs n'intervient pas rapidement, notre taux d'autofinancement sera proche de zéro », a déclaré M. Alby. Dans ces conditions, et compte tenu d'une dotation budgétaire de 550 millions de francs, c'est plus d'un milliard de francs qu'il faudrait emprunter, solution qui, à l'évidence, ne l'enthousiasme pas.

G.D.F., qui a déposé, le 1er octobre, une demande de hausse de 36,6 % de ses tarifs industriels — demande qui a été repoussée par les pouvoirs publics, — va donc revenir à la charge. M. Alby estime en effet à 20 %, pour l'utilisation domestique, et à 60 %, pour l'utilisation industrielle, le retard pris par la thermel-gaz. Ce problème de « la vérité des prix de l'énergie » ne date pas d'hier. Jusqu'à présent, la puissance publique a refusé un rajustement global qui apparaît pourtant nécessaire à la délégation générale de l'énergie. L'indice des prix s'en porte sans doute mieux, mais les établissements publics sont lourdement pénalisés. Il en sera ainsi tant que l'on confondra tarifs publics et prix de l'énergie.

AUTOMOBILE

Simca-Chrysler fermera pendant deux jours trois de ses ateliers de production

Vingt mille travailleurs touchés par cette mesure

Chrysler-France a annoncé, le 22 octobre, que vingt mille salariés travaillant dans ses ateliers de fabrication de Poissy, de Valenciennes et de La Rochelle seraient mis au chômage partiel les 30 et 31 octobre. Les travailleurs recevront 50 % de leur salaire.

Cette décision s'explique, selon la direction de la firme par la baisse des ventes dans certains pays européens, baisse qui frappe particulièrement Simca-Chrysler, puisque la firme exporte plus de 65 % de sa production. Depuis un an le quatrième constructeur français n'a arrêté ses chaînes qu'à deux reprises, le 25 février et le 4 mars. Il a par contre reclassé dans d'autres entreprises 684 salariés de son usine de Poissy en juin.

Dans les autres firmes françaises de l'industrie automobile, les journées chômées ont été beaucoup plus nombreuses.

● POUR RENAULT : huit jours dans l'usine de Sandouville (9 000 salariés) et deux jours à Orléans (900 salariés) ;

● POUR CITROEN : 12 jours dans les usines du quai de Javel, à Rennes et dans une moindre mesure à Levallois, touchant, au total près de 30 000 personnes ;

● POUR PEUGEOT : 12 jours de chômage partiel touchant environ 40 000 salariés.

Par ailleurs, Chrysler Corporation, maison mère américaine de Simca-Chrysler France a annoncé le 22 octobre ses résultats pour le troisième trimestre, qui font apparaître une perte de 8 millions de dollars (près de 40 millions de francs). Au courd des neuf premiers mois de l'année, les bénéfices de Chrysler ont diminué de 88 %, passant de 181 millions de dollars à 21,4 millions de dollars en 1974, tandis que ses ventes dans le monde chutaient de 18 %.

Enfin en Allemagne, le groupe Daimler-Benz a décidé de mettre en chômage partiel 1 300 ouvriers de son usine de Düsseldorf du 25 au 31 octobre, et 1800 salariés à Brême du 24 octobre au 6 novembre. Ces deux unités sont spécialisées dans la finition des camionnettes et des petits camions, dont les ventes ont considérablement baissé.

AFFAIRES

Le groupe de La Paternelle et la Banque Neuflize-Schlumberger-Mallet renoncent à se rapprocher

Un bref communiqué diffusé mardi 22 octobre a annoncé que le groupe de La Paternelle et la Banque Neuflize-Schlumberger-Mallet (N.S.M.) renonçaient au rapprochement dont le principe avait été adopté en décembre 1973.

Le protocole signé à cette date prévoyait que, au plus tard le 30 juin 1974, une part d'environ 75 % du capital de N.S.M., détenue par un certain nombre d'actionnaires appartenant au groupe familial qui détient le contrôle de la banque, serait échangée contre 8 % environ du capital de La Paternelle S.A., holding composé de compagnies d'assurances et de sociétés diverses.

Entre-temps, les choses ont changé : le groupe de La Paternelle S.A. a rencontré des déboires dans l'immobilier avec les mésaventures de sa filiale, la Société auxiliaire hypothécaire (SAH), dont la liquidation va entraîner de lourdes pertes. Le cours de l'action Paternelle a également baissé notablement en Bourse (de 200 francs fin 1973 à 120 francs actuellement). Du coup, les actionnaires de N.S.M., qui étaient convenus d'une parité d'échange de trois actions N.S.M., contre quatre actions La Paternelle S.A. (au cours de fin 1973) demandèrent une révision de cette parité dans un sens plus favorable.

Cette révision fut refusée par les dirigeants de La Paternelle, qui, en raison des circonstances, étaient désormais moins intéressés par l'inclusion d'une banque dans leur groupe, qui est déjà doté d'un petit établissement bancaire, le Crédit parisien. En raison de la « difficulté des temps », *ils s'interrogent en effet sur l'opportunité de prendre une* « dimension nouvelle » *en dehors de leur domaine traditionnel, l'assurance, et d'investir dans un secteur qui, à leur avis, paraît moins riche d'avenir, notamment dans le placement boursier, spécialité de N.S.M.*

Il est possible, enfin, que les négociations en vue du rapprochement aient buté sur des problèmes de personnel au sein de N.S.M., dont la réorganisation se poursuit depuis deux ans, sous la direction de M. Brousse, ancien directeur général du crédit à la Banque de France. Toujours est-il qu'au 30 juin, les fiançailles n'avaient pas débouché sur un mariage, et que, d'un commun accord, les deux partenaires viennent de renoncer à se rapprocher. C'est la fin d'un beau rêve et le premier échec de M. Pagezy, directeur général de la Partenelle N.S.M., dont la situation reste satisfaisante, va devoir à nouveau rechercher un partenaire susceptible de lui donner une dimension suffisante. — F. R.

FAITS ET CHIFFRES

Conseil économique

● M. GILLES PASQUALAGGI a été nommé directeur du cabinet du nouveau président, M. Gabriel Ventejol.

[Né le 30 mars 1918 à Quimperlé (Finistère), licencié ès lettres et en droit, M. Pasqualaggi était, depuis 1963, directeur du cabinet de M. Emile Roche, ancien président du Conseil économique.]

Emploi

● LE BUREAU REGIONAL D'ETUDE ET D'INFORMATION SOCIALISTE (émanation des cinq fédérations bretonnes du P.S.) a publié, mardi 22 octobre, une déclaration affirmant que la situation de l'emploi « *n'a jamais été aussi catastrophique* » en Bretagne, et rappelle, à propos de la visite de M. Giscard d'Estaing aux installations de la base de sous-marins atomiques de l'île Longue, près de Brest, le 7 novembre prochain, « *que le 8 mai 1968 la manifestation régionale pour la défense de l'emploi s'était déroulée alors que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites ne s'élevait qu'à 11 967* ». Or, précise le BREIS, les demandes non satisfaites s'élèvent, en septembre 1974, à 25 852 en Bretagne.

Syndicats

● RECEVANT LE 22 OCTOBRE UNE DELEGATION DE LA C.F.T.C., le premier ministre a réaffirmé que la politique contractuelle resterait la base des intentions du gouvernement. M. Jacques Tessier, président de la centrale chrétienne, a souligné sa volonté d'obtenir des garanties sur l'emploi. Avant tout licenciement collectif, a-t-il estimé, il faut élaborer un plan de reclassement pour les travailleurs licenciés.

AGRICULTURE

Le soja, enjeu d'une nouvelle guerre froide

(Suite de la première page.)

Assez timidement en Italie : sur une plus grande échelle en France : quelque 4 000 hectares ont été ensemencés au sud de la Garonne dès cette année. Les résultats sont « *techniquement intéressants* » : des rendements de 20 à 30 quintaux à l'hectare selon les variétés. Les agriculteurs sont prêts à emblaver jusqu'à 100 000 hectares. Et même plus, *si*... Mais on s'aventure alors sur le terrain vague des hypothèses (*si* les chercheurs trouvent des variétés adaptées à des journées d'ensoleillement bref...) dans le bruissement des rumeurs (« *Il paraît que les Danois — « ils sont très forts ! » — arrivent à faire pousser du soja chez eux...* »)

Avant d'en arriver là, les cultivateurs attendent de la Communauté européenne quelques encouragements. En clair, ils demandent que le prix du quintal soit fixé à 150 F, c'est-à-dire deux fois et demie le prix du maïs. Actuellement, le rapport de prix soja-maïs est seulement de 2. Les Neuf relèveront-ils la barre d'un demi-point ? Tout dépend, en fait, des pressions qu'exercera Washington sur ses plus gros acheteurs, néerlandais et allemands.

Les Etats-Unis n'entendent pas en effet perdre la haute main sur un marché qu'ils contrôlent à plus de 80 % : 13 millions de tonnes de graines et 4,5 millions de tonnes de tourteaux exportées, qui leur rapportent quelque 4 milliards de dollars par an. Leurs concurrents directs ne risquent guère de les détrôner. La Chine, qui produit environ 12 millions de tonnes de graine, n'intervient pas sur le marché mondial; le Brésil, qui se place désormais au second rang pour les exportations, arrive très loin derrière les Etats-Unis, avec un tonnage six fois inférieur. D'ailleurs, les exportations brésiliennes diminueront progressivement à mesure que ce pays développera son élevage.

Cette position dominante n'a pas empêché les Etats-Unis de « *s'employer activement* » à bloquer l'adoption d'un « règlement protéines » par la Communauté économique européenne. Ils auraient notamment fait valoir aux firmes germaniques et bataves — elles triturent, au total, deux fois plus de graines que la France — qu'un règlement communautaire entraînerait inévitablement relèvement de prix par la ta tion des importations.

En dépit de ces pressions, Neuf ont fini par adopter règlement au mois de décem dernier. Assez lâche, il ne c cerne que le soja et ne prévoit de mécanismes d'intervention prix d'objectif retenu pour graine est à peine deux fois su rieur au prix du maïs. A réflexion, on peut se demande les Américains n'ont pas uti un canon pour tuer une mouc En effet, quelle que soit l'imp tance des cultures en Europe, récoltes seront dérisoires au gard des besoins. L'objectif est produire en France 250 000 t nes de graines à la fin de décennie. Or actuellement, sur 10 millions de tonnes d'alime composés utilisées pour la no riture animale, il y a 1,5 mill de tonnes de tourteaux de sc C'est dire que la production 1980 couvrirait à peine 10 % besoins nationaux en graines p téagineuses et 0,02 % de la cc sommation européenne actue Une goutte d'eau. Cela perm trait néanmoins à la France faire de maigres économies sur déficit en protéines végétales lui a coûté plus de 1 milliard francs en 1973. En bref, le Golia américain n'a rien à craindre la pierre du David européen. moins...

La bataille pour la domination alimentaire

A moins que la mainmise s les approvisionnements de so ne soit l'objet d'une lutte po des intérêts plus secrets. Il ser blerait bien que ce soit le ca Il est désormais possible de tran former des protéines végétales aliments consommables par l humains à un prix de revient tro fois moindre que celui de la tran formation animale. On peut do ner aux protéines végétales texture de produits carnés et, l'aide d'additifs, leur donner goût de bœuf, de dinde ou d poisson.

Ce sont des firmes alimentaire américaines et le groupe Unileve qui ont actuellement le quasi monopole des procédés technique permettant de telles transforma tions. En clair, la guerre froid qui se déroule autour du soja, e particulier, et des protéines végé tales, en général, a pour enje lointain mais capital la domina tion alimentaire.

Les gouvernements européen les agriculteurs, en sont-il conscients ? Si tel est le cas, il n'en laissent rien voir. L'élevag — bovin, porcin et avicole — traverse une dure crise, aux prise avec la hausse des aliments d bétail et le marasme des prix d vente. Les ministres débatten dans les enceintes bruxelloises de prix, du stockage, des mécanisme des marchés. Pas des protéine Elles conditionnent néanmoin l'élevage ; elles sont la clé d l'alimentation de demain.

Tous les discours sur ce suje restent de nature académique C'est pourtant un problème poli tique de fond. L'Europe peut-ell se priver délibérément d'un appro visionnement en soja — donc e protéines, — même très faible Peut-elle rester à l'écart d'u courant qui semble irréversible e matière alimentaire ?

Des réponses négatives impli quent une remise en cause pro fonde des politiques agricoles et de pratiques alimentaires en Europe Certes, le poids des habitudes e les résistances sociales sont consi dérables. Toutefois, une nouvell conception de l'agriculture, qu ferait sortir les paysans du rédui économique et social dans leque ils sont cantonnés, s'impose. Ce serait une révolution. Le bilan de la politique agricole commune entrepris par les instances européennes, en sera-t-il le détonateur ?

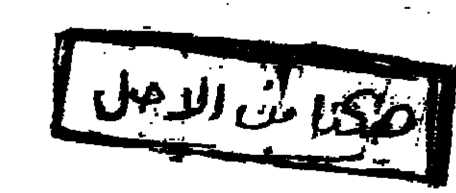
ALAIN GIRAUDO.

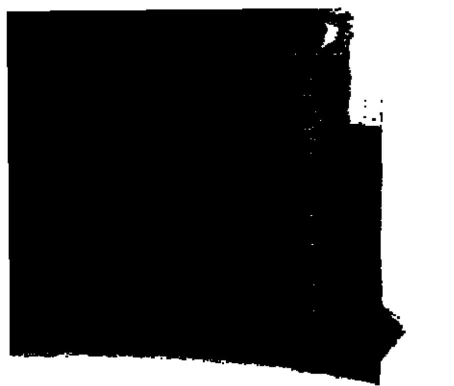
EMPLOI

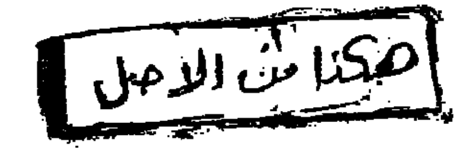
LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU FINANCEMENT DE L'AIDE AUX CHOMEURS SERAIT TRÈS LIMITÉE.

Les discussions entre les représentants des syndicats, du patronat et du gouvernement sur la participation de l'Etat au financement du régime unique d'aide aux travailleurs sans emploi n'ont pratiquement pas progressé au cours de la réunion du 22 octobre. Le gouvernement avait déjà annoncé que les crédits qu'il apporterait pour 1975 seraient de 1 071 millions de francs, contre quelque 860 millions en 1974. Mais l'augmentation des crédits de l'Etat correspond à peu près uniquement au coût de l'harmonisation des règles entre l'aide officielle et l'aide complémentaire de l'UNEDIC.

Le gouvernement laisserait ainsi entièrement à la charge des employeurs et des salariés le financement de la garantie de ressources aux chômeurs. L'allocation officielle ne serait pas relevée de 10 à 16 F comme le demandent les syndicats pour qu'elle soit au même niveau que l'allocation minimale de l'UNEDIC (quand ce régime complémentaire a été créé, en 1959, les taux des deux allocations étaient les mêmes). Les syndicalistes envisageraient de repousser la fusion des deux régimes. Une nouvelle réunion est prévue mardi 29 octobre.







IALE

AGRICULTURE

Le soja, enjeu d'une nouvelle guerre

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

-ES AGENTS DE MAITRISE EN QUESTION

III. — Des mutations difficiles

par JEAN-PIERRE DUMONT

L'appauvrissement des fonctions de maîtrise et, tout à la fois, la crise de confiance des agents de maîtrise, la remise en cause de leur autorité, ont amené des associations patronales à proposer de transformer le « petit chef » en « animateur » (« le Monde » des 22 et 23 octobre). Des expériences sont actuellement menées dans des usines, petites ou grandes, qui montrent combien les mutations sont difficiles.

« Il y a déjà longtemps que j'ai ompris la nécessité de donner ux agents de maîtrise le droit à parole et à la consultation. Je e réunis jamais le comité d'enreprise sans avoir au préalable onsulté l'ensemble de l'encadrement sur son ordre du jour. » Le hef d'entreprise, M. Demongeon, ui parle ainsi emploie deux cents ersonnes dans la banlieue lyonaise. En raison de la dimension éduite de l'usine, le contremaître *considère un peu la société omme son affaire »*... et pourtant e patron a senti la nécessité de reiner la tendance à la bureauratisation de la maîtrise. *« En e qui concerne, par exemple, le èglement intérieur et les mesures révues notamment en cas d'abence, j'estime qu'ils ne doivent as être trop précis, car il faut aisser au contremaître une part 'appréciation. »*

Des efforts ont été entrepris our alléger les charges administratives des agents de maîtrise : *En deux ans, les deux tiers des apiers qu'ils avaient à remplir nt été supprimés. »* De même, on rendu au contremaître le ontrôle de qualité de certains roduits, *« parce qu'on s'est aperçu ue l'agent de maîtrise avait aunt sinon plus de facilité et de ualité pour le faire que le techicien du laboratoire »*. Le chef a-t-il toujours pour autant un rôle de commandement ? *« Non, aujourd'hui, ce n'est plus possible. Sa mission disciplinaire prend un caractère exceptionnel ; le contremaître passe plus de temps à coordonner et à conseiller. Et s'il doit sévir, il le fait avec prudence — c'est le moins que l'on puisse dire ; en tout cas, il ne réagit plus de façon spontanée. »*

Quant à la fonction d'équipe, elle est assumée par un ouvrier qualifié ; il travaille sur un poste et n'est pas plus compétent que les autres, mais il a plus d'expérience : *« Tout en faisant partie de l'équipe, il est le responsable. »* Le problème de l'évolution des salaires a donné lieu à concertation : *« Quand nous avons traversé une période difficile, j'ai décidé, en accord avec la maîtrise et les cadres, de faire un plus gros effort pour les ouvriers. Nous avons alors appliqué une politique temporaire de dé-hiérarchisation, mais, depuis deux ans, nous avons rétabli la hiérarchie normale. »*

Des commissions gigognes

Chez Berliet, à Vénissieux, le malaise de la maîtrise prend une tout autre dimension, en raison de la taille de l'entreprise. *« Jusqu'à ces dernières années,* avoue M. Bregeon, directeur du personnel, *on mettait l'accent sur le choix et la formation de la maîtrise, et on avait oublié l'essentiel : les conditions nécessaires pour que l'agent de maîtrise fasse son travail. Il y a trois ans, nous avons décidé de créer une série de commissions gigognes permettant à la maîtrise de réfléchir sur son métier, d'examiner les problèmes. Cela s'est fait en quatre temps : en présence du directeur d'usine, mais aussi de membres des services fonctionnels (personnel-contrôle, méthode-ordonnancement), se sont réunis les chefs de fabrication, puis les chefs d'atelier, ensuite les contremaîtres et, maintenant, les chefs d'équipe. Grâce à ces discussions, les agents de maîtrise et les autres découvrent progressivement ce qu'ils doivent faire pour améliorer la fonction. »*

Ces échanges de vues ont conduit la direction à modifier ou à actualiser certains comportements ou certaines règles : au lieu de fixer des conditions précises aux absences, à la retraite, au travail à temps partiel, la tendance est de prévoir des *« marges d'initiative hiérarchique »* plus grandes au niveau de la maîtrise ; les exceptions sont possibles à condition d'en référer au supérieur pour éviter des distorsions. *« Mais sur ce terrain,* ajoute M. Bregeon, *il ne faut pas s'attendre à des transformations spectaculaires. Il faut aller progressivement et prudemment. »*

Le commandement doit-il être modifié ? La direction de Berliet est sur ce sujet plus que nuancée : *« Il n'y a pas un style de commandement mais plusieurs, en fonction des ateliers, des ouvriers, de leurs origines et de leur tempérament. Vous savez, beaucoup d'ouvriers reprochent à la maîtrise de ne pas savoir prendre de décision. Contrairement à ce qu'on dit, on trouve des jeunes qui sont intéressés par le commandement. Ils sont même plus exigeants que certains anciens qui, après la Libération, ont appris à plier l'échine. »* Chez Berliet, l'heure est certes au décloisonnement des services, au renforcement du rôle et des pouvoirs de la maîtrise, mais la notion de chef y semble préférée à celle d'animateur. Fausse impression ? C'est en tout cas celle que l'on exprime à ce sujet dans certains organismes-conseils parisiens... *« Parisiens, en effet »*, rétorque-t-on à Lyon, où l'on se méfie de plus en plus des spécialistes de la capitale.

• Dans une autre grande usine de province, Peugeot à Mulhouse, la politique s'oriente, elle aussi, vers une revalorisation de la maîtrise sans que le style de commandement suscite apparemment de grand débat. Alors que certains ouvriers et syndicats C.G.T. et C.F.D.T. se plaignent, les agents de maîtrise que nous avons rencontrés se déclarent satisfaits. Dans certains services, le poste de contremaître a été supprimé ; en revanche, la fonction de chef d'atelier ou plutôt de chef de secteur a été renforcée. Un de ces chefs supervise plus de deux cents personnes : cent cinquante O.S., vingt-cinq agents de fabrication, dix chefs d'équipe et quinze professionnels. *« Je dispose d'un budget, discuté chaque année, que je suis tenu de respecter, mais durant l'année j'ai beaucoup de liberté. Je suis responsable de la production, de sa qualité, et je peux intervenir, dans plusieurs domaines, sur la gestion du personnel. On se sent plus comme un petit patron. C'est plus intéressant. »* De même les chefs d'équipe qui travaillent dans des ateliers où les postes d'O.S. ont été élargis sont satisfaits : qu'il s'agisse d'une expérience au montage des boîtes de vitesses où quatre O.S. ont abandonné la ligne pour le travail en groupe, qu'il s'agisse des retouches sur carrosserie, où là aussi des O.S. exécutent des opérations plus longues, le chef d'équipe apprécie le changement : *« On doit moins stimuler les gars. Les résultats sont meilleurs parce que chaque groupe veut s'améliorer. »*

Réunion tous les matins

Chez Poclain, dans la région parisienne, plusieurs expériences sont menées. Après des enquêtes individuelles et collectives auprès d'agents de maîtrise, des stages sont organisés, réunissant chef d'atelier, maîtrise des bureaux des méthodes et des services commerciaux outre la formation reçue, qui tend à insister sur le rôle technique mais surtout humain de l'« animateur », ce type de séminaire facilite les contacts entre les différents services et compense ou pallie les défauts d'une entreprise qui grandit vite.

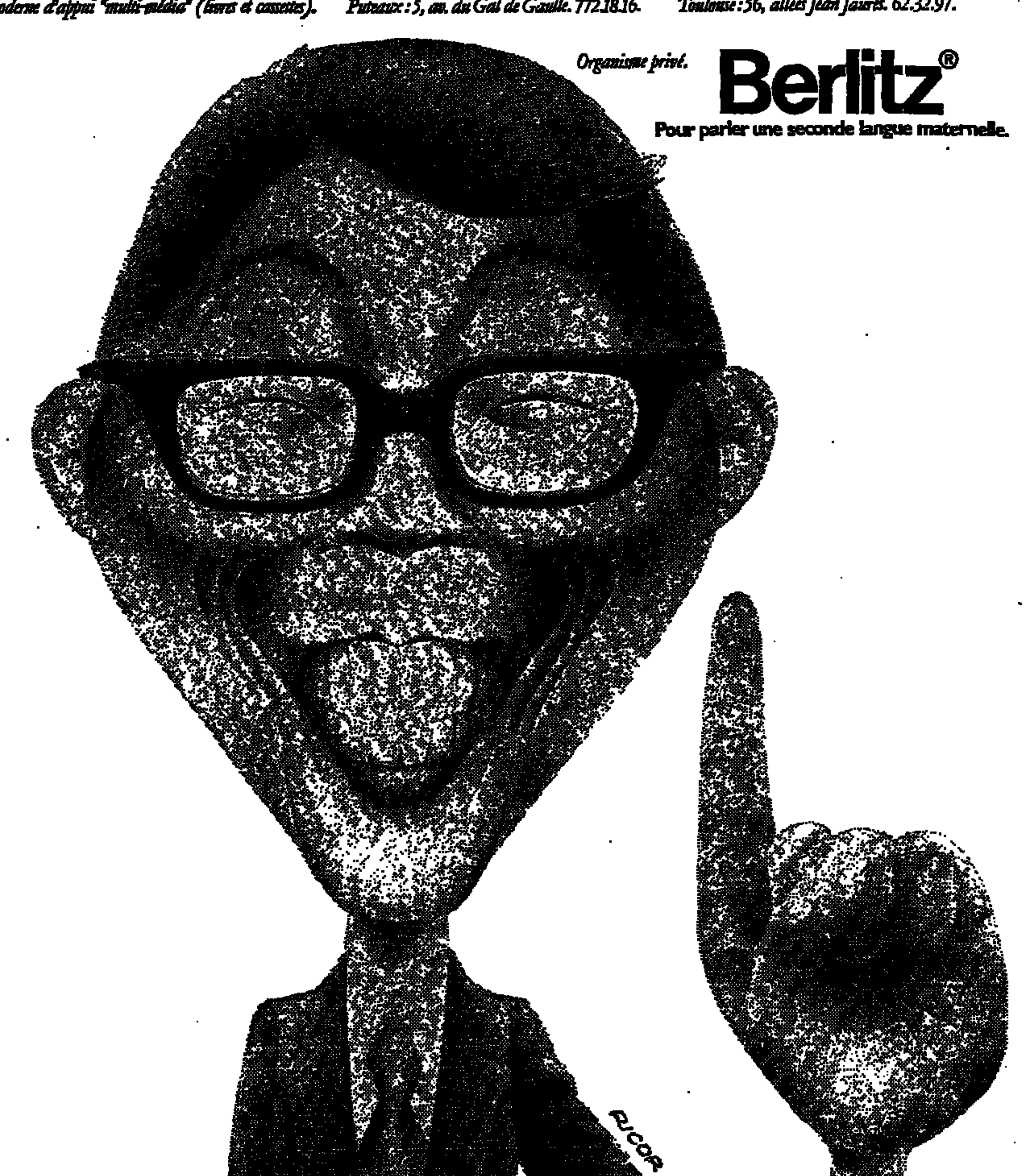
A ces efforts s'ajoutent des essais d'élargissement des tâches de la maîtrise ou des efforts pour améliorer la circulation de l'information : à Verberie, la maîtrise se réunit tous les matins autour du chef d'atelier ; à Plessis-Belleville s'est constituée une commission où siège un représentant de tous les services (études, méthodes, atelier, après-vente, approvisionnement) ; la commission fait un programme, étudie les liaisons entre services ; elle se réunit quand quelqu'un pose un problème important.

Un tel système est-il applicable aux ateliers de série ? Les agents de maîtrise que nous avons rencontrés avaient des avis très différents. Beaucoup remarquaient qu'à ce niveau *« l'agent de maîtrise ne pourra procéder, de toute façon, qu'à des modifications mineures et que, pris par le temps, par les objectifs à respecter, il ne pourra pas jouer ce jeu »*.

Dans plusieurs autres entreprises, des expériences sont tentées : participation à l'élaboration du budget ; réunions périodiques d'un « conseil de maîtrise » ; autonomie d'ateliers comme chez Leroy-Sommer. Chez Philips, Radiotechnique, la S.N.R., B.S.N., la revalorisation de la fonction maîtrise est en cours, et dans certains autres cas, si l'on en croit les spécialistes, *« la production de grande série »* ne constitue pas un obstacle infranchissable. Pourtant, les exemples de changement demeurent encore peu nombreux. Les réticences viendraient plutôt des directions elles-mêmes et des cadres, attachés à leurs services et prisonniers d'un temps qui court et les emporte. Il faut produire, et il n'y a jamais assez de temps pour réfléchir, encore moins pour modifier l'organisation du travail.

Mais le personnel saura-t-il attendre ? Aux O.S. qui contestent s'ajoutent le malaise des cadres et celui de la maîtrise. Des conflits récents ont montré que d'autres salariés, les employés et les techniciens, acceptent de moins en moins le travail parcellaire et répétitif qui s'étend de l'atelier aux bureaux et aux laboratoires. Les équipes autonomes dont a parlé M. Giscard d'Estaing au cours de sa campagne électorale seront-elles la grande solution et la grande modification sociale de ce septennat ? La formule est certes ambiguë. L'opposition syndicale à toute forme d'intégration n'est pas négligeable. Quelle que soit en tout cas la catégorie socio-professionnelle à laquelle elle peut être appliquée, l'autonomie peut avoir pour les salariés un contenu et un sens bien plus profonds que la présence — dans un conseil d'administration — de plusieurs salariés, même avec voix délibérative.

FIN





OMMENT CHOISIR UN

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

L'Italie souhaite bénéficier de la moitié de l'emprunt communautaire

De notre correspondant

Rome. — L'Italie espère bien emprunter — et le plus rapidement possible — la moitié des 3 milliards de dollars prévus par l'accord des Neuf à Luxembourg. Après avoir un peu trop noirci le tableau de leur économie pour apitoyer d'éventuels prêteurs, les Italiens s'aperçoivent qu'ils sont peut-être allés trop loin dans cette voie.

Le déficit de la balance des paiements, qui était d'un milliard de dollars par mois jusqu'en mai dernier, est revenu à 600 millions en juin. Dès lors, la tendance s'est inversée : 400 millions de dollars d'excédent en juillet, 60 millions en août et, en septembre, une balance plus ou moins en équilibre, selon les chiffres encore provisoires de la Banque d'Italie. Cette amélioration — plus sensible à cause du tourisme — est due aussi bien à un mouvement favorable de capitaux, qu'à un meilleur rapport entre les importations et les exportations.

Pétrole mis à part, le déficit de la balance commerciale s'est progressivement amenuisé : 365 milliards de lires en avril, 229 en mai, 140 en juin et 117 en juillet. En août, un solde positif de 58 milliards de lires a même été enregistré.

Vues de près, les choses sont moins roses. Tout d'abord, si les échanges extérieurs se portent mieux, ce n'est pas à cause d'une hausse des exportations, mais d'une baisse des importations (provoquée par les récentes mesures protectionnistes de l'Italie). On ne peut rien faire de plus sur ce point, car déjà le chômage s'accroît.

Il faut ensuite tenir compte de la balance commerciale « réelle », c'est-à-dire des produits pétroliers, dont le déficit atteint, à lui seul, 550 millions de lires en moyenne chaque mois. Ce n'est pas en se chauffant moins, en réduisant la vitesse de leurs véhicules, ou même en exportant davantage, que les Italiens arriveront à combler cet énorme trou.

A court terme, ils sont condamnés à contracter de nouveaux prêts pour colmater les brèches. Emprunter encore, en évitant de penser aux sommes considérables qu'il faudra rembourser entre 1979 et 1983, car leur pays est déjà endetté de 16,6 milliards de dollars.

Les Italiens sont convaincus qu'ils ne s'en sortiront pas tout seuls. On fait grand cas ici des récentes propositions de M. Guido Carli, pompeusement baptisées « nouveau plan Marshall ». Le gouverneur de la Banque d'Italie verrait volontiers les pays producteurs de pétrole financer massivement les pays du tiers-monde, qui achèteraient à leur tour les biens de consommation dont ils ont grand besoin à des pays industrialisés comme l'Italie. Tout le monde y gagnerait, affirme M. Carli, auquel il ne reste plus qu'à faire partager ses convictions aux éventuels bailleurs de fonds. — R. S.

● AUX ETATS UNIS, les prix de détail ont augmenté de 1,2 % en septembre. En un an, par rapport à septembre 1973, la hausse s'établit à 12,1 % — soit la plus forte enregistrée depuis 1957. Depuis le début de 1974, le coût de la vie a augmenté de 9,7 % (+ 8,8 % pour toute l'année 1973). — — *(A.F.P.)*

LA HAUSSE DES PRIX SE RALENTIT EN BELGIQUE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La coalition de M. Tindemans semble enfin enregistrer quelque succès dans la lutte contre la vie chère. L'indice officiel des prix n'augmenterait que de 0,8 % en octobre, soit la hausse la plus faible enregistrée depuis le début de 1974.

Le ministre des affaires économiques, M. Oleffe, a déclaré à ce sujet que les prix à la consommation ne cessaient de baisser depuis quatre mois. « Les hausses galopantes des six premiers mois de l'année semblent enrayées, mais la bataille n'est pas gagnée. » Il n'y aura pas de blocage général des prix ; mais le gouvernement agira chaque fois qu'il le faudra.

Les déclarations du ministre des affaires économiques ont été bien accueillies par l'opinion publique, qui reste cependant inquiète : on laisse prévoir une nouvelle hausse du prix du mazout de 67 centimes au litre (8 centimes français) pour le 1er novembre, et le timbre-poste pour une lettre normale, doit passer de 5 F à 6,50 F. Il pourrait aussi y avoir une augmentation du prix du gaz naturel à partir du 1er janvier 1975 parce que le gouvernement veut le frapper d'un droit d'accise au même titre que les produits pétroliers. — P. d. V.

● *Une délégation d'une trentaine de membres du Conseil national du patronat français* est arrivée, lundi 21 octobre, à Alger. Elle est dirigée par MM. Huvelin et Ceyrac. Les industriels effectueront une tournée d'une dizaine de jours et se rendront notamment à Annaba, Constantine et Oran.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	9	10	8 1/2	9 1/2	17	21
1 mois	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 5/8	8 1/4	8 3/4
3 mois	9 3/4	10 1/2	9 3/8	9 7/8	9	9 1/2
6 mois	10 1/4	10 3/4	9 1/2	10	9 1/4	9 3/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ESSO S.A.F.

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE PREMIER SEMESTRE 1974

Les prix des pétroles bruts ont pratiquement quadruplé entre le 15 octobre 1973 et le début de l'année 1974 et ont ensuite continué d'augmenter, en raison de l'accroissement considérable des versements de toutes natures demandés aux compagnies pétrolières par les gouvernements des pays producteurs. En regard de ces hausses, les majorations correspondantes des prix de vente des produits pétroliers en France ont été insuffisantes, de sorte que ces prix n'ont pas permis de couvrir la totalité des coûts des compagnies ni d'assurer leur équilibre financier.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne Esso S.A.F., pour le premier semestre 1974, la marge brute d'autofinancement a été de 854 millions de F, alors que les besoins de fonds se sont élevés à 175 millions de F pour les investissements et 1 300 millions de F pour le renouvellement des stocks. La valeur de ceux-ci, calculée au prix de revient, est, en effet, passée de 973 millions de F au 1er janvier 1974 à 2 273 millions de F au 30 juin 1974. Il a donc été nécessaire de recourir massivement à un financement extérieur d'autant plus onéreux que les taux d'intérêt étaient très élevés.

Les règles comptables conduisent à considérer l'augmentation de valeur des stocks comme un bénéfice. Cependant, ce bénéfice n'étant pas disponible, il peut, dans une certaine mesure, faire l'objet d'une dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières. Cette dotation a été limitée à 587 millions de F, soit moins de la moitié des sommes consacrées au renouvellement des stocks. Compte tenu, par ailleurs, d'une dotation de 250 millions de F aux amortissements, le résultat net comptable s'établit finalement à 8 millions de francs, correspondant à une perte de 24 millions de francs avant prise en compte du dividende reçu d'Esso REP de 32 millions de francs.

Contrairement à notre attente, les augmentations des prix de vente des produits pétroliers intervenus les 15 juin et 14 août 1974 n'ont pas été suffisantes pour permettre aux sociétés pétrolières de revenir à une exploitation normalement équilibrée. Compte tenu du rôle fondamental qu'elles jouent dans l'approvisionnement en énergie de la France, cette situation est grave et ne devrait pas laisser les pouvoirs publics indifférents. Aussi faut-il espérer que ces derniers autoriseront sans tarder que les produits pétroliers soient vendus à un prix correspondant à leur coût véritable.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Les comptes du premier semestre 1974 de la Société dégagent un résultat bénéficiaire de 5 583 199 F, contre 1 491 261 F au 30 juin 1973, après une dotation aux amortissements de 12 318 723 F, contre 11 298 472 F, et une provision pour impôt sur les sociétés afférent au premier semestre de 1 680 200 F, contre néant.

La progression provient pour moitié environ de l'accroissement des coupons encaissés des filiales au titre des bénéfices réalisés en 1973, principalement à l'étranger.

Pour l'autre moitié, elle vient d'une amélioration des résultats d'exploitation en France au cours des six premiers mois de l'année.

Le rapport du conseil sur l'exercice 1973 avait fait ressortir que l'expansion du Groupe à l'étranger devrait pouvoir parer aux éventuelles conséquences de la conjoncture incertaine en France. Il apparaît maintenant que ces progrès à l'étranger, déjà concrétisés par l'accroissement des coupons 1973 reçus, devraient se poursuivre : d'importants marchés sont en cours de conclusion à Haïti et à Djibouti, notamment.

En définitive, bien que les résultats à fin juillet soient encore d'une signification limitée pour une extrapolation à tout l'exercice, les éléments connus à ce jour permettent d'envisager pour la Société, en 1974, un résultat au minimum voisin de celui de 1973.

Or, on peut rappeler que, rapporté à une action, le bénéfice 1973 était de 16,77 F pour la Société et de 38,68 F pour le Groupe, et que le dernier dividende distribué au titre de cet exercice s'est élevé à 13,50 F, avoir fiscal compris, ce qui, au cours actuel voisin de 100 F, donne un rendement de 13,5 %.

GROUPE DOCKS DE FRANCE

Chiffre d'affaires au 30 septembre 1974

Au 30 septembre 1974, c'est-à-dire pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires provisoire consolidé toutes taxes comprises du Groupe Docks de France s'est élevé à :

1 milliard 715 millions de F, contre 1 milliard 377 millions de F au 30 septembre 1973, soit une progression de 24,5 % (19 % à surface de vente comparable).

La société-mère et les deux principales filiales ont réalisé les chiffres d'affaires suivants (abstraction faite des cessions de marchandises aux autres sociétés du groupe) :

Société Docks de France : le chiffre d'affaires a atteint 654 millions de F, soit une progression de 60,4 % (22,9 % à surface de vente comparable).

Société des supermarchés Doc : le chiffre d'affaires a atteint 589 millions de F, soit une progression de 11 % (8,6 % à surface de vente comparable).

Société anonyme des établissements François : le chiffre d'affaires a atteint 323 millions de F, soit une progression de 26,9 % (25,9 % à surface de vente comparable).

ROUDIÈRE

Le conseil d'administration a pr connaissance des comptes consolid au 30 juin 1974.

Durant les six premiers mois l'exercice en cours, la production augmenté de 7 % et le chiffre d'a faires s'est élevé à 133,12 millions francs, en progression de 18 % s la période correspondante de 1973.

Après dotation aux provisions amortissements de 8 millions francs, dont 1,1 million de francs titre de la majoration exceptionne de l'impôt sur les sociétés pour 50 de son montant, contre 8,8 millio de francs pour les six premiers mo de 1973, le bénéfice net s'élève 6,29 millions de francs, montant an logue au chiffre du 30 juin 1973.

La société a pu maintenir un n veau d'activité très satisfaisant s les marchés étrangers puisque l exportations des six premiers mo représentent 31 % du chiffre d'a faires total.

CHAMPEX

S.D.R. de Champagne-Ardenne

Au 30 juin 1974, le bénéfice n avant provisions et impôt, mais in putation de la contribution exce tionnelle, ressort à 870 735 F cont 713 857 F au 30 juin 1973. Du 1er ja vier au 8 octobre, Champex a accor pour près de 90 millions de francs crédits à long et moyen terme.

IMMOFFICE

Pour les neuf premiers mois l'exercice 1974, l'ensemble des recett locatives et des produits financie marque une progression de 65 % p rapport à la période correspondan de l'exercice précédent.

Les principaux postes de la situ tion provisoire et du compte d'explo tation, comparés à ceux de f septembre 1973, montrent le dévelo pement de la société depuis un a

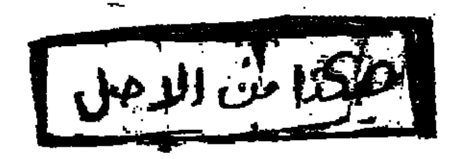
	30 sept. 1974	30 sep 1973
Valeur du patrimoine	176 207	125 85
Loyers, pré-loyers, produits financiers	20 149	12 17
Amortissements et provisions	3 516	1 33
Bénéfice net	13 264	8 99

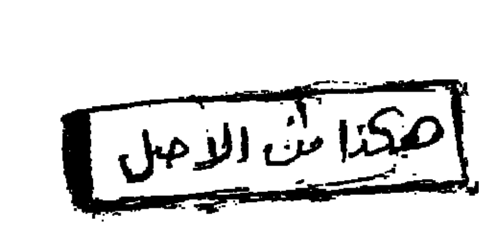
Compte tenu d'opérations en cou de construction, le patrimoine locat de la société augmentera sensibl ment dans les prochains mois.

W.R. GRACE & C°

Le conseil d'administration a dé cidé la mise en distribution d'u dividende trimestriel de 40 cents pa action, contre 37,5 cents précédem ment. Ceci représente un accrois sement du dividende annuel de 1,50 à 1,60 $ par action. Le dividende es payable le 10 décembre 1974 aux por teurs de titres enregistrés le 18 novembre 1974.

La société précise que cette hauss est une conséquence de l'améliora tion des résultats des six premier mois de l'année qui se poursuit fa vorablement.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 OCTOBRE

Calme et irrégulier

[illegible]a réponse des primes a eu lieu [illegible] jour. Elle n'a pas toutefois [illegible]voqué d'animation particu[illegible]e. Les affaires sont restées [illegible]mes et les valeurs françaises [illegible] varié de manière assez irré[illegible]lière, dans des limites généra[illegible]ent étroites. Quelques titres [illegible] bien manifesté çà et là des [illegible]léités de reprise, mais la cota[illegible]n en baisse de Rhône-Poulenc [illegible] la légère remontée du taux de [illegible]gent au jour le jour ont em[illegible]ché toute extension du mouve[illegible]nt.

[illegible]u total, une vingtaine de titres [illegible] monté et un nombre à peu près [illegible]l a baissé. A l'approche de [illegible]chéance mensuelle, qu'il redoute [illegible]tort ou à raison, le marché, [illegible]iblement, ne sait trop sur quel [illegible]d danser et commence à s'in[illegible]roger sur la solidité de la [illegible]usse enregistrée à Wall Street. [illegible]ssi de nombreux opérateurs se [illegible]ntonnent-ils dans une prudente [illegible]pectative, se bornant à procéder [illegible] quelques rajustements de posi[illegible]ns.

Progrès de la Cie Bancaire, La[illegible]nin, Saint-Louis, Veuve Clic[illegible]ot, S.I.A.S., C.F.A.O., Prénatal, [illegible]M.T., Méci, Creusot, Saulnes, [illegible] Nickel, Française des pétroles, [illegible]M.-Industries, Mérieux, Bellon, [illegible]ussel-Uclaf, Sommer, l'Air li[illegible]ide.

Recul de Financière de Paris, [illegible]argeurs, Viniprix, Férodo, Bouy[illegible]es, Poliet, Générale de fonde[illegible], Hachette, Legrand, Moulinex, [illegible]R.T., Métallurgique de Norman[illegible], Raffinage, Rhône-Poulenc, [illegible]Oréal, Skis Rossignol.

[illegible]ux valeurs étrangères, fermeté [illegible] américaines, des allemandes [illegible] des pétroles internationaux. [illegible]uvelle avance des mines d'or.

Sur le marché de l'or, les cours [illegible] continué de progresser. Le [illegible]got a encore gagné 110 F à [illegible]550 F, le kilo en barre 275 F [illegible] le napoléon 0,80 F à 270 F. Le [illegible]ume des transactions a aug[illegible]nté : 18,20 millions de francs [illegible]tre 13,69 millions.

[illegible]ouvelle et vive avance de la [illegible]te 4 1/2 % 1973.

LONDRES

L'incertitude persiste sur le marché de Londres, en raison principalement du développement des troubles sociaux. Mardi à l'ouverture, les industrielles ne varient guère. Etroite irrégularité des pétroles. Progrès modéré des mines d'or. Stabilité des Fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars) : 157 75 contre 158.

VALEURS *	CLOTURE 22/10	COURS 23/10
War Loan 3 1/2 %	23 3/8	23 3/8
Beechams	140 ...	140 1/4
British Petroleum	275 ...	278 1/2
Shell	154 ...	153 ...
Vickers	91 ...	91 1/4
Imperial Chemical	162 ...	163 ...
Courtaulds	72 ...	78 3/4
De Beers	179 ...	181 ...
* Western Holdings	28 ...	27 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	90 ...	90 ...
* West Driefontein	38 ...	37 1/2

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	13 %
Moyen terme	....	11 5/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	21 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	67,7	67,6
Valeurs étrangères	75	74,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,7	57,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/10	23/10
1 dollar (en yens)	299 83	299 90

NOUVELLES DES SOCIETES

PRECISION MECANIQUE LABINAL. — Résultat avant impôt sur les sociétés au 30 juin 1974 : 6,4 millions de francs contre 6,3 millions.

POCLAIN. — La société prévoit pour 1974 un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs contre 1,2 milliard.

EXXON. — Bénéfice net des neuf premiers mois : 2,28 milliards de dollars contre 1,66 milliard, dont 800 millions pour le troisième trimestre contre 638 millions.

I.B.M. — Dividende trimestriel inchangé de 1,50 dollar.

IMPERIAL OIL. — Bénéfice net des neuf premiers mois : 252 millions de dollars contre 154 millions, dont 77 millions pour le troisième trimestre contre 82 millions.

NEW YORK

Irrégulier

Wall Street a un peu perdu de son bel optimisme et, à l'issue d'une séance marquée par une forte irrégularité des cours, l'indice des industrielles a perdu mardi 6,96 points pour s'établir à 662,86.

Le nombre de hausses (721) l'a néanmoins encore emporté sur celui des baisses (674). De plus, 416 valeurs sur 1 811 traitées n'ont pas varié.

L'activité s'est très sensiblement accélérée : 18,93 millions de titres ont changé de mains contre 14,50 millions la veille.

D'abord favorablement influencé par l'augmentation du découvert mensuel au 15 octobre, le marché avait encore sensiblement progressé durant la première demi-heure de cotation. Mais l'annonce peu après de la hausse de 1,2 % des prix de détail en septembre, qui se sont ainsi élevés de 12,1 % en un an, soit leur plus forte progression enregistrée depuis 1947, et de la vive contraction (— 6,4 %) des commandes de biens durables au cours de la même période, ont jeté un froid et entraîné bon nombre de dégagements.

Les produits chimiques et pharmaceutiques et les magasins ont été particulièrement éprouvés par la baisse. Ailleurs, la tendance a été très irrégulière. Progrès des mines d'or et des maisons d'édition.

Indices Dow Jones : transports, 152,74 (+ 0,51) ; services publics, 68,48 (— 0,51).

VALEURS	COURS 21/10	COURS 22/10
Alcoa	36 ...	35 7/8
A.T.T.	48 ...	46 7/8
Boeing	17 5/8	17 ...
Chase Manhattan Bank	30 ...	30 1/2
Du Pont de Nemours	105 1/2	103 1/2
Eastman Kodak	74 1/2	72 3/4
Exxon	68 3/4	68 7/8
Ford	33 5/8	32 7/8
General Electric	38 ...	37 1/8
General Foods	19 3/4	19 3/4
General Motors	36 ...	34 1/2
Goodyear	14 7/8	14 7/8
I.B.M.	192 1/2	187 3/4
I.T.T.	16 3/8	16 3/4
Kennecott	33 7/8	32 1/2
Mobil Oil	38 ...	37 3/8
Pfizer	28 1/2	27 7/8
Schlumberger	101 3/4	99 1/4
Texaco	24 ...	23 7/8
U.A.L. Inc.	19 1/8	19 ...
Union Carbide	43 1/4	42 3/4
U.S. Steel	42 1/4	40 1/2
Westinghouse	9 3/4	9 1/4
Woolworth	10 7/8	10 3/4

BOURSE DE PARIS — 22 OCTOBRE — COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

OBLIG. ECHANG.

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 744	4 739	4 72
Canada ($ can. 1)	4 836	4 813	4 78
Allemagne (100 DM)	183 460	183 360	182
Belgique (100 fr.)	12 342	12 332	12 20
Danemark (100 krd.)	78 920	79 020	78 25
Espagne (100 pes.)	8 280	8 270	8 09
Grande-Bretagne (£ 1)	11 067	11 052	10 98
Italie (100 lires)	0 709	0 708	0 67
Norvège (100 kr.)	85 820	85 770	85
Pays-Bas (100 fl.)	178 975	179 250	177 75
Portugal (100 esc.)	18 770	18 630	17 62
Suède (100 krs.)	188 200	188 320	187 25
Suisse (100 fr.)	164 250	164 525	163

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 22/10
Or fin (kilo en barre)	24475	24585
Or fin (kilo en lingot)	24540	24650
Pièce française (20 fr.)	269 20	270
Pièce française (10 fr.)	203	203 90
Pièce suisse (20 fr.)	257 90	257 80
Union latine (20 fr.)	252	252 60
Souverain	262 10	263
Pièce de 20 dollars	1327 60	1339 40
Pièce de 10 dollars	728	728 ..
Pièce de 5 dollars	447 50	447 50
Pièce de 50 pesos	1001 ..	1010 ..
Pièce de 10 florins	234 .	235 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1974 a été tiré à 549 197 exemplaires.

A B C D F G H

A CUBA

M. Mitterrand a découvert en M. Fidel Castro « un homme modeste et désireux d'être compris »

De notre envoyé spécial

La Havane. — M. François Mitterrand était visiblement ému lorsqu'il prit congé, le lundi 21 octobre, de M. Fidel Castro. Au pied de l'appareil des lignes aériennes cubaines qui devait l'emmener à la Guadeloupe, où il est arrivé lundi 21 octobre, le premier secrétaire du parti socialiste français a, à plusieurs reprises, serré dans ses bras le chef de la révolution cubaine, selon la coutume de l'« abrazo ». Ce dernier, il est vrai, a réservé un chaleureux accueil à la délégation du P.S. qui, outre M. Mitterrand, était composée de MM. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ; Didier Motchane, secrétaire du P.S. pour les questions internationales ; Antoine Blanca, membre du comité directeur, Régis Debray et André Rousselet.

« *Un homme modeste, désireux d'être compris, ouvert, généreux, à la recherche d'une éthique nouvelle.* » Tel est le jugement que M. Mitterrand porte sur « Fidel » à la suite de deux longs entretiens et d'une visite de cinq jours dans l'île, au cours de laquelle les deux hommes d'Etat se sont souvent rencontrés.

Dimanche, les hôtes du gouvernement cubain ont fait à Santiago-de-Cuba, à 900 kilomètres de la capitale, un pèlerinage aux sources de la révolution. Il faisait une chaleur torride lorsque M. Mitterrand a pénétré, recueilli, dans la fermette de Siboney, lieu de rencontre et base de départ de « Fidel » et de ses cent trente-cinq compagnons avant l'attaque contre la caserne du Moncada en 1953.

Les conversations officielles, les premières entre le parti communiste cubain et un parti socialiste européen membre de l'Internationale, ont permis de découvrir de larges zones d'accord, comme en témoigne le communiqué conjoint. « *La délégation socialiste*, peut-on y lire, *a pu constater le rôle dynamique et souvent exemplaire assumé par Cuba pour promouvoir la justice et la dignité dans les relations internationales. La délégation et Cuba*, poursuit la déclaration, *affirment une fois de plus que les marchés des matières premières doivent cesser d'être manipulés par les grandes sociétés multinationales et doivent faire l'objet d'une régulation conforme aux intérêts collectifs, débattue par l'ensemble des pays du tiers-monde, y compris les plus démunis d'entre eux, et les pays importateurs dominés par le capitalisme international.* »

M. Mitterrand craint pour sa part « *une division à laquelle le tiers-monde*, nous a-t-il dit, *n'échappera pas mais qu'il faudra colmater. Car*, explique-t-il, *si l'Inde ou le Mali paient leur pétrole au même prix que la France, l'aide qui leur est accordée sera vite dévorée* ». Le premier secrétaire du parti socialiste, pour lequel M. Fidel Castro a fait le point de la situation latino-américaine et évoqué « *le développement des sentiments d'indépendance nationale* », estime à propos du Venezuela que « *ses velléités d'indépendance à l'égard des Etats-Unis constituent l'amorce d'un changement vers une position économique forte et solidaire* ».

En approfondissant sur le terrain leur connaissance de Cuba et, à travers les jugements des dirigeants cubains, de l'Amérique latine, les socialistes français visent d'évidence à compléter et enrichir leur programme, un objectif qui, compte tenu des préoccupations de la jeunesse pour les problèmes du tiers-monde, n'est pas dénué de considérations électorales. « *Cette visite*, nous a dit M. Mitterrand, *va nous conduire à un réexamen du devenir des pays sous-développés et à tracer dans ce domaine une politique dont la France à jusqu'ici été dépourvue.* »

Le gouvernement de M. Fidel Castro, encouragé par les conclusions de la réunion des partis communistes européens, amorce de son côté une ouverture en direction de ses alliés réels ou potentiels. Ouverture qui se traduit par une diplomatie plus souple qu'auparavant. Dans leur communiqué conjoint, le parti communiste cubain et la délégation socialiste soulignent « *l'importance de l'unité d'action des socialistes et des communistes français pour les aspirations populaires à des changements démocratiques* ». Ils expriment la même conviction à propos du Chili, où « *l'unité de la gauche doit conduire à la reconquête de la liberté* ».

PHILIPPE LABREVEUX.

(*Lire page 9, l'article de Pierre-Marie Doutrelant sur le voyage de M. Mitterrand à la Guadeloupe.*)

M. GISCARD D'ESTAING DÉCORE M. MESSMER

M. Valéry Giscard d'Estaing devait remettre, mercredi 23 octobre après-midi, au Palais de l'Elysée, les insignes de *grand officier de la Légion d'honneur* à M. Pierre Messmer. L'ancien premier ministre avait été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur lors de la promotion exceptionnelle décidée par le chef de l'Etat à l'occasion du trentième anniversaire des combats de la Libération.

M. ROGER SEYDOUX SUCCÈDE A M. MAURICE SCHUMANN A LA PRÉSIDENCE DE LA « FONDATION DE FRANCE ».

M. Roger Seydoux, ambassadeur de France, a été nommé président de la Fondation de France en remplacement de M. Maurice Schumann. Ce dernier, qui assurera cependant son mandat jusqu'au 31 décembre 1974, s'est retiré de la présidence en raison de sa récente élection comme sénateur du Nord. Il restera administrateur de la Fondation.

Etablissement privé reconnu d'utilité publique, la Fondation de France a été créée en janvier 1969, pour promouvoir une forme moderne de mécénat.

La tournée des Springboks en France

PAS DE JOUEURS NOIRS DANS L'ÉQUIPE SUD-AFRICAINE DE RUGBY

Le président de la Fédération sud-africaine de rugby, M. Denis Craven, a fait savoir qu'il avait bien reçu la lettre de son homologue français, M. Albert Ferrasse, mais qu'il était trop tard pour déférer à sa requête.

M. Ferrasse demandait que soient inclus des joueurs noirs dans l'équipe des Sprinboks qui doit effectuer une tournée en France le mois prochain, cela afin de couper court à l'accusation de racisme que peuvent encourir les représentants sud-africains.

AVANT DE QUITTER PARIS

Les relations franco-canadienne sont entrées dans une phase nouvell

déclare M. Trudeau

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée ce mercredi 23 octobre, M. Trudeau, premier ministre du Canada, a résumé son séjour en France en déclarant : « *Pour nous, cette visite a été un succès dans sa forme et dans son fond surtout. Il s'agissait de tourner une page et d'entrer dans une phase nouvelle des relations entre le Canada et la France. Cela a été réussi. Nous avons pris un certain nombre de décisions qui permettront de relancer la coopération entre les deux pays. Nous avons, en outre, ouvert un certain nombre de dossiers et décidé la réunion, dans un délai de six mois, de la commission mixte franco-canadienne.* »

Le premier ministre est resté relativement évasif sur le chapitre de la coopération franco-canadienne dans le domaine de l'uranium. Il s'est borné à indiquer que des projets étaient « *à l'étude* », que leur résultat ne serait pas connu avant plusieurs mois, et qu'en outre ils relevaient de l'autorité des provinces. Il a rappelé à ce sujet que la position du Canada en matière de coopération nucléaire était clairement définie.

M. Trudeau est revenu à plusieurs reprises sur les relations entre son pays et la Communauté européenne pour indiquer que le Canada ne cherchait pas à obtenir une position préférentielle. Il souhaite surtout « *développer des relations multilatérales avec la Communauté, de la même façon qu'il tend à diversifier et à développer des relations bilatérales avec la France et les autres pays d'Europe* ». En diversifiant ses relations, a expliqué le premier ministre, le Canada s'efforce de se dégager de l'influence considérable de son voisin américain.

Lorsqu'on lui a demandé si les relations entre le Canada et la France souffraient encore aujourd'hui de l'« ombre » por par la fameuse phrase du gér ral de Gaulle sur le « *Québ libre !* », M. Trudeau a répondu « *Cette ombre n'est pas ve troubler nos discussions, et je d dire que nous n'y avons mê pas pensé.* » Il a également i diqué que « *le problème relations franco-québécoi n'avait pas été soulevé* » au co de sa visite et qu'il espérait tout cas que son séjour à Pa « *ne modifierait en rien* » celles-

NOUVELLES BRÈVE

● *Un Français président de Fédération internationale des p fesseurs de langues vivantes* M. Gérard Hardin, profess agrégé d'anglais au lycée te nique Bessières, à Paris, et p sident de l'Association des p fesseurs de langues vivantes l'enseignement public, a été à l'unanimité président de Fédération internationale professeurs de langues vivan lors du congrès que cette fédé tion vient de tenir à Pozr (Pologne). Il remplace le Dr P Hartig, de Berlin.

● *Mort au tribunal.* — gynécologue parisien, le doct André François, cinquante-c ans, est mort subitement, ma 22 octobre, sur le banc de la pa civile de la dix-septième cham correctionnelle de Paris, pend la plaidoirie de son avoc Me Charles Libman. Le doct François avait intenté un pro en diffamation contre MM. Je Boizeau, directeur de l'heb madaire *Minute*, et Jean-Clau Goudeau, journaliste.

L'affaire a été reportée 21 janvier 1975, en cas de repr éventuelle de l'instance par héritiers du requérant.

Après le préavis de grève déposé par les syndicats de journalistes

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. entend élargir la revendication à l'ensemble du personnel

Après le préavis de grève déposé pour le mardi 29 (0 heure) et le mercredi 30 octobre par deux des syndicats de journalistes à l'O.R.T.F. — le S.N.J. et F.O. (ce dernier favorable à une grève reconductible), — l'Intersyndicale se réunissait ce mercredi 23 en fin d'après-midi pour arrêter, si possible, une attitude commune face aux licenciements annoncés.

En effet, si le limogeage prévu de quelque cinq cents journalistes constitue l'élément le plus spectaculaire du dossier de la répartition des agents dans les nouvelles sociétés, d'autres catégories seront touchées. C'est donc en faveur de l'ensemble des agents en voie de licenciement et de la défense des avantages acquis que l'Intersyndicale décidera les formes d'action, qui s'harmoniseront probablement avec l'ordre de grève lancé par les journalistes.

Pour leur part, les syndicats F.O. de l'Office, qui ne participent pas à l'Intersyndicale, ont déposé un préavis de grève pour mardi prochain.

On apprend d'autre part que M. Léon Zitrone a renoncé à prendre la tête du service des sports de la première chaîne de télévision, après avoir « *constaté que ce poste de direction comportait une trop grande part de tâches administratives* ».

A la direction de la future société T.V.-1, on précise que M. Léon Zitrone sera chargé d'effectuer des grands reportages et qu'il figurera parmi les présentateurs du Journal télévisé.

[Cette précision préjuge les décisions d'affectation qui sont de la responsabilité de la commission de répartition. Les préférences des nouveaux présidents ne peuvent en effet s'exercer que pour les postes de chefs de service.]

● *Réouverture de l'université de Picardie.* — Après avoir décidé, le 11 octobre, l'ajournement de la rentrée universitaire (*le Monde* du 15 octobre) et avoir maintenu cette décision le 17 octobre, par 32 voix contre 30, le conseil de l'université a finalement opté pour la reprise des cours. Réuni mardi 22 octobre, il a pris cette décision par 34 voix sur 63. Le secrétaire d'Etat aux universités avait, en effet, attribué à l'université d'Amiens deux mille heures complémentaires et promis un second contingent avec le budget de 1975. M. Soisson s'est d'autre part engagé à définir, avec l'université, « *un programme de développement* ».

● *Une manifestation d'étudiants et d'enseignants de l'université de Paris-XIII a eu lieu, lundi 21 octobre, devant le secrétariat aux universités.* Une délégation a été reçue par un membre du cabinet du secrétaire d'Etat. Elle a réclamé les moyens de poursuivre la réforme pédagogique entreprise et les crédits nécessaires au fonctionnement de l'université.

